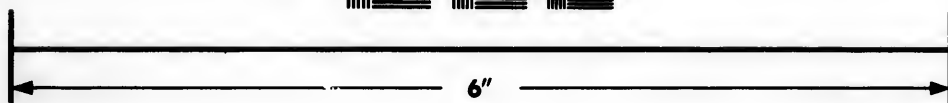
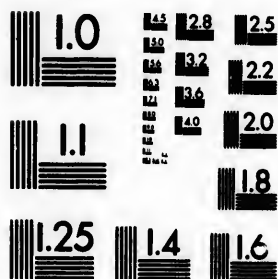


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
18  
20  
22  
25

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
18  
20  
22  
25

**© 1984**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

ire  
détails  
es du  
modifier  
ger une  
filmage

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

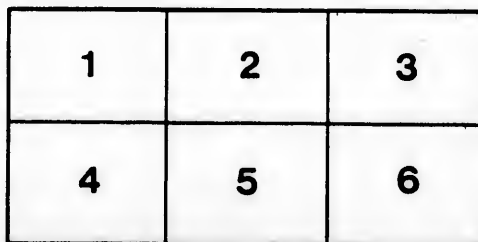
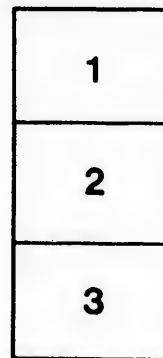
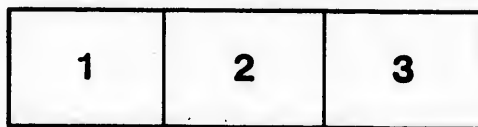
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata  
d to  
t  
e pelure,  
on à

55

**HISTOIRE**  
**DE**  
**L'ÉGLISE.**

**TOME DOUZIÈME.**

ISTOIRE

Bibliothèque  
Le Séminaire de Québec  
3, rue de l'Université,  
Québec 4, QUEBEC

L'ÉGLISE

TOME DIXIÈME.

237

**HISTOIRE**  
DE  
**L'ÉGLISE**  
DÉDIÉE AU ROI,



PAR  
*M. l'Abbé DE BERAULT-BERCASTEL,*  
*Chanoine de l'Eglise de Noyon,*

**TOME DOUZIÈME.**

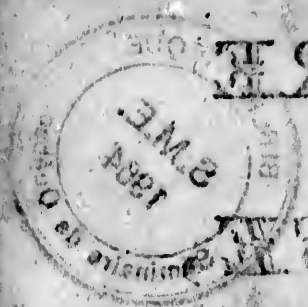
Depuis la mort de S. Bernard en 1153,  
jusqu'au premier Concile Général de Lyon  
en 1245.



**A MAESTRICHT,**  
De l'Imprimerie de P. L. LEKENS.  
**M. DCC. LXXXI.**

*Avec Approbation.*





HISTOIRE

DE

L'ÉGLISE

DÉDIÉE AU ROI,

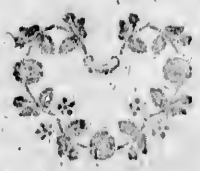
PAR

M. L'abbé de Beauvais-Dorville,  
Chanoine de l'Église de Noyon.

TOME DOUZIÈME.

Depuis la mort de St. Bernard en 1153,  
jusqu'au premier Concile Général de Lyon

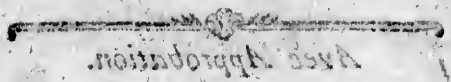
en 1274.



A NURESTRICHT,

De l'imprimerie de P. L. F. J. J. J.

M. DCC. LXXXI.



Avec Approbation.

R  
de  
I  
A  
P  
Fr  
nu  
lar  
na  
ble  
gin  
les  
17  
de  
Le  
du  
la  
l'or  
lerie  
Fré  
par

SOMMAIRES  
DU DOUZIÈME VOLUME,  
*En forme de Table.*

LIVRE, TRENTE-SEPTIÈME.

**S**. Guillaume d'Yorck page 2. Henri  
Roi d'Angleterre, premier du nom &  
de la race des Plantagenètes 3. Adrien  
IV succède au Pape Anastase IV 4.  
Arnaud de Bresse, remis au pouvoir du  
Pape 7. Couronnement de l'Empereur  
Frédéric 8. Le Roi de Sicile en recon-  
nu par le Pape 9. Congrégation de Ma-  
layale 10. Sainte Elisabeth de Scho-  
nauge 11. Mort de Pierre le Vénéra-  
ble. Ses vertus & sa doctrine 12. Ori-  
gine des différens de Frédéric II avec  
les Papes 15. Assemblée de Roncaille  
17. Université de Bologne 19. Décret  
de Gratien 20. Etat des Sciences 22.  
Le livre des Sentences 25. Ancienneté  
du droit de Régale. Commencement de  
la seconde croisade 26. Institution de  
l'ordre militaire de Calatrave. Brouil-  
leries d'Alexandre III & de l'Empereur  
Frédéric 29. Conseils donnés au Pape  
par Eberard de Bamberg 31. Schisme

yj      S O M M A I R E S.  
d'Octavien 33. Efforts de l'Empereur  
pour répandre le schisme 36. Reliques  
des trois Rois 39. S. Anthelme de Bel-  
lai 40. S. Pierre de Tarentaise 41. Ale-  
xandre III en France. Bénéficiaire tenu  
présent, pour le service du Roi 43. Con-  
férence de S. Jean de Laune 46. Edi-  
fication de Notre-Dame de Paris 49.  
Le Pape tient un concile à Tours 50.  
Commencement de S. Thomas de Can-  
torbéri 52. Son Episcopat 55. Change-  
ment du Roi à l'égard du S. Arche-  
vêque 57. S. Thomas fuit en France 65.  
Conduite religieuse de Louis le Jeune  
70. Coutumes d'Angleterre 72. S. Tho-  
mas à Pontigni 76. S. Gilbert de Sem-  
prignan 78. Diète de Wirsbourg 79.  
L'Antipape Pascal III 81. Retour  
d'Alexandre III à Rome. Canonisa-  
tion de Charlemagne 83. Manuel Com-  
nène offre du secours au Pape 84. Fré-  
déric s'approche de Rome, qu'il est  
bientôt contraint d'abandonner 86. S.  
Thomas, institué légat pour l'Angle-  
terre 87. Lettre du Saint aux Evêques  
de ce Royaume 90. Il est obligé de quit-  
ter Pontigni 94. Générosité religieuse  
de Louis le Jeune 95. Traité de Mont-  
mirail 97. Louis le Jeune déclaré plus  
fortement que jamais pour S. Thomas 101.  
S. Godric reclus 104. Réconciliation  
de S. Thomas avec le Roi d'Angleterre  
106. Il prédit sa mort prochaine 111.  
Son martyre 114. Sa canonisation 120.  
Vengeance divine sur les meurtriers &

S.  
Empereur  
Reliques  
de Bel-  
e. 41. Ale-  
ficien tenu  
i 43. Con-  
46. Edi-  
Paris 49.  
Tours 50.  
de Can-  
Change-  
S. Arche-  
France 65.  
le Jeune  
2. S. Tho-  
rt de Sem-  
bourg 79.  
Retour  
Canonisa-  
nuel Com-  
e 84. Fré-  
qu'il est  
nét 86. S.  
r l'Angle-  
Evêques  
gé de quit-  
religieuse  
de Mont-  
claré plus  
thomas 101.  
conciliation  
Angleterre  
aine 111.  
ation 120.  
urtriers &

## SOMMAIRES. vii

sur le Roi d'Angleterre 121. Pénitence  
de Henri II 122. Conversion de la Po-  
néranie 124. Lettre du Pape au Sul-  
tan d'Iconie 127. Pierre de Blois 128.  
Pierre Conestor 129. Ouvrages Rabbi-  
nisques 130. Le Pape écrit au Prêtre-  
Jean 134. Conférence de Théorien avec  
le Catholique d'Arménie 135. Lambert  
le Begue institue les Bégumes de Flan-  
dres 138. Ordre militaire de S. Jacques  
139. L'Abbé de Stram sous le nom de  
Calliste III, succède à l'Antipape Pas-  
cal 141. Frédéric est défait & prend la  
résolution de se soumettre au S. Siège  
142. Traité de Venise 146. L'Antipape  
Lando 143. Troisième concile général  
de Latran. S. Laurent de Dublin 149.  
Canons de Latran 150.

## LIVRE TRENTE-HUITIÈME.

**II**  
II. Imperfection des études 156. Res-  
sources du Ciel pour la conservation de  
l'Eglise 159. Mort de l'Empereur Ma-  
nuel Comnène 161. Fureur des Grecs  
contre les Latins 162. Révolte d'An-  
dronic 164. Son châtement 168. Etat  
du royaume de Jérusalem 169. Com-  
mencemens de Saladin 170. Doctrine des  
nouveaux Manichéens 174. S. Galder  
de Milan 175. Guerre des Albigeois  
176. Mort de Louis VII 179. Philippe-  
Auguste chasse les Juifs de son royaume  
180. Patarins d'Arras 182. Constitu-  
tion du Pape, pour la recherche des

*hérétiques* 183. *Pauvres de Lyon* 187. *Pierre Valdo* 188. *Affaires de Palestine* 189. *Conversion des Maronites* 191. *Brouilleries d'Urbain III avec l'Empereur* 196. *Conversion des Livoniens* 197. *Victoires de Saladin* 199. *Martyre de Renaud de Châtillon* 202. *Prise de Jérusalem* 203. *Inhumanité & punition du comte de Tripoli* 206. *Grégoire VIII, Clément III* 208. *Les Rois de France & d'Angleterre prennent la croix* 210. *Dime Saladine* 211. *Richard, Roi d'Angleterre* 213. *Juifs massacrés en Angleterre* 214. *Voyage de l'Empereur en Orient* 216. *Sa mort* 219. *Départ des Rois Philippe & Richard* 221. *L'abbé Joachim* 223. *Le Roi Richard fait la conquête de l'isle de Chypre* 225. *Prise d'Acre par les Croisés* 226. *Confirmation des Chevaliers Teutoniques. Retour de Philippe-Auguste* 227. *Couronnement de Clément III* 228. *Couronnement de l'Empereur Henri VI* 229. *Le Vieux de la Montagne* 234. *Le Roi Richard emprisonné par le duc d'Autriche* 235. *S. Hugues de Lincoln* 237. *Entrevue de S. Hugues & du Roi Richard* 243. *Assassinat de l'évêque de Liège* 246. *Mort de Saladin. Philippe-Auguste épouse & abandonne Isemburge de Danemark* 248. *Etiienne, abbé de Sainte Geneviève, puis évêque de Tournai* 249. *Evêque guerrier de Beauvais* 253. *Innocent III* 255. *Division dans l'Empire* 256. *Le Pape Innocent se déclare*

## S O M M A I R E S.

pour le duc de Saxe 258. Ses prétentions  
 259. Il poursuit l'affaire de Philippe-  
 Auguste & d'Issemburge 260. Mort du  
 Roi Richard 262. Foulques de Neuilli  
 262. Il est chargé par le Pape de prê-  
 cher la croisade 269. Interdit sur la  
 France 270. Philippe-Auguste reprend  
 Issemburge 273. Alphonse, Roi de Léon,  
 excommunié 274. S. Jean de Mata &  
 S. Félix de Valois instituent l'ordre de  
 la Trinité 275. Fondation du Val des  
 choux 277. Val des-Ecoliers 279. Prê-  
 vilèges des écoles de Paris 280. L'E-  
 glise de Dol est soumise définitivement  
 à la métropole de Tours 282. S. Pierre  
 de Parenzo, martyr 284. S. Homobon  
 287. Prise de Zara 290. Le jeune Ale-  
 xis implore le secours des Croisés 292.  
 Ils lui soumettent C. P. 295. Révolte  
 & parricide de Mursuphle 297. Les  
 Latins s'emparent de l'Empire d'Orient  
 298. Baudouin, comte de Flandres,  
 est élu Empereur 299.

## LIVRE TRENTE-NEUVIÈME.

**D**ispositions d'Innocent III, au  
 sujet de la conquête de C. P. 301. Di-  
 vision des Chrétiens, dans la princi-  
 pauté d'Antioche 305. Fin malheureuse  
 de l'Empereur Baudouin 307. Institu-  
 tion des Carmes 308. Foulques, arche-  
 vêque de Toulouse 310. Mission de l'é-  
 vêque d'Osma en Langue doc 311. Com-  
 mencemens de S. Dominique 313. Mar-

## S O M M A I R E S.

*tyre du Legat Pierre de Castelnau 317. Le Pape excite les princes & les peuples contre les sectaires 318. Exploits des croisés de Languedoc. 320. Simon de Montfort, insitue chef de la croisade 323. Jean Sans-terre, déposé du royaume 324. Le Prince Arius, assassiné par Jean Sans-terre 331. Bataille de Bouvines 336. Abbaye de la victoire. Ambassade de Jean Sans-terre au Roi de Maroc 337. Troubles dans l'Empire 340. Election de Frédéric II 342. Succès des Chrétiens d'Espagne 346. Ligue du Roi d'Aragon avec le comte de Toulouse, en faveur des Albigeois 347. Bataille de Muret, où périt le Roi d'Aragon 353. Sainte mort de Baudouin de Toulouse 355. Institution du Rosaire 357. Commencemens de S. François 358. Sa règle est approuvée par le Pape 363. Son premier établissement 365. Ses prédications 366. Retraite de Sainte Claire 367. La B. Marie d'Ognies 369. Piété des peuples de Flandres 372. Réforme établie dans l'université de Paris 367. Quatrième concile général de Latran 377. Inquisition donnée par le concile 383. jugement d'Innocent III 390. Saint François applique ses disciples aux travaux apostoliques 392. Frère Pacifique 394. Commencement des cardinaux protecteurs d'ordres 395. Franciscains, martyrs à Maroc 396. Martyrs de Ceuta 398. S. François chez*

S O M M A I R E S. 21

le sultan d'Egypte 399. Frère Elie humilié par le Saint 403. Institut des FF. Prêcheurs 407. Miracles de Saint Dominique 409. Sa mort 411. Foiblesse des Chrétiens en Orient 412. Croisade d'enfans 413. Expédition des Croisés en Portugal 414. Damiette prise par les Croisés 418. Frédéric II est couronné par le Pape, & prend la croix 420. Croisade dans le Nord 422. Empires multipliés dans la Grèce 423. Mort de Philippe-Auguste 424. Henri III, Roi d'Angleterre. Fin de Simon de Montfort 426. Louis VIII marche contre les Albigeois 431. Sa mort 432. Mort de Saint François 433. Son testament 434. Ses sentimens sur les monastères de filles de son ordre 435. Grégoire IX visite Sainte Claire 438. Le Pape se brouille avec l'Empereur 439. Frédéric excommunié 440. Il part pour la croisade malgré le Pape 442. Croisade en Italie, contre l'Empereur 443. Jean de Brienne passe à l'Empire de C. P. 446. Sainte Elisabeth de Hongrie 447. Tiers-ordre de S. François 449. Les saintes Hedwige & Gertrude 450. Saint Antoine de Padoue 451. Il soutient la pureté de l'institut de S. François 453. Ses succès apostoliques & sa mort 454. Commencemens du Roi S. Louis 457. Réduction du comte de Toulouse 458. Succès de S. Louis contre les ennemis du royaume 460. Sa fermeté sage con-



xij **SOMMAIRES.**

tre les entreprises du Pape 461. Il rejette l'offre que le Pape fait de l'Empire au Prince Robert 465. Il acquiert la sainte couronne 468. Fondation de la Sainte Chapelle de Paris 470. La B. Agnès de Bohême 471. S. Ferdinand de Castille 474. Succès du Roi d'Aragon contre les Maures 476. S. Pierre Nolasque institue l'ordre de la Merci 478. S. Raimond de Pègnafort 479. Sa collection des Décrétales 480. Le Pape défend les Juifs contre leurs oppresseurs 481. Etablissement des chevaliers Teutoniques en Prusse 483. Progrès du Christianisme dans le Nord 484. S. Edmond de Cantorbéri 487. Election d'Innocent IV 492. S. Louis reprend la croix 495. Convocation du concile de Lyon 496.



**HISTOIRE**



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

## LIVRE TRENTESÉPTIÈME.

*Depuis la mort de S. Bernard 1135,  
jusqu'au troisième concile général  
de Latran en 1179.*

**L**A mort d'un Pape tel qu'Eugène III, & celle de S. Bernard, arrivée presque en même temps firent dans l'Eglise un vuide qui ne causa d'abord que des regrets confus; mais qui laissa bientôt appercevoir d'une manière distincte, les justes raisons de cette douleur universelle. On sentit sur-tout le besoin qu'on avoit de la médiation & de l'ascendant du génie de Bernard, sur l'esprit des peuples & des rois, dans les guerres

*Tome XII.*

*A*

51. Il re-  
de l'Em-  
acquiert  
lation de  
470. La  
S. Ferdi-  
s du Roi  
476. S.  
rdre de la  
Pegnafort  
tales 280.  
oniro leurs  
t des che-  
483. Pro-  
le Nord  
rbéri 487.  
S. Louis  
cation du

STOIRE

schismatiques qui recommencerent bientôt à bouleverser l'Allemagne & l'Italie, & dans les tristes démêlés qui s'élevèrent entre le primat & le Roi d'Angleterre.

Bolland.  
8 juin. t. 10

Le Pape Anastase IV, vieillard d'une grande expérience & d'une grande vertu, vécut trop peu pour faire recueillir à l'Eglise les fruits qu'elle avoit droit d'en attendre. Pendant son Pontificat néanmoins qui ne dura pas un an & demi, il rétablit sur le siège d'Yorck Guillaume, neveu du Roi d'Angleterre, prélat des mœurs très-pures, d'une douceur admirable, d'une libéralité sans borne pour les pauvres, & qui toutefois avoit été déposé au concile tenu à Rheims, l'an 1148: on l'y avoit accusé & convaincu de n'avoir point été élu librement, mais d'avoir été nommé par le Roi avant son élection. Il souffrit cette humiliation sans se plaindre de personne, sans écouter les suggestions de ceux qui cherchoient à l'animer contre ses adversaires; & il se retira dans une terre éloignée des embarras du siècle, où il ne s'occupa que de la prière & des œuvres de pénitence. Le cardinal Conrad qui n'avoit pas jugé qu'on dût le déposer, étant devenu Pape sous le nom d'Anastase; &

Henri Murdas qui avoit été élevé sur le siège d'Yorc; étant mort; Guillaume, sans blâmer le jugement rendu contre lui, vint à Rome demander grace. Le nouveau Pape le rétablit de l'avis des cardinaux, & lui accorda le pallium qu'il n'avoit jamais eu auparavant: mais à peine de retour dans son diocèse, il fut attaqué d'une maladie, dont il prédit qu'il ne relèveroit point. Il marqua même à ses domestiques le jour de sa mort, négligea les secours inutiles de la médecine, & mourut au jour indiqué, neuvième de juin, qui est celui où l'Église honore sa mémoire, depuis qu'il a été canonisé en 1225, par le Pape Honorius III. La translation qu'on fit de son corps, plus d'un siècle après, fut encore accompagnée de plusieurs miracles.

L'année de sa mort 1154, mourut aussi le Roi Etienne, son oncle. Henri Plantagénète, de la maison d'Anjou, qui avoit pour mère Mathilde, fille du Roi Henri I, & qui étoit déjà duc de Normandie, fut enfin couronné Roi d'Angleterre, le vingtième décembre de la même année. Il avoit épousé la fameuse Éléonore, duchesse d'Aquitaine, après qu'elle avoit été séparée du Roi Louis

4 HISTOIRE

le Jeune. Possédant ainsi par sa mère le royaume d'Angleterre & le duché de Normandie; par Géoffroi son père, les comtés d'Anjou, de Touraine & du Maine; & du chef de sa femme, le duché d'Aquitaine avec le comté de Poitou; il se trouva le plus puissant de tous les princes chrétiens. Il n'en fut pas moins en butte aux revers, aux troubles civils & domestiques, aux chagrins de tout genre, dont l'un de plus sensibles fut d'avoir trouvé des flatteurs qui crurent gagner ses bonnes grâces en devenant les bourreaux d'un Saint.

Peu de temps après son avènement à la couronne, le Roi Henri, second du nom, écrivit au Pape Adrien IV, qui avoit succédé à Anastase, quelques jours seulement avant le couronnement de Henri; c'est-à-dire, le trois décembre 1154. Adrien se nommoit auparavant Nicolas Brekspese; c'est-à-dire Brise-lance; il étoit né Anglois, de basse extraction; & le Roi, en le complimentant sur son élévation, félicita l'Angleterre d'avoir produit un jeune arbre, devenu si grand & si fertile par une heureuse transplantation. En même temps,

Petr. Bl.  
ep. 168.

il lui demanda la permission de se rendre maître de l'Irlande, pour y rétablir le

christianisme dans sa pureté : ce qui fut accordé par le nouveau Pape, sur le fondement que toutes les isles qui avoient reçu la foi chrétienne, appartennoient à l'Eglise Romaine, comme le porte la bulle. Le Pontife, en signe d'investiture, envoya au Roi un anneau d'or, orné d'émeraudes, qu'on garda dans les archives.

Adrien étoit fils d'un clerc, nommé Robert, qui se fit moine à S. Alban; & lui-même étant encore en bas âge, subsista quelque temps des aumônes de ce monastère. L'esprit & le sentiment croissant à la faveur des années & des instructions paternelles, il eut honte de cette dépendance, passa la mer, & pénétra au midi de la France, jusqu'à S. Ruf., monastère fameux de chanoines réguliers, près d'Avignon. Comme il étoit d'une figure & d'un caractère aimable, d'un esprit vif, plein d'intelligence, & en même temps de réserve & de raison, il enchantâ toute la communauté, qui lui proposa de prendre l'habit. Il vécut plusieurs années parmi ces religieux, se signalant par sa régularité, par son application aux sciences & à l'éloquence où il fit beaucoup de progrès. Enfin il se fit tellement esti-

mer, que l'abbé étant mort, il fut élu pour lui succéder.

Mais cette affection ne dura pas : le caprice de ses confrères alla même si loin, qu'ils portèrent leurs plaintes au Pape Eugène. Après une première tentative, qui n'opéra qu'une réconciliation palliée & peu durable, le Pape dit aux chanoines, qui vinrent se plaindre pour la seconde fois : allez, & faites enfin un abbé avec qui vous puissiez vivre, quant à celui qui vous est à charge, il me sera très-utile. Il les renvoya ainsi, retint Nicolas pour l'aider dans le gouvernement de l'Eglise, & le fit cardinal-évêque d'Albane. Il fut ensuite chargé de la légation de Norwège, où il s'appliqua infatigablement à faire de vrais chrétiens, de ces peuples encore très-barbares. A son retour il fut élevé sur le S. Siège, dès le lendemain de la mort d'Anastase.

Arnoud de Bresse se trouvoit à Rome, où toujours soutenu par des citoyens puissans, & principalement par les sénateurs, il continuoit ses invectives séditieuses contre le clergé. Sans cesse échauffés par cet enthousiaste, quelques-uns de ses partisans se jetterent sur le cardinal Gérard qui alloit trouver le Pape, & qui

fut blessé dangereusement. En punition de ce crime, la ville de Rome fut mise en interdit, & l'on y cessa les offices divins, jusqu'à ce que les sénateurs, pressés par le peuple, vinrent trouver le Pape, & lui jurèrent sur les évangiles, de chasser Arnaud & les sectateurs. Ils furent en effet bannis, & l'interdit levé en conséquence. Alors le souverain Pontife sortit de la ville Léonine, où il avoit toujours demeuré depuis sa consécration, passa au travers de Rome avec une suite nombreuse de cardinaux, d'évêques, & de noblesse, & alla s'établir dans le palais de Latran, au grand contentement du peuple.

Peu de temps après, le Pape apprit que le Roi Frédéric marchoit à Rome en diligence. Comme ce Prince étoit à la tête d'une armée nombreuse, & qu'il avoit exercé bien des hostilités en Lombardie avant de s'en faire couronner roi, Adrien craignit qu'il ne vint à Rome avec des intentions dangereuses; d'autant mieux que Frédéric avoit avec lui Arnaud de Bresse, enlevé depuis peu aux gens du Pape par des seigneurs de Campanie, & remis entre les mains du Roi. Le Pape assembla son concile, envoya trois cardinaux au devant du Prince,



& leur prescrivit les articles suivant lesquels ils devoient traiter. Ils ne manquèrent pas de redemander les factieux sectaires, que le Roi leur remit aussi-tôt, en leur faisant d'ailleurs tout l'accueil propre à dissiper leurs ombrages.

Après plusieurs autres succès que le Pape crut devoir exiger encore, il sortit de Citta-di-Castello, forteresse réputée imprenable, où déjà il s'étoit renfermé, & vint trouver le Roi dans son camp, près de Viterbe. De là ils se rendirent l'un & l'autre à Rome. Le lendemain de leur arrivée, dix-huitième de juin 1155, Frédéric reçut solennellement de la main du Pape, la couronne impériale, qui faisoit l'objet de son voyage. La cérémonie se fit paisiblement, malgré le mécontentement des Romains, dont on n'avoit pas attendu le consentement. Mais l'Empereur s'étant retiré à son camp, sous les murs de la ville, les mécontents sortirent du château S. Ange, dont ils étoient maîtres, se jeterent sur quelques Allemands qui étoient restés à S. Pierre, & les massacrèrent dans l'église même. L'Empereur accourut avec ses troupes. Les Romains ayant osé soutenir le combat, il y en eut près de mille qui périrent, sans compter deux cens prisonniers,

dont le Pape sollicita & obtint la délivrance.

La rebellion des Romains étoit fomentée par Guillaume, roi de Sicile, surnommé le mauvais, qui avoit succédé l'année précédente à Roger son père. Le nouveau Roi étoit irrité contre le Pape Adrien, qui lui avoit refusé la confirmation de la royauté, & qui excita l'Empereur Frédéric à lui faire la guerre. Mais les chaleurs de l'été & les maladies qui se mirent dans l'armée impériale, ayant obligé Frédéric à reprendre la route d'Allemagne, Guillaume attaqua les terres de l'Eglise Romaine, & prit plusieurs places en Campanie. Enfin, le Pape étant allé à Bénévent, où Guillaume vint l'assiéger, il le reconnut pour roi de Sicile, & convint, par rapport au régime ecclésiastique, de différens articles que plusieurs cardinaux de sa suite trouverent honteux au S. Siège. Le Roi, de son côté, promit de payer le tribut annuel, comme ses prédécesseurs, & fit hommage au Pape pour le royaume de Sicile, le duché de Pouille, la principauté de Capoue, & toutes leurs dépendances. Ces traités réciproques du Pape & du Roi sont datés du mois de juin 1156.

Boll. 10. Durant les troubles qui les précédèrent, un homme de Dieu appelé Guillaume, libre des passions & des soucis qui agitoient le clergé même, après avoir plusieurs fois changé de demeure, vint se fixer en Toscane, aux environs de Sienne, dans une vallée stérile, nommée pour cela Malevale. Il y vécut dix-huit mois, d'une manière plus angélique qu'humaine, & y laissa en mourant une haute opinion de sa sainteté. Un jeune homme, nommé Albert, s'y étoit d'abord rendu son disciple. Aussi-tôt après la mort, Ragnald se joignit à Albert, & fut imité par plusieurs autres, qui formèrent insensiblement une congrégation de solitaires, nommés Guillemins, sous la règle de S. Benoit. L'Eglise honore la mémoire de S. Guillaume de Malevale, le jour de sa mort, dixième de février. Comme on ne connoît ni le pays qui l'a vu naître, ni la plus grande partie de sa vie que divers écrivains ont mêlée de plusieurs fables, on l'a quelquefois confondu avec Guillaume duc d'Aquitaine & comte de Poitiers, mort à Compostelle. Le dévot de critique a même été porté jusqu'à le confondre avec Guillaume, duc d'Aquitaine sous Charlemagne, & fondateur du monastère de Gellone ou S. Gallen du désert au territoire de Lodève.

Dans le même temps, florissoit Sainte Elisabeth de Schonauge ou Bellevue, ainsi nommée de la situation du monastère où elle se retira au diocèse de Trévoues. Elle fut favorisée, ainsi que Sainte Hildegarde avec qui elle étoit intimement liée, d'extases, de révélations & de plusieurs autres graces surnaturelles hors de la voie commune. De son temps, on découvrit à Orléans plusieurs tombeaux, dont les inscriptions portoloient que c'étoient ceux de Sainte Ursule & de ses compagnes, honorées dans cette ville au moins depuis trois cens ans. Gerlac, abbé de Duits, craignant que ceux qui avoient découvert ces corps saints n'en eussent fait eux-mêmes les inscriptions, en communiqua les principales à Elisabeth, dans l'espérance que Dieu la favoriseroit à ce sujet de quelque révélation nouvelle. Il est très-vraisemblable que la Sainte craignoit de ternir le Seigneur, & ne demanda ni n'obtint des lumières miraculeuses, pour un genre de découvertes qu'on ne doit chercher que dans l'histoire & la critique, suivant les règles de l'art & les principes de la raison. En tout cas, on ignore quelle fut véritablement sa réponse aux questions de Gerlac touchant Sainte Ursule & ses compa-



gnes : car pour l'histoire de ces saintes martyres , telle qu'on la trouve dans le quatrième livre des œuvres d'Elisabeth de Schonauge , elle ne paroît pas seulement supposée ; mais elle est insoutenable , & manifestement fabuleuse. On y trouve des Papes & des souverains qui jamais n'existerent , des faits contraires aux histoires & aux monumens les plus authentiques. C'est pourquoi on ne sauroit douter que cette partie du quatrième livre , qui n'a rien du ton sage que présentent les trois premiers , n'y ait été ajoutée peu après qu'ils furent répandus , temps où regna sur-tout le goût indiscret pour les découvertes & les multiplications de reliques.

Le jour de Noël de l'année 1156 , compté , selon l'usage du pays , pour le premier jour de l'année suivante , Pierre le Vénéable , abbé de Cluny , termina sa longue & honorable carrière. Depuis trente-cinq ans qu'il étoit à la tête de sa congrégation , il en soutenoit la splendeur & la réputation dans tous les climats de la chrétienté. Il partagea constamment avec S. Bernard & l'Abbé Suger la supériorité du mérite & de la célébrité sur les grands hommes du même temps. Ses qualités , moins brillantes que celles de

ces deux émules, n'étoient pas moins solides; & les chefs de l'Eglise les employeroient souvent avec un égal succès à la conduite des affaires les plus importantes. Dans les négociations délicates qui lui furent confiées, il montra de la prudence, & même de la dextérité; mais sans duplicité & sans raffinement. En gagnant la confiance par les charmes de sa candeur & de sa douceur, il ne trahit jamais sa cause par une molle complaisance, ni par une simplicité imprudente.

Il ne se distingua pas moins par sa doctrine, que par son art à captiver les cœurs. Son traité de la divinité de J. C. prouvé par les paroles mêmes de ce Dieu fait homme, un autre contre les Juifs, & celui qui réfute les erreurs de Pierre de Bruis, le font passer avec raison pour un des plus grands docteurs de son temps. Quoique son raisonnement n'ait ni la chaleur ni la vigueur de celui de S. Bernard, il présente & développe insensiblement ses preuves, d'une manière qui ne subjugué pas les esprits avec le même empire, mais qui opère la même persuasion dans ceux qui ne se lassent point de le suivre. Son style est ordinairement net & correct, sur-tout

dans les lettres, qu'on a conservées au nombre de près de deux cens, & qui annoncent une faculté de voir & de sentir, analogue à sa rare prudence.

C'est à l'année où mourut Pierre le Vénéral, que finit le dernier ouvrage d'Otton de Frisingue, composé sous le titre d'Histoire de l'Empereur Frédéric. Il avoit donné auparavant une chronique, qui commence dès la création du monde, & qui finit à l'an 1126. Nous avons ainsi, au moins pour les faits arrivés de son temps, un garant irréprochable, d'une droiture & d'un discernement digne de sa naissance, & que son rang mit à portée de s'instruire parfaitement de tous les évènements relatifs à l'ordre public. Il étoit fils de Léopold IV marquis d'Autriche, qui est compté au nombre des saints, frère utérin du Roi Conrad, & comme lui oncle de l'Empereur Frédéric. Sa grande piété lui fit embrasser la vie régulière à Cîteaux: il devint abbé du Morimont, & le Roi son frère l'en tira pour le faire évêque de Frisingue. Pendant vingt ans entiers, il gouverna ce diocèse avec toute l'édification qu'on pouvoit attendre d'un prince qui s'étoit consacré au Seigneur avec des vues pures, & à qui le salut de la Cour étoit

devenu si étranger, qu'il ne voulut point quitter dans l'épiscopat l'habit monastique. Il mourut dans son ancienne abbaye de Morimont, en revenant du chapitre de Oiteaux, dont il conservoit toujours l'esprit ainsi que le vêtement. Il avoit néanmoins à se reprocher, & avant d'expirer il eut du scrupule d'avoir taxé autrefois S. Bernard de prévention contre Gilbert de la Poirée, d'avoir même défendu la personne de Gilbert dont il avoit été le disciple, avec une vivacité qui l'avoit fait soupçonner d'en favoriser les opinions. Il protesta qu'il vouloit mourir dans la foi catholique, telle que Rome & l'Eglise Universelle la professoient, & remit ses ouvrages à des hommes doctes & pieux, afin de corriger ce qui pouvoit lui être échappé de suspect. Après cette déclaration, il reçut le viatique, & mourut au milieu d'une multitude d'abbés & d'évêques, que le respect dû à sa naissance & à son mérite avoit attirés.

Ce fut un malheur pour Frédéric son neveu, que la privation des conseils d'un prélat si religieux & si sage, à la veille des funestes différens de cet Empereur avec les Papes. Comme Frédéric étoit en Bourgogne pour y tenir la cour,

Radevic,  
l. 4.



il reçut par des légats Romains qui ne manquoient guère à ces assemblées, des lettres d'Adrien où ce Pape sembloit dire que l'Empereur tenoit sa couronne de l'Eglise Romaine, & non pas immédiatement de Dieu. Frédéric s'en montra d'autant plus offensé, qu'on l'avoit peint depuis peu dans le palais de Latran, comme autrefois l'Empereur Lothaire, recevant à genoux la couronne par les mains du Souverain Pontife, avec cette inscription : Le Roi, après avoir reconnu avec serment les droits de Rome, reçoit la couronne impériale, & devient vassal du Pape. Il conçut que les Romains, dont quelques-uns soutenoient hautement que les rois d'Allemagne n'avoient possédé jusques-là l'empire de Rome & le royaume d'Italie que par la donation des Papes, vouloient faire de cette imagination la créance générale de la postérité. Dès le lendemain, il renvoya les légats, avec défense de s'arrêter nulle part chez les évêques ou les abbés de sa dépendance. Ensuite il expédia par tout des lettres circulaires, où il se plaignoit du Pape avec amertume, & déclaroit que ne reconnoissant tenir l'empire que de Dieu par l'élection des seigneurs, il étoit résolu à soutenir toute la

dignité de la couronne au péril de sa vie.

Le Pape, instruit par ses légats de ce qui s'étoit passé avec l'Empereur, écrivit derechef à ce Prince, pour expliquer les premières lettres qui l'avoient si vivement piqué : il lui dit, qu'en usant de ces expressions, *nous vous avons conféré la couronne*, il n'a voulu signifier autre chose, sinon qu'il la lui avoit imposée; de même, en nommant l'Empire *un bénéfice*, qu'il n'avoit pas entendu par-là un fief suivant l'acception moderne de ce terme, mais simplement un bienfait; en un mot, qu'il n'avoit nullement prétendu que l'Empereur fût son vassal. Il ajouta, que ces mauvaises interprétations ne pouvoient provenir que de gens mal intentionnés. L'Empereur parut satisfait de ces explications, donna le baiser de paix aux légats porteurs de cette seconde lettre, & les renvoya comblés de présens.

Peu de temps après néanmoins, il partit pour l'Italie, où il avoit convoqué une assemblée générale, à Roncaille entre Plaisance & Crémone. Outre les prélats & les seigneurs, il s'y trouva grand nombre de juges des villes de Lombardie, & les plus fameux jurisconsultes de

Otto Mor  
p. 818.  
Radev. 12

Bologne. Frédéric leur demanda un dénombrement exact des droits régaliens qui lui appartenoient en Lombardie à titre d'Empereur. Les jurifconsultes & les juges s'assemblerent au nombre de trente-deux : après avoir fait leurs recherches séparément, puis leurs discussions en commun, ils rapportèrent à l'Empereur, en présence des seigneurs & des chefs des corps de ville, ce qu'ils avoient rédigé d'après les monumens les plus sûrs. Tous les prélats de Lombardie, Obert archevêque de Milan à leur tête, renoncèrent publiquement, entre les mains du Prince, à tous les droits donnés pour régaliens par les jurifconsultes. Il leur rendit sur le champ tous ceux dont ils purent justifier la possession par quelque titre plausible : mais il s'en trouva de manifestement usurpés, pour trente mille livres d'argent de revenu annuel. Ce qui paroitra peu surprenant, si l'on fait attention que ces régales ou droits régaliens comprennoient des duchés, des marquisats, des comtés, des domaines & des impositions de toute espèce, des moulins & des pêcheries, des péages sur les marchés, sur les chemins & sur les rivières, le droit même de battre monnoie, le cens réel & la capitation per-

D E L' E G L I S E. 19

formelle. Cette opération mécontenta d'autant plus le Pape, qu'elle avoit été faite par des docteurs laïques, & que les évêques s'y étoient soumis.

Frédéric au contraire combla de bienfaits des docteurs, & à leur occasion, les étudiants de toutes les facultés. Avant de quitter Roncaille, il fit une Authent. constitution, pour procurer & la sûreté Tit. Ne & la tranquillité, soit aux maîtres, soit fil. aux disciples, tant dans les voyages qu'ils faisoient pour leurs études; que dans les lieux où étoient les écoles. Les gouverneurs des villes y sont rendus responsables de l'exécution. En cas de procès intenté contre les écoliers, on leur donne le droit de choisir pour juge, soit l'évêque de la ville; sous peine à ceux qui voudront les traduire à un autre tribunal, de perdre leur cause. C'est le plus ancien privilège, qui, depuis le renouvellement des études, ait été accordé aux étudiants, d'une manière authentique & légale.

L'objet principal de cette loi fut sans doute l'école de Bologne, qui déjà étoit fort célèbre. L'étude du droit civil s'y étoit renouvelé environ vingt ans auparavant, ainsi qu'en plusieurs autres endroits de l'Italie & du reste de l'Europe,

à l'occasion du manuscrit original des Pandectes de Justinien, trouvé dans les ruines d'Almalphi, lorsque cette ville fut prise par l'Empereur Lothaire sur le nouveau Roi de Sicile. Le droit canonique se renouvela aussi vers le même temps, mais d'une manière bien différente; quand le fameux Gratien, Toscan de naissance & moine Bénédictin à Bologne, y publia son *Accord des canons discordans*, appelé communément *Decret de Gratien*. Les Papes goûterent beaucoup cet

V. Bossuet ouvrage. Il fut si bien accueilli par les  
 sur les 4 docteurs de Bologne, qu'ils le prirent  
 articles. aussi-tôt pour le texte de leurs leçons.

Ceux de Paris imiterent les premiers cet exemple: mais dans la suite, on réclama fortement en France contre les maximes inouïes qu'on avoit eu le loisir d'y appercevoir. Parmi la plupart des autres nations, la cupidité, des légistes sur tout, & l'esprit d'adulation à l'égard de certains Papes tout-puissans dans l'ordre même temporel, parurent effacer de leur souvenir les anciens principes, pour faire, des conceptions d'un particulier, le droit de l'univers.

Cette collection, divisée en trois parties, traite premièrement du droit en général, puis des ministres de l'Eglise, de-

puis le Pape jusqu'au moindre clerc, des règles de la pénitence, de l'administration des sacremens, des cérémonies, & une infinité de questions éparées sans ordre & sans méthode. Quant à l'autorité pontificale, il lui attribue les droits les plus exorbitans, souvent sans alléguer autre chose que ses assertions tranchantes, ses idées singulières, & quelques comparaisons encore plus étranges. C'est ainsi qu'en preuve de l'indépendance où il prétend que sont les Papes par rapport aux canons, il ne donne que cette similitude révoltante. Comme J. C. a fait la loi, & après l'avoir accomplie pour la sanctifier en lui-même, s'en est dispensé en quelque rencontre, pour montrer qu'il en étoit le maître; de même le souverain Pontife dresse les canons par lui ou par ses représentans, les observe par humilité, & pour les faire observer aux autres, puis fait voir ses ordres & par sa conduite qu'il n'est pas astreint aux loix dont il est l'auteur. Ici, comme en bien d'autres endroits, Gratien tombe en contradiction avec lui-même, puisqu'il venoit de rapporter les déclarations de plusieurs Papes, qui se reconnoissent obligés à garder les décrets de leurs prédécesseurs. Son recueil pré-

fente encore moins de discernement & de critique, que de justesse & de raisonnement. Parmi les canons des conciles & les décrets des Papes qui en font la matière, il ne manque pas de rapporter les fausses décrétales, compilées par Isidore avec aussi peu de jugement que d'érudition. Pour les citations qu'il fait aussi des pères les mieux connus, tels que S. Ambroise, S. Jérôme, S. Augustin, S. Grégoire le Grand, souvent il puise dans les ouvrages qui portent les caractères les plus évidens de supposition.

Bellarmin.  
de script.  
in Grat.

Les autres études qu'on s'efforçoit de relever aussi bien que celle des loix, languissoient dans un état d'enfance encore plus imparfait. Pendant les trois ou quatre siècles précédens, toutes les connoissances naturelles s'étoient bornées aux sept arts libéraux, qui n'apprennent presque tous que des stériles divisions, & de seches nomenclatures. Encore les partageoit-on en deux classes, dont la plupart des savans n'osoient atteindre qu'à la première, qui, sous le nom de *Trivium*, comprenoit la grammaire, la rhétorique & la logique. Quant à ceux qui pouvoient jusqu'au *Quadrivium*, comprenant l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie & la musique; ils étoient

regardés comme les phénomènes de leur siècle, & les flambeaux de l'univers. A l'époque où nous sommes parvenus, on augmenta le nombre des arts libéraux, en comptant parmi eux la théologie, la jurisprudence & la médecine, aussi bien que la philosophie. Depuis on rangea insensiblement les sept arts sous un seul titre, qui fut celui de philosophie; & cette science, avec les trois autres, constitua les quatre facultés, où devoient se signaler les génies qui vouloient passer pour universels; d'où vint à ces sciences brillantes le nom d'université.

On connoît assez les égaremens, les travers, les inutilités de ces anciens philosophes, les uns attachés exclusivement aux principes & aux tables décharnées de Porphyre, les autres aux profondeurs inaccessibles de Platon, ou à la simple explication du texte abstrait d'Aristote; d'autres encore appelés Libres, & qui faisoient profession de ne s'affujeter à aucune autorité, mais à la seule raison, prirent pour elle les vaines subtilités de leur métaphysique, l'amour de la dispute & le goût de sophisme. Il n'est pas de notre sujet, de suivre l'histoire de ces études profanes, qui ne peuvent nous intéresser qu'à raison de l'influence



qu'elles eurent dans les sciences ecclésiastiques.

Mais la théologie fut asservie elle-même aux nouvelles méthodes, & s'engagea d'abord dans un labyrinthe de questions étrangères & oiseuses, dont le moindre inconvénient fut d'épuiser un loisir tout entier nécessaire à l'étude immense de la tradition. On doit néanmoins reconnoître, que cette théologie philosophique ou scholastique, qui remontoit jusqu'aux premiers principes, & de là par un enchaînement méthodique & raisonnable, descendoit aux conséquences les plus éloignées, servit utilement à confondre les sectaires qu'elle mettoit en contradiction avec eux-mêmes. S. Thomas épura cette méthode dans le siècle suivant, & la porta à un degré de perfection, digne encore aujourd'hui d'exciter l'émulation des plus grands maîtres.

Dès le douzième siècle, il y eut des savans qui furent éviter les défauts de cette manière nouvelle. Pierre Lombard, né dans la province, qui lui fit donner ce surnom, & devenu le plus fameux docteur de l'école de Paris, fut effrayé des erreurs de Roscelin, d'Abailard, & de Gilbert de la Poirée, égarés par les principes de Platon & d'Aristote, &

s'ouvrit

s'ouvrit une route opposée ; dans le dessein, nous dit-il, de combattre ceux qui s'attachoient à soutenir leurs propres conceptions, au préjudice de la vérité. Son ouvrage intitulé *Livre des Sentences*, & qui lui a fait donner à lui-même le nom de Maître des sentences, est un recueil des passages des Pères, particulièrement de S. Augustin, où, sans citer les philosophes profanes, ni s'abandonner aux subtilités de l'école, le raisonnement n'est employé que pour concilier les contradictions apparentes des textes. C'est un corps entier de théologie, compris en quatre livres, où toutefois on omet des matières importantes, telles que l'Eglise, l'autorité de l'Écriture & de la Tradition ; tandis qu'on s'étend sur la nature des anges, sur celle du firmament donné pour un corps solide, & sur différens autres articles regardés aujourd'hui comme également frivoles. Cet ouvrage eut un si grand succès, que, durant des siècles entiers, la plupart des maîtres en théologie en firent tout le fond des leçons qu'ils donnoient à leurs disciples. On compte jusqu'à deux cens quarante théologiens, les plus célèbres de leur temps, qui ont fait des commentaires sur ce

Præf. in  
lib. sent.

Rob. an. 1159. livre. L'Auteur fut élevé sur le siège de Paris, pour lequel Philippe, frère du Roi, & archidiacre de cette Eglise, avoit été élu. Il eut, dit-on, la déférence de céder son droit. L'histoire nous

Gall. Christ. t. 1. ad an. 1158. Lib. Gall. 6. 16. fournit à cette occasion un des titres anciens & les plus formels de nos Rois, par rapport à la Régale. Après la mort de l'Evêque Thibaud, prédécesseur de Pierre Lombard; l'évêché & la régale, portent ces anciens monumens, étant venus en la main du Roi, il donna la chévecerie qui en faisoit partie, aux religieuses d'Hières, pour en jouir toutes les fois que le siège seroit vacant.

Le mauvais succès du voyage de Palestine n'avoit pas dégoûté Louis le Jeune de ces sortes d'expéditions. Ayant fait depuis le pèlerinage de S. Jacques de Compostelle, il conçut & inspira au Roi d'Angleterre le dessein d'aller faire la guerre aux Infidèles d'Espagne. L'entreprise étoit résolue, & déjà on assembloit les troupes, quand il envoya demander des indulgences au Pape, afin d'animer les François. Adrien loua le zèle de ce Prince, mais il improuva son empressement. Il lui représenta qu'il étoit de la bienséance & de la sagesse, avant d'entrer dans une domination étrangère,

Ep. 23.

le siège  
frère du  
Eglise,  
la défé-  
toire nous  
des titres  
nos Rois,  
ès la mort  
écenseur de  
la régale,  
ens, étant  
il donna la  
cie, aux re-  
pouvoir toutes  
acant.  
yage de Pa-  
ouis le Jeune  
Ayant fait  
Jacques de  
inspira au  
d'aller faire  
agne. L'en-  
déjà on as-  
d il envoya  
Pape, afin  
drien loua le  
mprova son  
tra qu'il étoit  
ageffe, avant  
on étrangère,

d'attendre, sinon une invitation formelle, au moins le consentement des princes & des peuples du pays. Il doit vous souvenir, lui dit-il à ce sujet, du voyage de Jérusalem que vous entreprîtes autrefois avec le Roi Conrad, sans avoir consulté les Fidèles qui étoient sur les lieux, ni pris d'ailleurs assez de précautions. Vous savez les suites fâcheuses de cette entreprise, & les reproches que s'attira l'Eglise Romaine pour y avoir condescendu. Le Roi Louis goûta cette sage lenteur; & l'expédition qui ne sembloit d'abord que différée, manqua tout à fait.

Le bruit s'étant alors répandu, que les Arabes venoient attaquer avec une armée formidable la ville de Calatrave en Castille, les Templiers qui en tenoit la citadelle, la remirent au Roi Sanche III, dans la crainte de ne la pouvoir sauver. Ce Prince parut lui-même fort effrayé du danger qui faisoit trembler de si braves gens. Il y avoit cependant à Tolède où étoit la Cour, un moine de Fitère, ordre de Cîteaux, nommé Diègue de Vélasquès, avec Raimond son abbé. Il étoit de famille noble, il avoit d'abord suivi le métier des armes, & la profession monastique ne lui avoit rien

Roder.  
vii. 14 Ma-  
rian. xi. 6.

ôté de son premier courage. Il dit à son abbé, qu'il rendroit au Roi bon compte de la place, s'il la lui vouloit confier: il parla d'un ton & d'un air si assurés, qu'il engagea Raimond à faire au Roi cette proposition étonnante & le Prince à y souscrire. Aussi-tôt le moine & l'abbé allèrent trouver l'archevêque de Tolède, qui approuva de même leur dessein, contribua de ses biens à son exécution, & accorda pour tous ceux qui prendroient les armes à ce sujet, le pardon de tous leurs péchés; c'est-à-dire l'indulgence plénière, la première que l'on sache avoir été donnée par un évêque. On présume que dans ces cas pressans, au milieu d'un pays infesté par les Infidèles, les prélats ordinaires étoient avoués par le Chef de l'Eglise, pour la concession de ces sortes de graces, qui régulièrement lui étoient réservées.

En peu de temps, Vélasques se vit à la tête de vingt mille hommes; & avec l'Abbé Raimond, alla se renfermer dans Calatrave, que les Arabes n'osèrent pas même insulter. Grand nombre de ces guerriers embrassèrent l'institut de Citeaux, mais sous un habit particulier & convenable aux exercices militaires. Raimond fit venir de son abbaye, les reli-

gieux, les gens de service, les meubles, les troupeaux même : il n'y laissa que les infirmes, & le peu de personnes absolument nécessaires pour le soin de la maison. Il mourut peu de temps après, révééré comme un saint. Tels furent, en 1158, les commencemens de l'ordre militaire de Calatrave, qui dans la suite servit de modèle pour l'institut de plusieurs autres. Il fut approuvé par le Pape Alexandre III, qui dès l'année suivante succéda au Pape Adrien IV.

Mais avant la mort d'Adrien, sa querèle avec l'Empereur Frédéric, que nous avons laissée moins éteinte qu'assoupie, se ranima pour ne pas finir même avec ce Pontife : il transmit à son successeur la chaire pontificale, en butte à l'ambition & à la perfidie, à la cabale, aux plus cruels soupçons, à tous les funestes avant-coureurs du schisme & de la discorde. Après que les prélats de Lombardie eurent reconnu qu'ils tenoient de l'Empereur les droits régaliens, le Pape Adrien avoit écrit à ce Prince une lettre fort mesurée dans les termes, mais où l'amertume & le ressentiment perçoient de toute part. Le porteur étoit de plus un homme du commun, qui disparut avant qu'on eût achevé la lecture de la

Radev.  
119.15.

lettre. L'Empereur, jeune prince naturellement fier & piqué jusqu'au vif, ne dissimula pas son mécontentement dans sa réponse. Il y prit le style des anciens Romains, mit en titre son nom avant celui du Pape, & dans le corps de la lettre, usa de la seconde personne du singulier en parlant au Pontife, contre l'usage introduit depuis long-temps de nommer au pluriel les personnes honorables à qui l'on parloit. Adrien, en répliquant, cria au mépris & à l'injure, à l'infraction de la foi jurée, dont il prétendit que Frédéric s'étoit rendu coupable en exigeant l'hommage de ses évêques, au lieu de se contenter du serment de fidélité: enfin il alla jusqu'à le menacer de la perte de sa couronne, s'il ne prenoit une conduite plus sage. L'Empereur repartit plus fièrement encore, soutenant qu'il ne tenoit sa couronne que de Dieu; que les Papes au contraire, ainsi que les évêques, tenoient leurs biens temporels de la libéralité des princes; que toutes les maximes contraires n'étoient que des suggestions de cette cupidité & de cet orgueil détestables, qui, au grand scandale des peuples, s'étoient glissés jusques dans la chaire de Saint Pierre.

Les esprits s'échauffant de plus en plus à chaque rencontre, Eberard, évêque de Bamberg, se mit en devoir d'arrêter les suites d'une animosité si périlleuse. C'étoit un prélat distingué par sa doctrine, par la pureté de ses mœurs, & par une piété si merveilleuse, que dans l'embarras des affaires publiques & même à la guerre, l'étude & la méditation des divines écritures occupoient tout son loisir. L'Empereur avoit une confiance toute particulière en ses conseils, & partageoit avec lui la conduite de ses Etats. Aussi le prélat n'étoit pas moins affectionné au bien & à l'honneur de l'Empire, qu'aux intérêts véritables de l'Église. Il écrivit au Pape, & lui remontra avec une liberté respectueuse, combien il étoit à craindre, que les paroles durées de part & d'autre, par un choc tant de fois réitéré, ne produisissent un feu qui s'étendit loin dans le sacerdoce & l'Empire; qu'il ne lui sembloit pas expédient de tant peser les paroles, & d'en tant demander raison; qu'il valoit mieux éteindre le feu au plus vite, que de disputer de quel côté il étoit venu.

Malgré ces représentations, l'Empereur tenant une assemblée dans son camp près de Bologne, le Pape y envoya des lé-



gats, pour répéter encore ses plaintes. Ils requièrent spécialement, que les évêques d'Italie ne fussent point obligés de faire hommage au Prince, & qu'il reconnût que la magistrature & les régales de

**Radev.** Rome appartenoient à S. Pierre. A ces  
c. 30. demandes, l'Empereur, avec une grande apparence de modération, répondit par cette ironie: Quoique je ne doive pas m'expliquer sur de pareils objets sans avoir pris le conseil des seigneurs, je ne laisse pas de dire auparavant, que je ne demande point d'hommage aux évêques, s'ils ne veulent rien posséder de mes régales. Mais si on leur dit, *qu'avez-vous affaire du roi?* je leur dirai à mon tour, *qu'avez-vous besoin de domaines?* Quant à ce qu'on vient de dire des régales & de la magistrature de Rome, qu'on entende par ma réponse tout ce que cet article me donne à penser; je suis Empereur Romain par ordre de Dieu; & je n'en porte que le vain titre, si Rome n'est pas en ma puissance.

Les négociations multipliées ne servant qu'à rendre l'affaire toujours plus épineuse, & ni le Pontife ni l'Empereur ne paroissant d'humeur à se relâcher; on ne pouvoit attendre qu'un malheureux dénouement, quand la mort du Pape Adrien

fit diversion à cette première alarme. Dans ces entrefaites, il mourut le premier septembre 1159, après avoir tenu le S. Siège quatre ans & près de neuf mois. Ce Pape, l'un des plus ardents pour les intérêts de l'Eglise, étoit si éloigné d'ammasser pour ses proches, qu'il ne leur laissa pas une obole. Après sa mort, sa mère qui lui survécut, n'eut pour ressource dans sa vieillesse indigente, que les charités de l'Eglise de Cantorbéri.

Six jours après la mort d'Adrien, les Acta Pap. cardinaux & les évêques élurent le Car. Alex. Cardinal Rosan, chancelier de l'Eglise Romaine: le clergé & le peuple approuvent son élection; on le nomma Alexandre III. Il n'y eut que trois cardinaux, qui ne lui donnerent pas leurs suffrages; savoir Octavien, Jean de Morson & Guillaume Crème; tous trois prêtres & assez célèbres; pour que les deux derniers prétendissent eux seuls faire Octavien Pape. Ceux qui avoient élu Alexandre, s'empresserent à le revêtir de la chape d'écarlate, qui étoit l'habit particulier du Souverain Pontife, & le signe de l'investiture du pontificat. Alexandre résistoit & fuyoit par l'église, en protestant de son indignité: mais on réussit enfin à le revêtir. Alors Octavien s'abandonnant

à son dépit, enleva la chape des épaules d'Alexandre; mais un sénateur indigné l'arracha d'entre ses mains. Octavien avoit prémédité la scène impie qu'il donnoit. Il avoit fait apporter une chape: il la revêtit avec tant de précipitation, que le devant se trouva derrière; ce qui le fit nommer Pape à rebours, avec de grands éclats de rire. Mais le tragique succédant bientôt au burlesque, les portes de l'église s'ouvrent tout à coup, des troupes de gens de guerre entrent avec tumulte l'épée à la main, en nommant Octavien Victor IV. Le Pape Alexandre & les cardinaux qui l'avoient élu, gagnèrent avec peine la forteresse de l'église. Ils y furent aussi-tôt investis par des gens armés; & ce fut pour eux une prison, d'où ils ne sortirent, que pour être transférés dans une prison plus étroite au delà du Tibre.

Cependant toute la ville s'émut: les enfans même crioient contre Octavien, les femmes le chargeoient d'injures, on le déchiroit dans des chansons satiriques, où l'on n'oublia point la manière grotesque dont il avoit endossé la pourpre. Les schismatiques appréhendant des insultes plus sérieuses, jugerent à propos de mettre en liberté le Pontife & les cardinaux,

qui se retirèrent sur les terres du Roi de Sicile. Le vingtième de septembre, Alexandre y fut sacré, suivant la coutume, par l'évêque d'Osie. Octavien ayant cherché pendant un mois des évêques pour son sacre, fut enfin sacré le 4 d'octobre, par l'évêque de Tusculum qui avoit d'abord reconnu le Pape Alexandre, & qui fut assisté des évêques de Melphe & de Férente..

Il suffit d'avoir mis ces deux élections sous les yeux, pour faire toucher au doigt le crime de celle d'Octavien. Il ne seroit pas convenable qu'elle ait eu pour protecteur l'Empereur Frédéric, si l'on n'étoit habitué à voir ce rôle scandaleux rempli depuis si long-temps par les Rois de Germanie. Mais ce qui ne laisse pas de causer quelque surprise, c'est qu'une manœuvre si dépourvue de couleurs plausibles ait fait la moindre illusion à un Empereur politique, judicieux, assez réfléchi pour avoir gouverné despotiquement l'Allemagne, en n'ayant que l'air de suivre les résolutions des diètes, prince en qui les fougues de la fierté & les chimères de la présomption, après les premières saillies, le cédoient presque toujours à la raison; prince enfin qui ne paroît pas s'être fait un jeu de la religion.

Mais Frédéric avoit conçu & long-temps nourri une forte averfion pour le Pape Adrien ; & qu'il est dangereux qu'on n'étende la prévention , d'un pontife à un autre pontife , & à la chaire pontificale elle-même ! Il put fe faire néanmoins que Frédéric confervât un reflentiment personnel contre Alexandre , qui député vers ce Prince par le dernier Pape , avoit foutenu avec une grande fermeté les intérêts délicats dont il étoit le médiateur. Quoi qu'il en foit , l'Empereur fe déclara d'abord pour l'Antipape , reçut fort mal les nonces que lui envoya le Pape légitime , & ne fit point de réponfe à fes lettres. Elles lui apprennoient cependant tout ce qui s'étoit paffé , dans un détail facile à vérifier , fi près du lieu de la fcène. On n'avoit pas manqué d'ajouter que l'Antipape étoit déjà frappé des anathêmes de l'Eglife. Les cardinaux avoient écrit de leur côté , & s'étoient nommés au nombre de vingt-deux pour Alexandre ; c'est-à dire tout ce qu'il y en avoit alors , à l'exception des deux qui avoient d'abord élu Octavien , & de deux autres qui l'avoient reconnu depuis.

Nous épargnerons à nos lecteurs le long récit de toutes les manœuvres employées par l'Empereur & l'Antipape ,

afin d'accréditer le schisme jusques dans les nations étrangères : objets peints assez souvent de leurs vraies couleurs, pour en imprimer l'horreur qu'ils méritent, & qui ne seroient plus que des répétitions ennuyeuses & pénibles pour les oreilles chrétiennes. Il suffira, pour l'ordre & la liaison de l'histoire, d'en parcourir rapidement cette triste partie. Frédéric & Octavién tinrent à Pavie & à Lodi des conciliabules, dont les décisions ne manquèrent pas d'être telles qu'ils les vouloient : le Pape Alexandre y fut cité ; il refusa d'y comparoître, & fut condamné par contumace : l'Empereur obligea par un édit menaçant, tous les évêques de ses Etats à reconnoître le Pape Victor ; plusieurs d'entr'eux en Italie refusèrent d'obéir, & furent chassés de leurs sièges ; tous ceux d'Allemagne prirent quelque part au schisme, excepté l'archevêque de Saltzbourg S. Eberard, & l'évêque de Brixen qu'il fut toujours s'attacher par ses lumières & par ses vertus : qualités qui éclatoient jusques sur son front, & qui, de l'aveu de Frédéric même, lui imprimèrent constamment un respect si religieux, qu'il n'osa jamais chagriner ce saint contradicteur.

L'Empereur tenta aussi vainement de

Vit. can.  
p. 296.

Radev.

11. 73.

féduir divers souverains, principalement les Rois de France & d'Angleterre. Ils prirent avec l'éclat le parti d'Alexandre, dans un concile nombreux, assemblé conjointement des évêques des deux royaumes, à Toulouse où l'on perça sans peine le voile des impostures qu'on avoit employées pour les surprendre. Les tentatives de l'Empereur, du côté de la Grande-Bretagne en particulier, ne servirent qu'à l'y faire encourir l'exécration publique. Le bruit s'y répandit, sur le rapport d'un savant Anglois qui assura en avoir été témoin sous le Pape Eugène, que Frédéric avoit promis à ce Pontife de soumettre toute la terre à Rome, pourvu que le Pape le secondât en excommuniant ceux à qui l'Empereur feroit la guerre; & que désespérant de trouver un vrai-pontife capable d'une telle iniquité, il en avoit voulu faire un qui lui fût dévoué sans pudeur. Le Roi de Jérusalem & plusieurs autres princes suivirent l'exemple de ceux de France & d'Angleterre. Manuel même, Empereur de C. P. écrivit au Roi Louis le Jeune, que sur sa parole il reconnoissoit Alexandre pour Pape légitime. On trouve plusieurs autres monumens de la bonne intelligence entre le Pape Alex-

Joan. Sa-  
risb. ep.  
59.

Gull.  
Tyr. viii  
19.

Cinn. l. 5.  
c. 1.

andre & l'Empereur Manuel, qu'on croit avec raison n'avoir pas favorisé davantage le schisme de la Grèce.

Le Pape Alexandre, de son côté, fit & souffrit ce qu'on a vu de même rapporté plusieurs fois sous les pontificats précédens. Il envoya ses légats & sa justification aux divers souverains de la III. ap. Chrétienté; il exhorta plusieurs fois l'Empereur Frédéric à revenir de son erreur; il l'excommunia, il déclara ceux qui avoient juré fidélité à ce Prince, absous de leur serment. Il fut condamné & anathématisé à son tour par les schismatiques, il adressa des plaintes & des manifestes aux princes & aux Eglises. Ses docteurs publièrent quantité de dissertations & d'apologies. L'Empereur ranima les factions Romaines, la famille d'Octavien très-puissante à Rome réduisit le Pape à s'en bannir, on lui enleva la plupart des patrimoines de Saint Pierre, on lui tendit des pièges de tous côtés, on dépouilla & l'on emprisonna tous ceux qui alloient le trouver: Frédéric prit & ruina la ville de Milan, entre plusieurs autres, à cause de l'attachement de l'archevêque & des consuls pour le Pape; il lui ravit même les reliques les plus révérees, telles que les corps des trois

Alex.  
Baron.



Rois, qu'elle prétendoit posséder, & qui furent transférés à Cologne, où ils sont encore honorés aujourd'hui. Enfin Alexandre ne pouvant plus vivre en Italie avec dignité, ni en assurance, se réfugia dans l'asyle ouvert de tout temps aux pontifes persécutés.

Il connoissoit les dispositions particulières où l'on étoit en France à son égard, par le S. Archevêque Pierre de Tarantaise, qu'il avoit fait venir auprès de lui peu de temps auparavant. Les religieux de Cîteaux, anciens confrères du S. Prélat, avoient puissamment contribué à faire reconnoître le Pape légitime, non seulement chez les peuples libres de préventions, mais en plusieurs endroits des Etats de l'Empereur. Cet ordre étoit alors au plus haut point de son crédit. Il comptoit plus de sept cens abbés & une multitude prodigieuse de moines, dont grand nombre se trouvoient élevés à l'épiscopat. Les saints religieux de la Chartreuse, furent aussi d'un grand secours au Pape Alexandre, & même les premiers qui se déclarèrent pour lui. L'Empereur en fut si irrité contre S. Anthelme, alors Chartreux & depuis évêque de Bellai, qui le fit excommunier par ses conciliabules, comme

l'au  
con  
il c  
dan  
s'ils  
ce  
avec  
à se  
Ch  
Il  
inqu  
taise  
qui  
avec  
Il l'  
& la  
jusqu  
tique  
des  
leur  
ne se  
Ce l'  
l'Arc  
geux  
dit a  
lique  
lieux  
honc  
coun  
Il le

l'auteur principal de la résolution de ses confrères. Pour les moines de Cîteaux, il commanda que tous ceux qui étoient dans son royaume eussent à en sortir, s'ils ne reconnoissoient le Pape Victor : ce qui obligea grand nombre d'abbés, avec leurs communautés tout entières, à se réfugier en France, ainsi que le Chef de l'Eglise.

Il n'osa pourtant maltraiter, pas même inquiéter le S. Archevêque de Tarantaise, qui étoit sous sa domination, & qui ne cessoit de prêcher contre le schisme avec une liberté suivie de grands succès. Il l'accueilloit même avec bienveillance, & le traitoit avec des égards qui alloient jusqu'au respect. Et comme les schismatiques outrés de dépit lui en faisoient des reproches ; puis-je en user autrement, leur dit-il ? résister à l'homme de Dieu, ne seroit-ce pas résister à Dieu même ? Ce Prince étant allé à Besançon, dont l'Archevêque Hébert étoit le plus fougueux des schismatiques, Pierre s'y rendit aussi-tôt, pour soutenir les Catholiques. Les peuples de la ville & des lieux voisins accoururent en foule pour honorer le S. Prélat comme on avoit coutume de faire par-tout où il paroissoit. Il leur dit de prier en commun, que

Dieu convertit leur évêque, ou qu'il en délivrât l'Eglise : ils prièrent, & Hébert mourut quelques jours après.

Tandis qu'il étoit en Italie, il arriva aussi un de ces traits frappans qui peuvent être fortuits, mais qui équivalent aux miracles, dans l'opinion même de ceux que ce nom révolte le plus. Comme on ne cherchoit qu'à dépouiller les évêques qui alloient trouver le Pape Alexandre, un seigneur plus animé sans doute par l'esprit du schisme que par l'appât du butin, attaqua le S. Archevêque dont l'équipage ne consistoit qu'en cinq chevaux : mais en le poursuivant, son cheval tomba, & se rompit la jambe. Cet accident le fit rentrer en lui-même : il suivit le Saint, courut se jeter à ses pieds, lui demanda pardon, & le bénit mille fois de ce qu'il ne lui avoit attiré du Ciel qu'un avertissement salutaire, au lieu du dernier châtement qu'il confessoit avoir mérité. Dans ce voyage d'Italie, le Saint prêcha courageusement contre le schisme, dans les villes mêmes dont les évêques étoient schismatiques : mais les peuples ne consultoient que leur vénération pour sa sainteté & pour ses miracles. Car ce fut un autre Bernard, pour la multitude des prodiges, aussi bien que pour l'éclat des vertus.

Affligé à l'excès, & véritablement alarmé de la vénération publique, le S. Archevêque se résolut à fuir secrètement, & partit de nuit avec un seul compagnon. Il suivit des sentiers difficiles, au milieu des rochers & des précipices, changea plusieurs fois de guides, & arriva seul dans un monastere de son ordre, tout rempli de moines Allemands, dont il n'entendoit point la langue, & dont il n'étoit ni entendu ni connu. Il y fut reçu comme simple moine, & y jouit quelque temps de l'obscurité qu'il cherchoit. Cependant les gens de sa maison & tout son peuple, en proie à la douleur & aux plus cruels inquiétudes, se dispersoient de toute part, ou pour le retrouver, ou pour en apprendre au moins quelque nouvelle. Enfin un jeune homme qu'il avoit élevé dès l'enfance, étant parvenu jusqu'à cette maison, le reconnut entre les frères qui sortoient pour le travail, & fit un cri qui les arrêta. Ces bons religieux furent dans un étrange étonnement: toute la communauté se jeta aux pieds de l'Archevêque, en fondant en larmes, & en lui demandant pardon de ne l'avoir pas traité comme il le méritoit. Mais il pleuroit plus amèrement qu'eux tous, de se voir

ainsi ravir les douceurs de son humble retraite : car la nouvelle de cette heureuse découverte s'étant bientôt répandue, il fut contraint de revenir à son troupeau.

Il fût un long & saint évêché de trente-quatre ans, durant lesquels il vécut toujours comme le plus pauvre & le plus austère des moines. Il n'en conserva pas seulement l'habit, mais il le vouloit vil & usé; & si on l'obligeoit d'en prendre un meilleur, il en faisoit l'aumône, à la première rencontre. Sa nourriture étoit du pain bis, & des légumes apprêtés comme ceux qu'il faisoit servir aux pauvres. Il ne laissa pas de soutenir efficacement les intérêts de son Eglise, d'en rétablir les biens, & de remplir avec autant de dignité que de vigilance toutes les fonctions de l'évêché. Entre toutes ses vertus, sa tendresse pour les pauvres & les infirmes éclata particulièrement : il avoit en ce point des attentions qui ne sont données qu'à ces âmes tendres, avec qui le Père céleste semble avoir partagé les soins de sa providence, & la douce onction de sa miséricorde. En tout temps, sa maison étoit un refuge ouvert aux malheureux : mais pendant les trois mois qui précèdent

son humble  
cette heu-  
ntôt répan-  
venir à son  
at épiscopat  
t lesquels il  
s pauvre &  
il n'en con-  
mais il le  
n l'obligeoit  
il en faisoit  
acontré. Sa  
, & des lé-  
qu'il faisoit  
aissa pas de  
érêts de son  
ens, & de  
nité que de  
de l'épisco-  
sa tendresse  
rmes éclata  
ce point des  
tes qu'à ces  
Père céleste  
s de sa pro-  
n de sa mi-  
sa maison  
malheureux:  
ui précèdent

la moisson, & où les vivres manquent  
le plus dans ces ingrates contrées, elle  
sembloit beaucoup plus un hôpital que le  
palais d'un évêque. Deux fois en passant  
les Alpes, il se dépouilla de sa tunique,  
pour en revêtir de pauvres femmes qui  
mourroient de froid; ne gardant que sa  
coule par dessus son cilice, au risque  
prochain de périr lui même. Dans une  
seule visite, il dépensa en aumônes deux  
mille sous; c'est-à-dire cinquante marcs  
d'argent; le marc ne faisant alors que  
quarante sous.

Le Pape Alexandre fut reçu en France,  
avec un respect & une affection qui fi-  
rent bien voir que, ni le Roi ni les su-  
jets ne se lassoient du personnage de dé-  
fenseurs de l'Eglise Romaine. Le pre-  
mier exercice qu'il y fit de son autorité,  
concerna les clercs employés au service  
du Roi. De Montpellier où il avoit abor-  
dé, il écrivit au chapitre d'Auxerre, de  
laisser jouir des revenus de sa prébende  
Pierre, Chanoine, quoiqu'absent; parce  
qu'étant employé par son souverain, il  
devoit être tenu présent. Cependant,  
pour quelque délicatesse de cérémonial,  
le Roi Louis parut tout-à-coup mécon-  
tent du Pontife, & la première vivacité  
du Monarque alla jusqu'à témoigner se

repentir d'avoir reconnu Alexandre plutôt que Victor. Mais ce ne fut-là qu'un nuage passager, qui n'altéra point le principe religieux de son attachement à l'unité catholique; comme il eut bientôt occasion de le montrer, avec la magnanimité qui fit le fond de son caractère.

Acta Alex.  
Duchefne  
t. iv. p.  
579 &  
seq.

Les schismatiques, attentifs à se maintenir par toutes les voies imaginables, avoient profité du mécontentement du Roi, pour l'engager dans une conférence avec l'Empereur, sous prétexte de mettre fin dans toutes les nations aux troubles de l'Eglise. La petite ville de S. Jean-de-Laune avoit été choisie pour le lieu du rendez-vous, comme située aux confins du royaume de France & de la Bourgogne qui faisoit partie de l'Empire. Le Roi s'y rendit avec de vues très-pures & beaucoup de confiance, prévenu que tout s'y traiteroit d'une manière canonique, par les évêques de différentes nations qui étoient venus en grande nombre. Mais l'Empereur, sans se présenter en personne, lui fit déclarer par son chancelier Renaud, archevêque de Cologne, & le plus déterminé schismatique de sa suite, qu'il n'avoit garde de transporter à d'autres le droit qui appartenoit à lui seul de juger l'E-

glise  
sés év  
férenc  
lemen  
plairo  
l'Emp  
lence  
de dé  
res de  
lité de  
tonner  
che.  
a char  
pâtre  
t-il de  
ensuite  
& de  
il tour  
yal, &  
reconn  
engag  
Apr  
frontiè  
joindre  
mieux  
mands  
lui do  
ces de  
més l'  
avoir

glise Romaine; que le roi de France & ses évêques pourroient assister à la conférence, mais en qualité de témoins seulement, & pour recevoir le Pape qu'il plairoit à l'Empereur & aux évêques de l'Empire de reconnoître. A cette insolence extravagante, le Roi fit un souris de dédain. Ce font-là, dit-il, des chimères dont vous pouvez repaître l'imbécillité de vos gens; mais j'ai lieu de m'étonner qu'elles sortent ici de votre bouche. L'Empereur ignore-t-il que J. C. a chargé S. Pierre & ses successeurs, de paître ses ouailles? & quelle idée se forge-t-il de moi & de mes évêques? Prenant ensuite les assistans à témoins de la fraude & de l'infraction des promesses données, il tourne bride, pique vivement son cheval, & se tire à propos du piège où il reconnoissoit un peu tard qu'on l'avoit engagé.

Après avoir pourvu à la sûreté de sa frontière, il alla au pays de la Loire, joindre le Roi d'Angleterre, qui avoit mieux jugé que lui du dessein des Allemands, & qui s'avançoit en force pour lui donner du secours. C'est ainsi que ces deux Princes rivaux & si souvent armés l'un contre l'autre, ne parurent plus avoir qu'un même souci & qu'un même



intérêt, quand il fut question de l'unité sainte. Mais l'armée Impériale qui commençoit à manquer de vivres, ne tarda point à s'éloigner de la France; & de son propre mouvement, les délivra de toute inquiétude. Pendant la négociation de S. Jean-de-Laune, le Pape Alexandre s'étoit tenu à l'abbaye de Bourg-Dieu, située au diocèse de Bourges dans les Etats du Roi d'Angleterre, où il se croyoit le plus en sûreté dans les circonstances. Il en partit pour venir conférer avec les deux Rois, qui déjà se trouvoient ensemble à Couci sur Loire. Ce fut à qui des deux lui rendroit le plus d'honneur: tous les deux lui voulurent servir d'écuyer, & marcherent à ses côtés, l'un à droite & l'autre à gauche, tenant chacun les rênes de son cheval. Bien des fois on avoit vu différens princes donner ce témoignage de vénération au Vicaire de J. C. mais alors, dans le spectacle de deux princes ennemis & désarmés par l'Eglise, on crut voir l'accomplissement de la prophétie allégorique, où le lion & le léopard, devenus semblables à la brebis & au tendre chevreau, oublient sous la houlette leur antipathie naturelle.

Alexandre suivit avec confiance le Roi Louis dans sa capitale, où il posa la première

miè  
l'on  
telle  
de S  
dan  
-tion  
ques  
prél  
sanc  
l'obl  
avoi  
& l'  
qu'al  
sonn  
la lui  
renon  
rice  
soit,  
loppa  
d'espr  
du se  
il par  
logie  
la cap  
ce pré  
Lomb  
de Pa  
des fu  
de l'é  
Mauri  
Zor

mière pierre de l'église de Notre-Dame, que l'on commença de bâtir cette année 1162, telle qu'on la voit encore. Ce fut Maurice de Sulli, qui la construisit de fond en comble dans le cours de son épiscopat, à l'exception de la place du portail, & de quelques morceaux de pur ornement. Ce prélat, ainsi nommé du lieu de sa naissance au diocèse d'Orléans, nonobstant l'obscurité & l'indigence où il étoit né, avoit annoncé dès l'enfance la noblesse & l'élévation de ses sentimens. On dit qu'alors demandant l'aumône, & la personne à qui il s'adressoit feignant de ne la lui vouloir donner qu'à condition qu'il renonceroit à l'épiscopat, le jeune Maurice la dédaigna fièrement. Quoi qu'il en soit, bientôt sa grandeur d'ame se développa toute entière, avec la supériorité d'esprit qui accompagne d'ordinaire celle du sentiment. Par la voie des sciences, il parvint d'abord à une chaire de théologie, & à la dignité d'Archidiacre dans la capitale. Il acquit tant d'estime dans ce premier poste, qu'à la mort de Pierre Lombard qui n'occupa qu'un an le siège de Paris, dans la difficulté où le conflit des suffrages mit la manière accoutumée de l'élection, tous les vocaux remirent à Maurice la nomination du nouvel évêque.

Gall:  
Christ t. I  
Hist. Eccl.  
Par. t. II  
p. 122.

Elle fut bientôt faite. Je ne lis pas, dit-il, dans la conscience des autres; mais je dois me connoître moi-même. Or je crois pouvoir me répondre, que si je prends le gouvernement de ce diocèse, je ne chercherai qu'à le bien régir, avec la grace du Seigneur. Puis portant la main sur sa poitrine; je me nomme moi-même, ajouta-t-il, & voici votre évêque. Il montra par les effets, que cette présomption apparente n'étoit que l'ingénuité d'une grande ame, & une appréciation très-juste de lui-même.

**T.xConc.** De Paris, le Pape alla tenir à Tours un  
**P. 1424.** concile qu'il y avoit convoqué pour l'octave de la pentecôte, & qui s'ouvrit en effet ce jour-là, dix-neuvième mai 1163. Il s'y trouva dix-neuf cardinaux, cent vingt-quatre évêques, tant de France que d'Angleterre avec quelques-uns d'Italie, quatre cens quatorze abbés, & une multitude proportionnée d'autres personnes ecclésiastiques & laïques. On se proposoit d'imprimer au schisme toute la flétrissure qu'on s'étoit si bien convaincu qu'il méritoit. Le Pape ayant d'abord voulu rendre compte de la canonicité de son élection, au moment qu'il commença de s'en expliquer, on n'entendit dans toute l'assemblée qu'anathêmes & malé-

ditions contre le faux Pontife. On déclara nulles les ordinations faites par lui & par les autres schismatiques, entre lesquels deux sont taxés d'hérésie; savoir le Cardinal Gui de Crème & Jean abbé de Strum. Ils justifient par la suite cette sévérité particulière, en se faisant l'un & l'autre antipapes. Le concile tenta aussi d'arrêter les progrès des hérétiques Manichéens qui infectoient le Languedoc, & qui furent nommés depuis Albigeois. Il défendit sous peine d'excommunication tout commerce avec eux, même pour vendre ou pour acheter; & prescrivit toutes les diligences possibles, pour empêcher leurs conventicules. Les pères crurent devoir s'opposer encore à un abus introduit dans plusieurs monastères: il y avoit quelques religieux, qui, sous prétexte de charité, vivoient dans le siècle pour étudier les loix civiles, & ce qu'on nommoit alors physique; c'est-à-dire la médecine, & pour exercer ensuite la profession de médecins ou d'avocats. Le concile improuve cette coutume parmi les moines; sans toutefois leur interdire absolument ces fonctions, pourvu qu'elles ne les tirent pas de leurs cloîtres: tempérant que les restes de l'ancienne ignorance rendoient encore nécessaire à la république.

Quand le concile fut terminé, les deux Rois de France & d'Angleterre firent inviter l'un & l'autre le Pape Alexandre à établir sa résidence dans leurs royaumes, lui offrant pour son séjour, le lieu qui lui plairoit davantage. Il choisit la ville de Sens, alors des plus distinguées dans l'ordre hiérarchique, comme métropole de la capitale de France: il s'y établit au commencement d'octobre, y demeura environ un an & demi, & y expédia les affaires de toute l'Eglise, comme s'il eût été à Rome.

Il n'imaginoit guère qu'un des plus tristes objets de sa sollicitude pontificale y dût être dès l'année suivante l'archevêque de Cantorbéri, Thomas Becquet, qui venoit de paroître au concile de Tours, avec autant de distinction que s'il eût été le frère de son Roi. Alors Henri II avoit en effet pour lui toute la confiance & l'intimité qu'il auroit pu avoir pour le premier prince de son sang. Thomas, avec une figure noble & agréable, avoit une pénétration qui le rendoit supérieur aux affaires les plus difficiles, un esprit mâle à l'épreuve de tous les obstacles, toute la grandeur & l'élévation de sentiment d'un prince, & en même temps la flexibilité de caractère, la complai-

sance & l'aménité du meilleur courtisan. Il se prétoit à tous les goûts du Roi pour la chasse & les différentes parties de plaisir. Pour la magnificence dans la représentation, dans les bâtimens, les meubles & les habits même; il n'excluoit rien de sa complaisance, sinon les bassesses & les injustices, dont il eut toujours horreur dans ses divers états de vie. Toujours aussi, son ame honnête & pleine d'énergie, au milieu même des délices & de la vanité, se conserva pure, du côté des femmes.

Il avoit reçu une éducation vertueuse, digne des parens solidement chrétiens dont il étoit né. Son père Guilbert, quoique d'origine bourgeoise, ayant eu le courage de marcher contre les Infidèles de Palestine, avoit été pris dans un combat, & mené captif en Egypte. Il y vit la fille d'un Amiral Musulman: elle fut touchée de son état, & passant insensiblement de la compassion à l'amour, elle lui proposa de l'épouser. Il s'agissoit de recouvrer sa liberté, & de faire une chrétienne: il accepta la proposition, prit la fuite avec elle, & arriva heureusement en Angleterre, où il l'épousa, après qu'elle eut reçu le baptême. Thomas fut le fruit de ce mariage, & prit

Vit. Quadripart. l. 1.  
c. 1. Coll.  
Lup. l. 1. ep.

les sentimens religieux qu'on avoit lieu d'en attendre. Il fit ses études à Oxfort, les poursuivit à Paris où florissoient toujours les belles lettres, puis s'appliqua au droit dans l'école célèbre de Bologne. Il fut bientôt connu de Thibaud archevêque de Cantorbéri, qui ajouta l'archidiaconé de cette Eglise à la prévôté de Beverlai & à plusieurs autres bénéfices que Thomas avoit déjà obtenus. Henri II étant parvenu à la couronne, l'archevêque Thibaud, pour ménager à l'Eglise l'affection de ce jeune Roi naturellement entreprenant, fit en sorte qu'il prit Thomas pour son chancelier.

Ce fut dans cette place importante que Becquet parvint à la plus haute faveur, & à une puissance presque sans bornes, non seulement par ses qualités aimables & ses complaisances, mais par des négociations habiles & par des services essentiels rendus en grand nombre à l'Etat. Le Roi ne voyoit rien qui fût étranger aux talens de son chancelier. Il lui confia, avec le soin de la justice universelle du Royaume, l'éducation du jeune Henri son fils & son héritier présomptif. Enfin Thibaud de Cantorbéri étant venu à mourir, le Roi proposa au chancelier de monter sur ce siège. Mais Thomas n'étoit

pas  
che  
qu  
pas  
Son  
épr  
rire  
d'a  
ter  
le  
Ro  
vo  
bon  
vou  
voit  
tre  
cha  
cler  
rite  
An  
sièg  
cep  
dev  
cle  
gé  
avo  
Lon  
Car  
II  
rieu

pas-ivré de sa faveur : elle ne l'empêchoit pas de sentir tous les désagrémens, que des courtisans jaloux ne manquent pas d'occasionner au plus heureux favori. Souvent il disoit avec larmes à ses amis éprouvés, tandis que tout sembloit lui rire, qu'il ne souhaitoit rien avec plus d'ardeur que de pouvoir se tirer honnêtement de son brillant esclavage. Quand le Roi lui proposa de le faire primat du Royaume ; Seigneur, lui dit-il, je ne vous le conseille pas ; vous avez de la bonté pour moi, & peut-être n'auriez-vous bientôt que de la haine : un évêque voit les affaires de l'Eglise, d'un tout autre œil qu'un chancelier. Le Roi ne changea point, & témoigna ses desirs au clergé de Cantorbéri, qui se fit un mérite d'élire Thomas. C'étoit le premier Anglois naturel qu'on élevoit sur ce siège, depuis sa fondation. Avant d'accepter une dignité qui selon ses principes devoit le faire mourir entièrement au siècle, il demanda & obtint d'être déchargé de toutes les obligations qu'il pouvoit avoir contractées à la cour ; puis il quitta Londres, pour aller se faire sacrer à Cantorbéri.

Il fit dès-lors les réflexions les plus sérieuses sur la sainteté de l'état où il en-



troit. Il dit en route à Hébert, membre de son clergé & digne de sa confiance : Apparemment il en sera de moi, comme de tous les hommes qui occupent les grandes places, & qui pour l'ordinaire ignorent tout seuls les plaintes qu'on fait d'eux. Rendez-moi donc à l'avenir tout ce qu'on dira de moi ; avertissez-moi surtout des fautes que vous me verrez commettre.

Aussi-tôt après son sacre, il parut un nouvel homme. Il quitta ses vêtemens somptueux, revêtit l'habit monastique, avec un cilice par dessous ; & par dessus, le vêtement convenable à sa dignité, mais simple & modeste, long, d'étoffe brune, & fourré seulement de peaux d'agneaux. Il mit la même simplicité dans son ameublement, dans sa manière de vivre, & réserva une grande partie de ses revenus pour le soulagement des pauvres. Il en nourrissoit tous les jours cent cinquante, dont il en faisoit entrer douze chez lui, pour leur laver les pieds. Outre ces aumônes exemplaires, il en faisoit une infinité, que son humilité timide & la délicatesse de ses ménagemens pour les pauvres honteux prenoient également soin de tenir secrètes. Quant aux aumônes réglées de l'archevêché, il dou-

bla  
qui  
que  
dita  
piét  
res  
sou  
tem  
fièc  
lux  
dro  
seig  
étoi  
soit  
lect  
le r  
eût  
vian  
iebr  
U  
à D  
ger  
temp  
de T  
épisc  
en l  
lier.  
dont  
veut  
fi co

bla celles de Thibaud son prédécesseur, qui avoit déjà doublé celles des archevêques précédens. Son application à la méditation & à la prière, aux lectures de piété, à l'étude de l'Écriture & des Pères, égaloit sa charité. On l'entendoit souvent regretter, comme perdu, le temps qu'il avoit donné aux affaires du siècle. Sa table étoit grande, mais sans luxe. Il plaçoit les gens de lettre à sa droite, & les moines à sa gauche: les seigneurs & tous les gens du monde étoient servis à part; de peur, leur disoit-il, qu'ils ne fussent ennuyés de la lecture latine, qui duroit pendant tout le repas. Quoiqu'une longue habitude lui eût rendu nécessaire l'usage des bonnes viandes, il ne laissoit pas de garder une sobriété rigide.

Un prélat qui se donnoit si absolument à Dieu, ne pouvoit plus guère se partager entre l'Eglise & le siècle. Peu de temps après qu'il fut revenu du concile de Tours, dès la seconde année de son épiscopat, il envoya les Sceaux au Roi, en le priant d'établir un autre chancelier. La faveur des princes est un poids, dont on ne se décharge pas quand on veut. Henri tint à injure, qu'un homme si comblé de ses graces n'en parût pas

plus jaloux. Il conçut à l'instant pour lui une aversion, à laquelle il ne manquoit pour éclater qu'un prétexte qui n'humiliât point son amour propre. Un différent qui s'éleva entre la juridiction civile & la juridiction ecclésiastique, en four-

V. Quant l'occasion. Le Roi Henri I avoit accordé aux évêques le droit de juger des crimes de leurs clercs, à l'exclusion des juges laïques; & Henri II, dans la cérémonie de son sacre, avoit juré de le leur

conserver. Ce prince, depuis qu'il fut mécontent de l'Archevêque de Cantorbéri, voulut soumettre quelques clercs coupables à la justice civile; & l'Archevêque le désapprouva. Le Roi fit assembler à Londres l'Archevêque & les Evêques, & tenta d'abord la voie de persuasion, pour les amener à son sentiment. N'y ayant pu réussir, la patience lui échappa, & il leur demanda, l'œil étincelant de colère, s'ils ne vouloient pas observer les coutumes de son royaume.

Ce qu'on appelloit alors coutumes, n'étoit selon l'historien d'Angleterre qu'un chaos propre à confondre les usages légitimes avec les usurpations de la violence & de la tyrannie. Pressés de contracter un engagement si général & si équivoque, les Prélats y apposèrent des clauses

drip. l. 1.  
c. 17 &  
seq. Matt.  
Paris. ad  
ann. 1163

Matt. Par.  
P. 97.

éga  
obl  
leu  
sci  
tion  
&  
tio  
ava  
les  
tac  
aux  
for  
fan  
que  
blic  
rem  
l'Ar  
fort  
qui  
rut  
tât  
sem  
H  
tou  
gne  
que  
per  
S.  
ble

également vagues, & répondirent qu'ils observeroient les coutumes, les uns *sauf leur ordre*, les autres *selon leur conscience*. Le Roi, choqué de ces restrictions, rompit brusquement l'assemblée, & pour mieux témoigner son indignation, sortit le lendemain de Londres, avant qu'il fit jour.

Cependant l'alarme se répandit parmi les prélats, qui commencerent à se détacher de l'Archevêque, & à se prêter aux vues de la cour. Quelques-uns s'efforcèrent de fléchir Thomas, en lui faisant entendre, que le Roi ne vouloit que sauver son honneur aux yeux du public, par quelque apparence de consentement de la part du clergé; surquoi l'Archevêque alla trouver ce prince à Oxford, & lui promit de changer la clause qui l'avoit si vivement offensé. Henri parut s'adoucir, & demanda qu'on exécutât cette promesse publiquement dans l'assemblée des évêques & des seigneurs.

En conséquence ils se rassemblèrent de tout le royaume à Clarendon, où les seigneurs les plus puissans, quelques évêques & Richard Maître des Templiers, personnage très-consideré, conjurèrent le S. Archevêque qui commençoit à trembler sur les suites de sa condescendance,

de prendre en considération les malheurs auxquels il s'exposoit avec le clergé. La terreur les avoit tous abattus, & déjà il leur sembloit voir le fer levé sur leur front. Il se rendit encore une fois à des instances si pressantes, & s'engagea le premier; il jura généralement d'observer les coutumes, de bonne foi, & sans nulle autre addition. Tous les évêques firent après lui le serment, dans la même forme. Ils eurent bientôt lieu de se repentir d'un engagement si indéterminé. Au lieu de quelques articles justes & sans inconvénient, auxquels les officiers du Roi avoient promis de réduire ce fantôme effrayant des coutumes, ce fut à qui en aggraveroit la charge, suivant l'impression, ou de l'adulation pour le Monarque, ou d'une secrète jalousie contre le clergé. L'Archevêque se récria contre un abus, si peu ménagé, de la facilité des évêques. Enfin les gens de Henri bornèrent leur recueil à seize articles; mais ce n'en étoit que trop, pour alarmer les consciences tant soit peu timorées: cette supercherie plongea le S. Archevêque dans la plus profonde douleur, qu'il tint cependant renfermée en lui-même; jusqu'à ce qu'il pût trouver une occasion de se rétracter, sans pousser à bout le

viol  
prop  
té  
fer  
faire  
dela  
ave  
favo  
emp  
sem  
A  
ente  
ce c  
gé d  
tivoi  
hont  
cont  
lâche  
disoit  
pique  
le pa  
reste  
pour  
Com  
jusqu  
voule  
que?  
à vo  
neur  
à la p

violent caractère du Prince. Henri ayant proposé à l'Archevêque de signer l'arrêté avec les autres prélats, & d'y apposer leur sceau, le Saint répondit que l'affaire étoit de nature à prendre quelque délai, afin de la consommer au moins avec décence. Il gagna du temps, à la faveur de ce prétexte. En se retirant, il emporta un exemplaire des actes de l'assemblée.

A peine eut-il rejoint ses gens, qu'il entendit de vives rumeurs parmi eux, sur ce qui venoit de se passer. Le clerc chargé de porter la croix devant lui, invectivoit avec le plus d'aigreur contre le joug honteux qu'on imposoit au clergé, & contre les prélats qui s'y soumettoient lâchement. L'art de plaire & de flatter, disoit-il, est l'unique sagesse dont on se pique aujourd'hui. La contagion a gagné le pasteur, après les brebis. Quel refuge reste-t-il à l'innocence? Qui combattra pour elle, après que le chef est vaincu? Comment résister à un orage, qui transe jusqu'aux colonnes de l'Eglise? A qui en voulez-vous, mon fils, lui dit l'Archevêque? A vous-même, répondit le clerc, à vous qui venez de perdre votre honneur & votre conscience, en transmettant à la postérité un exemple aussi scandaleux.

que l'approbation de ces coutumes abominables. Le S. Archevêque dit en soupirant : J'ai péché, je me repens de ma faute, & je me juge indigne des fonctions du sacerdoce, jusqu'à ce que j'aie fait pénitence, & obtenu l'absolution du Souverain Pontife. Il s'imposa sur le champ des pénitences extraordinaires ; & dépêcha vers le Pape, afin de se faire absoudre. Alexandre III n'approuva point, que, pour une faute de surprise & déjà réparée si généreusement, un prélat de cette distinction se fût éloigné de l'autel, avec danger de scandale : il lui manda de l'expiër devant Dieu, autant que sa conscience la lui reprocheroit, & d'user de la confession sacramentelle, sans lui rien marquer cependant sur la réparation qu'elle exigeoit devant les hommes. Le refus éclatait que Thomas fit ensuite au Roi Henri, prévenoit assez le scandale.

Au premier bruit de cette nouvelle, ce Prince violent fut outré de colère ; quoiqu'il crût à peine ce que tout le monde publioit. Mais quand il eut fait comparoître l'Archevêque qui refusa nettement de signer l'acte de Clarendon, son noir ressentiment ne parut tendre à rien de moins que la mort du prélat. Il craignoit toutefois l'opprobre qu'un pa-

reil  
plus  
stes  
essay  
de n  
chev  
L'ay  
une  
les  
royat  
crime  
à un  
justifi  
sonne  
On ne  
bles.  
livres  
l'Arch  
en av  
conda  
coura  
dema  
qu'il a  
la so  
mille  
révolt  
mura  
étoit  
lui,  
circo

reil forfait imprimeroit à son nom, & plus encore peut-être les troubles funestes qu'il exciteroit dans le royaume. Il essaya, par toutes sortes de chicanes & de mauvais traitemens, de réduire l'Archevêque à se démettre de sa dignité. L'ayant fait citer à Northampton, dans une espèce de concile composé de tous les prélats & de tous les seigneurs du royaume, il commença par lui faire un crime de ne s'être pas présenté en personne à une citation précédente. L'Archevêque justifia qu'il avoit répondu par une personne, suffisante selon les termes de la loi. On ne laissa pas de confisquer tous ses meubles. Henri lui répéta ensuite cinq cens livres d'argent qu'il lui avoit prêtées: l'Archevêque affirma que le Prince lui en avoit fait don. Il n'en fut pas moins condamné à les restituer sans délai. Son courage se soutenant toujours, on lui demanda compte des biens immenses qu'il avoit régis étant chancelier, & dont la somme montoit à deux cens trente mille marcs d'argent. Cette proposition révolta tout le monde: on dit en murmurant de toute part, que le complot étoit fait de perdre l'Archevêque. Pour lui, sans entreprendre une justification circonstanciée que son puissant ennemi



étoit bien déterminé à ne point recevoir, il sapa la chicane par le fondement, en rappelant ce qui étoit notoire, que le Roi l'avoit déchargé de toute recherche, quand il lui avoit fait accepter l'archevêché.

On commença néanmoins à procéder en forme, & même à opiner pour le jugement: mais bientôt le trouble & l'incertitude agiterent toute l'assemblée. Quelques évêques conseillèrent au Saint de renoncer à une place qui excitoit de si dangereux orages. D'autres jugerent que cet exemple seroit d'une conséquence pernicieuse pour l'Eglise, dont elle assujettiroit les loix les plus sacrées au caprice du Prince. Le plus grand nombre, sans être les plus zélés, répugnoient fortement à porter contre leur primat, conjointement avec les laïcs, une sentence manifestement contraire aux canons. Enfin, après avoir bien cherché comment ils se tireroient d'une position où l'on n'avoit à choisir qu'entre la nécessité d'encourir l'indignation du Roi & celle de trahir la religion, ils s'aviserent de citer l'Archevêque au tribunal du Pape, comme devenu coupable de parjure en rejetant les coutumes qu'il avoit jurées d'observer. Thomas lui-même appela au Souverain

Ponti  
blée.  
res;  
poir,  
grand  
ple,  
rent  
péril  
foule  
médic  
duire  
qu'à s  
Sur  
gneur  
& l'ass  
qualifi  
engag  
la vie  
avis le  
Pour  
fit pré  
prendi  
quelqu  
bruit p  
tout le  
meil.  
Héber  
de Ser  
déguis  
nus,

Pontife, & sortit à l'instant de l'assemblée. Les courtisans l'accablèrent d'injures; mais la violence, contre tout espoir, n'alla pas plus loin. L'injustice des grands fit si peu d'impression sur le peuple, que tous, en le revoyant, bénirent mille fois le Ciel de l'avoir tiré d'un péril où ils le croyoient déjà mort. La foule étoit si grande pour recevoir sa bénédiction, qu'à peine il pouvoit conduire son cheval. Elle l'accompagna jusqu'à son logement.

Sur le soir, deux des plus grands seigneurs vinrent le trouver tout en larmes, & l'assurèrent que des hommes également qualifiés & façonnés au crime, s'étoient engagés ensemble par serment à lui ôter la vie. Il avoit déjà pensé à s'évader: cet avis le détermina sur le champ à la fuite. Pour couvrir cependant son dessein, il fit préparer son lit, feignit de vouloir prendre du repos, se coucha même, & quelques heures après, se déroba sans bruit par une porte de derrière, comme tout le monde étoit dans le premier sommeil. Il n'avoit à sa suite que son fidèle Hébert & un saint religieux de l'ordre de Semprignan, avec lesquels il marcha déguisé, & par des chemins peu connus, vers la mer.

Le lendemain matin, dès que le Roi fut instruit de la fuite de l'Archevêque, il rassembla fort alarmé les évêques & les seigneurs, & leur demanda leurs conseils avec inquiétude. Après le cours qu'avoit pris cette affaire, ils ne trouverent point de meilleur expédient, que de la suivre par la voie que prenoit Thomas lui-même: on s'efforça de le gagner de vitesse; on prit des mesures pour l'accabler en France où résidoit le Pape, à qui l'on envoya une ambassade pompeuse, & chargée de si riches présens, qu'on disoit de toute part, que ce seroit un grand bonheur, si les ambassadeurs n'étoient pas pillés en route. Cependant, par la crainte qu'eut la politique d'aliéner la Cour pontificale, ou plutôt par un effet marqué des desseins bienfaisans de la Providence sur son serviteur, on publia dans l'Angleterre, au nom du Roi, une défense rigoureuse de molester les gens de l'Archevêque, ni de toucher à ses propres biens.

V. Quadrip l. II. c. 2. & seq.

Le Saint arriva d'abord à Lincoln, puis à un hermitage dépendant de Semprignan, où la délicatesse de sa complexion le fit séjourner trois jours, afin de reprendre quelques forces. De là retournant vers la côte méridionale, du côté

de la nuit, où il lui qu'arrive frère voya fin d'et le a m se figure ou q me t trouv telle & l'y il ren mand de C riant l'équi recon Il r dans partie ser, c mains Sibille ce P

de la France, & marchant toujours de nuit, il vint aux environs de Sandwich, où il se jeta dans une barque, & arriva le quatrième à Boulogne. Il alloit à pied, travesti en moine, & se faisant nommer frère Chrétien : mais peu accoutumé à voyager d'une manière si pénible, sur la fin d'une automne fâcheuse, par la pluie & les boues, & déjà fort incommodé de la mer; après avoir fait peu de chemin, il se coucha par terre, exténué de fatigue, & dit à ses compagnons : Il faut, ou que vous me portiez, ou que vous me trouviez quelque monture. Ils lui trouverent un cheval, qui n'avoit ni selle ni bride, y mirent leurs manteaux, & l'y monterent avec peine. Peu après, il rencontra des gens armés, qui lui demandèrent s'il n'étoit pas l'Archevêque de Cantorbéri. Il leur répondit en souriant : Jugez-en vous-mêmes; est-ce là l'équipage d'un archevêque? ils ne le reconnurent point.

Il n'eut pas moins de périls à courir, dans le comté de Boulogne & dans la partie de la Flandre qu'il avoit à traverser, dont les deux Comtes, cousins germains du Roi Henri II, par leur mère Sibille d'Anjou, avoient été prévenus par ce Prince que Thomas s'étoit enfui de

son royaume comme un traître. A Graveline, quoique ses compagnons affectassent de le traiter comme le dernier d'entr'eux, le maître du logis où il étoit descendu, fut frappé de ses manières nobles, de sa bonne mine, & de tout son extérieur, en effet très-remarquable. Il étoit d'une taille avantageuse, avoit une physionomie de caractère, le visage long, le front large, le regard imposant, le teint d'ailleurs & les mains fort différentes de celles des gens de travail. Comme on avoit répandu dans tout le pays le bruit de sa fuite, & peut-être aussi son signalement; l'hôtelier, après l'avoir observé avec beaucoup d'attention, prit sa femme à part, & lui dit ce qu'il soupçonnoit. La femme vint avec empressement considérer à table le Prélat, qui par son affabilité naturelle faisoit fête aux enfans de la maison, du peu qu'on lui avoit servi. Elle revint en souriant, & dit à son mari: Vous l'avez bien jugé; assurément c'est lui-même. Aussi-tôt elle alla chercher ce qu'elle avoit de meilleur, & le mit sur la table du prétendu frère Chrétien, qui parut fort embarrassé de ces nouvelles attentions. Après le souper, l'hôtelier s'assit par terre aux pieds du Saint, quelque instance qu'on

lui pût place. pensif, je rend maison. Et qui de quel vre frère l'hôtelier vous ét Prélat n par se. devenu au secre compag Il par lieues, détestab la boue marais, jour, le gleterre dans ce tout ex contrain nuit, a hermita ra cach prière c à Saint.

lui pût faire pour qu'il prit une autre place. Ayant paru quelques momens fort pensif ; seigneur , lui dit-il tout à coup , je rends grace à Dieu , de ce que ma maison est honorée de votre présence. Et qui suis-je donc , reprit le Prélat ? de quel avantage peut vous être le pauvre frère Chrétien ? Assurément , repartit l'hôtelier , vous êtes Chrétien , puisque vous êtes archevêque de Cantorbéri. Le Prélat ne pouvant plus dissimuler , tâcha , par ses caresses & par une confiance devenue nécessaire , d'engager son hôte au secret , & l'invita le lendemain à l'accompagner.

Il partit avant le jour , & après douze lieues , qu'il fit à pied , par un temps détestable , toujours dans l'eau ou dans la boue , il arriva au monastère de Clair-marais , près de Saint Omer. Le même jour , les ambassadeurs que le Roi d'Angleterre envoyoit au Pape , arrivèrent dans cette ville. Ainsi l'Archevêque , tout excédé qu'il étoit de lassitude , fut contraint d'abandonner Clair-marais , la nuit , après matines : il se retira dans un hermitage de Saint-Bertin , où il demeura caché pendant trois jours ; puis , à la prière de l'Abbé & des moines , il vint à Saint-Bertin même.

Cependant les ambassadeurs d'Angleterre arriverent à Compiègne, où étoit le Roi Louis le Jeune, & lui remirent les lettres par lesquelles le Roi leur maître prioit Louis de ne point recevoir dans ses terres Thomas, ci-devant archevêque de Cantorbéri. Ci-devant archevêque, reprit Louis avec émotion ! Qui l'a donc déposé, s'il ne l'est plus ? Je suis Roi, aussi bien que le Roi d'Angleterre ; & toutefois je ne me crois pas le pouvoir de déposer le moindre clerc de mon royaume. Le Docteur Hébert & un autre compagnon du Saint, qui avoient suivi les ambassadeurs de gîte en gîte, vinrent trouver à leur tour le Roi de France. Sitôt qu'ils furent annoncés comme envoyés du S. Prêlat, le Roi les fit entrer avec honneur, courut les embrasser, les écouta, & les interrogea avec empressement. Au récit que d'abord ils lui firent des peines & des dangers de leur maître, le bon Roi sensiblement attendri, leur dit, pour les rassurer, ce qu'il avoit répondu aux ambassadeurs. Puis il ajouta : Avant de traiter ainsi un personnage de ce rang & de ce mérite, il auroit bien dû se souvenir de ce verset du Pseaume : *Mettez-vous en colère, & ne péchez point.* Seigneur, reprit l'un

des en  
venu,  
l'office.  
sa prot  
en les  
dignité  
les just  
nistres  
fûreté  
fort com  
le Pape  
Roi He  
Thom  
tin, ac  
lon, é  
duisirent  
s'y rend  
dre au l  
lut prév  
cueil qu  
avec ma  
le fit acc  
Le Pa  
nes, lui  
présence  
premier  
& voulu  
après a  
croyoit  
que s'il

des envoyés, il s'en seroit peut-être souvenu, s'il étoit aussi assidu que vous à l'office. Le Roi sourit, les assura de toute sa protection pour l'Archevêque, & dit en les congédiant: Il est de l'ancienne dignité de la couronne de France, que les justes persécutés, & sur-tout les ministres de l'Eglise, trouvent secours & sûreté dans le royaume. Ils se retirèrent fort contents, & se pressèrent d'aller trouver le Pape à Sens, où les ambassadeurs du Roi Henri étoient arrivés le jour précédent.

Thomas, de son côté, partit de S. Bertin, accompagné de l'Abbé & de Milon, évêque de Terouane, qui le conduisirent jusqu'à Soissons. Louis le Jeune s'y rendit le lendemain, & alla descendre au logis de l'Archevêque, qu'il voulut prévenir. Il renchérit sur le bon accueil qu'il avoit fait à ses envoyés, pourvut avec magnificence à tous ses besoins, & le fit accompagner à Sens par ses officiers.

Le Pape compatit beaucoup à ses peines, lui en fit expliquer la cause en présence des cardinaux, lui donna le premier rang après lui dans l'assemblée & voulut qu'il parlât aussi. Thomas, après avoir dit avec simplicité qu'il croyoit souffrir pour la justice, & que s'il vouloit trahir sa conscience, il



n'auroit pas besoin de médiateur, présenta l'exemplaire des coutumes, & dit en versant des larmes : Voilà ce qu'on veut me faire approuver ; c'est à vous, S. Père, de juger si cela se peut sans blesser la Religion. Le Pape ayant lu & relu chaque article avec attention, vit par lui-même la justice de la cause du Saint. Il ne le reprit que de sa première foiblesse, qui leur avoit donné quelque sorte de consentement, les trouva contraires, pour la plupart, aux règles canoniques, & reconnut toutefois qu'il y avoit quelques articles qu'on pouvoit tolérer. En effet, dans le jugement qu'il ne tarda point à en porter, après avoir prononcé qu'ils partoient tous d'un mauvais principe, il ne laissa pas d'en marquer quelques-uns comme supportables : il condamna sévèrement tous les autres.

La longue énumération de ces articles seroit plus qu'inutile. Il sera beaucoup moins ennuyeux, & non moins instructif au fond, d'en réduire la substance aux trois espèces qui les diversifient. La première est de ceux qui combattoient, suivant les expressions du plus illustre de nos docteurs modernes, les prérogatives que J. C. au prix de son sang, avoit acquises à son Eglise ; c'est-à-dire ceux qui étoient

Hist. Variat. l. VII  
n. 114.

étoient  
ainsi  
Henr  
la pri  
possib  
au S.  
danc  
épisco  
nonce  
si que  
La sec  
nables  
que n  
cette r  
qui an  
à l'Egl  
puissan  
veraine  
Archev  
étoit de  
don' fai  
pas moi  
cessions  
ne man  
une fois  
la troisiè  
damnabl  
sième ra  
que tou  
ses, c'êt  
Ton

étoient contraires au droit divin. C'est ainsi qu'on doit regarder les entraves que Henri II vouloit mettre à l'exercice de la primauté pontificale, en rendant impossible toute sorte d'appel & de recours au S. Siège. Telle est encore la dépendance où il prétendoit mettre le pouvoir épiscopal de lier & de délier, ou de prononcer les censures ecclésiastiques, ainsi que d'instruire les ministres de l'Eglise. La seconde espèce des articles condamnables, au jugement du savant Prélat que nous avons pris pour guide dans cette matière épineuse, comprend ceux qui anéantissoient les privilèges accordés à l'Eglise par les Rois pieux. Les deux puissances étant indépendantes & souveraines, chacune dans sa sphère, le S. Archevêque de Cantorbéri trouvoit qu'il étoit de l'équité & du droit naturel, qu'un don fait à l'Eglise par le prince ne fût pas moins irrévocable, que tant de concessions ecclésiastiques, où les princes ne manquent pas de se maintenir quand une fois ils en ont pris possession. Enfin la troisième espèce de ces coutumes condamnables, ou, pour mieux dire, la troisième raison qui les faisoit regarder presque toutes comme injustes & pernicieuses, c'étoient les maximes alors constam-

Bossuet,  
ibid.

ment suivies dans la jurisprudence. Il est vrai qu'on parloit quelquefois des fausses décrétales, & de la collection de Gratien défectueuse à bien d'autres égards. C'étoit sur ce fondement qu'on prétendoit, par exemple, que la puissance séculière n'avoit aucun droit dans les causes criminelles des ecclésiastiques, en vertu d'une nouvelle de Justinien; qu'on lit tronquée dans Gratien, & absolument dénaturée.

Cependant le droit contraire avoit tellement prévalu, que les Fidèles étoient généralement scandalisés de le voir combattre. On savoit d'ailleurs quelles interprétations les officiers du Roi d'Angleterre donnoient aux articles supportables en soi, & à quels excès ils se portoit dans l'exécution. Henri II n'avoit pour instigateurs, que de ces hommes turbulents & vains, qui dans tous les temps croient signaler leur force d'esprit par des innovations ou des réformes qui ne servent qu'à brouiller, & qui à des préjugés sans conséquence font succéder le trouble & le désordre. Pour les savans & les politiques, qui avoient alors de la religion, la cause de S. Thomas leur a paru, comme au Roi Louis le Jeune, la cause de l'Eglise & du Ciel. Plus elle

a se  
[c'e  
qui  
glisse  
s'est  
lat,  
exer  
tence  
mirac  
rerer  
Angle

MI  
temps  
tribun  
démér  
il se r  
puissan  
que tr  
Je ne  
les me  
vais ex  
remette  
teté. L  
avec le  
intéress  
qui av  
dignité  
cepter  
timorée  
son ent

a semblé douteuse à la sagesse du siècle, [c'est encore une de ses idées lumineuses qui caractérisent l'oracle moderne de l'Eglise de France] plus la puissance divine s'est déclarée en faveur de ce saint Prélat, par les châtimens terribles qu'elle a exercés sur son persécuteur, par la pénitence exemplaire de ce prince, par des miracles d'un si grand éclat, qu'ils attirerent à son tombeau, & les monarques Anglois, & les monarques étrangers.

Hist. Va-  
riat. l. VII  
in fin.

Mais ne prévenons pas le cours des temps. Le Saint se trouvant à Sens au tribunal du souverain Pontife, voulut se démettre de l'archevêché de Cantorbéri: il se reprochoit de l'avoir obtenu par la puissance séculière, quoiqu'on l'eût presque traîné de force sur ce siège éminent. Je ne l'ai pas voulu quitter, dit-il, sur les menaces du Roi; c'eût été un mauvais exemple: mais je puis sans péril le remettre entre les mains de Votre Sainteté. Le Pape, après en avoir délibéré avec les cardinaux, jugea toute l'Eglise intéressée à soutenir un prélat généreux, qui avoit exposé pour elle ses biens, sa dignité & sa vie. Il ne voulut point accepter sa démission, rassura sa conscience timorée sur ce qu'il croyoit irrégulier dans son entrée à l'épiscopat, & lui assigna le

monastère de Pontigni pour retraite, en attendant l'occasion favorable de le rétablir avec honneur.

Guichard, abbé de Pontigni, qui fut depuis archevêque de Lyon, se trouvoit à Sens avec quelques-uns de ses religieux. Le Pape leur recommanda le S. Confesseur, qui partit avec eux, & voulut prendre l'habit monastique; frappé de ce qu'il avoit lu dans quelques histoires, que jamais il n'étoit arrivé de divisions dans le royaume d'Angleterre, sinon quand le siège de Cantorbéri avoit été occupé par des personnes d'une autre profession. A l'habit de Citeaux, il en joignit les austérités: outre le cilice qu'il portoit continuellement, & la discipline qu'il se faisoit souvent donner en secret, il sortoit avec les moines pour le travail de la campagne, & s'employoit aux ouvrages les plus rudes autant que ses forces le lui permettoient. Il pria aussi le frère qui le servoit à table, de lui donner sans qu'on s'en apperçut la portion de la communauté, au lieu des mets plus recherchés qu'on apprêtoit pour lui. Il ne vouloit se nourrir, comme les religieux, que de légumes insipides; & pendant quelques jours, il en fit sa seule nourriture. Mais cette manière de vivre,

fi d  
été  
qui  
men  
d'au  
noit  
telle  
s'en  
mém  
ment  
veno

Il  
purs  
multit  
sion,  
son an  
conno  
gir de  
si resp  
gager.  
nut to  
confid  
de tou  
attache  
parens  
sans ép  
ni les  
en co  
qui éto  
roient.

si différente de celle à laquelle il avoit été accoutumé, lui causa une maladie qui l'obligea de revenir à d'autres alimens: ce qui fut pour lui une peine d'autant plus sensible, qu'elle lui donnoit un air de sensualité, ou de délicatesse peu convenable à sa position. Il s'en consola, par cette humiliation même, qu'il accepta comme un supplément au genre de pénitence qui lui devenoit impossible.

Il commençoit à goûter les plaisirs purs de cette sainte retraite, quand une multitude d'Anglois, bannis à son occasion, vinrent porter l'amertume dans son ame sensible. Le Roi d'Angleterre en connoissoit toute la bonté; & sans rougir de lui faire un supplice d'une qualité si respectable, outré de n'avoir pu engager le Pape dans sa passion, il méconnut toute espèce de ménagement. Il fit confisquer les biens de l'Archevêque & de toutes les personnes qui lui étoient attachées, chassa du royaume tous ses parens, ses amis & ses domestiques, sans épargner, ni les vieillards décrépits, ni les enfans au berceau, ni les femmes en couche, & fit jurer, à tous ceux qui étoient en âge de le faire, qu'ils iroient trouver Thomas, en quelque lieu

Geiv.  
Chron.  
1165.

qu'il fût. La fureur fut portée jusqu'à défendre de prier pour lui. Il arrivoit donc journellement des troupes de ces malheureux au S. Prêlat, qui ressentoit lui seul les peines d'eux tous ensemble. Mais la charité généreuse des François égala l'odieuse barbarie d'Henri II. L'indignation qu'elle excita, fit donner à tant de proscrits des secours si abondans, que plusieurs se trouverent beaucoup mieux dans leur exil, qu'ils n'avoient été au sein de leur patrie.

Vit. Gilb.  
Mon ang.  
t. 2 p. 684

Il y eut quelques sujets du Persécuteur, qui signalèrent aussi leur attachement pour le Saint persécuté. On admira surtout la fermeté de S. Gilbert, fondateur de Semprignan. Le bruit parvint à la cour, que lui & ses religieux avoient envoyé de grandes sommes d'argent à Thomas dans sa retraite en France. On procéda aussi-tôt contre tous les supérieurs & les procureurs de l'ordre, afin de les bannir, s'ils étoient convaincus du fait. Cependant les juges, par respect pour la sainteté de Gilbert, n'exigerent que son serment contre la teneur de l'accusation, pour le renvoyer absous : mais quoiqu'elle fût en effet très-fausse, & que la rigide pauvreté du Saint lui rendit ces libéralités impossibles ; il aima

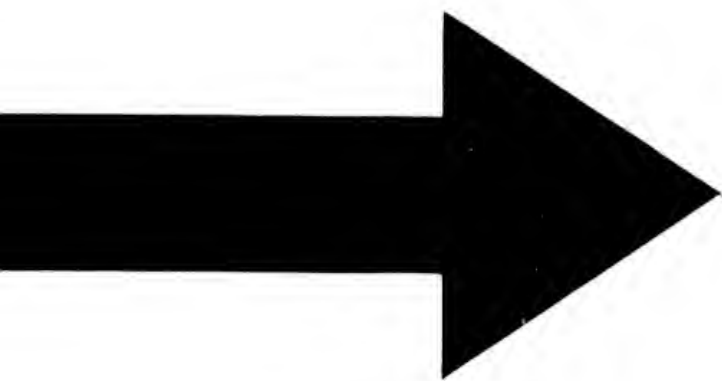
mieux  
tyran  
mauv  
soient  
ment  
pour  
valle,  
qui,  
servoi  
mais  
Gilber  
ordre.  
fut de  
ment,  
fausse.  
depuis  
& ne  
le 4 fé  
L'en  
une a  
mais q  
faire p  
son in  
se souf  
ger da  
le S.  
avidité  
grand  
jamais  
Dans u

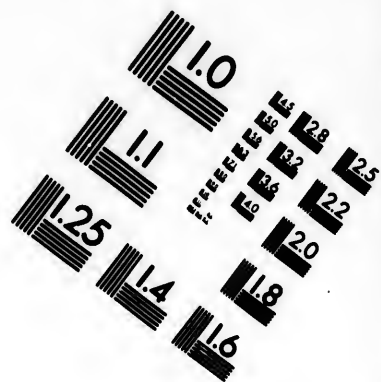
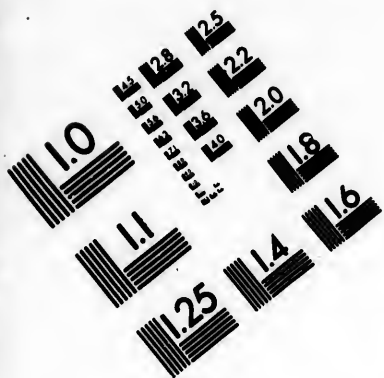
mieux s'exposer à tous les effets de la tyrannie, que de prêter un serment de si mauvais exemple. Comme les juges n'osoient condamner un saint si généralement révééré, on lui accorda un délai pour prendre sa résolution. Dans l'interval, il survint une déclaration du Roi, qui, pour sauver les apparences, se réservoir la connoissance de cette affaire, mais qui fit rendre dès-lors la liberté à Gilbert & aux autres supérieurs de son ordre. Ce ne fut qu'à ce moment qu'on fut de lui, sans aucune forme de serment, que l'accusation étoit absolument fausse. Le Saint vécut encore long-temps depuis dans une profonde tranquillité, & ne mourut qu'à l'âge de cent six ans, le 4 février 1189.

L'enlèvement du Roi Henri donna une alarme bien plus terrible encore, mais qui n'eut pas plus de suite. Pour faire peur au Pape Alexandre qui génoit son injuste haine, il feignit de vouloir se soustraire à son obédience, & s'engager dans la révolte de Frédéric contre le S. Siège. Cet Empereur saisit avec avidité l'occasion de faire embrasser à un grand royaume le schisme qu'il n'avoit jamais pu étendre hors de ses Etats. Dans une diète tenue à Wirnsbourg, où

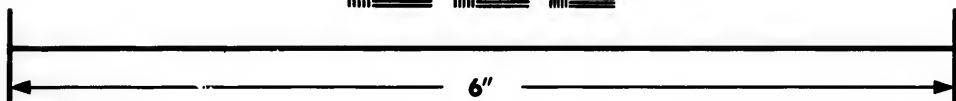
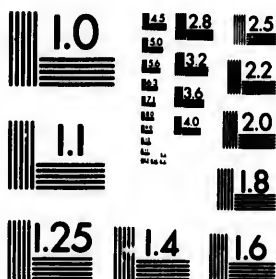








**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

0  
1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

parurent des députés du Roi d'Angleterre, on les fit aller beaucoup plus loin que ne portoit leur commission : ils contractèrent des engagemens vraiment schismatiques ; mais de leur chef, & sans en avoir jamais été avoués. Le Roi Henri, avec une religion pratiquée à sa manière, avoit des principes de foi qu'il parut toujours respecter. Sur les plaintes que le Pape Alexandre lui adressa touchant la démarche scandaleuse de ses députés, il donna le désaveu le plus formel & le plus satisfaisant. Nous vous assurons au nom du Roi d'Angleterre, lui écrivirent de sa part plusieurs évêques Anglois & François, qu'il n'a juré ou promis à l'Empereur, ni par lui-même, ni par aucune personne autorisée de sa part, de renoncer à l'unité de l'Eglise, & d'embrasser la communion des schismatiques. On s'expliqua même, sur une alliance qui pouvoit donner quelque soupçon. Pour ce qui est, ajoute la lettre, du mariage de la Princesse fille du Roi Henri avec le Duc de Saxe, le Roi y a mis pour première clause, de garder une fidélité inviolable au Pape & à l'Eglise.

Frédéric Barberousse, dans la diète ou conciliabule de Wirsbourg, cherchoit à étayer une faction, qui se précipitoit vers

la ru  
rivée  
tipap  
mém  
son  
Lucc  
souffr  
Après  
que  
voien  
Jean  
proce  
et. ét  
seulen  
qu'on  
schism  
nal de  
Comm  
fort h  
de lui  
ce pri  
lettres  
de cré  
mier  
aux se  
nécessi  
Frédér  
défend  
tiques  
légitim

la ruine depuis la mort d'Octavien, arrivée l'année précédente 1164. Cet Antipape étoit si abhorré dans les villes même que l'Empereur avoit soumises à son obéissance, que les chanoines de Lucques où il mourut ne voulurent jamais souffrir qu'il fut enterré dans leur église. Après quatre ans d'intrusion, il n'avoit que deux cardinaux, de quatre qui l'avoient suivi; savoir Gui de Crème & Jean de S. Martin. Ils ne laisserent pas de procéder à une élection nouvelle. Dans cet étrange conclave de deux cardinaux seulement, auxquels on associa tout ce qu'on put rassembler à la hâte de prélats schismatiques, on institua Pape le Cardinal de Crème, sous le nom de Pascal III. Comme on savoit que l'Empereur étoit fort las de son Antipape, on s'empressa de lui donner un successeur, à l'insu de ce prince, avant qu'on pût recevoir ses lettres, par lesquelles il défendit en effet de créer un nouveau Pape. Mais le premier pas dans la carrière du crime fait aux souverains eux-mêmes une sorte de nécessité, d'une coupable persévérance. Frédéric approuva l'élection qu'il avoit défendue, jura & fit jurer à ses ecclésiastiques, de toujours reconnoître pour légitimes Pontifes, Pascal avec ses suc-

cesseurs, & Alexandre avec les siens, pour schismatiques. Ainsi, contre son propre vœu, le schisme se ranima par la protection. Gui de Crème, sous le nom de Pascal, porta plus de quatre ans le nom de Pape.

La mort de l'Antipape Octavien rendit cependant les schismatiques d'Italie beaucoup plus faciles à ramener, & fut un grand sujet de joie pour les partisans d'Alexandre. Quelques-uns de ses cardinaux en triomphèrent avec si peu de réserve, qu'il les reprit généreusement de ce qu'ils se montroient plus sensibles à son intérêt passager, qu'au sort éternel d'une âme enlevée de ce monde dans un état si déplorable. L'Empereur ayant quitté Godefr. l'Italie dans ces conjonctures, y perdit an. 1164. presque tout son pouvoir. Les Vénitiens firent contre lui une ligue formidable, où ils attirèrent la plupart des villes de Lombardie. Les Romains promirent avec serment, de se soumettre au Pape Alexandre : ils établirent un nouveau Sénat, entièrement à sa dévotion, remirent entre les mains de son vicaire l'église de S. Pierre, le comté de Sabine, & plusieurs postes importants qu'ils avoient repris sur les schismatiques; puis ils envoyèrent une députation nombreuse redemander leur pasteur, qui, de l'avis des Rois de

Fr  
to  
Re  
lui  
Pè  
un  
nit  
des  
un  
Ro  
çu  
d'ale  
Il  
Fréd  
Italie  
avoi  
pelle  
lema  
Princ  
mais  
tion  
racle  
niver  
Fréd  
seign  
rasser  
corps  
châss  
laque  
de C

France & d'Angleterre, résolut son retour. Il navigua droit en Sicile, où le Roi Guillaume le disputant aux Romains, lui fit un accueil conforme au titre de Père & de Seigneur qu'il lui donna. Avec une escorte de quatre galères que lui fournit ce Prince, & un cortège honorable des premiers seigneurs de l'Isle joints à un archevêque, Alexandre se rendit à Rome le 21 novembre 1165, & fut reçu avec des témoignages extraordinaires d'allégresse par tous les ordres de la ville.

Il y demeura tranquille, jusqu'à ce que Frédéric se fût mis en état de rentrer en Italie sur la fin de l'année suivante, après avoir tenu cour plénière à Aix-la-Chapelle, pour canoniser l'Empereur Charlemagne. Dès l'an 1000 le corps de ce Prince avoit été decouvert par Otton III: mais quoiqu'on l'eût trouvé sans corruption, & qu'on en racontât plusieurs miracles, on avoit continué d'en faire l'anniversaire, comme pour les autres défunts. Frédéric Barberousse, par le conseil des seigneurs, tant laïques qu'ecclésiastiques rassemblés en très-grand nombre, leva le corps en cérémonie, & le mit dans une châsse richement ornée. C'est l'époque à laquelle on a commencé de faire la fête de Charlemagne, & de l'honorer d'un



culte public, qui s'étendit d'Aix-la-Chapelle à quelques autres Eglises. Quoique cette canonisation ait été faite par l'autorité d'un Antipape, les Papes légitimes ne s'y sont jamais opposés.

Frédéric partit peu après pour l'Italie, résolu aux derniers efforts, pour établir Pascal à la place d'Alexandre; il alla faire en personne le siège d'Ancone, dont l'Empereur de C. P. s'étoit rendu maître, & fit avancer vers Rome des troupes nombreuses, sous le commandement de l'Archevêque élu de Mayence. Elles s'emparèrent de toutes les villes d'alentour. Ne pouvant forcer Rome, elles tentèrent, avec quelques succès, de corrompre les Romains par argent. Alexandre employa les mêmes moyens pour retenir dans le devoir ces ames vénales, qui voulant plaire aux deux parties, n'étoient fidèles ni à l'un ni à l'autre. Le Roi Guillaume I, surnommé le Mauvais, qui mourut cette année, lui avoit laissé quarante mille sterlings, monnoie d'Angleterre déjà très connue: son fils Guillaume le Bon lui envoya encore autant.

D'un autre côté, l'Empereur de C. P. Manuel Comnène, lui fit parvenir de très-riches présens, & lui offrit son secours contre Frédéric. Il témoignoit la sou-

mill  
de  
sur  
plus  
dem  
déjà  
en d  
ronn  
appa  
stant  
l'All  
four  
form  
retou  
ment  
entiè  
chim  
écout  
à C.  
Ma  
été ba  
& Fr  
s'app  
qua l  
S: Pi  
le feu  
Alexa  
tran,  
naux  
ques

mission la plus religieuse, & promettoit de rétablir l'union entre les deux Eglises, sur le pied où elle avoit été dans les plus beaux jours des temps primitifs. Il demandoit au Pape, comme il l'en avoit déjà sollicité plusieurs fois, de lui rendre en des conjonctures si favorables la couronne impériale; qui de droit, disoit-il, appartenoit au successeur naturel des Constantin & des Théodose, & non pas à l'Allemand Frédéric. Il se faisoit fort de fournir tant d'argent & des troupes si formidables, qu'elles soumettroient sans retour à l'Eglise Romaine, non seulement l'infidèle Rome, mais l'Italie toute entière. Quoique ces promesses parussent chimériques, le Pape ne laissa pas de les écouter assez, pour envoyer des légats à C. P.

Mais les troupes d'Alexandre ayant été battues par l'archevêque de Mayence, & Frédéric ayant pris Ancône, ce Prince s'approcha fièrement de Rome; il attaqua le château S. Ange, puis l'église de S. Pierre, où il eut l'impiété de mettre le feu, pour se la faire rendre. Le Pape Alexandre quitta effrayé le palais de Latran, & se retira d'abord avec les cardinaux dans les maisons fortifiées de quelques nobles Romains: mais l'effroi y en-

trant après lui, il en sortit déguisé en pèlerin, & chercha plus de sûreté sur Acerb. les terres du Roi de Sicile. L'antipape Moren. p. Pascal vint alors de Viterbe où il avoit 845. attendu le succès des armes de Frédéric, célébra solennellement à S. Pierre le dimanche trentième de juillet; & le mardi suivant, jour de S. Pierre aux liens, il couronna cet Empereur avec l'Impératrice Béatrix son épouse. Le triomphe des schismatiques fut aussi court, qu'il paroïsoit complet. Dès le lendemain du couronnement, l'armée Impériale, après un peu de pluie, fut frappée d'un coup de soleil, qui causa tout à coup une mortalité effroyable. Les soldats tomboient sans vie sous leurs armes, & presque en marchant. La mort frappa de même les prélats & les seigneurs, parmi lesquels on fut principalement effrayé du trépas de Reinold, archevêque élu de Mayence, l'un des principaux ministres de l'Empereur. En quelques jours, le nombre des morts fut si grand, qu'on ne pouvoit plus suffire à les enterrer. Dès le sixième d'août, Barberouffe fut obligé d'abandonner le voisinage de Rome. Pour comble de désastre, les peuples revoltés de la Lombardie le chargerent dans sa retraite, & acheverent de ruiner les restes

lang  
blabl  
bulat  
L  
Grég  
de S  
ple  
& t  
du f  
eom  
délai  
oreill  
en é  
tion  
la pu  
nistre  
mettr  
des p  
osera  
super  
L  
sur  
Le f  
tour  
tion  
voir  
étoit  
nom  
sona  
de V

languissans de ses troupes, moins semblables à une armée qu'à un hôpital ambulant.

Le Pape Alexandre, à l'exemple de Joan. Sa-  
Grégoire VII, comme le rapporte Jean  
de Sarisberi qui ne trouvoit point d'exem- r. 10. ep.  
ple plus ancien, avoit délié ces Italiens T. x. conc.  
& tous les autres sujets de Barberousse  
du serment de fidélité, après avoir ex-  
communiqué ce Prince. La nouvelle de sa i. ep. 22.  
défaite étant parvenue en France aux  
oreilles de S. Thomas de Cantorbéri, il  
en écrivit au Pape une lettre de félicita-  
tion, où il compare cette catastrophe à  
la punition de Sennacherib. Qui des mi-  
nistres de J. C. conclut-il de là, se sou-  
mettra désormais aux volontés iniques  
des princes contre l'Eglise? Le fâsse qui  
osera courir la fortune d'un coupable si  
superbe & si humilié, ce ne sera pas moi.

L'exil & l'indigence n'avoient rien pris  
sur la magnanimité du S. Archevêque.  
Le souverain Pontife, peu après son re-  
tour à Rome, lui ayant conféré la légat-  
ion d'Angleterre, Thomas se mit en de-  
voir de faire respecter l'Eglise dont il  
étoit le ministre. D'abord il excommunia  
nommément, avec quelques autres per-  
sonnes, Jean d'Oxford, qui à la diète  
de Wirsbostg avoit engagé, autant qu'il

étoit en lui, le Roi d'Angleterre dans le schisme. Quant au Roi, qui dans ces entrefaites tomba dangereusement malade, le nouveau légat ne prononça point l'excommunication contre lui; mais il lui laissa entrevoir que, s'il ne rentroit en lui-même, il l'excommunieroit à son tour, & mettroit son royaume en interdit. Enfin il condamna publiquement l'acte fameux des coutumes d'Angleterre, & déchargea les évêques de la promesse qu'ils avoient faite de les observer, & déclara excommunié quiconque se prévaudroit de cet écrit fatal. Il notifia aussi-tôt ce qu'il venoit de faire aux évêques de sa province, & enjoignit à celui de Londres, doyen de Cantorbéri & son premier suffragant, de le signifier aux autres Eglises.

Ce fut une alarme générale, accompagnée de rumeurs sinistres, dans toute l'étendue de la Grande-Bretagne. Gilbert, évêque de Londres, qui sans manquer d'une sorte de religion faisoit sa cour aux dépens de sa conscience, avoit tremblé à la seule nouvelle de la légation conférée au St. Archevêque: Il avoit écrit sur le champ au Roi Henri, pour le supplier de permettre aux évêques de se soumettre à l'autorité que le souverain

Pont  
point  
pouv  
leur  
comm  
froi,  
tion  
Il fut  
il se  
la vig  
ques  
instru  
à Lo  
ses,  
de H  
cueil  
Siège  
leren  
faire  
Ce  
ble &  
pel,  
de pl  
si dé  
tienc  
qu'on  
taire  
pliqu  
aux j  
la co

Pontife commettoit à Thomas, & de ne point exiger d'eux une résistance qui ne pouvoit aboutir qu'à leur opprobre & à leur anéantissement : car sitôt que le Pape Thom. r. commande, disoit-il dans le premier es-ep. 131. froi, il n'y a subterfuge, ni tergiversation qui puisse nous sauver; il faut obéir. Il fut bien autrement déconcerté, quand il se vit chargé de coopérer lui-même à la vigueur du Légat. La plupart des évêques ne furent pas moins troublés. Ils instruisirent le Roi, ils se rassemblèrent à Londres pour concerter leurs défenses, & par une inconséquence pitoyable de Henri qui avoit défendu dans son recueil des coutumes, de recourir au S. Siège; de l'aveu de ce Prince, ils appellerent au Pape de tout ce que pourroit faire l'Archevêque-Légat.

Cependant comme ils sentoient le foible & toutes les irrégularités de cet appel, ils écrivirent au S. Prélat, d'user de plus de modération dans une affaire si délicate; qu'on attendoit plus de patience & de modestie, d'un homme qu'on disoit réduit à la pauvreté volontaire parmi des religieux fervens, & appliqué comme eux à d'humbles travaux, aux jeûnes, aux veilles, aux larmes de la componction, à tous les exercices de

la vie spirituelle & parfaite ; qu'il devoit remettre ses intérêts à la providence du Seigneur & à la clémence du Roi , plutôt que de se faire accuser généralement d'ingratitude ; que tout le monde se souvenoit , & qu'il pouvoit bien se souvenir lui-même , d'où le Roi l'avoit tiré , & à quel point de grandeur & de faveur il l'avoit élevé ; que jusqu'à son rang dans la hiérarchie , il le tenoit uniquement de ce Prince , qui pour l'y établir , avoit fermé l'oreille aux avis de sa mère , aux murmures de son royaume , aux alarmes du clergé ; qu'il devoit frémir à la vue du schisme & des extrémités funestes à la religion , où sa dureté peut réduire un Prince à qui tant de peuples obéissent , qui a résisté jusqu'à présent aux sollicitations de ce qu'il y a de plus grand dans le monde , mais à qui l'indignation pourroit arracher ce que la séduction n'en avoit pu obtenir ; enfin que la rigueur apostolique est réservée aux pécheurs opiniâtres , & que si le Roi leur maître a péché , il est toujours prêt à satisfaire.

*x. ep. 137.* Le S. Archevêque , dans sa réponse , témoigna d'abord qu'il ne croyoit pas cette lettre dictée par tous les Prélats dont elle portoit le nom ; ne pouvant imaginer qu'ils l'abandonnoient ainsi dans

la per  
comm  
soupe  
avoir  
tion  
digni  
mort  
terre  
rédui  
de se  
lui ét  
& e  
pour  
tribun  
biens  
gent  
que  
une a  
& de  
frère  
par l'  
Eglise  
comm  
jours  
Vo  
gémir  
confu  
votre  
lectio  
qui a

la persécution qu'il souffroit pour la cause commune de l'épiscopat. Il paroît qu'il soupçonnoit l'Evêque de Londres d'y avoir eu la plus grande part, à l'instigation du Roi. Après avoir retracé les indignités de cette persécution, le péril de mort qui l'a forcé à s'enfuir d'Angleterre, la misère où l'on s'efforce de le réduire lui & les siens, la proscription de ses clercs, de toutes les familles qui lui étoient attachées, vieillards, femmes & enfans; sans jugement prononcé, pour suit-il, sans avoir osé m'attendre au tribunal du Pape, on a confisqué les biens de mon Eglise: une partie de l'argent a tourné au profit du Roi; & si ce que publie la renommée est véritable, une autre partie au profit de votre Eglise, & de vous personnellement, vous mon frère l'évêque de Londres. Auquel cas, par l'autorité que le Seigneur & la sainte Eglise me donnent sur vous, je vous commande de restituer dans quarante jours après la réception de cette lettre.

Vous dites que ma promotion a fait gémir le clergé, & murmurer le royaume: consultez les monumens, & parlez selon votre conscience. Voyez la forme de l'élection, le consentement de tous ceux qui avoient droit de suffrage, l'agrément



du Roi donné par le Prince son fils & par les commissaires. Si quelqu'un s'y est opposé, que celui qui l'a entendu nous en donne la première nouvelle. Voyez encore les lettres du Roi, & les vôtres, vous tous mes collègues, écrites à l'effet de demander pour moi le palium. On peut remarquer ici que les scrupules qu'eut le Saint sur son élévation à l'épiscopat, & la démission qu'il en voulut faire, ne lui étoient inspirés que par l'humilité, ou par le chagrin. Que si l'ambition, reprend-il en désignant de nouveau l'évêque de Londres, si la basse envie afflige quelqu'un au sujet de ma promotion; que Dieu lui pardonne, comme je le fais, les sentimens honteux qu'il ne rougit pas de dévoiler. Vous me faites entendre que le Roi m'a tiré de la poussière: je ne suis pas assurément d'origine auguste; mais j'aime mieux ma bassesse, que de dégénérer de ma noblesse. Je serai né, si vous voulez, dans une cabane misérable: mais avant que d'entrer au service du Roi, vous ne l'ignorez pas, je vivois avec honneur dans ma médiocrité. Pierre fut tiré de la barque; nous sommes les successeurs des Apôtres, & non pas des Césars. On m'accuse d'ingratitude: ce crime consiste

dans  
quelle  
rencon  
propo  
que n  
péché  
qui se  
dresse  
sur to  
Dieu,  
des m  
Vo  
l'Eglis  
Roi n  
que c  
sante,  
tout c  
comm  
ne pl  
vienne  
pas di  
que v  
de bie  
apprél  
à la h  
elle s  
a rier  
tout e  
renve  
finir,

dans l'intention, où votre sagacité, quelle que vous la croyiez, peut mal rencontrer. Pour moi, je pense m'être proposé de rendre service au Roi, quoique malgré lui: je veux détourner du péché, par la sévérité pontificale, celui qui se rend sourd aux accents de la tendresse paternelle. En tout cas, je crains sur toutes choses d'être ingrat envers Dieu, envers le plus grand & le meilleur des maîtres.

Vous me représentez enfin le péril de l'Eglise Romaine, & la menace que le Roi ne s'en sépare. A Dieu ne plaise, que concevant de lui cette idée flétrissante, je mesure le mal qu'il médite sur tout celui que peut faire un Prince qui commande à tant de nations! A Dieu ne plaise, que cette pensée injurieuse vienne à aucun de ses sujets, pour ne pas dire à un évêque! Craignez que ce que vous en dites ne soit pour la ruine de bien des ames, & que le but de ces appréhensions affectées ne se découvre, à la honte de plusieurs. Quant à l'Eglise, elle s'affermir par les persécutions: il n'y a rien à craindre pour elle; le péril est tout entier pour ceux qui travaillent à la renverser. Le S. Archevêque, avant de finir, montre aux évêques la nullité de

leur appel & l'irrégularité de leurs procédés, avec une force de raisons & une précision énergique, qui justifient autant sa capacité dans l'art d'écrire, que la réputation qu'il s'étoit acquise dans le maniement des affaires.

Une vigueur si déterminée, & tout à la fois si bien motivée, rendit le Roi furieux. Il porta l'inhumanité jusqu'à poursuivre Thomas, dans l'humble refuge qui lui restoit hors de sa patrie. Il envoya des lettres menaçantes au chapitre général des moines de Cîteaux, afin de chasser leur saint hôte de l'abbaye de Pontigni. L'exercice de l'hospitalité en sa faveur, si elle étoit continuée plus long-temps, devoit être punie par la perte de tout ce qu'ils possédoient dans les terres du Monarque, tant au delà qu'en deçà de la mer. Des solitaires vertueux devoient se trouver fort embarrassés de s'expliquer à ce sujet avec le S. Confesseur: aussi-tôt qu'il en eut ouï le premier mot, il leur épargna tout le reste. Sa grandeur d'âme lui ferma les yeux sur son intérêt propre, pour ne les ouvrir qu'au danger prochain de subversion pour tant de monastères qui faisoient fleurir la piété dans les vastes provinces de la domination Britannique. Je

ferois  
préju  
tant  
je pu  
seaux  
comp

Il  
cette  
l'appri  
Saint  
gion!  
mes q  
& à q  
professi  
aband  
soutien  
vers le  
tre ma  
fection  
donné  
ceux  
ne l'ab  
contre  
drai co  
parce  
me no  
droit  
prépar  
il parut  
de Po

ferois au désespoir, leur dit de porter préjudice à ceux qui m'ont reçu avec tant de charité. En quelque endroit que je puisse aller, celui qui nourrit les oiseaux du ciel, aura soin de moi, & des compagnons de mon exil.

Il envoya sans délai communiquer cette résolution au Roi Louis, qui ne l'apprit pas d'abord avec la tranquillité du Saint. O Religion! s'écria-t-il; ô Religion! où habitez-vous? Voilà ces hommes que nous croyons morts au monde, & à qui les biens de la terre qu'ils font profession de mépriser pour Dieu, font abandonner l'œuvre de Dieu & ceux qui soutiennent sa cause. Puis se tournant vers les envoyés du prélat; assurez votre maître, leur dit-il, de toute mon affection. Non, non, quand il seroit abandonné de tout le monde, comme de ceux qui se disent morts au monde, je ne l'abandonnerai jamais. Quoi que fasse contre lui Henri mon vassal, je le défendrai constamment de tout mon pouvoir, parce qu'il souffre pour la justice. Qu'il me nomme dans tous mes Etats l'endroit qui peut lui plaire: il le trouvera préparé. Peu de temps après néanmoins, il parut entrer dans la peine des religieux de Pontigni, & les remercia du passé.

C'est la France, leur dit-il, que vous avez honorée en recavant ce digne évêque; & c'est moi que vous avez obligé.

Le Saint choisit la ville de Sens, & le Roi envoya au devant de lui un seigneur de distinction avec trois cens hommes, pour l'y conduire de Pontigni. Comme il faisoit le dernier adieu à la communauté, il ne put s'empêcher de verser des larmes: sur quoi l'abbé lui dit: J'admire cette foiblesse dans une ame si ferme. La cause n'en est pas telle que vous pensez, repartit l'Archevêque: mais Dieu m'a fait connoître cette nuit, que je mourrois par l'épée. Quoi, reprit ce bon solitaire avec une franchise peu civile, vous seriez martyr; vous, qui ne pouvez vivre que de mets délicats! Le Saint fit la même prédiction à l'abbé de Vauluisant. Après avoir tiré promesse qu'on lui garderoit le secret jusqu'après sa mort, il dit que la nuit précédente il lui avoit semblé défendre la religion dans l'église en présence du Roi d'Angleterre; qu'il étoit survenu tout à coup quatre chevaliers, qui l'ayant tiré à part, lui avoient frappé la tête & causé tant de douleur, qu'il avoit cru tomber en défaillance. Toutefois, ajouta-t-il, ce n'est pas une si belle mort

Gerv. vit.  
l. II. c. 18

mort  
c'est  
m'on  
abbé  
& qu  
il log  
où,  
Loui  
quen  
nir l  
à Po  
Per  
qui p  
cœur  
vastes  
& lui  
Il fit  
avec  
d'artifi  
& qu  
Pontifi  
Peu s  
la no  
quelle  
génére  
l'Arch  
- Con  
guerre  
vouloi  
rents,  
Ton

mort qui m'afflige ; j'en bénis le Seigneur : c'est ce qu'auroit à souffrir ceux qui m'ont suivi. On tient cette révélation des abbés même auxquels il l'avoit racontée, & qui la publièrent après sa mort. A Sens, il logea au monastère de Sainte Colombe, où, pendant quatre ans qu'il y demeura, Louis le Jeune lui rendit des visites fréquentes ; & ne se laissa jamais de fournir libéralement à sa dépense. Son séjour à Pontigni avoit été de deux ans.

Pendant tout ce temps-là, Henri II qui parut prendre cette affaire plus à cœur que tout le gouvernement de ses vastes Etats, lui suscita tous les chagrins, & lui tendit tous les pièges imaginables. Il fit négocier à Rome, il répandit l'or avec tant de profusion, il usa de tant d'artifices, qu'il faillit surprendre le Pape, & qu'il eût infailliblement suborné un Pontife moins intègre qu'Alexandre III. Peu s'en fallut aussi qu'il n'en imposât à la noble candeur de Louis le Jeune ; quelle que fût l'affection de ce Prince généreux pour la vertu persécutée dans l'Archevêque de Cantorbéri.

Comme les deux Rois, si souvent en guerre & en traité l'un avec l'autre, vouloient conclure sur plusieurs différens, ils s'abouchèrent à Montmirail

dans le Perche, le jour de l'épiphanie 1169. Après que la paix eut été conclue, le Roi d'Angleterre dit au Monarque François Seigneur, en ce jour où trois rois ont présenté leurs hommages au Roi des rois, moi & mes deux fils, avec mes Etats, nous nous mettons sous votre protection. Alors ses deux fils Henri & Richard s'approchèrent du Roi Louis, & lui firent hommage pour les terres de la domination Britannique situées en France, que leur père venoit de partager entr'eux, & dont Louis leur souverain les investissoit.

A cette occasion, quelques personnes de marque & de piété engagèrent l'Archevêque de Cantorbéri à rechercher les bonnes grâces du Roi d'Angleterre. Ce Prince qui jouoit toutes sortes de personages pour l'emporter dans l'affaire des coutumes, feignoit de vouloir se croiser, pour aller en Palestine quand il auroit fait à son honneur la paix de l'Eglise. Par ce motif, l'un des plus pressans qu'on pût employer alors, on déterminâ l'Archevêque à venir trouver le Roi Henri. Louis le Jeune l'ayant présenté lui-même, le Prélat commença par se prosterner aux pieds de Henri, qui s'empressâ de le relever. Seigneur, dit

l'Archevêque, je viens implorer votre clémence pour l'Eglise d'Angleterre: c'est à vous-même que je m'en rapporte de notre différent, sauf uniquement ce que je dois à Dieu. A ces derniers mots, Henri s'abandonnant à toute la fougue de son violent naturel, accabla le Saint de reproches & d'injures. Puis se tournant vers le Roi Louis; Seigneur, lui dit-il, observez son artifice: tout ce qui le contrariera, il ne manquera point de le donner pour contraire au service de Dieu; ainsi légitimera-t-il toutes ses usurpations. Mais pour vous convaincre que le service de Dieu m'est aussi sacré qu'à lui, voici les offres que je lui fais: Avant moi il y a eu bien des Rois d'Angleterre, plus ou moins puissans: il y eut de même à Cantorbéri beaucoup de grands & de saints archevêques avant lui. Eh bien, qu'il m'accorde ce que le plus grand de ses prédécesseurs accorda au moindre des miens, & je suis content.

Cette proposition captieuse & vague ne laissoit pas d'être fort spécieuse, surtout dans la bouche d'un Roi. On s'écria de tout côté; que le Prince s'abaissoit au delà de tout ce qu'on pouvoit demander, & que l'archevêque devoit bien être content. Thomas rompu aux affai-



res, & fait en particulier à pénétrer l'esprit faux de Henri, sentit tout le danger de ce piège, & demeura dans le silence, avec un air d'embarras & de perplexité. Le Roi Louis lui dit avec émotion : Seigneur Archevêque, voulez-vous être meilleur que les saints ? Voilà la paix ; il ne s'agit que de l'accepter. Prince, répondit-il, mes prédécesseurs valent sans contredit beaucoup mieux que moi. Mais s'il leur est échappé quelque trait de foiblesse, est-ce en cela qu'ils doivent me servir de modèles ? Nous blâmons Pierre, lorsqu'il renie J. C. & quand au péril de sa tête il résiste à Néron, il est digne de notre imitation & de nos éloges. Il n'est ni exemple ni raison qui m'induisse à sacrifier la gloire de Dieu, pour gagner les bonnes grâces d'un homme. Une vertu si pure & si relevée ne fut goûtée de personne. Les grands des deux royaumes s'éleverent contre lui, & dirent entr'eux avec une indignation presque égale, qu'il méritoit d'être abandonné des deux Rois.

Ces Princes remonterent promptement à cheval l'un & l'autre, & partirent sans saluer l'archevêque. La tristesse & l'incertitude étoient peintes sur tous les visages, à l'exception du Roi Henri, qui

ne put dissimuler sa basse & maligne satisfaction. Il disoit en s'en retournant : Aujourd'hui enfin je me suis vengé de mon traître. Le Roi Louis avançoit triste & taciturne, suivi de l'Archevêque, à qui il ne donna pas le moindre signe de considération, & cessa même quelques jours de fournir la subsistance ordinaire. Thomas étant arrivé à Sens, & les choses ne se disposant nullement à changer de face, les tristes compagnons de son sort, entièrement déconcertés, lui demandèrent où ils se retireroient. Il leur répondit tranquillement & d'un visage gai : On n'en veut qu'à moi ; quand je vous aurai quitté, on ne vous persécutera plus. Je m'abandonne à la Providence. On dit que vers la Saone, en Bourgogne & en Provence, les habitans sont fort humains : j'irai jusques là à pied, du mieux que je pourrai, avec le seul d'entre vous qui voudra m'accompagner. Peut-être, ils auront pitié de nous, & nous donneront de quoi vivre, jusqu'à ce que Dieu y pourvoie d'une autre manière.

Comme il parloit encore, un officier de la Cour vint avec empressement lui dire que le Roi le mandoit. Un des assistans dit : C'est pour nous chasser du

royaume. Vous n'êtes pas prophète, lui dit l'archevêque; ne vous mêlez donc pas de faire des prédictions. Étant arrivés auprès du Roi, ils le trouverent négligemment assis, le visage penché, l'air sombre & rêveur. Il ne se leva point à son ordinaire, pour recevoir le prélat; il l'invita foiblement à s'asseoir. Tout leur paroissoit du plus mauvais augure, ou leur annonçoit tout au plus un reste de pitié, & quelque sorte d'embarras à les chasser. Mais leurs conjectures étoient bien éloignées de ce qui se passoit dans l'ame sensible de ce Prince. Tout le long des chemins, depuis Montmirail jusqu'à Chartres, il avoit vu les peuples accourir à la rencontre du Saint Archevêque, se prosterner à son passage, & se le montrer les uns aux autres en disant: C'est celui que l'amour de deux rois n'a pu faire renoncer à Dieu. Il avoit fait de profondes réflexions, que sa candeur ne lui permit pas de tenir plus long-temps secrètes. Il se lève avec transport, se jette aux pieds du Saint qui se penche de son côté pour le relever; & fondant en larmes, éclatant en sanglots & en gémissemens, il lui dit ces paroles qu'il pouvoit à peine articuler: Vous avez l'esprit de Dieu, mon père,

& vous seul avez bien vu : nous sommes tous des aveugles, qui vous conseillons de sacrifier l'honneur de Dieu à la volonté d'un homme. Je m'en repens ; mon père, je m'en repens avec amertume, & je vous prie de m'en accorder le pardon. Voilà ma personne & mon royaume ; je suis résolu à tout exposer pour Dieu & pour vous. Tant qu'il me fera la grace de vivre, je n'abandonnerai jamais, ni vous, ni les vôtres.

Depuis ce moment en effet, le Roi d'Angleterre eut beau conjurer ou menacer ; la protection de Louis pour le Confesseur fut inviolable. Et comme Henri le pressoit plus vivement par ses envoyés ; allez, répondit Louis, & dites à votre maître : Si vous ne voulez pas abandonner des coutumes que vous prétendez tenir de vos ancêtres, & qu'on juge contraires à la loi de Dieu ; je veux encore moins perdre le droit propre & le plus beau de ma couronne. De temps immémorial, la France est en possession de protéger la vertu malheureuse, & d'ouvrir son sein à ceux qui sont persécutés pour la justice. J'ai reçu l'Archevêque de Cantorbéri, de la main du Pape, unique supérieur que je reconnoisse sur la terre : il n'est, ni Roi, ni Empereur,

III. ep.

79.

ni aucune puissance dans le monde, qui  
mellé fasse abandonner.

En ce temps-là, vivoit en Angleterre

Boll. <sup>xvi. ad</sup> un saint hermite, nommé Godric. <sup>21. mal.</sup> C'é-

toit un homme simple & sans étude, né

de parens pauvres, & qui fit d'abord

quelque petit commerce. Ensuite il re-

nonça au monde, fit nud-pieds le péleri-

nage de Rome & de Jérusalem, puis se

retira dans un lieu sauvage au territoire

de Durham. Là il cultivoit, au milieu

dés bois, un petit champ, d'où il tiroit

de quoi vivre & fournir à l'hospitalité.

Sa mortification étoit incroyablé. Il porta

cinquante ans une chemise de mailles de

fer sous son cilice, & par dessus, un

habit de laine crue. Sa nourriture consi-

stoit en un peu de pain d'orge mêlé de

endre, & en quelques herbes insipides,

qu'il conservoit cuites, ou roulées par

pelotons. Il ne parloit que trois fois la

semaine, pour l'édification de ceux qui

venoient le visiter: depuis la septuagé-

sime jusqu'à l'octave de pâque, ainsi que

pendant l'avent, il ne proféroit pas une

seule parole.

Un moine d'Ouestminster étant venu

voir, peu de temps après l'élévation de

Thomas sur le siège de Cantorbéri, Go-

dric lui parla du nouvel archevêque. Le

connoissez-vous, mon père, lui demanda ce religieux? Je ne l'ai jamais vu des yeux du corps, répondit Godric; mais bien des yeux de l'esprit: s'il paroïssoit devant moi, je le reconnoitrois entre des milliers de personnes. Le moine saisi d'étonnement & d'une sorte d'effroi, n'osoit plus l'interroger. Saluez-le de ma part, reprit le S. Solitaire, & lui dites de ne pas abandonner son dessein: il est agréable à Dieu. Il essuiera de rudes contradictions, on le chassera de son Eglise, il sera long-temps fugitif en pays étranger: mais, après cette pénitence, il rentrera dans son siège, avec plus d'honneur qu'auparavant. Cette prédiction fut rapportée à l'archevêque, qui se recommanda aux prières de Godric. Quelques mois après, arriva la disgrâce du Prélat. La fin de son exil lui paroissant plus éloignée que jamais depuis la conférence de Montmirail, il envoya secrètement demander à Godric quand finiroient ses maux. L'envoyé fut près de huit jours sans pouvoir se faire ouvrir la porte du solitaire, vraisemblablement à cause du carême; car c'étoit au mois de mars: mais enfin le saint homme lui ouvrit, & dit: Rapportez à votre maître qu'il recouvrera bientôt les bonnes grâces du

Roi, qu'il fera rétabli avec honneur dans son Eglise, & que la joie des peuples surpassera la douleur qu'ils ont eue de son bannissement. Il est vrai que cette cérémonie passagère finira par une violence & une atrocité effroyable: mais alors Godric ne sera plus de ce monde. Dites-lui encore, & lui répétez, que dans neuf mois ce qui le regarde sera totalement fini. Dès le mois suivant, S. Godric mourut, célèbre par plusieurs autres prédictions vérifiées de même, & par un grand nombre de miracles.

Enfin au mois de juillet, la réconciliation se fit entre Thomas & son souverain. Ce Prince qui craignoit sur toute chose de voir mettre son royaume en interdit, avoit prévenu le Pape auquel il manda ce qu'il voulut. Il avoit même réussi à corrompre le ministre d'une première légation que lui avoit envoyée Alexandre. L'Archevêque de son côté avoit écrit à Rome, avec la fermeté convenable à la cause qu'il soutenoit; & la vérité avoit enfin paru avec évidence aux yeux du Pontife. Gracien & Vivien, deux légats incorruptibles, envoyés en conséquence, déconcertoient toutes les trames de Henri. Thomas, d'une autre part, à son double titre de primat d'An-

gleterre & de légat du S. Siège, faisoit gronder sur ce royaume, du sein de la France, les foudres de l'Eglise, avec autant de résolution que s'il eût été assis sur sa chaire, dans tout l'éclat de sa première gloire. Il avoit encore à corriger une faute nouvelle, que le Roi venoit de commettre contre le droit constant de l'Eglise de Cantorbéri, en faisant sacrer Henri son fils aîné par l'archevêque d'Yorck. Le Roi Louis lui-même se tenoit insulté, de ce que sa fille, fiancée au jeune Prince, n'avoit pas été couronnée avec lui.

Pour se tirer de tant d'embaras, Henri déclara qu'il vouloit faire la paix avec l'Archevêque, suivant le plan que le Pape en avoit donné. L'interdit devant être jeté sur ses Etats dans quarante jours s'il ne terminoit, il envoya vers Thomas en diligence, & se rendit lui-même, pour le 20 juillet, sur les confins du pays Chartrain & de la Touraine, où il devoit traiter en même temps avec le Roi de France. Thomas étant arrivé le 21, le lendemain jour de la Magdeleine, le Roi d'Angleterre parut de grand matin au rendez-vous, avec un cortège nombreux. L'Archevêque vint ensuite, accompagné par des seigneurs François



de la suite de leur Roi. Dès que le Roi Henri aperçut Thomas, il se détacha de ses gens, alla au devant de lui, & le salua le premier, tête nue. Ils se donnerent la main, & s'embrassèrent tout à cheval; puis se retirèrent à part, & s'expliquerent à l'amiable, avec tant de démonstrations de franchise, qu'ils ne paroïssent pas avoir jamais été mal ensemble; ce qui surprit agréablement les spectateurs, & les attendrit jusqu'aux larmes. Aux avis paternels de l'Archevêque, le Roi paroïssoit lui-même attendri. Il les écoutoit non seulement avec douceur, mais avec un air de contentement; il promettoit de les suivre, & de s'appliquer sérieusement à se corriger. Le Roi dit cependant: Pour ceux qui nous ont trahis vous & moi, je les traiterai comme ils méritent. A ces mots, le Prélat descendit de cheval, pour se jeter aux pieds du Roi: mais le Roi prenant l'étrier, l'obligea de remonter, accorda tout en versant des larmes, puis ajouta: Enfin, Seigneur Archevêque, rendons-nous de part & d'autre notre ancienne amitié, faisons-nous tout le bien que nous pourrons, & oublions entièrement le passé. Et pour fermer la bouche à tous ceux qui somen

toient la division, il se rapprocha de sa suite, & dit à voix haute: Comme je trouve l'Archevêque dans toutes les dispositions qu'on peut désirer; si de mon côté je n'en use pas bien avec lui, je ferai le plus détestable des hommes, & montrerai la vérité de tout le mal qu'on dit de moi. Je n'ai d'autre parti à prendre, que de m'étudier à le surpasser en amitié & en bons offices. Tout le monde applaudit, par de vives acclamations.

Il fut arrêté que le Roi rendroit ses bonnes grâces à l'Archevêque, qu'il lui donneroit paix & sûreté à lui & aux siens, qu'il lui restitueroit l'Eglise de Cantorbéri & les terres de sa dépendance, qu'il répareroit même l'entreprise du frère de son fils. De son côté, Thomas promit l'amour, l'honneur & tout le service qu'un archevêque peut rendre selon Dieu à son souverain: après quoi, il ne pensa plus qu'à retourner à son Eglise, tandis même que le Roi restoit en deçà de la mer. Il se fit précéder par quelques-uns de ses gens, qui mal reçus du jeune Roi & de ses ministres, mandèrent à l'Archevêque de ne point partir que la paix ne fût mieux affermie. Les usurpateurs du bien de son Eglise, & quelques prélats excommuniés paroif-

foient sur-tout horriblement animés contre lui. Quelques furieux s'étoient vantés, en présence de plusieurs personnes, qu'ils lui ôteroient la vie avant qu'il eût mangé un pain entier en Angleterre.

v. ep. 54. C'est ce que nous apprenons par la dernière lettre que le Saint écrivit au Roi son maître. En conséquence, il avoit d'abord résolu de retourner vers ce Prince, pour attendre une plus grande sûreté : mais la nécessité de l'Eglise de Cantorbéri le pressant ensuite, comme il le dit dans la même lettre ; j'irai, Seigneur, poursuit-il, & je périrai, plutôt que de laisser périr cette Eglise infortunée. Je sens tout ce que je risque, si vous ne prenez des mesures efficaces & promptes. Mais soit que je vive ou que je meure, je suis toujours votre sujet fidèle, & je prie le Seigneur qu'il répande ses bénédictions sur vous & vos enfans.

Arrivé à Rouen dans le dessein de s'embarquer, il apprit que ses ennemis, parmi lesquels se trouvoient l'archevêque d'York, les évêques de Londres & de Salisbéri, s'étoient déjà rendus à Douvres pour venir à sa rencontre, & qu'ils menaçoient hautement de lui couper la tête s'il passoit. Quelques amis voulurent encore le retenir. Il leur répondit : Je

vois l  
au Se  
ment  
au lie  
l'atter  
wich.  
béri.  
gnoie  
aussi-t  
en ar  
Heur  
un p  
rivage  
au no  
des o  
Les v  
de co  
noit  
plu  
recev  
n'eût  
de ta  
partie  
pour  
quille  
reçu  
Qu  
il mo  
la fin  
chair

vois l'Angleterre, & j'y entrerai s'il plaît au Seigneur ; quoique je sache certainement que je vais au martyre. Toutefois, au lieu d'aller à Douvres où ses ennemis l'attendoient, il aborda au port de Sandwich, à six milles seulement de Cantorbéri. Les gentilshommes qui accompagnoient les trois prélats, accoururent aussi-tôt de Douvres, & s'approchèrent en armes, du bâtiment où étoit le Saint. Heureusement, il avoit été devancé par un peuple innombrable, qui couvroit le rivage en criant : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, béni soit le père des orphelins & le soutien des veuves ! Les uns pleuroient de joie & les autres de compassion, la multitude se prosternoit sur le chemin où il devoit passer, plusieurs s'avançoient dans l'eau, pour recevoir les premiers sa bénédiction. Il n'eût pas été sûr de l'insulter au milieu de tant d'admirateurs, dont une bonne partie avoit pris la précaution de s'armer pour sa défense : on lui laissa gagner tranquillement Cantorbéri, où il ne fut pas reçu avec de moindres applaudissemens.

Quelques semaines après son arrivée, il monta en chaire le jour de Noël, & à la fin du sermon, il prédit sa mort prochaine ; ce qui fit fondre en larmes tout

son auditoire. Tout à coup, avec un air inspiré, prenant le ton de l'indignation, il parla fortement contre les ennemis de l'Eglise, excommunia les obstinés en général, & quelques-uns nommément. Les évêques de Londrès & de Salisbéri, qui étoient déjà excommuniés, & faisoient tous leurs efforts pour obtenir leur absolution, perdirent alors toute espérance d'y réussir, & partirent avec l'archevêque d'Yorck pour aller en Normandie porter leurs plaintes au vieux Roi. Ils lui dirent que Thomas abusant de son indulgence, avoit troublé tout le Royaume depuis qu'il y étoit rentré, qu'il ne cessoit d'user d'invectives & de censures contre ceux qu'il appeloit ennemis de l'Eglise, & qu'il se monroit sur-tout implacable envers ceux qui avoient eu part au sacre du jeune Roi. Par les yeux de Dieu, s'écria le Prince, si tous ceux qui ont participé au sacre de mon fils sont excommuniés, je le suis donc moi-même. Il donna mille autres marques d'une colère effrénée.

Sans être malfaisant, à peine se connoissoit-il dans les premiers mouvemens de cette passion; & tant en actions qu'en paroles, il s'abandonnoit à des excès indignes même de la condition la plus

com  
yeu  
un h  
défa  
d'inj  
bloit  
jeta  
déco  
com  
un  
proc  
mém  
ordin  
cont  
mas  
dire  
bienf  
tales  
tir;  
me v  
mon  
Au  
lais,  
ville.  
Breto  
comp  
quer,  
rivere  
torbé  
palais

commune. Il voulut un jour arracher les yeux, & mit le visage tout en sang à un homme qui lui avoit apporté une lettre désagréable. Une autre fois, il accabla d'injures méchantes un seigneur qui sembloit prendre l'intérêt du Roi d'Ecosse, jeta son bonnet, arracha ses vêtemens, découvrit son lit, & le prit aux dents, comme auroit pu faire un frénétique & un insensé. Pour les plaintes & les reproches, les imprécations, les menaces même de mort, rien ne lui étoit plus ordinaire, quand il étoit tant soit peu contrarié. Etant donc animé contre Thomas par trois évêques, il se mit à maudire tous ceux qu'il avoit comblés de bienfaits, & enfin proféra ces paroles fatales qui lui causèrent un si long repentir: Ne se trouvera-t-il personne, pour me venger d'un prêtre qui trouble tout mon royaume?

Aussi-tôt quatre gentilshommes du palais, nommés Rainaud, Hugues de Morville, Guillaume de Traci & Richard le Breton se retirèrent ensemble, firent leur complot la nuit de Noël, coururent s'embarquer, & eurent le vent si favorable qu'ils arrivèrent le jour des Innocens près de Cantorbéri. Ils entrèrent le lendemain dans le palais de l'Archevêque; & lui firent des me-

nances terribles, s'il ne levoit les censures. Il répondit tranquillement, que c'étoit au Pape à délier ce qu'il avoit lié; & sans rien écouter davantage, il se rendit à l'église pour l'office de vêpres. Il y étoit à peine, quand les quatre conjurés, avec les gens de leur suite, se présentèrent en cottes d'armes, & l'épée à la main. Les clercs voulurent fermer les portes; mais l'Archevêque leur dit: C'est ici la maison du Seigneur; on n'en défend pas l'entrée, comme celle d'un camp. Puis se tournant vers les conjurés, il leur défendit de la part de Dieu, de faire aucun mal à ses gens. Il fit ensuite cette prière à voix haute: Je me recommande, avec la cause de l'Eglise, à Dieu, à la Sainte Vierge, aux saints Patrons de cette Eglise, & au martyr S. Denis. Ce furent ses dernières paroles, après lesquelles il se mit à genoux devant l'autel, les mains jointes, & les yeux levés au Ciel. Il reçut quatre coups à la tête, d'où la cervelle se répandit sur le pavé, sans qu'il fit un cri, ni le moindre mouvement des pieds ou des mains: il tomba prosterné, comme en prière. Ainsi mourut, sans aucun signe de la foiblesse la plus naturelle, le courageux défenseur de l'Eglise, le 29 décembre de l'année

1170,  
 Ses pro  
 & s'es  
 mation  
 moines  
 revint  
 terrere  
 sous se  
 &, ce  
 du mé  
 A l  
 la ville  
 rut en  
 Martyr  
 y tren  
 garder  
 tôt la  
 dit de  
 racles  
 Tous  
 & au  
 fougue  
 toute  
 n'appri  
 sacrilèg  
 presqu  
 conçut  
 avoit d  
 leur de  
 person

1170, la cinquante-troisième de son âge. Ses propres assassins en furent effrayés, & s'enfuirent aussi-tôt après la consommation de leur forfait. Cependant les moines de Cantorbéri, de peur qu'on ne revint lui faire insulte après sa mort, l'enterrent secrètement : ils trouverent que sous ses habits il portoit un rude clice, &, ce qui étoit sans exemple, des fémoraux du même tissu.

A la nouvelle de cet attentat, toute la ville fut consternée. Le peuple accourut en foule ; ils ramassoient le sang du Martyr, ils s'en frottoient les yeux, ils y trempoient leurs vêtements pour les garder comme de saintes reliques. Bientôt la vénération du S. Martyr se répandit de tous côtés, avec le bruit des miracles qui s'opéroient à son tombeau. Tous les Etats du Roi Henri en deçà & au delà des mers, excepté les plus fougueux royalistes, le Roi Louis & toute la France, le Souverain Pontife n'apprirent qu'avec exécration ce meurtre *Hist. Angl.* sacrilège. Henri lui-même s'abandonna *Hum. 1.* presque au désespoir. Sur le soupçon qu'il vol. conçut du dessein des meurtriers, il avoit d'abord envoyé sur leurs pas, pour leur défendre toute violence contre la personne de l'Archevêque. Le coup



Gesta post étoit fait, quand la défense arriva. Il  
 mart. c. I. n'en fut pas plutôt instruit, que pendant  
 trois jours il s'interdit l'entrée de l'Eglise,  
 ne voulut voir personne, & ne prit  
 qu'un peu de lait d'amande pour toute  
 nourriture. Il envoya plusieurs de ses  
 clercs protester de son innocence & de  
 sa douleur, devant les moines de Can-  
 torbéri qui formoient le clergé de cette  
 Eglise; il traita la conspiration, de com-  
 plot infernal; il qualifia les conjurés,  
 de sujets détestables, les monstres &  
 l'opprobre de son royaume; il se te-  
 procha cent fois, les larmes aux yeux,  
 l'imprudencé qu'il avoit commise, en  
 laissant échapper le propos qui avoit ani-  
 mé les assassins.

Il se pressa d'envoyer à Rome, pour  
 se disculper de l'assassinat, & se soumet-  
 tre à tout ce que le Pape ordonneroit  
 contre l'emportement qui lui avoit donné  
 lieu. Mille cris d'exécration y étoient dé-  
 jà parvenus: tout l'Occident demandoit  
 justice, de l'énorme sacrilège commis sur  
 le plus illustre de ses prélats. Les députés  
 de l'Eglise de Cantorbéri, partis en dili-  
 gence pour porter leurs plaintes au Saint  
 Siège; Guillaume archevêque de Sens,  
 plus respectable encore par ses vertus que  
 par la naissance qu'il avoit reçue du

comme  
 conste  
 la défe  
 son frè  
 Roi L  
 prince  
 ration  
 plus p  
 un par  
 Louis.  
 nellem  
 leffé J  
 que d'  
 l'Eglise  
 miracle  
 cause il  
 saint P  
 Eglise  
 pour lu  
 Le P  
 nit jou  
 approc  
 as déf  
 ueur,  
 maine,  
 rès leu  
 ux An  
 toute  
 spens.  
 feterre

comte de Champagne, d'ailleurs ami constant du S. Martyr, & chargé pour la défense de la légation d'Angleterre; son frère Thibaut, comte de Blois; le Roi Louis le Jeune, & une infinité de princes & d'évêques sollicitoient la réparation de ce scandale, dans les termes les plus pressans. Un Chrétien tranquille sur un pareil outrage fait à l'Eglise, écrivoit Baron. ad Louis, an. 1171. Louis, trahit sa religion, & se rend volontiers et malicieusement ingrat envers Dieu. C'est avoir offensé J. C. dans ce qu'il a de plus cher, que d'avoir éteint ce brillant flambeau de l'Eglise, & immolé le Martyr dont les miracles publient hautement pour quelle cause il est mort. Armé que vous êtes, saint Père, du glaive apostolique, toute l'Eglise réclame votre vengeance, moins pour lui que pour elle.

Le Pape fut si troublé, que pendant huit jours les Romains même ne purent l'approcher. Il se reprochoit de n'avoir pas défendu Thomas avec assez de vigueur, & gémissoit de la foiblesse humaine, qui ne connoit les saints qu'après leur trépas. Il défendit de donner aux Anglois aucun accès auprès de lui; & toutes leurs affaires demeurèrent en suspens. Cependant les ambassadeurs d'Angleterre, au nombre, dit-on, de plus de

cinquante, firent tant par leurs médiateurs, qu'ils obtinrent audience. Mais quand ils se présenterent & prononcèrent le nom du Roi Henri; arrêtez, arrêtez, s'écria toute la Cour Romaine; & un frémissement d'horreur agita toute l'assemblée. Ils dirent que le Roi promettoit de subir telle pénitence qu'on jugeroit à propos, & de faire généralement tout ce qu'il plairoit au Souverain Pontife d'ordonner. Le Pape, avant de rien résoudre, voulut envoyer des légats en Normandie, pour examiner de plus près les circonstances du crime, & mieux s'affurer de la soumission du Roi.

Henri, pour se distraire des idées noires qui le tourmentoient nuit & jour, étoit passé en Irlande, dont le Pape Adrien, quatorze ans auparavant, lui avoit permis de faire la conquête. Il soumit les Rois de Corc, de Limeric, d'Oxerie & de Mida. Les Archevêques d'Armac & de Dublin, suivis de vingt-huit évêques, lui prêterent serment de fidélité, & en sa personne, à tous les Rois d'Angleterre ses successeurs. Il régla le gouvernement du pays, & fit tenir un concile à Cassel, pour régler spécialement les baptêmes & les mariages, où il s'étoit glissé beaucoup d'abus & de su-

perfit  
faire  
gats  
vran  
Il  
qu'il  
mort  
qu'en  
figé  
qu'il  
toit  
sion  
avoit  
qu'en  
verro  
à la  
prend  
ans,  
voyag  
glife  
tous  
posséd  
encou  
porter  
au S.  
ment  
illicite  
les lég  
jeûnes  
de pé

perstitutions. Ayant terminé toutes les affaires en six mois, il vint joindre les légats, à l'abbaye de Savigni près d'Avranches.

Il jura devant eux sur les évangiles, qu'il n'avoit ni commandé ni permis la mort de l'Archevêque Thomas. Il ajouta qu'en l'apprenant, il avoit été plus affligé que s'il eût perdu son propre fils; qu'il s'accusoit néanmoins & se repentait amèrement, d'y avoir donné occasion par l'animosité & la colère qu'il avoit témoignées contre ce S. Prélat; qu'en réparation de cette faute, il enverroit incessamment deux cens chevaliers à la défense de la Terre-Sainte; qu'il prendroit lui-même la croix pour trois ans, à moins que le Pape ne jugeât ce voyage convenable; qu'il rendroit à l'Eglise de Cantorbéri toutes ses terres & tous ses biens, sur le pied où elle les possédoit un an avant que l'Archevêque encourût sa disgrâce; qu'il permettoit de porter librement à l'avenir les appellations au S. Siège; enfin qu'il cassoit absolument dans tous ses Etats, les coutumes illicites qu'il y avoit établies. De plus, les légats lui prescrivirent en secret des jeûnes, des aumônes & d'autres œuvres de pénitence. Henri accepta tout, avec

la plus parfaite soumission : après quoi , il dit encore devant tout le monde : Seigneurs légats , ma personne est entre vos mains ; quoi qu'il vous plaise d'ajouter , je suis prêt à tout ; ce qui attendrit les spectateurs jusqu'aux larmes. Le jeune Henri promit de son côté , de s'en tenir au serment du Roi son père , & d'en accomplir la pénitence , si la mort ou quelque autre empêchement la lui rendoit impossible.

Les miracles se multipliant de jour en jour au tombeau du Martyr , le Pape Alexandre fit constater par des témoignages irréfragables ce que tout le monde en publioit. Tant sur ces preuves que sur celles de toutes les vertus héroïques du Saint , deux ans & deux mois tout au plus après sa mort , selon le vœu de tout le monde Chrétien , il fut canonisé solennellement le vingt-unième février 1173 , & sa fête instituée , comme celle d'un martyr célèbre , dans toute l'Eglise Catholique qui l'observe encore. L'année suivante , S. Bernard , vingt ans environ après sa mort , fut aussi canonisé , comme tout le monde Chrétien le désiroit depuis long-temps.

Dans le cours des trois années qui suivirent la mort de S. Thomas , la main  
de

de l  
quat  
mor  
leur  
Cou  
se r  
part  
mité  
honn  
être  
gens  
plus  
avec  
les re  
n'y t  
auteu  
bles à  
tre à  
pour  
salem  
Cofen  
ladie  
lambe  
des m  
moigr  
& inv  
tyr.  
Pales  
aussi-t  
consci  
To

de Dieu s'appesantit visiblement sur ses quatre meurtriers. Bourrelés par leurs remords aussi-tôt qu'ils eurent consommé leur forfait, ils n'osèrent retourner à la Cour qu'ils avoient prétendu servir; ils se retirèrent dans une terre écartée, appartenante à l'un d'entr'eux, à l'extrémité occidentale d'Angleterre. Le déshonneur imprimé sur leur front n'y put être caché, & ils firent horreur aux gens du pays. Les personnes du rang le plus commun ne vouloient, ni manger avec eux, ni leur parler; & l'on jetoit les restes de leurs repas aux chiens, qui n'y touchoient pas, si l'on en croit les auteurs du temps. Devenus insupportables à eux-mêmes, ils allèrent se remettre à la merci du Pape, qui leur imposa pour pénitence, le pèlerinage de Jérusalem. Guillaume de Traci fut attaqué à Cosence en Calabre, d'une horrible maladie, où les chairs lui tomboient par lambeaux, principalement des pieds & des mains. Il mourut dans cet état, témoignant un regret extrême de son crime, & invoquant sans cesse le nouveau Martyr. Ses trois complices aborderent en Palestine: mais ils y moururent presque aussi-tôt, dans les mêmes agitations de conscience. On les enterra devant la porte

Roger.  
Annal. p.  
522.

du temple, & l'on grava cette épitaphe sur leur tombeau : Cy gissent les malheureux qui ont martyrisé le Bienheureux Thomas, archevêque de Cantorbéri.

Le Seigneur ne parut pas satisfait de ces réparations subalternes. A son rigoureux tribunal, les souverains sont comptables des crimes auxquels leurs passions & leur seule négligence peuvent donner lieu. Henri II, après l'assassinat qu'il avoit si authentiquement désavoué, ne laissa point d'être en butte aux coups les plus sensibles que la divine justice puisse en ce monde porter à un Prince. Ses propres enfans & leur mère Eléonore se révolterent contre lui. Le Roi de France & le Comte de Flandres attaquèrent ses provinces, en deçà de la mer : Louis pénétra au sein de la Normandie, & forma le siège de la capitale. Tandis que l'infortuné Henri se préparoit à la secourir, il apprit que le Roi d'Ecosse, d'intelligence avec les mutins d'Angleterre, avoit déjà pénétré dans le royaume, & ravageoit le Northumberland. Il laissa la Normandie, & vola où le revers pouvoit devenir plus fatal.

Mais ce Prince, qui ne parut jamais si grand que dans le péril extrême, conçut l'insuffisance de ses ressources contre

les  
ain  
tièr  
il a  
équi  
pièc  
char  
à la  
Tho  
nou  
tout  
tapis  
il vo  
voit  
muna  
frapp  
Des  
pas d  
le ret  
leur f  
lende  
s'étan  
S. M  
lébroi  
prison  
demeu  
siège  
tablit  
tous l  
rent

les ministres de la vengeance céleste, ainsi que la nécessité de la désarmer entièrement. Au lieu de marcher contr'eux, il alla droit à Cantorbéri; & laissant son équipage hors de la ville, il se mit nud-pieds, prit pour tout vêtement une méchante tunique, & se rendit en silence à la cathédrale, près du tombeau de S. Thomas. Là, sans avoir pris aucune nourriture, il passa le reste du jour & toute la nuit en prière, prosterné sans tapis sur le pavé; puis, les épaules nues, il voulut que chaque évêque qui se trouvoit présent, & des religieux de la communauté au nombre de quatre-vingt, le frappassent de verges l'un après l'autre. Des railleurs insipides ne manquèrent pas de s'égayer aux dépens du Roi: mais le retour inespéré de sa première fortune leur ferma bientôt la bouche. Henri, le lendemain de son humiliante pénitence, s'étant fait dire la messe en l'honneur du S. Martyr; à l'heure même qu'on la célébroit, le Roi d'Ecosse fut battu & fait prisonnier, par les Anglois qui étoient demeurés fidèles. Aussi-tôt après, le siège de Rouen fut levé, la paix se rétablit entre la France & l'Angleterre, tous les projets des ennemis de Henri furent déconcertés, sa famille lui rede-



manda ses bonnes graces, aux conditions qu'il lui plairoit de prescrire. En moins de trois mois, il se vit aussi puissant qu'il avoit jamais été, & beaucoup plus tranquille.

Durant les troubles de l'Angleterre, & malgré tous les embarras qu'ils causoient au Pape Alexandre, beaucoup plus agité encore par l'opiniâtreté de l'Empereur Frédéric à foutenir le schisme, ce Pontife réduit à se bannir de Rome & à changer sans cesse de séjour dans le reste de l'Italie, ne laissa pas d'étendre sa sollicitude au delà même des régions

Helmod. soumises au joug de Jésus-Christ. Parmi  
 l. 11. c. 12. les Sclavés, si souvent convertis & si souvent apostats, l'idolâtrie avoit établi son dernier refuge sur la côte de Poméranie, dans l'isle de Rugen, si bien fortifiée par la nature, qu'elle sembloit inaccessible à tout étranger. Valdemar, Roi de Danemarck, constamment soumis à l'obéissance d'Alexandre malgré tous les artifices de Frédéric pour le séduire, trouva moyen d'introduire une forte armée dans cette île, en assiégea la capitale, nommée Arcon, & la prit à composition. Les articles capitaux furent que les habitans embrasseroient le Christianisme, qu'en témoignage de leur sincérité, ils

att  
 fac  
 tru  
 no  
 fru  
 ten  
 d'A  
 des  
 me  
 trib  
 étoi  
 vera  
 noie  
 Die  
 tyr  
 Cor  
 de  
 avoi  
 gen  
 niqu  
 ne r  
 le P  
 d'Ab  
 le di  
 il lu  
 à leu  
 Ab  
 que  
 quil,  
 retira

attribueroient aux Eglises les terres consacrées à leurs faux dieux, & qu'ils détruiroient leurs idoles. La principale, nommée Suantovit, étoit un colosse monstrueux, à quatre têtes, placé dans un temple magnifique au milieu de la ville d'Arcon, où l'on sacrifioit des multitudes d'animaux, & quelquefois des hommes. Tout le pays lui apportoit de gros tributs pour offrandes, & son pontife étoit beaucoup plus révééré que le Souverain. Suantovit, que les Slaves tenoient alors pour le premier de leurs Dieux, n'étoit autre chose que le Martyr S. Vitus, patron de la nouvelle Corbie, à qui les premiers missionnaires de ce peuple, tirés de cette abbaye, avoient bâti une église dans l'isle de Rugen, sous le regne de Louis le Germanique. Afin que ces grossiers insulaires ne retombassent plus dans la superstition, le Pape Alexandre les commit aux soins d'Absalom, évêque de Roschid, dont le diocèse s'étendit aussi à cette île, & il lui recommanda instamment de veiller à leur instruction.

Absalom devint par la suite archevêque de Lunden, sur la démission d'Esquil, vieillard pieux & vénérable, qui se retira au monastère de Clairvaux, où il

prit l'habit monastique, & finit saintement ses jours. Il fallut que le Pape contraignit la modestie d'Absalom d'accepter le siége, avec lequel il conserva celui de Roschid. Ce digne prélat, qui faisoit fleurir les plus pures vertus dans ces terres barbares, établit dans son diocèse de Roschid l'observance de Sainte Geneviève, sur le pied de régularité où elle avoit été mise par le Pape Eugène III. Il attira pour cela de Paris le S. chanoine Guillaume, qui avoit été un des premiers à embrasser cette réforme. Guillaume ne laissa pas d'éprouver de rudes traverses dans ce nouvel établissement; en sorte que trois de ses confrères qui l'avoient suivi, retournerent en France. Enfin, par sa patience & sa persévérance, il surmonta tous les obstacles, & fonda un second monastère de son institut, dans ces terres barbares. Pendant trente ans qu'il y fut abbé, il fit briller avec plus d'éclat de jour en jour les vertus héroïques qui l'ont fait mettre au nombre des Saints.

Il y a deux lettres remarquables du Pape Alexandre, relativement à ces climats. Dans la première il excita les Rois & les seigneurs de Danemarck, de Norwège & de Gothie, à réprimer par les armes la

féro  
de  
cor  
qui  
con  
véc  
Pap  
nit  
tion  
que  
leu  
la f  
le c  
Pap  
la r  
mèr  
fou  
port  
van  
Chr  
hab  
s'eff  
on  
cett  
fulm  
avec  
coup  
tien  
phét  
ton.

férociété des Estoniens & des autres païens de ces cantons ; & pour cela , il leur accorde la même indulgence qu'aux pèlerins qui visitoient le S. Sepulcre. Par la seconde de ces lettres , adressée à l'archevêque d'Upsal & à ses suffragans , le Pape veut qu'on envoie à Rome les pénitens coupables de certaines abominations qu'il expose , afin de montrer à quels excès peuvent se porter les meilleurs naturels dépourvus des lumières de la foi. Quelques observateurs trouvent ici le commencement des réserves faites au Pape , de certains cas atroces : car pour la réserve en soi , ils en présentent eux-mêmes une foule d'exemples anciens. Du fond du nord , le Pape Alexandre reporta ses vûes sur les puissances du levant les plus animées contre le nom Chrétien. Il entretint même des relations habituelles avec le Sultan d'Iconie , & s'efforça de procurer sa conversion : mais on ignore quelles furent les suites de cette entreprise. Ce prince , Turc & Musulman , lui avoit envoyé une ambassade , avec des lettres où il témoignoit beaucoup de penchant pour la religion Chrétienne. Les livres de Moïse , les prophéties d'Isaïe & de Jérémie lui étant tombés entre les mains , avec quelques

écrits évangéliques, il n'avoit pu les lire sans appercevoir des traits frappans de la divinité du Christianisme : il demanda au Pape, des personnes qui pussent l'instruire plus amplement. Alexandre saisit avec empressement une occasion si précieuse. Il marqua sans délai au Prince Musulman, combien sa demande lui étoit agréable, promit de lui envoyer des missionnaires, dont les mœurs autant que la doctrine pussent l'édifier, & lui fit incontinent parvenir des instructions par écrit.

Elles consistoient en une exposition de la foi, particulièrement sur les mystères de la Trinité & de l'Incarnation. On la trouve parmi les ouvrages de Pierre de Blois, comme faite au nom de ce Pontife; ce qui fait présumer qu'il employa pour cette bonne œuvre la plume de cet écrivain, l'un des plus savans & des plus pieux de son siècle. Il étoit natif de Blois, dont le surnom lui est demeuré, vint en Italie avec un seigneur Normand, oncle de la Reine Marguerite de Sicile, fut fait précepteur & l'un des ministres du jeune Roi Guillaume II. Mais voyant les troubles où gémissoient l'Etat & l'Eglise, dans un pays mêlé de peuples infociables, Grecs, Arabes,

Lombards, Normands, il se retira auprès du Roi Henri II, qui l'avoit appelé en Angleterre, & il mourut archidiacre de Londres. On a de lui, entre autres ouvrages, des lettres fort instructives sur les événemens de son siècle, concernant sur-tout les affaires de Sicile.

Il faut néanmoins observer, par rapport à ses sermons, qu'on a donné sous son nom ceux de Pierre Comestor, autre écrivain célèbre du même temps. Celui-ci étoit né à Troies, en devint doyen, puis chancelier de l'Eglise de Paris, & enfin se fit chanoine régulier de S. Victor où il mourut, laissant par testament aux pauvres & aux églises tout ce qu'il avoit de biens. Son histoire scholastique sur-tout lui acquit une réputation singulière. Erigée dès sa publication en livre classique, elle fut regardée pendant trois cens ans comme le dépôt public de la théologie positive, & mise au niveau, tant de la théologie scholastique ou livre des sentences de Pierre Lombard, que du décret de Gratien. De là sans doute la persuasion fautive où l'on fut long-temps, que ces trois auteurs étoient frères. Cet ouvrage n'est cependant qu'un abrégé de l'histoire sainte, depuis le commencement de la Genèse

jusqu'à la fin des Actes des Apôtres, mêlé d'incidens apocryphes & quelquefois peu sensés de l'histoire profane, d'opinions systématiques, de sens figurés, d'explications arbitraires, d'étymologies forcées, & de mille inutilités, qui ne servent qu'à nous peindre l'état d'enfance où étoient encore les lettres.

Ce fut aussi vers le milieu du douzième siècle, que les études se renouvelant parmi les Juifs à l'exemple des Chrétiens ou des Musulmans, ils donnerent dans des fictions & des subtilités inconnues à leurs pères. Depuis les Paraphrases Chaldaïques composées vers le temps de J. C. à l'exception du Talmud ou de l'explication de leur jurisprudence, achevé environ cinq cens ans après, ils ne donnerent aucun ouvrage digne d'attention, avant le Rabbin Abraham Aben-Efra, né en Espagne à la fin du onzième siècle. Aussi avoient-ils presque tous entendu jusques-là dans leur sens naturel, les grandes prophéties qui concernent la venue du Messie. Les sens forcés & les explications artificieuses ne furent mis en usage, qu'à mesure que le goût de nos scholastiques pour l'argumentation obligea les docteurs de la synagogue de s'exercer dans la même car-

rière, & de chercher des défaites, au défaut de réponses solides. En même temps qu'Aben-Esra interprétoit l'Écriture en Espagne, Salomon-Jarchi, François de naissance, outre la Bible, commenta dans sa patrie presque tout le Talmud, & obtint des Juifs le titre d'Interprète par excellence.

Moïse, fils de Maimon, né l'an 1135 à Cordoue sous la domination des Musulmans, acquit encore plus de célébrité qu'Aben-Esra. Les Juifs osèrent bien dire, que c'étoit le plus grand homme qui eût paru depuis Moïse le Législateur; toutefois après que ce Rabbín vanté eut essuyé les plus violentes contradictions, & occasionné parmi ses frères un schisme qui dura quarante ans. Il avoit été disciple de son compatriote Averroès, l'un des plus grands philosophes qu'aient eus les Arabes. C'est la traduction latine de ses commentaires Arabes d'Aristote, qui a servi depuis à nos philosophes. Entre les ouvrages du Rabbín Moïse, les plus fameux sont l'explication du Talmud, & la manière d'entendre les passages difficiles de l'Écriture, dont il ne manqua pas d'indiquer tous les sens divers, le littéral, le métaphorique, l'anagogique, l'allégorique: expédient artificieux & multipliés, qui



font sur-tout sentir, combien l'aveugle Israël se trouvoit enfin pressé par les oracles lumineux des Prophètes. L'un des plus chauds partisans de Moïse fut David Kimhi, très-fameux lui-même par son livre intitulé Micol, la meilleure grammaire qu'eussent les Hébreux à la fin du douzième siècle. Il n'y avoit alors qu'environ cent cinquanteans qu'ils cultivoient cet art: encore l'avoient-ils emprunté des Arabes.

Vers l'an 1173, le Juif Benjamin, né en Navarre, donna de ses voyages une relation, qu'il poussa jusqu'à cette année, & dans laquelle il ne s'étudia qu'à relever ce qui intéressoit sa nation. Il parcourut la France, l'Italie, le continent & les illes de la Grèce, la Syrie, l'Égypte, l'Arabie & la Perse. Il marque en chaque lieu le nombre des Juifs; à Rome, deux cens; à C. P. environ deux mille attachés à la doctrine des Rabbins, sans compter cinq cens Caraites, qui s'en tenoient uniquement au texte de l'Écriture, & passoient pour schismatiques parmi les autres. Dans l'isle de Chypre, il en trouva plusieurs que les Rabbins nommoient Epicuriens, & traitoient en hérétiques. Près de Sidon, il vit des Drusiens, tombés dans une si grande ignorance, qu'ils croyoient la métempsychose. A Jérusalem

mém  
artifi  
de la  
peup  
core  
deux  
tre,  
Tibé  
tant  
cinq  
alors  
impe  
M  
Calif  
carr  
le R  
mon  
Roi  
de la  
sur  
dans  
détru  
té,  
fouv  
dont  
Benj  
l'Em  
il y  
dans  
par

même, il ne compte que deux cens Juifs, artisans obscurs, & logés dans un coin de la ville, qu'il dit fort petite, mais fort peuplée. Il en met beaucoup moins encore dans le reste de la Terre-Sainte; deux dans une ville, trois dans une autre, la plupart teinturiers en laine. A Tibériade, dont l'école est si vantée par tant d'autres Juifs, il n'en compte que cinquante. L'état de la Palestine étoit alors trop connu en Europe, pour en imposer avec succès sur ces articles.

Mais en parlant de Bagdad soumis au Calife Abasside, il commence à donner carrière à son imagination. Selon lui, le Rabbin Daniel qui faisoit, dit-il, remonter clairement sa généalogie jusqu'au Roi David, y étoit reconnu pour chef de la captivité, & tenoit la souveraineté sur tous les enfans de Jacob répandus dans l'empire du Calife: allégation qui se détruit elle-même par le nom de captivité, & par la dépendance où ce prétendu souverain étoit du prince Mahométan, dont il achetoit sa dignité fort cher, selon Benjamin même. Il ajoute qu'au delà de l'Empire des Califes, vers le septentrion, il y avoit des Juifs Réchabites, indépendans de tout autre peuple, & gouvernés par le Rabbin Hanan, dont la domi-

nation comprenoit seize journées d'un désert inhabitable. Hanan avoit un frère nommé Salomon, qui gouvernoit un autre empire; & ces deux souverains avoient ensemble trois cens mille Juifs sous leurs loix. Benjamin, met encore ailleurs des habitations nombreuses de Juifs indépendans, qu'il a toujours soin de placer dans des pays lointains & inaccessibles. Il est manifeste que toutes ces fictions ne tenoient qu'à éluder les prophéties, par lesquelles on démontroit que le Messie étoit venu, puisque le sang de Juda ne regnoit plus en aucun endroit du monde. La relation de Benjamin est d'autant plus suspecte, qu'elle fourmille de fautes palpables contre la géographie, d'histoires visiblement fabuleuses, & de bévues absurdes sur les objets les mieux connus.

Au delà de la Perse, vers la partie septentrionale des Indes, où Benjamin plaçoit son Empire Rabbinique, il y avoit un roi très-connu sous le nom de Prêtre-Jean, dont la domination fut éteinte, dans les premières années du siècle suivant, par Gengiskan fondateur du grand empire des Tartares. Dans le temps dont nous écrivons l'histoire, ce Prince Indien ou Tartare, fameux par de grandes victoires remportées sur les

Per  
pée  
d'ét  
& c  
étoit  
ceu  
erre  
xan  
bon  
con  
en  
fian  
part  
posé  
pou  
instr  
que  
sion  
Nel  
que  
reun  
ou  
de  
Il  
d'A  
trian  
Ma  
sur  
plin  
des

Perfes, témoigna à un voyageur Européen, nommé Philippe, un grand désir d'être instruit de la religion Catholique, & d'embrasser la foi pure du S. Siège. Il étoit Chrétien, mais engagé, comme ceux de ces contrées de l'Asie, dans les erreurs du Nestorianisme. Le Pape Alexandre le confirma par lettres dans ses bonnes résolutions, lui renvoya Philippe, comme un homme instruit & prudent, en qui ce Prince pouvoit prendre confiance; & cependant il l'exhortoit à faire partir pour Rome, ainsi qu'il l'avoit proposé, des hommes sages de son royaume; pour puiser la vérité à sa source, & s'y instruire à loisir de la doctrine catholique. On voit par ces projets de conversion, réitérés si souvent depuis par les Nestoriens des extrémités de l'Orient; que ces sectaires étoient plutôt dans l'erreur & l'ignorance que dans l'hérésie; ou du moins beaucoup plus coupables de légèreté que d'obstination.

Alex.  
ep. 48.

Il en étoit de même des Eutychiens d'Arménie, dont le Catholique ou Patriarche Norsesis écrivit à l'Empereur Manuel-Comnène, afin de s'éclaircir sur quelques points de foi & de discipline de son Eglise, différens de ceux des Grecs. L'Empereur lui envoya un

Bibl.  
Patr. p.  
459.

philosophe, nommé Théorien, qui eut avec lui quelques conférencés, où l'on examina tous les sujets de différent, avec une grande modération de part & d'autre. Le pieux Arménien cherchoit sincèrement la vérité, & ne tarda point à la découvrir. On le convainquit par le témoignage des Pères révéérés dans toutes les commanions, qu'on ne pouvoit tenir une autre foi que celle du concile de Calcédoine. Quant à la discipline, on convint que d'anciens usages qui ne dérogeoient ni à la foi ni aux loix reçues, ne devoient pas être supprimés Mais les Arméniens conduits par le schisme, au mépris des rits sacrés & même des institutions divines, prétendoient, à cause de la disette d'oliviers dans leurs pays, pouvoir user d'une autre huile pour les onctions sacramentelles. Théorien leur montra qu'il étoit de toute nécessité, d'y employer l'huile d'olive; comme pour le saint sacrifice, on n'use que du vin, & non d'aucune autre liqueur approchante. Norsesis, avec sa droiture accoutumée, consentit encore à réformer ces abus.

Quand tous les articles de l'accord furent arrêtés; je veux, dit-il, faire tous mes efforts pour sauver mes frères avec moi: dès aujourd'hui j'écri rai à tous nos

évêq  
cile.  
de l  
nom  
& en  
& d  
d'un  
Mon  
ses  
par  
ce fi  
men  
vez  
vérit  
le be  
celle  
décr  
bliqu  
nou  
jeter  
tenc  
rer  
& l  
Je  
rez  
se t  
les  
que  
le t  
né

évêques, afin de les rassembler en concile. J'ai par devers moi quelques écrits de l'un de mes anciens prédécesseurs, nommé Jean; comparable en doctrine & en vertu aux plus illustres des Pères, & dont nous célébrons la fête comme d'un Saint. Il étoit fort zélé contre les Monophysites, comme on le voit par ses écrits, approuvés long-temps après par le Catholique Grégoire qui a occupé ce siège peu avant moi. Par ce monument & par les passages que vous m'avez expliqués, j'espère faire connoître la vérité à mes ouailles: mais si je n'ai pas le bonheur de les ramener toutes; avec celles qui me suivront, je porterai un décret, par lequel nous recevrons publiquement le concile de Calcédoine, & nous anathématiserons ceux qui le rejettent. A cette idée, le Catholique attendri de son propre discours, fit retirer tout le monde, excepté Théorien, & lui dit, les yeux baignés de larmes: Je vous conjure, si-tôt que vous arriverez à C. P. d'engager votre patriarche à se transporter au lieu saint, à prier pour les Arméniens défunts qui n'ont péché que par ignorance, à prendre en main le bois sacré de la vraie croix, & tourné vers l'Orient, à bénir la malheureuse

Arménie. A ces expressions dictées par une charité si pontificale, Théorien ne put retenir ses propres larmes. Le pieux Pasteur lui porta la main sur la tête, & lui donnant sa bénédiction, le fit partir en paix.

Tandis que les extrémités de l'Orient se rapprochoient ainsi de la vérité, le centre du Monde Chrétien étoit toujours en butte aux violences du schisme, & à tous les désordres qui en sont inséparables. L'impunité, suite inévitable de la division entre les Puissances, ressuscitoit les vices qu'on avoit eu le plus à cœur d'étouffer sous un grand nombre de pontifes précédens. A Liège, ville de la domination de Frédéric, la simonie osa reparoitre avec tant d'impudence, que l'Evêque Raoul y mettoit en plein marché les prébendes à l'enchère. Un saint prêtre, nommé Lambert & surnommé le Bègue, fut saisi d'une indignation subite & inspirée à la vue de ce scandale, & se mit à tonner contre les clercs qui le fomentoient. Toute la ville fut touchée de ces discours; on le suivoit en fouie; il fit des conversions éclatantes. L'Evêque irrité ordonna qu'il fût conduit en prison. Comme on lui faisoit traverser l'église de Notre-Dame, il leva les yeux vers

M.Chron  
Belg. p.  
193.

l'autre  
temp  
leront  
l'évêq

L'  
confé  
Rom  
Le  
seule  
teme  
Ce s  
nom  
auxq  
tinen  
guin  
surn  
com  
sans  
vive  
pées  
les  
mœu  
L  
fixé  
suiva  
tué  
La  
est  
Cet  
& l

l'autel, & dit en soupirant : Hélas ! le temps approche, où les pourceaux fouilleront la terre que tu occupes ; ce que l'évènement confirma.

L'Evêque, on ignore par quelle conséquence, fit conduire Lambert à Rome, pour y être puni de sa témérité. Le Pape Alexandre ne le renvoya pas seulement absous, mais il l'autorisa hautement à continuer l'exercice de son zèle. Ce saint prêtre avoit rassemblé un grand nombre de femmes & de filles pieuses, auxquelles il persuada de vivre en continence ; & telle fut l'origine des Béguines de Flandres, ainsi appelées du furnom de leur instituteur. Ce sont des communautés de personnes du sexe, qui, sans se lier par des vœux perpétuels, vivent ensemble avec édification, occupées du travail, de la prière & de toutes les pratiques propres à préserver les mœurs de la contagion du siècle.

Le Pape Alexandre n'étoit pas encore fixé à Rome, quand il approuva l'année suivante un nouvel ordre militaire, institué en Espagne sous le nom de S. Jacques. La bulle soucrite par treize cardinaux est datée de Férentine le 5 avril 1175. Cet ordre destiné, comme les Templiers & les Hospitaliers de Jérusalem, à com-



battre les Infidèles, composé pareillement de clercs, & de chevaliers, en différoit d'ailleurs d'une manière essentielle. On n'y étoit pas obligé généralement au célibat entre ces nouveaux chevaliers, les uns gardoient la continence parfaite, les autres étoient mariés; & l'on comptoit leurs femmes pour sœurs de l'ordre. A l'exemple des premiers Fidèles de Jérusalem, ils vivoient en commun, sans avoir rien en propre: tout ce qu'ils conquéroient ou acquéroient, appartenoit à l'ordre auquel ils étoient liés. Ils ne pouvoient le quitter pour retourner au siècle, ni même pour passer à un autre ordre, sans la permission du grand-maitre. Cependant les veuves des chevaliers avoient la liberté de se remarier. Les clercs de l'ordre vivoient en communauté, & gouvernoient les églises qui étoient exemptes de la juridiction épiscopale, administroient les sacremens aux chevaliers, & instruisoient les enfans de ceux qui étoient mariés. Ce nouvel ordre militaire obtint du Pape, ainsi que les anciens, l'exemption de la dime & des censures générales; de manière que, ni les chevaliers, ni leurs familles, ni leurs gens ne pouvoient être excommuniés ni même interdits que par un légat à latere.

Ain  
jours  
ment  
foncti  
que s'  
le pal  
les fa  
avoit  
laissoi  
tranq  
sieurs  
venan  
fidéra  
licr a  
ment  
aussi-t  
même  
venu  
de l'  
les sc  
le no  
antip  
tifans  
sa fa  
seign  
nion  
xand  
toujo  
char  
perfo

Ainsi le Pape Alexandre, presque toujours errant & fugitif depuis son avènement au pontificat, en remplissoit les fonctions diverses, avec la même assiduité que s'il eût joui d'une paix profonde dans le palais de Latran. Son âge avancé, & les fausses espérances de paix qu'on lui avoit données à plusieurs reprises, ne lui laissoient aucune espérance d'une vie plus tranquille. Frédéric, sollicité depuis plusieurs années par un saint Chartreux, & venant enfin de recevoir un échec considérable, avoit paru vouloir se réconcilier avec le S. Siège: mais le rétablissement de ses affaires anéantit presque aussi-tôt ces vellétés illusoires. C fut même alors que son Pape Pascal étant venu à mourir, il reconnut pour Chef de l'Eglise, Jean abbé de Strume, que les schismatiques établirent à sa place sous le nom de Calliste III. Une suite de trois antipapes faisant ouvrir les yeux aux partisans du schisme, & l'Empereur voyant sa faction diminuer de jour en jour, il seignit encore de vouloir procurer la réunion de l'Eglise. Il envoya au Pape Alexandre l'évêque de Bamberg qui lui avoit toujours été attaché; mais l'évêque avoit charge de ne traiter qu'avec le Pontife en personne, à l'exclusion des seigneurs de

Lombardie : artifice imaginé pour faire naître la défiance & la division entre le Pape & les soutiens principaux de sa puissance. L'habile Pontife se garda bien de donner dans ce piège.

Enfin le temps marqué par le Seigneur étant arrivé, l'Empereur qui se repaissoit d'idées toutes contraires à la paix de l'Eglise, rassembla une armée formidable d'Allemands, & fit tout à coup irruption dans les terres des Milanois qu'il comptoit surprendre. Ils étoient sur leurs gardes ; ils sortirent en bon ordre, marcherent contre lui avec intrépidité, & remporterent le 4 juin 1176 une victoire si complète, qu'elle ruina sans ressource la puissance Germanique au delà des monts, & fut l'époque de la liberté des villes de Lombardie. L'Empereur eut son cheval tué sous lui, disparut assez long-temps, & fut réputé du nombre des morts.

Chron.  
Gaufr.  
vol. A&.  
Romuald  
Saler.

Si les périls qu'il avoit courus, lui firent faire des retours sérieux sur lui-même, les seigneurs de sa suite, plus frappés encore d'un revers si peu attendu, ne lui laisserent pas le loisir de retourner à ses instabilités accoutumées. Ceux qui jusques-là l'avoient suivi le plus aveuglément, soit ecclésiastiques, soit séculiers, le menacerent sans aucun ménagement

de l'  
sa pa  
de se  
Pontif  
délai,  
Ce pr  
où se  
ne ma  
trefois  
fussent  
ment  
bardie  
pereur  
prépar  
ciation  
née su  
choisie  
pour l  
nul re  
gnie,  
de sa  
glise H  
Alexan  
ture d  
concil  
de l'hi  
les ter  
Le  
vent,  
de ses

de l'abandonner, s'il ne faisoit enfin sa paix avec l'Eglise. Il résolut donc de se réconcilier sincèrement avec le Pontife légitime, & envoya vers lui sans délai, pour lui déclarer ses dispositions. Ce premier pour parler se fit à Anagnie où se trouvoit Alexandre, qui d'abord ne manqua point d'exiger, comme autrefois, que ses alliés & ses défenseurs fussent compris dans le traité; nommément le Roi de Sicile, les Etats de Lombardie, & ce qui paroît singulier, l'Empereur de C. P. Il falloit du temps pour préparer & ménager une pareille négociation, qui ne put se conclure que l'année suivante, dans la ville de Venise, choisie de concert par toutes les parties pour le lieu de l'assemblée. Mais, sans nul retardement & avant de quitter Anagnie, les envoyés de Frédéric promirent de sa part, qu'il donneroit la paix à l'Eglise Romaine, & reconnoitroit le Pape Alexandre; qu'il lui rendroit la préfecture de Rome; & ce qu'on a peine à concilier avec tant d'autres monumens de l'histoire, qu'il restitueroit au S. Siège les terres de la Comtesse Mathilde.

Le Pape se rendit d'Anagnie à Bénévent, où le Roi de Sicile envoya onze de ses galères pour le transporter au lieu

Pagl. an.  
1176. n. 6

de la conférence, avec une suite honorable de seigneurs, à la tête desquels étoient l'archevêque de Salerne & le grand connétable de la Pouille. A Venise, le duc, le patriarche d'Aquilée & tous ses suffragans vinrent le recevoir, avec un peuple si nombreux, que la mer dispa-roissoit sous la multitude des gondoles. Le jour de l'annonciation, il célébra solennellement avec les cardinaux dans l'église de S. Marc. Quelques jours après, il remonta le Pô avec ses galères, jusqu'à Ferrare où il avoit donné rendez-vous aux seigneurs de Lombardie, sans lesquels il ne vouloit rien faire. Il s'y trouva pour le jour indiqué, qui étoit le dimanche de la Passion, dixième d'avril; & le onzième, arriverent le patriarche d'Aquilée, les archevêques de Ravenne & de Milan, avec les évêques de leur dépendance, les marquis, les comtes, les recteurs des villes; c'est-à-dire tout ce qu'il y avoit de Lombards constitués en autorité dans les deux ordres de l'Etat. Le Pape les ayant rassemblés le lendemain dans l'église de Saint George, où accourut un peuple innombrable, il leur tint ce discours: Vous savez, mes chers enfans, la persécution que l'Eglise a soufferte de la part du prince le plus obli-

oblig  
gém  
des  
du  
inév  
Le  
mau  
pace  
fin  
cœu  
à no  
méco  
sance  
& co  
pher  
cre  
Il di  
voit  
& pr  
quel  
Le  
guerr  
style  
tife,  
conn  
qu'il  
prom  
ne ri  
ciens  
qu'ils  
obli-

obligé à la défendre ; & sans doute vous gémissez du pillage & de la destruction des églises, des incendies, des meurtres, du déluge des crimes qui sont la suite inévitable de la discorde & de l'impunité. Le Ciel a donné un libre cours à ces maux effroyables, pendant le long espace de dix-huit ans : mais il apaise enfin cette affreuse tempête. Il a touché le cœur de l'Empereur, & réduit sa fierté à nous demander la paix. Car peut-on méconnoître le miracle de la toute-puissance, quand on voit un prêtre désarmé & courbé sous le faix des ans, triompher de la dureté Germanique, & vaincre sans guerre un prince formidable ? Il dit ensuite aux Lombards, qu'il n'avoit pas voulu accepter la paix sans eux, & préconisa le religieux courage avec lequel ils avoient défendu l'Eglise.

Les Italiens, non moins diferts que guerriers, répondirent au long & d'un style pompeux aux honnêtetés du Pontife, lui exprimèrent vivement leur reconnoissance, & applaudirent au dessein qu'il avoit de pacifier leur patrie. Ils lui promirent d'entrer dans ses vues, & de ne rien refuser à l'Empereur de ses anciens droits sur l'Italie ; sauf la liberté qu'ils avoient reçue de leurs pères, &

qu'ils étoient résolus à n'abandonner qu'avec la vie. Quant au Roi de Sicile, ils témoignèrent le désir qu'ils avoient de le voir comprendre dans le traité, comme un prince ami de l'ordre & de la justice; dans le royaume duquel, ajoutèrent-ils, il y a plus de sûreté au milieu des forêts, que dans les villes des autres Etats. Si cette peinture n'est pas flattée, il y avoit eu bien de la réforme en Sicile depuis peu de temps.

De Ferrare, on revint à Venise, où la paix fut enfin conclue solidement, dans les premiers jours d'août 1177. L'Empereur, après avoir rendu les honneurs accoutumés au Souverain Pontife, déclara publiquement, que, trompé par de mauvais conseils, il avoit attaqué l'Eglise en croyant la défendre, qu'il remercioit Dieu de l'avoir tiré d'erreur, renonçoit sincèrement au schisme, reconnoissoit Alexandre pour Pape légitime, & rendoit son amitié au Roi de Sicile ainsi qu'aux Lombards. Sur la simple abjuration du schisme, & sans qu'il fût question en aucune manière de réhabiliter l'Empereur comme déposé par le Pape; Frédéric fut absous par les cardinaux, & reçut la communion de la main du Pontife. On fut donc distinguer, entre l'ex-

com  
& le  
ques  
lem  
les r  
dre  
Dieu  
obse  
glise  
une  
avec  
com  
dressé  
princ  
cléfi  
L'arc  
ble d  
Roi  
gneur  
tesse  
Roi  
préta  
recon  
tres p  
abjure  
Le  
à Ro  
l'Emp  
Strum  
noit a

communication qui est du ressort des clefs & les prétentions de Grégoire VII. Quelques jours après, la paix fut jurée solennellement. On apporta les évangiles, les reliques & la vraie croix; & par ordre de l'Empereur, Henri comte de Dieffe jura sur l'ame de ce Prince, qu'il observeroit fidèlement la paix entre l'Eglise & l'Empire; avec le Roi de Sicile, une trêve de quinze ans, & une de six avec les Lombards: c'est ainsi que les commissaires de part & d'autre avoient dressé & rédigé le traité par écrit. Douze princes de l'Empire, tant laïques qu'ecclésiastiques, firent le même serment. L'archevêque de Salerne & le connétable de la Pouille promirent aussi, que le Roi de Sicile jureroit par dix autres seigneurs. On observe, comme une délicatesse indéfinissable, que l'Empereur & le Roi crurent dégrader leur dignité, en prêtant serment en personne. Après la réconciliation de Frédéric, tous les autres partisans du schisme vinrent en foule abjurer, & se faire absoudre.

Le Pape Alexandre ayant été rétabli à Rome, l'Empereur mit au ban de l'Empire l'Antipape Calliste ou Jean de Strume, avec ses partisans, s'il ne venoit au plutôt à l'obéissance du vrai Pon-



tife. Jean ne délibéra plus : il vint trouver Alexandre qui étoit à Tusculum , se jeta publiquement à ses pieds , le jour de la décanation de S. Jean , vingt-neuvième d'août 1178 , demanda & obtint son pardon. Le Pape Alexandre , dont les longues adversités n'avoient point aigri l'inaltérable douceur , ne lui fit aucun reproche : il lui déclara au contraire que l'Eglise Romaine le recevoit avec joie pour son fils , & que lui-même lui rendroit en toute rencontre le bien pour le mal ; ce qu'il tint constamment. Toujours il le traita depuis avec honneur , & l'admit souvent à sa table.

Toutefois quelques schismatiques firent encore , un mois après , un nouvel Antipape , dont ils changèrent le nom de Lando Sitino en celui d'Innocent III : mais il eut si peu de sectateurs , que la plupart des historiens ne font pas mention de lui ; & ce reste de schisme fut étouffé dès l'année suivante. Alexandre indigné contre ce perturbateur audacieux , qui n'avoit pas , comme ses prédécesseurs , un prince & un parti puissant pour soutiens , le poursuivit vivement , & l'obligea de venir à son tour se jeter à ses pieds : mais il le fit renfermer dans la forteresse de Cave , avec le petit nombre de ses sectateurs.

mé  
le  
aux  
qu  
con  
sch  
de  
deu  
sans  
fix  
fut  
teur  
ayo  
L'E  
Grè  
fou  
Otra  
fut  
évêc  
bles  
nom  
siège  
sava  
nu  
tre  
Cân  
l'Ar  
droi  
un

Avant la réduction de cette faction méprisable, on tint un concile général, le troisième de Latran, afin de remédier aux abus d'un si long schisme. C'est ainsi qu'on avoit célébré les deux premiers conciles de Latran, en conséquence des schismes de Maurice-Bourdin & de Pierre de Léon. Il y eut à celui-ci trois cent deux évêques, de toutes les régions, sans en excepter l'Orient. Il y en avoit six de Syrie, dont le plus considérable fut Guillaume archevêque de Tyr, auteur de la meilleure histoire que nous ayons du royaume Latin de Jérusalem. L'Empereur Manuel y envoya pour la Grèce, George métropolitain de Corfou : mais ce prélat étant resté malade à Otrante, Nectaire, abbé de Casules, fut chargé de le représenter. Entre les évêques de France, les plus remarquables étoient Guillaume de Champagne, surnommé aux blanches mains, passé du siège de Sens à celui de Rheims, & le savant Anglois Jean de Salisbéri, parvenu à l'évêché de Chartres; l'un & l'autre zélés défenseurs de S. Thomas de Cantorbéri. Il n'y en eut que quatre de l'Angleterre, qui regardoit comme un droit, de n'en pas envoyer davantage à un concile général. S. Laurent, arche-

T. X. conc.  
p. 1530. t.  
XII. Spli-  
cil. p. 638.

vêque de Dublin, vint d'Irlande, dans un âge avancé, & reçut de grands honneurs, de la part du Pape, qui le fit son légat en Hibernie. Mais le saint vieillard mourut peu après, dans la ville d'Eu en Normandie. Après qu'il eut reçu le viatique, son confesseur l'avertit de faire son testament. Que léguerai-je, répondit-il? Dieu sait que je n'ai pas une obole sous le soleil. Entr'autres œuvres de charité, il faisoit chaque jour manger en sa présence au moins trente pauvres. Quant à l'Allemagne, il en vint grand nombre d'évêques, plusieurs aussi d'Ecosse, un de Danemark, & de Hongrie un archevêque qui est nommé le dernier. Toutes les affaires de ce concile qui eut trois sessions, s'expédierent en moins de trois semaines, à commencer du lundi de la troisième semaine de carême, einquième jour de mars 1179. La plupart de ces dispositions, dont le détail seroit peu intéressant, concernoit l'extinction du schisme. Ensuite, on publia vingt-sept canons, dont plusieurs sont très-importans, & sont encore aujourd'hui des points fixes de discipline. On statue d'abord, que si dans l'élection du Souverain Pontife les suffrages des cardinaux ne parviennent point à l'unanimité, il

faut  
tra p  
parc  
pas.  
péri  
voit  
pes  
mair  
O  
n'eu  
leve  
aux  
autr  
statu  
des  
ordr  
fixe  
il lu  
qu'il  
Les  
acca  
deve  
ne  
pou  
arch  
chev  
cinq  
des  
grad  
vaca

faut au moins que celui qu'on reconnoitra pour Pape ait les deux tiers des voix ; parce que l'Eglise Romaine, dit-on, n'a pas, comme les autres Eglises, des supérieurs pour décider ces difficultés. On voit par là, que déjà l'élection des Papes étoit remise absolument entre les mains des Cardinaux.

On défendit de faire aucun évêque qui n'eût atteint l'âge de trente ans, ni d'élever personne avant l'âge de vingt-cinq aux doyennés, archidiaconés & tous autres bénéfices à charge d'ames. Il fut statué, & tel est le premier monument des titres patrimoniaux, que si l'évêque ordonne un prêtre ou un diacre sans titre fixe ou bénéficiai dont il puisse subsister, il lui donnera de quoi vivre, jusqu'à ce qu'il lui assigne un revenu ecclésiastique. Les frais de visite, arbitraires auparavant, accablant quelquefois les Eglises, on crut devoir mettre des bornes au faste qu'on ne pouvoit entièrement corriger. C'est pourquoi l'on restreignit l'équipage des archevêques à quarante ou cinquante chevaux, celui des cardinaux à vingt-cinq, celui des évêques à vingt ou trente, des archidiacones à sept, des doyens & grades inférieurs à deux. Les bénéfices vacans doivent être conférés dans les

six premiers mois : autrement le chapitre suppléera à la négligence de l'évêque, l'évêque à celle du chapitre, & le métropolitain à celle de l'un & de l'autre. Dans tous les cas, on ne doit point accumuler les bénéfices sur une même tête. L'abus en ce genre étoit monté à un tel excès, que des clercs avides en avoient jusqu'à six, & souvent même se chargeoient de plusieurs cures, qui par conséquent ne pouvoient être que très-mal administrées. Les biens que les clercs auront acquis par le service de l'Eglise, lui demeureront après la mort de ses acquéreurs, quand bien même ils en auroient disposé par testament.

On défend aussi d'exiger aucune rétribution pour la sépulture, le baptême, le mariage & les autres sacremens; sans qu'on puisse alléguer la coutume contraire. La longueur de l'abus, dit le concile, ne rend que plus urgente la nécessité de le réformer. Il y avoit de grandes plaintes, de la part des évêques, contre les privilèges des ordres militaires, ou plutôt contre l'usage qu'en faisoient ces religieux déjà bien dégénérés de leur premier esprit. En conséquence de leur exception personnelle, par rapport aux censures générales, ils admettoient aux sacre-

mens  
d'inter  
ture.  
licence  
militai  
plus,  
gent  
être fo  
tion  
d'être

On  
qui ac  
grande  
& aut  
ser auc  
tenter  
décern  
tre les  
fins,  
les na  
qualité

Le  
tran  
alors  
nous  
nom  
les br  
tions,  
leurs  
ligion

mens toutes sortes d'excommuniés & d'interdits, & leur accorderoient la sépulture. Le concile condamna toutes ces licences, tant à l'égard des religieux militaires, que pour tous les autres. De plus, il défendit d'admettre pour de l'argent à aucun institut, quel qu'il pût être sous peine au supérieur, de privation de sa charge, & au particulier, d'être exclus à jamais des ordres sacrés.

On renouvela la défense des tournois, qui acquéroient de jour en jour une plus grande faveur. On défendit aux consuls & autres magistrats des villes, d'imposer aucune charge aux églises, ni d'attenter à leur seigneurie temporelle. On décerna la peine d'excommunication contre les fidèles qui porteroient aux Sarasins, des armes, du fer, des bois pour les navires, ou qui les serviroient en qualité de pilotes.

Le dernier canon du concile de Latran concerne les hérétiques nommés alors Patarins ou Publicains, & que nous verrons bientôt si fameux sous le nom d'Albigois. On y comprend aussi les brigands ramassés de différentes nations, que les seigneurs employoient dans leurs guerres particulières : gens sans religion & sans frein, le fléau de toute

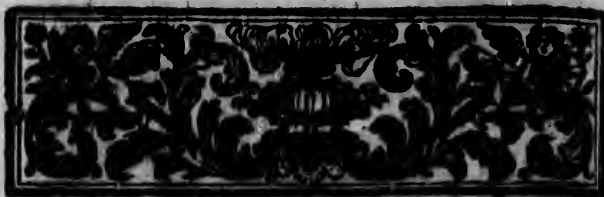
société, & l'exécration du genre humain, qui ne prononçoit qu'avec effroi le nom qu'on leur donnoit alors de Routiers & de Cotteraux. Pour préluder à la juste sévérité qu'on ordonne contre eux, on rappelle ce que dit S. Léon, que l'Eglise, en rejetant les exécutions sanglantes, ne laisse pas de s'aider de la puissance politique, dont les rigueurs temporelles font quelquefois recourir aux remèdes spirituels. Toutefois le concile ne prononce de son chef que l'excommunication, avec défense d'offrir le saint sacrifice pour ces impies, & de leur donner la sépulture ecclésiastique. Il est vrai qu'il porte les souverains à confisquer leurs terres, à les réduire en servitude, à prendre les armes contre eux: on attache des indulgences à cette guerre, & l'on dispense des sermens qu'on pouvoit leur avoir prêtés: mais, outre que l'Eglise a droit de recourir à la protection des princes, ces perturbateurs publics étoient autant les ennemis de l'Etat, que les siens propres. Quant à la dispense des sermens, elle doit s'entendre des sermens extorqués par force, ou des engagements contractés avec ces brigands au préjudice de l'intérêt public, ou des bonnes mœurs: engagements qui par

leur nature ne pouvoient jamais être l'objet d'un serment légitime.

Ce sont-là des distinctions qu'il est important de faire, non seulement pour ce canon, mais pour plusieurs dispositions semblables. La marche de l'Eglise ne peut tourner qu'à sa gloire, quand elle est bien suivie & bien développée. Ses salutaires & sages rigueurs ne sont pas moins dignes d'éloge, que son indulgence; & le concours des deux puissances à réprimer le désordre, ne peut déplaire qu'aux ennemis séditieux de l'une & de l'autre.







# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

## LIVRE TRENTE-HUITIÈME.

*Depuis le troisieme concile général de  
Latran en 1179, jusqu'à la prise de  
C. P. par les Croisés en 1204.*

**A**vant la fin du douzième siècle, l'ardeur avec laquelle on s'y étoit appliqué au rétablissement des études, avoit déjà fait cesser le regne de l'ignorance, ou plutôt le mépris des sciences & des exercices de l'esprit. Car les études, aussi défectueuses qu'elles pouvoient l'être à leur renouvellement & après une sorte d'anéantissement, n'avoient guère substitué à l'ancienne barbarie, que des termes

ininte  
tout  
tion  
ces d  
qu'on  
toutes  
taines  
nuage  
voulu  
impér  
les pr  
traces  
qu'on  
vre :  
arbitr  
quelq  
l'évan  
De  
témér  
Gilbe  
naud  
Henri  
des V  
déjà  
le sièc  
feu d  
provis  
Les  
des v  
en m

inintelligibles, & un respect servile pour tout ce qui avoit les dehors de l'érudition. Une présomption funeste résulta de ces dispositions. On se crut savant, parce qu'on vouloit l'être. On fit disparaître toutes les difficultés, au moyen de certaines expressions qui les couvroient de nuages; on bâtit des systèmes; on y voulut tout assujétir, jusqu'à nos plus impénétrables mystères; on pénétra dans les profondeurs de l'Être Divin, sur les traces profanes d'Aristote & de Platon, qu'on n'étoit pas même en état de suivre: on se fit pareillement des principes arbitraires de mœurs & de conduite, quelquefois peu d'accord avec ceux de l'évangile & de la raison.

De là vinrent d'abord les raffinemens téméraires & scandaleux d'Abailard & de Gilbert de la Poirée, les hérésies d'Arnaud de Bresse, de Pierre de Bruis & des Henriens, le fanatisme & la corruption des Vaudois & des Albigeois, qui avoient déjà porté l'alarme en tant d'Eglises dès le siècle précédent, & qui vont mettre en feu dans celui-ci nos plus florissantes provinces.

Les maximes fondées sur l'ignorance des vrais décrets de l'Eglise, prendront en même temps un nouveau degré de

force & de crédit. Comme avec un ver-  
 blage d'explications & de distinctions  
 énigmatiques, on pourra se faire une ré-  
 putation de philosophie & d'habileté; on  
 ne se livrera point aux recherches longues  
 & laborieuses de la critique; on n'exa-  
 minera point le fondement des maximes  
 accrédités depuis Grégoire VII; on ne  
 prononcera point sur la solidité ou la fo-  
 iblesse de leur principe: mais on ira tou-  
 jours en avant, & l'on en tirera dans la  
 pratique les conséquences les plus extrê-  
 mes & les plus défastreuses.

Ainsi verrons-nous toute l'Angleterre  
 frappée d'un long interdit, fourmiller en  
 mécontents & en séditieux; le Roi ex-  
 communié & déposé par la même main;  
 le Père commun des Fidèles lui susciter  
 un rival, profaner les indulgences en les  
 accordant à la jalousie & à l'injustice, &  
 ériger en une guerre sainte les attentats  
 de l'usurpation réunis avec ceux de la  
 rébellion. Nous verrons renouveler en  
 Allemagne & en Italie les scènes de sang  
 & d'horreur, qui nous ont déjà fait fré-  
 mir si souvent, dans les violens démêlés  
 des Empereurs & des Souverains Ponti-  
 fes. Aux extrémités du Nord, nous re-  
 verrons les troupes de missionnaires &  
 de guerriers confondus ensemble, ne

laisser  
 qu'entre  
 lieu de  
 à la loi  
 à une  
 crime  
 postasie  
 que l'  
 temps  
 le simpl  
 tes nos  
 gées par  
 du Chri  
 ternel l

La v  
 tion: la  
 ténèbres  
 les rich  
 avoient  
 chemen  
 des mo  
 gulier.  
 successe  
 côme,  
 clercs,  
 nations  
 lière,  
 rains. I  
 qui un  
 de l'ap

laisser le choix aux Barbares Idolâtres qu'entre le baptême & la mort ; & , au lieu de les affectionner par la persuasion à la loi qui n'est qu'amour , les réduire à une sorte de nécessité d'aggraver le crime de leur idolâtrie par celui de l'apostasie. Tels sont les principaux dangers que l'Eglise eut à surmonter dans les temps auxquels nous sommes parvenus : le simple récit convaincra mieux que toutes nos réflexions , des ressources ménagées par le Ciel pour maintenir le regne du Christ parmi tant de nations que l'Eternel lui a données pour héritage.

La vertu sortira du sein de la corruption : la lumière éclatera au centre des ténèbres. Le sel de la terre s'étoit affadi ; les richesses & les grandeurs temporelles avoient introduit la dissipation , le relâchement , la mollesse & la dépravation des mœurs dans le clergé séculier & régulier. Les successeurs des Apôtres , les successeurs même d'Antoine & de Pacôme , peu contents de dominer sur les clercs , contre la défense du Docteur des nations , affectoient la domination séculière , le faste & la puissance des souverains. De nouveaux ordres vont paroître , qui uniront l'esprit du cloître avec celui de l'apostolat , la retraite à l'action , la

pauvreté à la force évangélique. La cupidité sacrilège & l'incontinence des clercs les avoient rendus méprisables aux peuples ; elles avoient presque anéanti la vertu du ministère sacré : les disciples de Dominique & de François, en se dévouant à la mendicité & à la fuite de tous les plaisirs sensuels que nourrit l'abondance, vont rendre son énergie primitive à la grâce d'édification, que l'on reçoit du S. Esprit par l'imposition des mains. Ces hommes tout spirituels ressusciteront en même temps les dons de sagesse & d'intelligence, seront admirer à l'univers étonné une science si solide & si sublime, qu'on croira n'en pouvoir nommer dignement les auteurs par des titres humains. Thomas ne sera plus regardé comme un homme, mais comme un ange envoyé du Ciel pour instruire l'Ecole. L'onction toute céleste qui distille du cœur de Bonaventure, & les traits enflammés qui s'échappent de sa bouche, le feront surnommer le Docteur Séraphique.

En Orient au contraire, la splendeur du siége de Chrysostome, depuis longtemps éclipsee, s'amortira chaque jour de plus en plus, & tirera à son entière extinction. Cependant, quelques restes de l'ancienne habitude, & des liaisons

passage  
les La  
ou du  
commu  
jusqu'à  
tomber  
préparé  
ans av  
l'an 1  
septemb  
nène m  
de l'E  
de son  
flamme  
long re  
L'Arch  
l'histori  
de Lat  
de ce  
C. P. e  
mônes  
& que  
Les Cr  
la perfic  
de ces  
qu'il po  
souvent  
qu'ils n  
més du  
elamoie

passagères d'intérêts entre les Grecs & les Latins, entretiendront parmi eux, ou du moins empêcheront de rompre la communion d'une manière irrémédiable, jusqu'à ce que les Occidentaux aient fait tomber C. P. sous le joug qu'ils avoient préparé pour les Infidèles. Vingt-quatre ans avant cette révolution; c'est-à-dire l'an 1180, le vingt-quatrième jour de septembre, l'Empereur Manuel-Comnène mourut encore dans la communion de l'Eglise Catholique, qu'à l'exemple de son père & de son aieul, il avoit constamment cherché à maintenir durant son long regne de plus de trente-sept ans. L'Archevêque Latin de Tyr, Guillaume l'historien, qui en revenant du concile de Latran, avoit été très-bien accueilli de ce Prince, & fit un long séjour à C. P. exalte beaucoup sa piété & ses aumônes, dit que son ame est allée au ciel, & que sa mémoire est en bénédiction. Les Croisés lui ont reproché l'impiété & la perfidie, comme à la plupart des Grecs de ces temps-là: mais outre la crainte qu'il pouvoit avoir de leurs armes, il put souvent leur reprocher à eux-mêmes, qu'ils ne se montroient point du tout animés du zèle de la religion dont ils réclamoient les droits.

Nicet. Manuel-Comnène étant fortement at-  
 lib.vii.p. taqué de la maladie qui l'emporta, le Pa-  
 142. triarche Théodose qui avoit succédé de-  
 puis trois ans à Chariton, pressa ce prince,  
 tandis qu'il en étoit encore temps, de  
 pourvoir aux affaires de l'Empire, & aux  
 intérêts de son fils Alexis qu'il laissoit en  
 bas âge. Manuel répondit, qu'il étoit af-  
 suré de vivre encore quatorze ans. Il  
 comptoit sur la parole de certains astrolo-  
 gues, qui étoient alors fort accredités en  
 Orient, & qui lui promettoient, non  
 seulement une prompte guérison, mais  
 de glorieuses conquêtes. L'extrémité de  
 son mal fit enfin évanouir ses espérances:  
 il se repentit de sa crédulité superstitieuse;  
 & par le conseil du Patriarche, il en  
 donna son désaveu par écrit. S'étant en-  
 suite tâté le pouls, il demanda l'habit mo-  
 nastique, en poussant un profond soupir.  
 Les momens pressoient: on prit avec pré-  
 cipitation le premier habit de moine que  
 l'on put trouver, on l'en revêtit, par-  
 dessus ses habits ordinaires; & dans cet  
 état, il ne tarda point à rendre l'esprit.  
 Quoiqu'il se plaignit lui-même que la vie  
 monastique ne consistoit presque plus que  
 dans l'habit & la grande barbe, il vou-  
 lut encore être enterré dans le monastère  
 du Pantocrator; c'est-à-dire du Tout-

puissant  
 avoit fo  
 cens m  
 Il fonda  
 bouchur  
 sembla  
 faits; &  
 il leur a  
 for roya  
 moines t  
 lâchemer  
 de Nicé  
 doit d'ac  
 Son fil  
 treize an  
 maître d  
 si Alexis  
 été très-fa  
 roit en g  
 & à qui  
 faies imp  
 de grand  
 dans les  
 la même  
 la même  
 préférenc  
 donner: l  
 la jalousie  
 sang Imoc  
 comble. H

puissant, que l'Impératrice Irène sa mère avoit fondé, & qui comptoit jusqu'à sept cens moines de l'ordre de S. Antoine. Il fonda lui-même un monastère, à l'embouchure du Pont-Euxin: mais il y rassembla les moines estimés les plus parfaits; & sans leur donner aucunes terres, il leur assigna tout leur revenu sur le trésor royal. Dans la même vue d'ôter aux moines tout sujet de dissipation & de relâchement, il renouvela la constitution de Nicéphore-Phocas, qui leur défendoit d'acquérir de nouveaux biens-fonds.

Son fils Alexis lui succéda, à l'âge de treize ans, sous la direction du grand-maître de la garde-robe, nommé aussi Alexis. L'Empereur Manuel avoit été très-favorable aux Latins, qu'il attiroit en grand nombre dans ses Etats, & à qui il connoit de préférence les affaires importantes; trouvant en eux plus de grandeur d'ame & de fidélité que dans les Grecs. Le régent Alexis en eut la même estime, & tint à leur égard la même conduite. Mais les plus justes préférences sont les plus difficiles à pardonner: l'animoité des Grecs, & sur-tout la jalousie des grands & des princes du sang Impérial, fut bientôt portée à son comble. Les différens de religion, & le



respect des derniers Empereurs pour l'Eglise Romaine qu'ils accusoient d'hérésie, justifiant à leurs yeux les plus affreux desseins ; ils ne cherchoient que l'occasion d'assouvir leur haine, en exterminant les Latins dans tout l'Empire. Dès la seconde année du regne d'Alexis II, l'avarice & la hauteur du Régent la leur fournirent.

Ils rappelerent Andronic, issu de la même famille des Comnène, génie turbulent & capable de tout ofer, que l'Empereur Manuel son aïeul avoit d'abord confiné dans une prison, & à qui par indulgence il avoit donné ensuite le gouvernement du Pont, pour le tenir dans un exil honnête. Andronic vint avec une armée camper sur les bords de l'Hellepont, à la vue de C. P. Les mécontents éclaterent de toute part, & s'attrouperent avec audace, prirent le Régent & l'envoyerent au camp d'Andronic, qui lui fit créver les yeux. Après quoi, il introduisit des troupes dans C. P. pour soutenir le projet qu'on y avoit formé de massacrer tous les Latins à un jour marqué. Ceux-ci cependant furent instruits du complot : mais ne se sentant point en état de résister, ils se jeterent en aussi grand nombre qu'ils purent dans

quarante  
port, &  
la ville.  
tous ces  
blessé de  
n'avoit  
été brûlé  
maisons  
& que  
en cend  
rent pas  
plus sac  
mes, av  
avoient  
ne distin  
que par  
leur fit  
La fu  
menter l  
ment les  
même,  
déjà de  
saint Jea  
pital à C  
trouvoier  
les moind  
à presser  
toutes le  
les rédui  
les malh

quarante galères qui se trouvoient au port, & s'éloignèrent précipitamment de la ville. Ils apprirent le lendemain, que tous ceux de leurs frères à qui la foiblesse de l'âge, du sexe, ou de la santé n'avoit pas permis de s'enfuir, avoient été brûlés impitoyablement dans leurs maisons au nombre de sept à huit mille, & que tout le quartier avoit été réduit en cendres. Les fanatiques n'épargnèrent pas même les églises: les lieux les plus sacrés devinrent la proie des flammes, avec tous les malheureux qui avoient espéré y trouver un asyle. On ne distingua les prêtres & les moines, que par les raffinemens de cruauté qu'on leur fit souffrir.

La fureur ne se borna point à tourmenter les vivans. On traîna honteusement les morts par la ville; on déterra même, à cet effet, ceux qui jouissoient déjà de la sépulture. Les chevaliers de saint Jean de Jérusalem avoient un hôpital à C. P. Tous les malades qui s'y trouvoient furent égorgés. Les prêtres & les moines Grecs étoient les plus ardens à presser le massacre; ils parcouroient toutes les maisons, ils furetoient dans les réduits les plus cachés, ils livroient les malheureux fugitifs aux meurtriers,

dont ils ranimoient par l'appât de l'or la cruauté assouvie & dégoutée de carnage. Les plus humains d'entre les Grecs venoient aux Infidèles ceux qu'ils avoient réfugiés chez eux avec promesse de les sauver. On compta, dans toutes les conditions, près de quatre mille de ces esclaves, qui furent ainsi les victimes du serment & de l'hospitalité profanés. Ces excès des Grecs contre les Latins habitués à C. P. sont d'autant plus dignes d'exécration, que les familles des deux nations se trouvoient pour ainsi dire, confondues ensemble par le grand nombre de leurs alliances réciproques. Mais les représailles qu'exercerent les Latins échappés sur les galères, font douter, qui d'eux ou des premiers agresseurs s'est rendu coupable de plus grandes atrocités.

Andronic, après ces horreurs, entra dans C. P. où déjà il étoit le maître absolu, aussi-bien que par tout l'Empire. Il rendit néanmoins tous les honneurs au jeune Empereur Alexis, & le fit couronner avec Agnès de France qui lui étoit fiancée. Pour lui témoigner plus de respect, il le porta à l'église sur ses épaules, versant des larmes, & lui donnant toutes les marques d'une tendre affection. La mort de l'Impératrice Marie,

mère  
mon  
avoir  
dre.  
gnit  
cérém  
nomm  
préter  
eût le  
les sai  
l'autre  
tion d  
Andro  
du Sei  
pation  
le jeun  
il le fit  
heureux  
puis on  
fide,  
dans le  
res con  
père av  
impudic  
il lui fit  
& l'on  
reste du  
de plom  
1183, l  
de quin

mère d'Alexis, suivit de près cette cérémonie. Andronic la fit étrangler, après avoir réduit l'Empereur à en signer l'ordre. Quelque temps après, il le contraignit de l'associer à l'Empire; & dans la cérémonie du couronnement, il se fit nommer avant le jeune Empereur, sous prétexte qu'il étoit indécent qu'un enfant eût le pas sur un vieillard. On célébra les saints mystères, ils reçurent l'un & l'autre la communion; & entre la réception du pain céleste & celle du calice, Andronic jura par le corps & le sang du Seigneur, qu'il n'entroit en participation de l'Empire, que pour soulager le jeune Empereur. Peu de jours après, il le fit périr. On étrangla de nuit le malheureux Alexis, avec la corde d'un arc; puis on apporta le cadavre au Tyran perfide, qui lui donna des coups de pied dans les flancs, & se répandit en injures contre toute sa famille. Il dit que son père avoit été un parjure, sa mère une impudique, & lui un imbécille. Ensuite il lui fit couper la tête pour la garder; & l'on précipita au fond de la mer le reste du corps enfermé dans un cercueil de plomb. Ainsi finit au mois d'octobre 1183, l'Empereur Alexis II, avant l'âge de quinze ans accomplis.

Son parricide, au bout de deux ans, éprouva un traitement encore plus affreux. Après mille autres traits d'une tyrannie détestable, ayant voulu faire arrêter Isaac l'Ange, gendre de l'Empereur Alexis, il s'éleva une sédition, qui porta Isaac sur le trône. Andronic s'enfuit par mer : il fut repris, chargé de chaînes & amené à Isaac, qui l'abandonna entre les mains de la populace. Pendant plusieurs jours consécutifs, il fut le jouet de tout un peuple qui le détestoit, & sur-tout des femmes dont il avoit fait mourir ou aveugler les maris. Son supplice dura plusieurs jours, pendant lesquels il eut à essuyer tous les outrages & tous les genres de tourmens dont se put aviser une populace naturellement féroce qui ne prenoit plus conseil que de la vengeance. Enfin on le mena au théâtre, où on le pendit par les pieds ; & l'on ne cessa point de l'outrager qu'il n'expirât.

Ainsi périt le douze de septembre 1185, un des plus abominables princes dont l'histoire fasse mention. Sa seule figure représentoit si bien l'atrocité de son caractère, que l'Empereur Manuel en avoit présagé tout le mal qu'il feroit à l'Empire. Il avoit le regard farouche, l'œil

&

& le  
ses p  
nître  
artific  
hors  
parut  
mété  
dans  
ces pa  
tié de  
divine  
momen  
& de j

Les  
aux Or  
se comp  
manière  
tort à la  
Grèce.

Jérusale  
que l'En  
rendu  
son peu  
raclius,  
rée, nui  
le scanda  
si honte  
qu'il entr  
dont les  
mettoient

Tome

& le sourcil d'un homme abimé dans ses pensées atrabillaires & ses projets sinistres, la démarche altière, les manières artificieuses quand il s'observoit, mais hors de là, farouches & brutales. Il parut soutenir son malheur avec une fermeté chrétienne, & ne dit autre chose dans la continuité de ses tourmens, que ces paroles édifiantes: Seigneur, ayez pitié de moi. Merveille bien consolante de la divine miséricorde, si dans ces derniers momens il perdit l'habitude de feindre & de jouer la religion!

Les chrétiens Occidentaux, substitués aux Orientaux de Syrie & de Palestine, se comportoient souvent eux-mêmes d'une manière qui ne faisoit guère moins de tort à la religion que les scandales de la Grèce. Amauri, patriarche Latin de Jérusalem, qui mourut la même année que l'Empereur Manuel-Comnène, s'étoit rendu presque inutile à son Eglise par son peu de lumière. Son successeur Hé-  
Sanut 111.  
 raelius, auparavant archevêque de Césarée, nuisit infiniment à la religion, par  
Fidel. cruc. par.  
 le scandale de son incontinence. Il étoit  
6. c. ult.  
 si honteusement asservi à ses passions, qu'il entretenoit publiquement une femme, dont les parures & l'effronterie ne permettoient pas même de regarder leur

liaison comme seulement équivoque. Le peuple en la voyant passer dans les rues, la nommoit hautement la patriarchesse. A l'élection de ce vicieux Prélat, on s'écria : La croix a été recouvrée par l'Empereur Héraclius, & le patriarche Héraclius la fera perdre. L'évènement confirma ce triste augure.

Guil. Tyr.  
xxi. c. 6.  
& seq.

Le royaume de Jérusalem, qui venoit d'épuiser l'Europe de combattans, se précipitoit déjà vers sa ruine. Les Francs, pour l'établir, avoient profité de la division des Infidèles, qui partageoient l'Orient en une multitude d'Etats, jaloux l'un de l'autre. Noradin, fils de Sanguin, ou Zenghi, Turc Seljoucide de la branche des Sultans d'Alep, s'étant emparé des Etats du Sultan de Damas, & ayant mis fin par ses Lieutenans à la domination des Califes d'Egypte, fit d'abord sentir aux Croisés le poids de tant de forces réunies, & leur enleva le comté d'Edesse. Mais Saladin, plus grand homme encore, & plus tranquille dans cette vaste domination qu'il avoit cependant usurpée, en tira un tout autre parti contre les chrétiens de Palestine.

Ce fameux Sultan étoit de la nation des Curdes, répandus dans les monta-

gnés  
Il se  
oncl  
qui  
cours  
de Si  
son V  
timite  
prit p  
Norad  
vain  
conqu  
pour l  
dres,  
l'usurp  
l'empon  
en Egy  
Saladin  
ce beau  
avoir de  
il lui en  
mas &  
établi sa  
justice &  
sagesse  
bienfaisa  
grande  
mélange  
que l'os  
turels po

gnés qui séparent la Syrie de la Perse. Il fut envoyé dans sa jeunesse, avec son oncle Siracon, à Abhed Calife d'Egypte, qui avoit demandé à Noradin du secours contre les Francs. Après la mort de Siracon, il obligea Abhed à le faire son Visir. Ce Calife, le dernier des Faimites, étant mort lui-même, Saladin prit possession de l'Egypte, au nom de Noradin: mais il ne lui laissa que le vain titre de souverain de cette belle conquête, & il retint toute l'autorité pour lui-même. Noradin donna des ordres, & fit des menaces, pour rappeler l'usurpateur: tout fut inutile, & la mort l'emporta, comme il se dispoisoit à passer en Egypte, pour le punir de sa rébellion. Saladin prit aussi-tôt le titre de Sultan de ce beau royaume; & peu content d'en avoir dépouillé la famille de son souverain, il lui enleva successivement ceux de Damas & d'Alep. Toutefois, après avoir établi sa puissance par la rébellion, l'injustice & l'ingratitude, il se signala par la sagesse de son gouvernement, par sa bienfaisance magnifique, & par une grande fidélité à sa parole. Tel est le mélange impur des vertus, qui n'ont que l'ostentation ou les penchans naturels pour base & pour règle.



Les chrétiens de Syrie, de leur côté, sembloient avoir oublié les pures maximes de l'évangile. La corruption de leurs mœurs avoit énervé leur courage, & la valeur étoit devenue rare, dans un état qui ne pouvoit se soutenir que par l'héroïsme. Les affaires y étoient dans un état déplorable, dès le temps du Roi Amauri, comme on le voit par une lettre de ce prince au Roi Louis le jeune. Ce fut bien pis sous son fils Baudouin IV, jeune prince de treize ans seulement, & d'ailleurs attaqué d'une maladie fâcheuse qui dégénéra en lèpre. Après quatre ans de regne, il ne laissa pas de marcher, en 1177, au secours d'Ascalon attaqué par Saladin, qui fut entièrement défilé. Mais l'année suivante, par la faute du comte de Tripoli, soupçonné d'intelligence avec les Infidèles, le Sultan surprit Baudouin dans des défilés, dissipa toutes ses troupes, & fut sur le point de le faire prisonnier. Saladin battit encore les Croisés, le 10 avril 1179, & prit la forteresse du Gué de Jacob, ainsi nommée du lieu où l'on croyoit que ce Patriarche avoit passé le Jourdain en revenant de Mésopotamie, & qui fut bâtie pour s'opposer, tant aux garnisons des places voisines, qu'aux incursions des

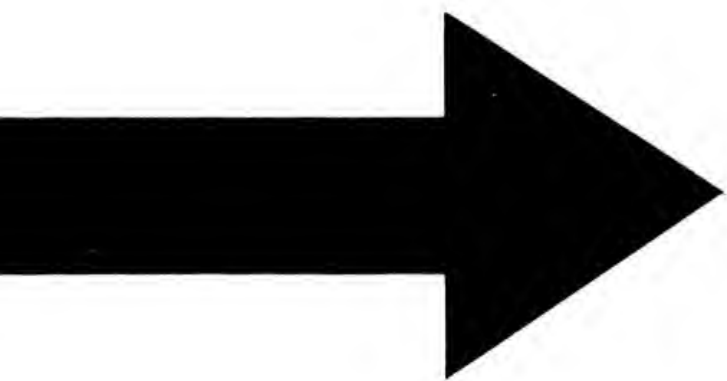
Ara  
lèpre  
aveu  
lut  
le r  
teur  
sans  
princ  
ronn  
temp  
des t  
proch  
Le  
parver  
dre é  
aux p  
aux p  
les co  
chréti  
dit-il,  
bons  
Pape p  
cas d'e  
lieux,  
clésiast  
leurs p  
Ces le  
valiers  
présent  
gieterre

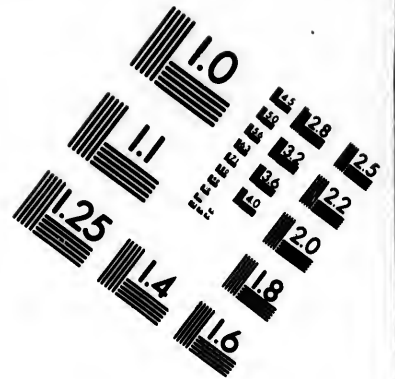
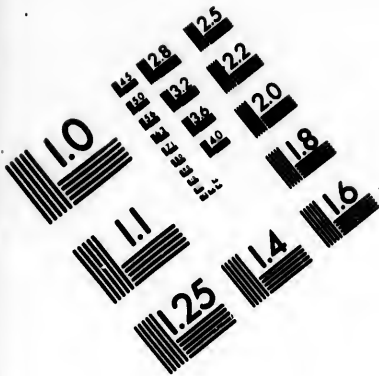
Arabes. Pour surcroît de malheurs, la lèpre du Roi Baudouin empira: il devint aveugle, & incapable d'agir. Ainsi il fallut du nouveau choisir un régent pour le royaume, & en même temps un tuteur pour le neveu du Roi, qui se voyant sans postérité, avoit désigné ce jeune prince pour son successeur, & le fit couronner à l'âge de sept ans. Ces contretemps occasionnerent une agitation & des troubles, qui annonçoient la ruine prochaine du royaume.

Le bruit de ces tristes nouvelles étant parvenu en Occident, le Pape Alexandre écrivit deux lettres circulaires, l'une aux princes & aux peuples, & l'autre aux prélats, afin de réveiller dans tous les cœurs un vif intérêt en faveur des chrétiens du Levant, parmi lesquels, dit-il, on manque de braves gens & de bons conseils. En cette rencontre le Pape permit à ceux qui seroient dans le cas d'emprunter pour le voyage des saints lieux, d'engager leurs héritages aux ecclésiastiques; mais seulement au refus de leurs proches & des seigneurs de fiefs. Ces lettres furent appuyées par des chevaliers du Temple de S. Jean, qui les présentèrent aux Rois de France & d'Angleterre, comme ils étoient ensemble

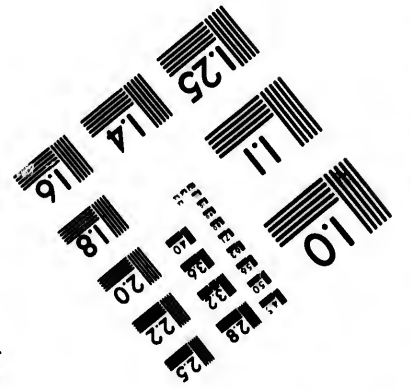
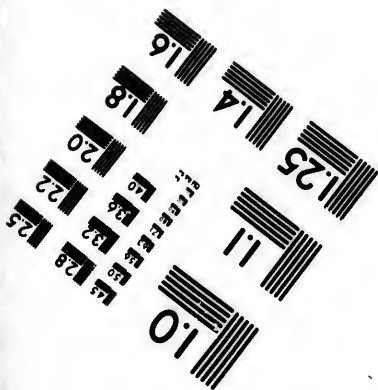
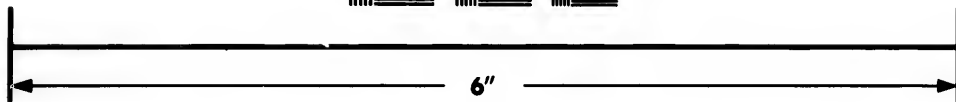
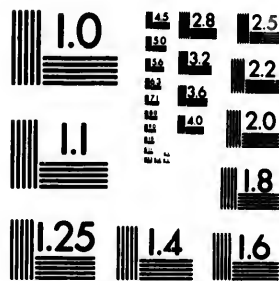
Alex. epi.  
59 & 60.







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503



pour une conférence dans la province de Normandie. Les deux Rois parurent extrêmement touchés, & promirent d'envoyer de puissans secours: mais les promesses ne purent s'exécuter si-tôt.

Les nouveaux Manichéens, dont les conventicules scandalisoient depuis longtemps quelques villes particulières, commençoient à faire des attroupemens nombreux en plusieurs contrées, & sur-tout dans les provinces méridionales de la France. Dès l'année 1176, les évêques de la province de Narbonne s'étoient assemblés en concile, pour juger une troupe de ces hérétiques, qui se faisoient appeler les Bons-hommes. On se convainquit par différens interrogatoires, qu'ils rejetoient l'ancien testament, & ne croyoient point que les enfans fussent sauvés par le baptême; qu'ils tenoient au contraire que tout homme de bien, tant clerc que laïque, consacroit le sacrement de nos autels; qu'on pouvoit se confesser indifféremment aux laïcs & aux prêtres; que la confession suffisoit, sans la satisfaction par les jeûnes & les autres œuvres de pénitence; que ceux qui étoient ordonnés prêtres ou évêques sans les qualités qu'exige S. Paul, ne devenoient ni évêques ni prêtres; que le mariage

F. x. Conc  
P. 1470.

étoit n  
toute  
Ganes  
contre  
commu  
tres év  
assisté à  
défendi  
protect

Les  
de Cat  
de vive  
que de  
Lombard  
avoit de  
mais ils  
des prop  
té étoit  
ne cesso  
peuple,  
de le p  
jour mé  
l'église  
pas la f  
célébrer  
& recue  
stait, il  
& fit un  
la foi ca  
& par le

étoit mauvais, & le serment défendu en toute rencontre sans nulle exception. Gaucelin, évêque de Lodève, prononça contre ces hérétiques une sentence d'excommunication, que souscrivirent les autres évêques & les seigneurs qui avoient assisté à l'assemblée: en conséquence, on défendit à la noblesse, de leur donner protection.

Les mêmes hérétiques, sous le nom de Cathares, causèrent jusqu'à la mort de vives alarmes à S. Galdin, archevêque de Milan. Ils s'étoient introduits en Lombardie, à la faveur du schisme qui avoit désolé si long-temps cette Province: mais ils s'y maintenoient & faisoient même des progrès nouveaux, depuis que l'unité étoit rétablie. Le S. Archevêque qui ne cessoit de trembler pour la foi de son peuple, s'efforça jusqu'au dernier soupir de le prémunir contre la séduction. Le jour même où il expira, il se rendit à l'église de Sainte Thecle; mais il n'eut pas la force de dire la messe: il la fit célébrer par le Trésorier de la cathédrale; & recueillant le peu de forces qui lui restoit, il monta au jubé avant l'évangile, & fit un sermon où il prouva solidement la foi catholique par les divines écritures & par les SS. Docteurs. Après qu'il eut

Boll. ad  
18. ap.



achevé de parler, il se trouva si épuisé, qu'on fut obligé de le coucher doucement dans le jubé même. Il y rendit l'esprit, comme la messe finissoit, & il fut enterré sous le jubé, en mémoire de la persévérance de son zèle. Il se fit quantité de miracles à son tombeau.

Dès l'année 1181, on fut contraint de marcher à main armée contre les Albigeois ou nouveaux Manichéens. Soutenus par beaucoup de chevaliers, & par quelques seigneurs puissans du pays de Toulouse; unis d'ailleurs, malgré leur rigorisme apparent, avec les brigands si décriés sous le nom de Cotteraux, ils avoient déjà commis en deçà de Toulouse les excès les plus crians. Etienne, abbé de Sainte Généviève de Paris, que le Roi envoya dans cette ville, trace en deux mots un affreux tableau de ces désordres. J'ai vu, dit-il, sur toutes routes les églises brûlées & ruinées jusqu'aux fondemens: j'ai vu les habitations des hommes devenues les retraites des bêtes sauvages. Henri, qui d'abbé de Clairvaux, avoit été fait cardinal-évêque d'Albane, & qui étoit légat du S. Siège en Bourgogne, marcha contre ces dangereux sectaires avec une armée nombreuse. Il prit le château de Lavaur,

groph.  
Tofnac.  
ep. 79. al.

aujourd'hui  
comte  
d'abje  
Eli  
conci  
dévot  
d'ind  
voqu  
conce  
luffé  
pleine  
fit au  
recelo  
sectate  
bomin  
enseig  
erifice  
tous  
qu'ils  
entre  
égale  
mes  
parmi  
parce  
de fai  
d'illuf  
ce qu  
Christ  
fion  
réfurre

aujourd'hui ville épiscopale; il força le comte de Béziers, & différens seigneurs d'abjurer l'hérésie.

Elle s'étoit masquée de son mieux au concile d'Albi, & l'on n'avoit réussi à la dévoiler qu'à force d'interrogatoires, & d'inductions, tirées de la confession équivoque des coupables. Les seigneurs, de concert avec les évêques, lui ayant laissé toute la sécurité possible & une pleine liberté de s'expliquer, elle produisit au dehors toutes les horreurs qu'elle recéloit dans son sein. On apprit que ses sectateurs rejetoient, comme autant d'abominations, ce que l'Eglise Romaine enseigne & observe touchant le saint sacrifice de l'autel, le baptême des enfans, tous les sacremens & les offices divins; qu'ils regardoient toute conjonction, soit entre parens soit entre étrangers, comme également criminelle; que bien des femmes cependant étoient devenues grosses parmi eux, sans qu'on leur vit d'enfans, parce qu'elles ne se faisoient aucune peine de faire périr leur fruit: qu'ils traitoient d'illusion ou de simple apparence, tout ce que l'évangile nous apprend de Jésus-Christ, l'incarnation du Verbe, la passion de ce Dieu fait chair, la mort, la résurrection; enfin, qu'ils croyoient Sa-

Chron. Vosien. p. 326. t. 2. bibl. Lab.

H

tan , créateur de toutes les choses , tant visibles qu'invisibles , & l'auteur de la loi mosaïque. Ils abjuroient à la vérité ces erreurs , quand ils étoient pressés : mais si-tôt qu'on les laissoit libres , ils ne manquoient pas de retourner à leurs damnables observances.

Quand le légat Henri se rendit à Rome , pour rendre compte au Pape de cette épineuse commission , il trouva Lucius III sur la chaire de S. Pierre. Le Pape Alexandre étoit mort , cette année 1181 , le trentième jour de Septembre , avec la réputation de l'un des plus savans pontifes qui eût existé depuis long-temps , sur-tout pour la connoissance des canons & des loix Romaines. Son long pontificat , de vingt-deux ans moins quelques jours , durant lesquels il vit mourir quatre antipapes , servit utilement à rétablir l'autorité de l'Eglise , fort ébranlée par l'esprit de schisme & de rébellion. Il introduisit le premier l'usage des monitoires , & mit la canonisation des Saints au rang des causes majeures , en la réservant au S. Siège. Le troisième concile de Latran , tenu sous son pontificat , ayant exigé les deux tiers des suffrages pour les Papes qu'on éliroit à l'avenir , on mit ce statut en pratique dès l'élection de Lucius ,

qui s  
lexan  
assez  
naux  
donn  
ment  
de R  
Le  
en Fr  
Jeune  
Philip  
cédent  
qui n  
mais q  
cette  
de qua  
chasse  
frayeur  
ladie.  
grande  
rinage  
Cantor  
compa  
vénera  
tyr. L  
trouva  
mais il  
dans u  
au fact  
duisit

qui se fit le surlendemain de la mort d'Alexandre. Dès-lors aussi & par une suite assez naturelle de ce décret, les cardinaux s'attribuerent le droit absolu de donner un chef à l'Eglise, indépendamment du reste du clergé & du peuple de Rome.

Le Roi Philippe Auguste regnoit seul en France, depuis un an; Louis le Jeune étant mort, le 18 septembre 1180. Philippe avoit été couronné, l'année précédente, par les soins du Roi son père, qui n'avoit pas encore soixante ans, mais qui se sentoit fort infirme. Avant cette cérémonie, le jeune prince, âgé de quatorze ans, s'étant égaré seul à la chasse au milieu des bois, fut saisi d'une frayeur qui lui causa une dangereuse maladie. Le Roi Louis, qui étoit d'une grande piété, alla pour ce sujet en pèlerinage au tombeau de S. Thomas de Cantorbéri, où le Roi d'Angleterre l'accompagna, dans les mêmes sentimens de vénération que Louis pour ce S. Martyr. Le Roi, à son retour en France, trouva le prince son fils en pleine santé; mais il tomba presque aussitôt lui-même dans une paralysie qui l'empêcha d'assister au sacre du jeune Roi, & qui le conduisit au tombeau quelques mois après.

Louis VII, ou le jeune, joignit sur le trône la pénitence & l'austérité à la piété. On apprend par une lettre du Pape Alexandre à ce Prince, qu'il observoit, outre le carême ordinaire, le jeûne de l'Avent, le carême de Saint Martin; c'est-à-dire depuis la Toussaints jusqu'à l'Avent, & qu'il faisoit une abstinence particulière le vendredi.

Elevé par un père si chrétien, le jeune Roi Philippe témoigna, dès le commencement de son règne, un zèle ardent pour la religion, & une grande aversion des ennemis du Christianisme.

Rigor. Les Juifs établis fort anciennement à Paris, y étoient devenus si puissans, qu'ils possédoient près de la moitié de la ville. Une grande partie des Chrétiens étoient réduits à tenir leurs logemens de ces infidèles, à des conditions ruineuses pour leurs fortunes, & quelquefois pour leur salut. Nobles, bourgeois, paysans du voisinage; tous étoient les victimes de l'usure si familière à cette nation dégradée. Les plus anciens héritages s'aliénoient de jour en jour, ils attentoient de même sur la liberté personnelle; & aux mépris des loix, ils avoient beaucoup d'esclaves Chrétiens de l'un & de l'autre sexe, qu'ils faisoient judaïser. Si quelques

Églises  
de l'arg  
crucifix  
noient

D'aille  
tout le m  
année,  
Juifs ég  
Chrétien  
avoient  
fait, &  
sous le  
comme  
chard,  
toise, &  
lieu nom  
tière de  
roisse des  
ment per  
cles à son  
par respe  
murailles  
de Chart  
de Blois  
un enfan  
ensuite d  
la Loire  
leurs aute  
d'autres  
les Juifs,

Églises étoient réduites à leur emprunter de l'argent, ils prenoient en gage les crucifix & les vases sacrés, qu'ils profanoient ensuite avec insolence.

D'ailleurs le bruit s'étoit répandu, & tout le monde étoit persuadé, que chaque année, pendant la semaine sainte, les Juifs égorgoient en sacrifice un enfant Chrétien. En effet, plusieurs d'entr'eux avoient été convaincus de ce for-

fait, & condamnés à être brûlés vifs, sous le dernier regne. On honoroit, comme martyr, un enfant nommé Ri-

chard, ainsi crucifié par les Juifs à Pontoise, & rapporté ensuite à Paris, au lieu nommé Champeaux où étoit le cimetière de la ville, & qui est devenu la paroisse des SS. Innocens. On fut si généralement persuadé qu'il se faisoit des miracles à son tombeau, que le Roi Philippe, par respect, fit entourer cet endroit de murailles. L'an 1171, Thibaut comte de Chartres fit aussi brûler plusieurs Juifs de Blois, pour avoir crucifié à pâque un enfant Chrétien, qu'ils avoient mis ensuite dans un sac, & précipité dans

la Loire où on le trouva. Les meilleurs auteurs rapportent la mort de bien d'autres enfans, égorgés de même par les Juifs, en Angleterre aussi bien qu'en

Rigorpi  
21 Rob. 5.  
Mich. an.  
1171.

Boll. 25.  
mart. t. 8.  
8. p. 58.

Chron.  
Joan.  
Brem. p.  
1043 &  
seq. Gron.  
Gervasad.  
an. 1171.

France, & dans le même temps. Re-  
proches étonnans sans doute : mais la  
fausseté de tant d'accusations unanimes  
seroit encore plus étonnante.

Philippe-Auguste les crut au moins  
suffisantes, pour délivrer son royaume de  
ces ennemis domestiques. Par le conseil  
d'un saint anachorète, nommé Bernard,  
qui vivoit dans le bois de Vincennes,  
il rédima ses sujets Chrétiens & son état  
des longues usures exercées par les Juifs,  
en déchargeant leurs débiteurs de tout  
ce qu'ils leur devoient, & appliquant  
au fisc la cinquième partie du profit. Il  
confisqua de plus leurs terres & tous  
leurs immeubles ; & après leur avoir  
donné un temps suffisant pour vendre  
leurs meubles ; malgré toutes les sollici-  
tations qu'on lui fit parvenir, il les obligea  
de sortir du royaume, avec leurs femmes,  
leurs enfans & toute leur suite. L'année sui-  
vante 1183, il purifia toutes leurs syna-  
gogues, pour les changer en églises : ce  
qui ne servit pas moins que les qualités  
supérieures qu'il laissoit déjà paroître à  
lui gagner le cœur de son peuple.

La même année, on découvrit à Ar-  
ras une multitude de ces nouveaux Ma-  
nichéens, qui, à la faveur de la diffi-  
culté & des ténèbres, portoient la

contag  
se non  
artific  
ques di  
clercs,  
& sur-t  
du sexe  
nonça ;  
Guillaum  
oncle d  
pour de  
comte c  
laume,  
tes liaiso  
béri, n  
Comte c  
qu'ils me  
par leur  
dont on  
condamn  
leurs bie  
Les es  
sient qu  
dre leurs  
voiles pr  
avoient  
rent lieu  
stitution  
cédés tot  
l'origine

contagion sous tous les climats. Ceux-ci se nommoient Patarins ; & tant par leurs artifices que par l'appât de leurs pratiques dissolues , ils avoient déjà séduit des clercs , des gentilshommes , des paysans , & sur-tout grand nombre de personnes du sexe. Ce fut une femme qui les dénonça ; comme l'archevêque de Rheims , Guillaume de Champagne , cardinal & oncle du Roi , se trouvoit en conférence pour des affaires secrètes avec Philippe comte de Flandres. L'Archevêque Guillaume , si justement estimé pour ses étroites liaisons avec S. Thomas de Cantorbéri , ne manqua point de peindre au Comte ces odieux sectaires , des couleurs qu'ils méritoient. Ils furent convaincus par leur propre aveu , des abominations dont on les chargeoit ; & le Comte les condamna au feu , avec confiscation de leurs biens.

Les efforts que ces hérétiques ne faisoient qu'avec trop de succès pour étendre leurs maximes pernicieuses , & les voiles presque impénétrables dont ils avoient soin de les envelopper , donnerent lieu à une longue & fameuse constitution du Pape Lucius , & à des procédés tout nouveaux , où l'on croit voir l'origine de l'inquisition. Ces Pontifes tour-



menté sans cesse par les Romains, qui n'avoient plus de l'ancienne élévation de leur ame qu'une arrogante fierté & une indocilité séditieuse, sortit enfin de leur ville avec toute sa suite, & alla s'établir à Vérone, où il demeura jusqu'à sa mort. L'Empereur Frédéric l'y étant venu joindre, avec une multitude de seigneurs & de prélats, on tint un concile ou congrès des deux ordres de l'Etat, qui firent de concert le décret suivant. Le Pape y porte la parole; mais il a soin d'avertir, qu'il est appuyé de la puissance impériale.

**Decret.** En présence de notre cher fils, l'Empereur Frédéric, dit-il, de l'avis de nos frères les cardinaux, des patriarches, archevêques, évêques, & des seigneurs assemblés des diverses parties du monde, nous condamnons les hérétiques, quelques noms qu'ils se donnent, Cathares, Patarins, Pavagins, Iosepins, Arnaudistes, Humiliés, Pauvres de Lyon, Consolés, Croyans & Parfaits; & nous les foumettons à l'anathème perpétuel, avec ceux qui leur donnent retraite ou protection. Et parce qu'ils méprisent les peines ecclésiastiques, nous ordonnons que ceux qui seront manifestement convaincus de ces hérésies, s'ils sont clercs ou

collect. 1.  
l. v. tit.  
c. 6.

religieux  
& bénéficiaires  
sance  
tion co  
pable,  
abjurati  
lieu. Le  
puni pa  
seront t  
core pu  
leur inn  
ble. Po  
l'abjurat  
livrés a  
écoutés.  
Sur la  
des seign  
tuons q  
fois ou d  
solt par  
sonnes c  
cèse qui  
servent d  
fera jure  
mes bien  
s'il te jug  
à l'évêq  
hérétique  
sance, d  
conventi

religieux, soient dépouillés de tout ordre & bénéfice, puis abandonnés à la puissance séculière, pour recevoir la punition convenable; si ce n'est que le coupable, aussi tôt qu'il sera découvert, fasse abjuration entre les mains de l'évêque du lieu. Le laïc, s'il n'abjure, sera de même puni par le juge séculier. Ceux qui ne seront trouvés que suspects, seront encore punis de même, s'ils ne font foi de leur innocence en la manière convenable. Pour ceux qui retomberont après l'abjuration ou la purgation, ils seront livrés au bras séculier, sans plus être écoutés.

Sur la remontrance de l'Empereur & des seigneurs, ajoute le Pape, nous statuons que chaque évêque visitera une fois ou deux l'année, soit par lui-même, soit par son archidiacre ou d'autres personnes capables, les endroits de son diocèse qui, selon la commune renommée, servent de retraite aux hérétiques: là il fera jurer au moins trois ou quatre hommes bien famés, & tout le voisinage, s'il le juge à propos, qu'ils dénonceront à l'évêque ou à l'archidiacre, tant les hérétiques qui viendront à leur connoissance, que les gens qui tiendront des conventicules secrets, ou qui pratique-

ront des singularités éloignées de l'usage commun des Fidèles. Nous ordonnons encore que les comtes, barons & toutes personnes constituées en autorité dans les villes & les autres lieux, promettent avec serment de prêter leur secours, quand ils en seront requis; & qu'ils s'appliquent de bonne foi à exécuter, selon leur pouvoir, ce que l'Eglise & l'Empire ont statué contre les hérétiques & leurs complices: sinon, outre l'excommunication pour leur personne & l'interdit pour leurs terres, ils seront dépouillés des charges qu'ils possèdent, sans pouvoir être admis à aucune autre. En général, tous les auteurs de l'hérésie seront exclus de toute fonction publique, & notés d'infamie à perpétuité. Ceux qui sont exempts de la juridiction épiscopale, & soumis seulement à l'Eglise Romaine, ne laisseront pas de subir en cette matière le jugement des évêques délégués pour cela du S. Siège.

On voit ici, d'une manière bien articulée, le concours des deux Puissances pour l'extirpation de l'hérésie; comment elles se prêtent la main l'une à l'autre, & se bornent chacune aux moyens qui leur sont propres. L'Eglise frappe de l'excommunication & des autres censures:

l'Empereur  
frats  
On rec  
sément  
ecclesiast  
nelle,  
tempore  
& pour  
Entre  
cile de  
nichéem  
Quelque  
d'une m  
gélisque  
Hauvres  
Lombard  
ment n'e  
se rendo  
les conf  
vroient l  
grand ne  
des fem  
dans une  
la grossi  
leurs dis  
extérieur  
animoit,  
subsistoi  
possédoie  
commun

l'Empereur, les seigneurs & les magistrats employoient les peines temporelles. On reconnoissoit donc, conclut judicieusement le plus célèbre de nos historiens ecclésiastiques, qu'outré la peine spirituelle, il est permis d'employer la peine temporelle, & contre la même personne, & pour le même crime.

Entre les sectaires condamnés au concile de Vérone, tous n'étoient pas Manichéens, ni également condamnables. Quelques-uns même avoient commencé d'une manière édifiante & vraiment évangélique. Tels étoient les Humiliés & les Pauvres de Lyon. Il y eut d'abord en Lombardie des Humiliés, qui non seulement n'étoient pas Manichéens mais qui se rendoient formidables à leur égard, les confondoient publiquement, découvroient leurs artifices, & en convertirent grand nombre. C'étoient des hommes & des femmes qui vivoient en commun dans une grande pauvreté, & qui dans la grossièreté de leurs vêtements, dans leurs discours, leurs manières & tout leur extérieur, retraçoient l'humilité qui les animoit, & leur avoit donné leur nom. Ils subsistoient du travail de leurs mains, & ne possédoient rien en propre, vivoient en commun, disoient tout l'office canonial

du jour & de la nuit: plusieurs s'abste-  
noient de chair, & ne portoient point  
de linge. Les femmes étoient tellement  
séparées des hommes, qu'ils ne se  
voyoient pas même à l'Eglise. Le Pape  
avoit approuvé cette institution; permet-  
tant aux clercs & aux laïcs lettrés qui la  
suivoient, d'instruire publiquement. Ou-  
tre ceux qui vivoient ainsi en commu-  
nauté, plusieurs autres à leur persuasion  
menaient une vie sainte dans le monde,  
avec leurs femmes & leurs enfans. Ce  
n'étoient pas ces Humiliés que condam-  
noit le concile de Vérone, mais ceux  
qui usurpant ce nom, aussi bien que le  
ministère ecclésiastique, s'ingéroient sans  
mission à prêcher & à administrer les sa-  
cremens.

Dans la sentence du concile, il s'agis-  
soit des Vaudois ou Pauvres de Lyon,  
imitateurs dépravés de ces vertueux mo-  
dèles. Leur secte, moins ancienne que  
les Albigeois, avoit commencé en 1160,  
à l'occasion que nous allons dire. Plus-  
ieurs bourgeois notables de Lyon se  
trouvant rassemblés, un d'entr'eux mou-  
rut subitement en leur présence. Pierre  
Valdo qui étoit de la compagnie, fut si  
frappé de cet évènement, qu'il distribua  
sur le champ ses biens aux pauvres, qui

s'attacho  
les exhi  
digeance  
méritoire  
Fidèles;  
noissance  
plier  
vulgaire.  
& voulu  
prisa les  
des, fit  
ment, r  
ples, c  
les mœu  
pureté  
On les n  
maître;  
Sabatés  
chauffur  
forme d  
repréhen  
jointe au  
stique;  
schisme  
plutôt q  
Mais c  
porte à  
plus qu'  
Cepen  
encore

s'attachèrent à lui en grand nombre, il les exhorta à changer leur première indigence en une pauvreté volontaire & méritoire, telle que celle des premiers Fidèles; & comme il avoit quelque connoissance des lettres, il se mit à leur expliquer les écrits évangéliques en langue vulgaire. Le clergé l'accusa de témérité, & voulut lui imposer silence: mais il méprisa les remontrances & les reprimandes, fit succéder l'investive à l'enseignement, représenta les prêtres à ses disciples, comme des gens corrompus dans les mœurs, & bassement jaloux de la pureté de leur vie & de leur doctrine. On les nomma Vaudois, du nom de leur maître; Léonistes, de leur patrie; & Sabatés ou Infabatés, à cause de leur chaussure qui étoit ouverte par dessus en forme de croix. Ils n'eurent d'abord de répréhensible, que leur oisive pauvreté, jointe au mépris de l'autorité ecclésiastique; & long-temps ils formerent un schisme pareil à celui des Donatistes, plutôt qu'une hérésie proprement dite. Mais cette seule disposition ouvroit la porte à toutes les erreurs: il ne manquoit plus qu'une occasion, pour s'y précipiter.

Cependant l'Empereur Frédéric étant encore à Vérone avec le Pape Lucius,

Eberard.  
c. Vald. c.

25.

Le patriarche de Jérusalem, les grands-maîtres des Templiers & des Hospitaliers vinrent demander du secours, au nom du Roi Baudouin. Ce pauvre Prince, incapable d'agir à cause de sa maladie, & ne trouvant plus de ressources dans son royaume, tandis que Saladin faisoit de jour en jour de nouveaux progrès, avoit envoyé ses ambassadeurs pour intéresser les Occidentaux au triste sort des Chrétiens de l'Orient. Après avoir donné la régence de son royaume à Gul de Lusignan son beau-frère, il avoit été contraint de l'en dépouiller, à cause de l'incapacité & de l'indocile fierté de ce jeune seigneur; puis il lui avoit substitué le comte de Tripoli, qui avoit déjà gouverné pendant la minorité du même Roi. Lusignan qui étoit comte de Joppé & d'Ascalon, places fort importantes, se retira mécontent dans la dernière, & refusa ouvertement l'obéissance à Baudouin.

Boémond III, prince d'Antioche, ne donnoit pas moins d'inquiétude, que le Comte de Joppé. Il avoit quitté sa femme légitime, pour une concubine; & le Patriarche Aimeri, ne consultant que l'ardeur de son zèle, l'avoit excommunié. Le Prince furieux persécuta sans aucune

retenu  
mais le  
la leur  
& des  
sur dis  
brutalité  
duit à  
une for  
& où  
gneur  
fuer, l  
château  
y donn  
rens éta  
cution  
lement  
Prince,  
pendant  
moindre  
les bons  
On cra  
Boémond  
ployer l  
emporté  
à son s  
renvoye  
Dans  
glise rec  
romites,  
bonheur

retenue, non seulement le Patriarche, mais les évêques & tout le clergé, déso-la leurs terres, pillâ les biens des églises & des monastères, porta même la main sur différens ecclésiastiques, avec une brutalité sacrilège. Le Patriarche fut réduit à se renfermer avec son clergé dans une forteresse qui appartenoit à l'Eglise, & où Boémond alla l'assiéger. Un seigneur puissant, nommé Renaud Manfuer, se retira de même dans un de ses châteaux qui passoit pour imprenable, & y donna retraite aux personnes de différens états qui étoient en butte à la persécution. Quelques autres seigneurs, également scandalisés des emportemens du Prince, abandonnerent son service. Cependant Saladin, attentif à profiter des moindres occasions, faisoit trembler tous les bons citoyens pour le salut de l'Etat. On craignoit également, & de laisser Boémond abuser de sa puissance, & d'employer la force pour réprimer un prince emporté, capable d'appeler les Infidèles à son secours, & trop foible pour les renvoyer ensuite quand il le voudroit.

Dans ces fâcheuses conjonctures, l'Eglise reçut quelque consolation des Maronites, que le Patriarche Aimeri eut le bonheur de faire rentrer dans la commu-



nion du S. Siège. Ils étoient Monothé-  
 lites, & depuis long-temps si fameux  
 par leur attachement à cette hérésie, que  
 pour en désigner les sectateurs, il n'y  
 avoit point d'autre nom que celui de  
 Maronites, dans la langue Arabe qui  
 étoit d'un usage vulgaire en Syrie. En  
 rentrant dans le sein de l'unité, avec  
 leur patriarche & quelques-uns de leurs  
 évêques, ils n'embrassèrent pas seulement  
 la foi catholique, mais encore les rites  
 Latins, jusqu'à prendre la croffe & la  
 mitre, & substituer les cloches aux cros-  
 selles dont nous usons le vendredi Saint,  
 & dont les Orientaux, aussi bien que les  
 Grecs, se servent toute l'année. Ils ne  
 retiennent de particulier, que la langue  
 Chaldaïque pour l'office divin, où ils  
 l'emploient encore aujourd'hui, quoique  
 l'Arabe soit leur langue naturelle. Comme  
 cette nation étoit toute guerrière, & en  
 grande réputation de bravoure; les  
 Francs conçurent une très-vive joie d'une  
 réunion dont ils auroient pu tirer en ef-  
 fet le plus grand parti contre les Infidèles.

Mais c'étoit moins les forces qui leur  
 manquoient, que la bonne conduite &  
 la vertu nécessaire pour les employer uti-  
 lement. Les ambassadeurs que le Roi  
 Baudouin avoit envoyés en Europe, le

sentoient

sentoient  
 rement  
 allerent  
 ordres &  
 tous les  
 tienté. F  
 marcher  
 riant, fan  
 fait à son  
 couronne  
 promet d  
 son pouv  
 Le Patria  
 émotion:  
 nous che  
 l'argent:  
 pays; ma  
 Il deman  
 tir un de  
 core des  
 chit toute  
 la modéra  
 bandon de  
 plus outr  
 de S. Tho  
 en effet tr  
 lui dit le  
 faites d'He  
 de Thom  
 moié de  
 Tome 2

sentoient eux-mêmes, & le dirent clairement au Roi d'Angleterre, à qui ils allèrent présenter le tableau de leurs désordres & de leurs infortunes, ainsi qu'à tous les plus puissans princes de la Chrétienté. Henri II ne croyant pas pouvoir marcher en personne à la défense de l'Orient, sans négliger, contre le serment fait à son sacre, les soins de sa propre couronne & les intérêts de son peuple, promit d'aider de ses trésors & de tout son pouvoir ceux qui voudroient y aller. Le Patriarche de Jérusalem lui dit avec émotion: c'est-là ne rien faire, Seigneur; nous cherchons du courage & non de l'argent: on nous en envoie de tous les pays; mais il nous manque un homme. Il demanda que le Roi fit au moins partir un de ses fils; le Roi y trouvant encore des difficultés, le Patriarche franchit toutes les bornes du respect & de la modération, menaça le Prince de l'abandon de Dieu; & ce qui étoit bien plus outrageant, il lui reprocha la mort de S. Thomas de Cantorbéri. Henri fut en effet très-irrité de ce discours. Eh bien, lui dit le Patriarche en tendant le cou, faites d'Héraclius ce que vous avez fait de Thomas. Que m'importe d'être immolé de votre main, ou de celle des

Joan.  
Brompt.  
Chron.

Musulmans ? Vous n'êtes pas moins habile qu'eux à faire des martyrs. C'étoit ce même Patriarche Héraclius, sans mœurs & sans pudeur en Palestine, qui en Europe le prenoit ainsi sur le ton des martyrs & des apôtres.

Le Roi Henri se contint avec sagesse, & ne diminua rien de sa bonne volonté pour les Chrétiens du Levant. Il passa en Normandie, avec leurs ambassadeurs, & après y avoir célébré la fête de paque, il eut près de Rouen, avec le Roi de France, une conférence qui dura trois jours. Le résultat fut qu'on enverroit à la Terre-Sainte un secours considérable, tant en hommes qu'en argent. Il y eut grand nombre de seigneurs & de prélats qui prirent la croix sur le champ, entr'autres Baudouin de Cantorbéri, tout nouvellement placé sur ce siège, & Gautier archevêque de Rouen. Mais l'exécution ne répondit point à cette première ardeur: les Croisés ne se pressèrent pas de partir, & le Patriarche de Jérusalem s'en retourna presque aussi peu accompagné qu'il étoit venu.

Le Roi Baudouin IV mourut dans ces entrefaites, le 16 mars 1185. Le trône resta ainsi à un enfant de sept ans, dans la personne de Baudouin V, cou-

ronne  
heur  
mort  
l'année  
son be  
de Syl  
lui qui  
gence,  
dit de  
voyoyer  
sur eux  
sang roy  
Raimon  
de Tou  
sérance,  
jusqu'à t  
tant ave  
Quelq  
Lucius f  
de l'amb  
soutenir  
mort, du  
prompte  
lui procu  
besoins f  
novembre  
ques jour  
successeur  
Milan, d  
sept mois

ronné du vivant de son oncle. Le malheur fut encore plus grand, quand la mort de ce jeune Roi fit passer le sceptre, l'année suivante, à Gui de Lusignan son beau-père, époux en secondes noces de Sybille, sœur de Baudouin IV. Celui qui s'étoit montré incapable de la régence, fut revêtu de la royauté, par le crédit de sa femme. Les grands sans cela ne voyoient qu'avec trop de peine élever sur eux un homme qui n'étoit pas de sang royal. Le Comte de Tripoli sur-tout, Raimond III de la maison des comtes de Toulouse, fut si sensible à cette préférence, qu'enfin il porta le ressentiment jusqu'à trahir la cause commune, en traitant avec Saladin.

Quelques mouvemens que le Pape Lucius se fût donnés, en conséquence de l'ambassade de Baudouin IV, afin de soutenir son royaume chancelant; la mort du Pontife qui fut presque aussi prompte que celle du Roi, l'empêcha de lui procurer le secours qu'exigeoient des besoins si pressans. Lucius mourut le 25 novembre de la même année 1185. Quelques jours après, on lui donna pour successeur, Humbert Crivelli, natif de Milan, dont il étoit archevêque depuis sept mois seulement.

L'Empereur Frédéric étoit encore en Italie, où il maria le Roi son fils, jeune prince de vingt-un ans, avec Constance héritière présomptive du royaume de Sicile, qui en avoit trenté-un. Le même jour, il lui fit prendre le titre de César. Le nouveau Pape, nommé Urbain III, vit avec chagrin ce commencement arbitraire d'empire, & plus encore peut-être, une alliance qui tendoit à rendre l'Empereur tout-puissant en Italie. En sa seule qualité de Milanois, il avoit peine à oublier les maux que ce Prince avoit faits à sa patrie. Le jeune Roi Henri, génie hautain, inquiet, emporté, contribua aussi beaucoup à fomenter la division entre l'Empereur son père & le Souverain Pontife. Il ne craignoit point de revenir sur la question des investitures, qui avoit occasionné de si funestes & de si longs troubles; & sur ce qu'un évêque, d'ailleurs fort réservé, n'approuvoit pas ses prétentions, il le fit battre à coups de poings, & traîner avec outrage dans les boues. Parce que le Pape Urbain ne se monroit pas d'humeur à plier, le Prince enleva une grande somme d'argent qu'on portoit au Pape, & fit couper le nez au porteur. Pour l'Empereur, sans vouloir donner atteinte à ce qui avoit été

Arnold  
Lubec.  
Chron.  
Slav. III.  
cap. 16.

rép  
ve  
ten  
n'a  
auf  
gar  
cun  
mi  
fion  
l'Em  
rieu  
l'Em  
pour  
étoit  
Frédé  
prévin  
heurs  
Ma  
toient  
l'œuvr  
parmi  
Un ch  
Meina  
avec d  
bien di  
en vu  
nua d  
inspira  
rouille  
rompre

réglé avec tant de peine touchant les investitures, il vouloit au moins se maintenir dans quelques autres pratiques qui n'avoient pas été abolies d'une manière aussi authentique, & qu'Urbain III regardoit néanmoins comme abusives. Chacun des contendans se fit un parti, parmi les seigneurs & les prélats. La division fermenta bientôt avec chaleur: l'Empereur se répandoit en plaintes injurieuses contre le Pape, le Pape menaçoit l'Empereur des foudres de l'Eglise; & pour les lancer plus librement, déjà il étoit sorti de Vérone fort attachée à Frédéric, quand la mort du Pontife prévint ce coup fatal, & tous les malheurs qui en eussent été la suite.

Mais pendant que ces tempêtes agitoient l'Eglise jusques dans son centre, l'œuvre du Seigneur s'avançoit au loin parmi les nations barbares du septentrion. Un chanoine zélé de Sigebert, nommé Meinard, fit plusieurs voyages en Livonie avec des marchands, pour un commerce bien différent de celui qu'il paroïssoit avoir en vue. Par cette industrie, il s'insinua dans l'esprit de ces peuples, leur inspira du goût pour les richesses que la rouille & les vers ne sauroient corrompre, & en gagna un grand nombre

Arno'd.  
Lubec.  
Chron  
vii. c. 8.

à Dieu. L'Archevêque de Brême, instruit de l'état des choses, lui conféra sa mission en règle, & afin de lui concilier la plus grande autorité, on l'ordonna évêque. Meinard établit son siège à Riga, capitale du pays, & y bâtit une église cathédrale en 1186. Son affabilité, sa douceur, ses libéralités jointes à toutes ses vertus, attirèrent une grande multitude de païens. Bertold, abbé Saxon de l'ordre de Cîteaux, vint travailler avec lui, quitta son abbaye pour se consacrer à cette mission; & par les exemples de ses austérités, de son détachement, de sa modestie, de sa patience inaltérable, il imprima aux nouveaux Fidèles & aux Infidèles même un grand respect pour l'évangile. Tels furent les apôtres de la Livonie, & les deux premiers évêques de l'église de Riga, où Bertold fut successeur de Meinard.

L'église de Jérusalem enfin, ainsi que le royaume, étoit au moment de sa ruine. Dans l'état de dépérissement où il se trouvoit, on eut encore l'imprudence d'irriter Saladin, & de lui donner lieu de crier avec justice à l'infraction des traités, des loix même de l'humanité, sans égard à la trêve qui avoit été conclue entre les Chrétiens & le Sultan. Renaud de Châtillon,

pri  
co  
les  
plic  
tre  
bar  
la f  
d'E  
pein  
lerin  
pris  
justi  
faux  
Mah  
gné  
foi d  
il jun  
pouv  
de C  
II  
Chrè  
cinqu  
veng  
maîtr  
rard  
qu'il  
mai  
riade  
qui s  
paren

prince de Carac, continuoit ses courses contre les Infidèles, & de concert avec les Templiers dont ses terres étoient remplies, il les chargeoit en toute rencontre, & les traitoit avec une dureté barbare. Une caravane très-nombreuse, sur la foi des traités, passant tranquillement d'Égypte en Arabie, il l'enleva sans peine, & fit mettre aux fers tous les pèlerins. Saladin envoya redemander ces prisonniers: Renaud, bien loin de faire justice, s'abandonna aux fougues d'un faux zèle, & vomit mille injures contre Mahomet. Saladin en fut tellement indigné, que prenant Dieu à témoin de la foi des sermens violés par les Chrétiens, il jura de leur faire la guerre de tout son pouvoir, & de tuer de sa main Renaud de Châtillon.

Il entra peu après sur les terres des Chrétiens, avec une armée de plus de cinquante mille hommes. Le poids de sa vengeance tomba d'abord sur les grands maîtres du Temple & de l'Hôpital, Gérard de Bidford & Roger des Moulins, qu'il surprit & battit le premier jour de mai 1187. De là il marcha contre Tibériade, appartenant au comte de Tripoli, qui s'étoit réconcilié, du moins en apparence, avec le Roi Gui de Lusignan.

G. Nang.  
Chron. an.  
1186, 1187  
Chron.  
Reichersp  
an. 1187.



Car la foi de ce seigneur demeura toujours suspecte, depuis l'élevation de Gui sur le trône; & différens auteurs prétendent que son ambition effrénée entendit à l'offre que lui fit Saladin, de lui donner la couronne de Jérusalem, s'il embrassoit le Mahométisme. Le Sultan prit d'emblée la ville de Tibériade; mais il fut arrêté par la résistance de la citadelle. Alors le Roi de Jérusalem & tous les princes réunis par la grandeur du péril, volèrent au secours de la place. Les deux armées se trouverent en présence, à Hittin, peu éloigné de Tibériade, le deuxième de juillet qui étoit un vendredi, jour heureux & sacré pour les Musulmans. Le combat s'engagea aussi-tôt avec une grande bravoure, & dura trois jours. Enfin, les Croisés accablés par le nombre, épuisés par l'excès de la fatigue, de la soif & de la chaleur, furent entièrement défaits. Le Roi Gui, Renaud de Châtillon, les maîtres du Temple & de l'Hôpital furent faits prisonniers, avec une infinité de guerriers de moindre considération. Le comte de Tripoli, après avoir fait des prodiges de valeur, qui ne purent toutefois rétablir sa réputation, se fit jour à travers les ennemis, l'épée à la main, & se retira à Tyr, emportant avec lui le

mépr  
Chrét  
fut: c  
porté  
doule  
parut  
tins.  
derent  
fruit le  
Auf  
les pri  
tente d  
cier D  
attribu  
des Ch  
côtés le  
de Ch  
Comme  
on app  
Roi. C  
coupe à  
ladin d  
vous q  
pas à c  
pérer d  
Arabes  
gnds d  
est si in  
ils donn  
de la v

mépris des Infidèles & l'exécration des Chrétiens. La perte la plus affligeante, fut celle de la vraie croix, qu'on avoit portée au combat selon la coutume. La douleur des Orientaux schismatiques ne parut pas moins vive, que celle des Latins. Les Mahométans eux-mêmes regarderent ce monument sacré, comme le fruit le plus précieux de leur victoire.

Aussi-tôt après la bataille, on amena les prisonniers les plus qualifiés dans la tente du Sultan. Il commença par remercier Dieu du succès de ses armes, qu'il attribua moins à sa valeur qu'aux crimes des Chrétiens. Ensuite il fit asseoir à ses côtés le Roi Gui de Lusignan, Renaud de Châtillon & les autres seigneurs. Comme ils étoient dévorés par la soif, on apporta du sorbet qu'il présenta au Roi. Ce prince, après avoir bu, passa la coupe à Renaud de Châtillon; mais Saladin dit au Roi par interprète: C'est à vous que je présente à boire, & non pas à ce monstre, qui ne doit point espérer de quartier. C'est que parmi les Arabes, encore aujourd'hui tout brigands qu'ils sont, le droit d'hospitalité est si inviolable, qu'un prisonnier à qui ils donnent à boire ou à manger, est sûr de la vie. Le Sultan envoya donc les

princes chrétiens prendre de la nourriture dans un endroit séparé.

On les lui ramena, aussi-tôt après; & adressant la parole à Renaud, avec un ton & des regards terribles, il lui reprocha le mépris de la foi jurée, ses invectives contre Mahomet, & d'avoir même tenté de piller la Mecque. Je suis obligé, ajouta-t-il, de venger notre Prophète & sa loi. A une seule condition, je puis te faire grâce; c'est que tu embrasse la religion que tu as blasphémée. Les bienfaits & les faveurs plus signalées prendront alors la place des châtimens qui te sont dûs. La foi que Châtillon avoit très-mal pratiquée, se ranimant tout-entière dans ce péril extrême, il ne témoigna que du mépris, tant pour les promesses que pour les menaces du Musulman: il répondit avec intrépidité, qu'il vouloit mourir Chrétien. Saladin se levant irrité, lui déchargea un coup de cimeterre sur la tête, & les gens de sa suite l'acheverent. C'est ainsi que les écrivains Mahométans rapportent le martyre de Renaud de Châtillon. Tous les Templiers & les Hospitaliers pris avec lui, furent pareillement égorgés. On compta jusqu'à deux cens Templiers, ainsi massacrés de sang froid. Ils ne faisoient quar-

tie  
gu  
pay  
prin  
l  
Tib  
cha  
pou  
la C  
leur  
par  
mett  
noie  
leur  
autre  
leur  
qui se  
lée &  
En  
de sep  
étoit  
étoit  
un éta  
mais  
tant  
de pr  
y avo  
natio  
assiégé  
conju

tier aux Musulmans, ni en paix ni en guerre; & Saladin crut rendre service au pays, en le purgeant, comme il s'en exprima, de tous ces assassins.

Il n'eut pas plutôt forcé la citadelle de Tibériade, que son premier soin fut de chasser les Francs des places maritimes, pour leur ôter toute communication avec la Grèce & le reste de l'Europe. Il les leur enleva en effet pour la plupart, soit par composition, soit de vive force; permettant aux chrétiens des villes qui venoient à soumission, de se retirer avec leurs familles & leurs effets; traitant les autres avec une sévérité proportionnée à leur résistance. C'est ainsi que Césarée, qui se défendit vigoureusement, fut brûlée & saccagée sans miséricorde.

Enfin le Sultan attaqua le dix-neuvième de septembre la ville de Jérusalem, qui étoit l'objet capital de son entreprise. Elle étoit d'une force, & même encore dans un état à pouvoir se défendre long-temps; mais la défaite de Tibériade, la prise de tant d'autres places, & sur-tout la perte de presque tous les officiers de marque y avoient répandu la plus fatale consternation. Ce qui acheva de désespérer les assiégés, c'est qu'ils découvrirent une conjuration formée par les Chrétiens du

rit Grec , qui étoient en grand nombre dans la ville , & qu'on se repentit trop tard d'avoir tourmentés sans ménagement. On fit au Sultan des propositions qu'il réjeta d'abord avec hauteur , comptant sur les conjurés qui devoient lui livrer une porte de la ville. Il objecta quelques scrupules de sa religion vindicative, & dit que l'honneur ainsi que la conscience l'obligeoit de venger le sang de tant de milliers de Musulmans massacrés par les Chrétiens. Mais la Reine & les Seigneurs lui ayant fait répliquer que s'il ne leur accorderoit une capitulation honorable , il pouvoit s'attendre à la plus opiniâtre défense & à tout le ressentiment de la bravoure outragée ; il craignit de les réduire au désespoir , & capitula aux conditions suivantes : Qu'ils rendroient la ville en l'état où elle étoit , sans rien démolir ; que la noblesse & les gens de guerre sortiroient en armes & sans escorte , pour aller à Tyr , ou en tel autre lieu qu'ils voudroient ; que les citoyens emporteroient leurs meubles , & seroient de même conduits en sûreté , mais après avoir payé par tête une taxe fixée.

Le vendredi , second jour d'octobre , Jérusalem fut rendue à ces conditions , & Saladin qui se piquoit de générosité &

de  
avec  
Patr  
rich  
qu'a  
S. S  
du S  
ne p  
des  
puisc  
ceux  
l'info  
titres  
la le  
une  
Sybil  
les ,  
espér  
moye  
dont  
Les  
saivo  
les e  
d'une  
queu  
pour  
lui r  
perdu  
votre  
infor

de fidélité à sa parole , les fit observer avec une ponctualité remarquable. Le Patriarche Héraclius enlevant toutes les richesses & les ornemens des églises , jusqu'aux lames d'or & d'argent dont le S. Sépulcre étoit couvert ; les officiers du Sultan prétendirent que la capitulation ne permettoit d'emporter que les biens des particuliers. Saladin voulut , que puisqu'elle n'exceptoit pas formellement ceux des églises , on n'aggravât point l'infortune de ces malheureux , sur des titres qui n'étoient pas incontestables à la lettre. En toutes choses , il marqua une égale magnanimité. Il traita la Reine Sybille , ainsi que les princesses ses filles , avec beaucoup de respect , & lui fit espérer la liberté du Roi son époux , moyennant une rançon médiocre , & dont ensuite la ville d'Ascalon tint lieu. Les femmes & les filles de Jérusalem suivoient la Reine en troupes , tenant les enfans par la main , & se lamentant d'une manière attendrissante. Le vainqueur leur demanda ce qu'il pouvoit faire pour tempérer leur douleur. Seigneur , lui répondirent-elles , nous avons tout perdu : mais vous pouvez , sans nuire à votre puissance , convertir en joie notre infortune. Rendez-nous nos pères , ren-

de nos nos maris qui languissent dans les chaînes, nous vous abandonnons volontiers tout le reste : ils ôteront à nos larmes toute leur amertume, en y mêlant les leurs ; & celui qui nourrit les oiseaux du ciel, nous nourrira avec nos enfans. Saladin commanda sur le champ qu'on cherchât parmi les captifs tous ceux qu'elles réclamoient, paya de son trésor leur rançon à ses soldats, & fit à toutes ces familles malheureuses, des présens proportionnés à leur condition.

Mais autant ce Prince Infidèle signala son humanité, autant le Comte de Tripoli se montra indigne de la loi de grace & de charité qu'il professoit. Il leur ôta, quand elles furent réfugiées chez lui, tout ce que Saladin leur avoit donné, & les plongea dans un tel désespoir, qu'une femme réduite à n'avoir pas de quoi nourrir son enfant, le jeta dans la mer. Il ne tarda point à recevoir le prix de sa rapacité détestable. Saladin, loin de le traiter en favori & en homme de confiance, voulut mettre garnison dans Tripoli. Le Comte en perdit la raison, fut atteint d'une espèce de rage, & mourut subitement.

Aussi-tôt que les Chrétiens Francs furent sortis de Jérusalem, les Musul-

mans  
foule  
elles  
comme  
déshe  
lon l  
fut p  
Juda  
rent  
celle  
nage  
lem :  
ter le  
nom  
droit  
niens  
exce  
fut l'  
dom  
épuil  
ans  
de se  
Lati  
fidér  
C  
tout  
not  
moi  
appr  
esto

mans en abattirent toutes les croix, les foulerent aux pieds, & commirent sur elles toutes sortes de profanations, comme sur des instrumens d'idolâtrie, déshonorans pour le Messie même, selon l'Alcoran, qui tient que Jésus n'y fut point attaché, mais que l'on crucifia Judas en sa place. Toutes les églises furent converties en mosquées, excepté celle du S. Sépulture, à cause des pèlerinages qui faisoient la richesse de Jérusalem: mais il ne fut permis de venir visiter les saints lieux, que sans armes, en nombre médiocre, & en payant certains droits. Les Chrétiens Syriens, Arméniens, Grecs & de tous les autres rites, excepté le Latin, y demeurèrent. Tel fut l'état où retomba Jérusalem, sous la domination des Infidèles, après avoir épuisé l'Europe pendant quatre-vingt-huit ans, de presque toutes ses richesses, & de ses meilleurs guerriers. Il ne resta aux Latins en Orient, que trois places considérables, Antioche, Tyr & Tripoli.

Ces nouvelles arriverent en Italie, avec toute la célérité qui accompagne la renommée dans ses annonces funestes. En moins de trois semaines, Urbain III les apprit, & en mourut de chagrin, le 19 octobre 1187, après un pontificat de

Gervas.

re-Chron. p.

1507.



moins de deux ans. Le vingtième du même mois, on élut à sa place Albert, cardinal-chancelier de l'Eglise Romaine, qui prit le nom de Grégoire VIII. Son élection fit concevoir de grandes espérances. L'historien Hugues d'Auxerre le peint comme un homme savant, éloquent, d'un grand zèle, de mœurs irréprochables, & même d'une vie austère. Mais il ne tint le S. Siègé qu'un mois & vingt-sept jours; étant mort à Pise où il venoit de réconcilier cette république avec celle de Gènes, alors très-puissantes l'une & l'autre; afin de travailler de concert au recouvrement de la Terre-Sainte. Trois jours après sa mort, 19 de décembre, on élut à Pise même, pour lui succéder, Paul ou Paulin, cardinal-évêque de Palestrine, qui fut nommé Clément III.

Aussi-tôt après son couronnement, il s'appliqua à rétablir solidement la paix parmi les Romains, agités par des factions continuëles depuis plusieurs pontificats. Le sujet principal de cette longue division étoit la ville de Tusculum, qui appartenoit au Pape, & que les Romains, après quelques batailles humiliantes, vouloient absolument soumettre, pour réparer leur honneur. Le Pape Clément leur

céda  
place  
diren  
monn  
de la  
que le  
contra  
acquie  
cher,  
leurs  
par le  
Après  
Rome  
mars.

Il fi  
pour  
diffère  
des lé  
en An  
tion d  
cesseur  
toute  
jedner  
dis.  
santé,  
le mer  
cléfiast  
l'exemi  
la dépe  
des ha

céda ses droits sur les remparts de cette place ; & à cette condition , ils lui rendirent leur ville , leur sénat & le droit de monnoie , en réservant néanmoins le tiers de la monnoie aux sénateurs , jusqu'à ce que les dettes que certaines églises avoient contractées envers eux fussent entièrement acquittées. Ils s'engagerent de plus à marcher , dès qu'ils en seroient requis , avec leurs troupes qui seroient alors défrayées par le Pape , suivant l'ancienne méthode. Après ce traité , Clément III vint à Rome , où il se trouva le troisième de mars.

Il fit alors les dispositions nécessaires , pour faire prêcher la Croisade dans les différens Etats de la Chrétienté. Il envoya des légats en Allemagne , en France & en Angleterre. Il tint la main à l'exécution de ce qu'avoit ordonné son prédécesseur immédiat , pour appaiser avant toute chose la colère de Dieu ; savoir de jeûner pendant cinq ans tous les vendredis. Ceux qui jouissoient d'une pleine santé , devoient encore s'abstenir de viande le mercredi & le samedi , à quoi les ecclésiastiques ajoutoient le lundi. Il donna l'exemple d'une réforme générale , dans la dépense de la table , des ameublemens , des habits & des équipages , afin d'affilier

plus libéralement ceux qui se croiferoient. Les cardinaux se firent un devoir de l'imiter. Le savant & zélé archevêque de Tyr, Guillaume, qui avoit déjà passé la mer pour assister au dernier concile général, étoit revenu en Europe, pour en intéresser les princes au sort déplorable des Latins Orientaux. Alors il ménagea une conférence entre les Rois de France & d'Angleterre, qui se faisoient une guerre fort animée. Dans cette assemblée auguste & nombreuse, il peignit de si vives couleurs la désolation de l'Eglise d'Orient, & les maux plus affreux encore dont elle étoit menacée, que les deux Rois oubliant leur querèle particulière, ne pensèrent plus qu'à venger l'injure de la religion. Ils prirent la croix sur le champ, & furent imités par Richard comte de Poitou, fils aîné du Roi d'Angleterre, par Hugues III duc de Bourgogne, par Philippe comte de Flandres, & par une grande multitude de seigneurs d'une moindre marque. Pour distinguer les nations, on convint que les François porteroient une croix rouge, les Anglois une blanche, & les Flamands une verte.

On publia de sages ordonnances, pour empêcher les désordres pendant le voyage, & pour maintenir la paix dans les deux

royau  
croisé  
tures  
qui f  
exigé  
Tous  
rent.  
1183  
venus  
soumi  
droier  
encom  
missai  
quels  
officie  
gens  
furent  
séculie  
léprof  
ceux  
ecclési  
rent le  
Pierre  
glise é  
pliqua  
la libe  
l'affran  
monie  
le cor  
clergé.  
collect

royaumes dont les souverains s'étoient croisés. Ce fut encore dans ces conjonctures qu'on établit l'imposition fameuse, qui fut appelé Dime Saladine, comme exigée pour faire la guerre à Saladin. Tous ceux qui ne se croisoient pas, furent obligés de payer pendant l'année 1188 la dixième partie de tous leurs revenus, & même de leurs meubles. On soumit à l'anathème, ceux qui se rendroient réfractaires; & pour assurer mieux encore la perception, on établit des commissaires puissans & vigilans, parmi lesquels un Templier, un Hospitalier, un officier du Roi, & un de l'évêque. Les gens de tout état & de toute condition, furent soumis à cet impôt, clercs & laïcs, séculiers & réguliers, à l'exception des léproseries, de l'ordre des Chartreux, de ceux de Cîteaux & de Fontevault. Les ecclésiastiques en murmurèrent, & publièrent leurs plaintes par l'organe du savant Pierre de Blois. Ils prétendirent que l'Église étoit par-là réduite en servitude; appliquant aux choses temporelles l'idée de la liberté sainte, qui ne concerne que l'affranchissement du péché & des cérémonies légales, & qui d'ailleurs regarde le corps des Fidèles aussi bien que le clergé. On négligea ces plaintes, & la collecte n'en eut pas moins lieu.

Cependant il survint entre les Rois de France & d'Angleterre une guerre nouvelle, qui retarda leur départ. Richard, fils aîné du Monarque Anglois, s'étant séparé du Roi son père, pour se mettre sous la protection de Philippe-Auguste, le Pape Clément envoya le Cardinal Jean d'Anagni, pour terminer un différent si hors de saison. On tint une conférence à la Ferte-Bernard, où le cardinal-légat avoit réuni les deux monarques, avec le Prince Richard. Philippe-Auguste exigea d'abord l'accomplissement du mariage qui avoit été promis entre sa sœur Alix & le Comte de Poitiers. Le Roi Henri voulut au contraire faire épouser Alix à Jean son second fils, dont il se croyoit plus assuré que de Richard. Comme on ne pouvoit s'accorder, le Légat protesta, que si le Roi Philippe ne convenoit avec le Roi d'Angleterre, il mettroit l'interdit sur toutes les terres de France. Philippe, avec un respect religieux pour les vrais droits du chef de l'Eglise, avoit trop de lumières & d'élévation dans l'ame, pour souffrir qu'on donnât la moindre atteinte aux prérogatives également éminentes & naturelles de sa couronne. Il protesta qu'il ne défereroit point à une sentence évidemment injuste; qu'il n'é-

Chron.  
Clarav.  
Rog. p.  
652.

toit p  
riſſe  
çois  
de ve  
couro  
pouvo  
mais  
à la f  
Phi  
noble  
à faire  
discre  
choſe  
née ſu  
le Ro  
ſi viſ  
pres  
non e  
let de  
avant  
ſes en  
quer;  
ſent  
pieuſe  
à l'ég  
ſang  
tion  
Ri  
tiers  
d'être

toit point sur la terre de puissance autorisée à empêcher les monarques François de réprimer leurs vassaux rebelles, de venger les injures & le mépris de leur couronne; que les sterlings d'Angleterre pouvoient bien éblouir un cardinal, mais qu'ils n'ôtoient rien à la majesté ni à la souveraineté d'un Roi de France.

Philippe soutint par ses exploits cette noble fierté; & le Roi Henri fut réduit à faire un traité par lequel il se mit à sa discrétion. Ils convinrent, entr'autres choses, de partir au printemps de l'année suivante pour la Terre-Sainte. Mais le Roi d'Angleterre conçut un chagrin si vif de se voir abandonné par ses propres enfans, qu'il tomba malade à Chignon en Touraine, où il mourut le 6 juillet de cette année 1189. Quelques jours avant sa mort, il donna sa malédiction à ses enfans, & ne voulut jamais la révoquer; quelque instance que lui en fissent les évêques & les autres personnes pieuses. Il ne laissa pas de se faire porter à l'église, & de recevoir le corps & le sang de Notre-Seigneur, après l'absolution de ses péchés.

Richard son fils, déjà comte de Poitiers, lui succéda en tous ses Etats. Avant d'être sacré, il jura devant l'autel à Ouest-

minster, de conserver toute sa vie la paix & l'honneur de l'Eglise, de gouverner son peuple selon toutes les règles d'une exacte justice, d'abolir les mauvaises coutumes, & d'en établir de bonnes. Après la cérémonie, comme il donnoit aux évêques un festin solennel où servoient les seigneurs les plus distingués, des Juifs vinrent lui offrir leurs présens. Cette nation étoit fortement soupçonnée de maléfices, & d'ailleurs fort odieuse en Angleterre aussi bien qu'en France, depuis les massacres d'enfans qui les avoient fait bannir par Philippe-Auguste. Un Chrétien voulut les empêcher d'entrer au lieu du festin, & souffleta l'un d'entr'eux. A son exemple, plusieurs autres zélateurs les repoussèrent, avec les mêmes outrages. L'empotement devint bientôt général. Le tumulte passa du palais dans toute la ville de Londres, où le bruit se répandit que le Roi avoit ordonné d'exterminer les Juifs. Le peuple nombreux de cette grande ville, & ceux que la cérémonie avoit attirés des provinces en plus grand nombre encore, s'armèrent de toute part, & les chargerent avec férocité. Les Juifs prirent la fuite vers leurs maisons: mais il y eut une infinité qui périrent avant d'y arriver. On

mit l  
s'étoit  
fureur  
tiens  
Roi t  
défend  
point  
chard  
se ret  
deven  
fureur

Le  
pécher  
aux p  
de déf  
mal au  
l'exem  
plusieu  
née su  
vendre  
seizièm  
poursu  
merent  
la rend  
sans re  
offrirer  
pour e  
ce qui  
ouvrit  
Le dé

mit le feu aux endroits où les autres s'étoient réfugiés, avec une si aveugle fureur, que plusieurs maisons des Chrétiens devinrent la proie des flammes. Le Roi fit de vains efforts, pour arrêter ce désordre: le peuple en furie n'écouta point les plus grands seigneurs, que Richard avoit envoyés à cet effet, & qui se retirèrent bientôt dans la crainte de devenir eux-mêmes les victimes de la fureur populaire.

Le Monarque voulant au moins empêcher que cette barbarie ne s'étendit aux provinces, expédia de tous côtés de défenses rigoureuses de faire aucun mal aux Juifs. Mais avant la publication, l'exemple de Londres avoit déjà entraîné plusieurs villes. Il fut encore imité l'année suivante, par la ville d'Yorck. Le vendredi de la semaine de la Passion, seizième de mars, les Juifs de cette ville poursuivis par les Chrétiens, se renfermèrent dans la tour, & refuserent de la rendre. S'y voyant attaqués vivement, sans relâche ni le jour ni la nuit, ils offrirent une grande somme d'argent, pour en sortir & se retirer la vie sauve: ce qui leur fut refusé. Alors un d'entr'eux ouvrit l'avis de s'égorger les uns les autres. Le désespoir le fit adopter généralement:



chaque père de famille prit un rasoir, coupa la gorge à sa femme, à ses enfans, à ses domestiques, & enfin à lui-même. Ainsi périrent les Juifs d'Yorck, au nombre de cinq cens, en comptant seulement les chefs de famille. Le Roi Richard en prit des mesures d'autant mieux concertées, pour prévenir les troubles pendant son absence, & pour se procurer les fonds dont il avoit besoin pour l'expédition du Levant.

La croisade avoit été prêchée en Allemagne, ainsi qu'en France & en Angleterre. Dans une diète extraordinaire assemblée par l'Empereur à Mayence, on lut publiquement une relation touchante de la prise de Jérusalem. L'Empereur se croisa sur le champ, avec son fils nommé aussi Frédéric, & soixante-huit des plus grands seigneurs, tant ecclésiastiques que séculiers. Les gens de toute condition se croiserent en si grand nombre, que le Prince craignant les désordres & les embarras qu'une trop grande multitude pouvoit occasionner, fit défendre, sous peine d'excommunication, à ceux qui n'auroient pas au moins trois marcs d'argent, de marcher avec son armée.

Il partit immédiatement après pâque  
de

de l  
Hon  
par  
Mais  
il fu  
sage  
l'Em  
contr  
l'Em  
avoit  
dente  
s'étoit  
d'un  
que l  
faire s  
Il croy  
vision  
triarch  
nuant  
rite, d  
tièche  
voient  
les All  
promis  
indigne  
Grec p  
polis,  
verneur  
les All  
ce. qui  
T

de l'année 1189, & prit sa route par la Hongrie, où il fut parfaitement accueilli par le Roi Bela, troisième du nom. Mais en Bulgarie où il pénétra peu après, il fut souvent obligé de s'ouvrir le passage l'épée à la main. Sur les terres de l'Empire d'Orient, il n'eut pas moins de contradictions à essayer de la part de l'Empereur Isaac l'Ange, qu'on n'en avoit éprouvé dans les Croisades précédentes par la perfidie des Grecs. Isaac s'étoit mis en tête, sur les prédictions d'un moine de Stude nommé Dosithee, que Frédéric venoit dans le dessein de faire son propre fils Empereur de C. P. Il croyoit devoir lui-même l'Empire à ce visionnaire, qu'en récompense il fit patriarche de Jérusalem; les Grecs continuant à instituer des patriarches de leur rite, dans cette Eglise & dans celle d'Antioche, malgré la possession où s'en trouvoient les Latins. Il en usa si mal avec les Allemands, à qui toutefois il avoit promis la liberté du passage, que Frédéric indigné fit le dégât sur les terres du Grec perfide, & s'empara de Philippopolis, dont l'Historien Nicetas étoit gouverneur. Cet écrivain donne à ce sujet les Allemands, pour des Iconoclastes: ce qui ne peut être fondé que sur les

Nicet. L  
II. C. 4.

préventions nationales, ou sur les profanations inévitables parmi les emportemens du soldat; quelle que soit la foi qu'il professe. De Philippopolis, Frédéric vint à Andrinople, où il passa l'hiver. Avec son armée qui étoit de cent cinquante mille hommes, & son habileté dans la guerre, il eût pris aisément C. P. si le Grec ne se fût humilié devant lui, avec toute la bassesse d'un traître démasqué. Il se contenta d'en tirer de grandes sommes d'argent, des vivres en abondance, & des vaisseaux pour passer le détroit.

Après avoir traversé l'Hellespont, il s'avança avec confiance en Asie, où il avoit été invité par le Sultan d'Icône Keligé Arslam, quatrième des Seljoucides, afin de joindre leurs troupes ensemble contre Saladin leur ennemi commun. Mais depuis peu les Sultans d'Icône & d'Egypte s'étoient réconciliés, en l'honneur de Mahomet; & Mélick, fils aîné d'Arslam, venoit d'épouser la fille de Saladin, qui lui avoit envoyé ses meilleures troupes. Le Sultan d'Icône étoit d'ailleurs le plus puissant des princes Musulmans, après Saladin: il possédoit la Lycanie, la Pisidie, la Pamphlie, l'Isaurie, & la Cappadoce. Avec tant de for-

ces,  
famer  
du R  
terribl  
leté é  
força  
caonie  
gna er  
saut la  
richit d  
rableme  
monts d  
poser ses  
vallée qu  
leur étoit  
baigner,  
le Grand  
en fut en  
éric, âg  
la rivière  
airement  
ance, &  
mercier le  
race d'ac  
près qu  
in 1195  
Frédéric  
t la con  
sicultés  
e. Mais

ces, il attaqua Frédéric dans les défilés fameux par la défaite de l'arrière-garde du Roi Louis le Jeune. Le combat fut terrible, & ce ne fut qu'avec une habileté égale à la valeur, que l'Empereur força le passage des montagnes de Lycanie, & arriva dans la plaine. Il y gagna encore deux batailles, & prit d'assaut la ville d'Icone, où son armée s'enrichit du butin, mais diminua considérablement de nombre. Ensuite il passa les monts de Cappadoce, & voulut faire reposer ses troupes, dans une riche & riante vallée qu'arrose le fleuve Cydnus. La chaleur étoit extrême: il lui prit envie de se baigner, comme autrefois à Alexandre le Grand, dans le même endroit. L'issue en fut encore plus funeste: à peine Frédéric, âgé de soixante-dix ans, fut-il dans la rivière, dont les eaux sont extraordinairement froides, qu'il perdit connoissance, & ne la recouvra que pour remercier le Seigneur de lui avoir fait la grâce d'accomplir une partie de son vœu; après quoi, il expira, le dixième de Juin 1195.

Frédéric duc de Suabe, son second fils, prit la conduite de l'armée; & avec des difficultés incroyables, parvint à Antioche. Mais la peste s'y mit dans ses trou-

pes, qui se virent bientôt réduites à sept mille hommes d'infanterie, & à six cents chevaux: Il monrut lui-même six mois après son père, devant la ville d'Acrc ou Ptolémaïde, que le Roi Gui de Lusignan, délivré de prison, assiégeoit, avec les Chrétiens fugitifs de Jérusalem & quelques secours d'Italie. Henri VI, fils aîné de l'Empereur Frédéric, étoit resté en Europe, & déjà reconnu Roi de Germanie. Cependant les Rois de France & d'Angleterre, amis à toute épreuve, à ce qu'il paroïssoit depuis longtemps, résolurent de marcher ensemble au secours des Chrétiens de Palestine. Il n'étoit point de succès si éclatans, qu'on n'eût lieu d'attendre de ces deux princes réunis. Ils étoient l'un & l'autre à la fleur de leur âge: Philippe-Auguste, à vingt-quatre ans, ayant toute la force & même toutes les graces du corps & de l'esprit, une grande élévation de sentimens, le goût du bien & des grandes choses, la valeur héréditaire à la maison de France, une sagesse & une modération rare à son âge, sur-tout dans les princes parvenus de si bonne heure à la royauté: il écoutoit volontiers le conseil des vieillards, & ne trouvoit pas mauvais qu'on l'avertit de ses fautes. Le

Roi  
n'avoit  
faits q  
d'anta  
davan  
pect p  
qu'il  
mant  
d'une  
capaci  
prenan  
domp  
de li  
Ay  
tifs d  
Tours  
lerin,  
gogne  
rende  
prend  
mesur  
du ro  
son ab  
à la  
des a  
rant l  
gente  
ce qu  
Il stat  
en rég

Roi Richard, âgé de trente-trois ans, n'avoit ni le corps ni l'esprit aussi bien faits que Philippe. Il étoit dur & hautain, d'autant plus exigeant qu'on lui déféroit davantage, sans ménagement, sans respect pour les droits même de la nature qu'il n'avoit pas craint de violer en s'armant contre son propre père: mais il étoit d'une bravoure héroïque, & d'une égale capacité dans l'art de la guerre, entreprenant, intrépide, d'un courage indomptable, qui l'a fait surnommer Cœur de lion.

Ayant fait en Normandie les préparatifs de son voyage, il alla prendre à Tours la gibecière & le bourdon de pèlerin, puis partit pour Vézelay en Bourgogne, où les deux Rois s'étoient donné rendez-vous. Philippe commença par prendre, dans le plus grand détail, des mesures sages pour le bon gouvernement du royaume, dont il laissoit le soin en son absence à sa mère Adèle. Il pourvut à la nomination même des évêchés & des abbayes royales; ordonnant que durant la vacance de ces bénéfices, la Régente tint la régale dans sa main, jusqu'à ce que le bénéficiaire élu fût sacré ou béni. Il statua aussi, pour les bénéfices vacans en régale, qu'on les conférât en son nom

à des sujets vertueux & lettrés, suivant le conseil du célèbre Solitaire Bernard, qui vivoit en réputation de sainteté dans le bois de Vincennes. C'est ici un témoignage des plus formels & des plus anciens du droit de conférer les bénéfices en régale. Après ces sages dispositions, il alla en grand cortège à S. Denis, où, le jour de la S. Jean, il reçut, avec la gibecière & le bourdon, l'étendard qu'on nommoit l'oriflamme, & dont on étoit persuadé que l'aspect imprimoit la terreur aux plus formidables ennemis. Il partit ensuite, & se rendit à Vézelay, ainsi que le Roi Richard, le 4 juillet de cette année 1190.

Les deux Rois suivis par un nombre prodigieux de vassaux, allèrent s'embarquer séparément, Philippe à Gênes, & Richard à Marseille, pour se rejoindre à Messine. Ils y arriverent l'un & l'autre dans le mois de septembre, & ils y passèrent l'hiver. Pendant ce séjour, le Roi d'Angleterre qui avoit un de ces caractères extrêmes qui ne connoissent de réserve ni dans le bien ni dans le mal, rassembla dans une chapelle tous les évêques de sa suite, se prosterna en chemise à leurs pieds, confessa ses débauches & la dissolution de sa vie, avec les signes

de  
la p  
J  
Cité  
dan  
sa f  
écri  
relle  
lui i  
terpr  
ce g  
bien  
ton  
fade  
dit q  
Terre  
après  
faite  
prit v  
tir si-t  
fera  
nom  
de la  
vous  
de fo  
séque  
calyp  
à Ro  
Siège.  
cette

de repentir les plus expressifs, & reçut la pénitence qu'ils lui imposèrent.

Joachim, abbé de Curace ordre <sup>de</sup> Roger. p. 681. Citeaux, étoit alors en grande réputation dans toutes ces contrées, pour sa vertu, sa science & son intelligence dans les écrits prophétiques. L'inquiétude naturelle à la trempe d'esprit du Roi Richard lui inspira la curiosité d'entendre les interprétations que faisoit de l'Apocalypse ce génie exalté, dont on a dit trop de bien & trop de mal. Le Monarque Breton le consulta sur le succès de la Croisade qu'on entreprenoit. Joachim répondit que Saladin perdroit Jérusalem & la Terre-Sainte, mais sept ans seulement après la conquête que le Sultan avoit faite de cette ville. Pourquoi donc repart vivement Richard, nous fait-on partir si-tôt? Votre arrivée, dit Joachim, n'en sera pas moins utile, & rendra votre nom célèbre par dessus tous les princes de la terre. Ne doutez pas que Dieu ne vous donne la victoire sur les ennemis de son nom. Il ajouta, toujours en conséquence de ses observations de l'Apocalypse, que l'Antechrist étoit déjà né à Rome, & qu'il seroit élevé sur le S. Siège. Ce sont plusieurs prédictions de cette nature, souvent accompagnées du



*In 4 sent. dist. 43. quest. 1. art. 3.* mot *peut-être* ou d'autres expressions pleines d'ambiguïté & d'incertitude, qui ont fait dire à S. Thomas d'Aquin, que cet auteur de prédictions tantôt vraies & tantôt fausses, avoit, non pas l'esprit de prophétie, mais l'esprit de conjectures qui n'atteint la vérité qu'au hasard. L'Abbé Joachim donna, sur la Trinité, dans des erreurs qui furent condamnées au quatrième concile général de Latran. Il prétendoit que les personnes divines n'ont pas une essence commune, & que leur union n'est pas réelle, mais seulement similitudinaire. Il ne fut pas traité en hérétique; parce qu'il avoit soumis ses écrits au jugement du S. Siège.

Il mena constamment une vie édifiante, laborieuse & fort retirée. Il se distingua spécialement par son zèle pour la chasteté. Ses mœurs étoient austères; & comme il avoit le tempérament robuste, il se livroit aux plus rudes travaux du corps. Il souffroit avec gaité le froid & le chaud, la faim & la soif. La règle de Citeaux ne lui paroissant pas assez rigoureuse, il fonda, sous une observance plus étroite, l'abbaye de Flore, dans les montagnes de Calabre. Il gouverna jusqu'à la mort cette édifiante maison, où il est révééré comme un saint, sans tou-

tefois que l'Eglise lui ait jamais décerné aucun culte.

Philippe-Auguste partit le premier de Sicile, & arriva le vingtième d'avril devant la ville d'Acre, assiégée par les Chrétiens depuis près de deux ans. Saladin qui regardoit ce siège comme une extravagance, n'avoit pas daigné envoyer du secours à la place. Cependant l'arrivée journalière de différens Croisés, entr'autres d'une flotte Flamande & Brabançonne, commençoit à rendre l'entreprise sérieuse. Le Roi Philippe étant survenu dans ces circonstances, se fût bientôt mis en état de donner l'assaut, & d'emporter la place, si par un excès de déférence & de délicé à sa parole, il n'eût pas attendu le Roi d'Angleterre, comme il le lui avoit promis, pour partager avec lui l'honneur de ce premier triomphe.

Richard ne partit de Messine que le dixième d'avril, & fut jeté par une tempête sur les côtes de Chypre. Il y fut si mal accueilli par Isaac-Comnène qui avoit enlevé cette isle à l'Empereur Isaac l'Ange, qu'il se crut en droit d'en chasser à son tour un usurpateur, odieux tout à la fois par sa rébellion & par le mépris de l'hospitalité. Il fit aisément

cette conquête, &, pour ainsi dire, en chemin faisant. Il ne laissa point d'user des précautions convenables pour se l'assurer, se fit prêter serment de fidélité par les naturels du pays, en chassa tous les Grecs, & mit des garnisons Européennes dans les places. Il arriva aussi-tôt après au siège d'Acre; mais enorgueilli d'avoir déjà conquis un royaume, & bouffi d'une fierté, qui, jointe à l'apreté naturelle de son caractère, donna beaucoup à souffrir à ses propres alliés, sans épargner Philippe-Auguste, son suzerain, & jusques-là son ami. Les deux Rois ne laisserent point d'attaquer la ville, comme s'ils eussent été de bonne intelligence, & la réduisirent à composer, après y avoir donné quelques assauts. Il fut dit par la capitulation, que les Musulmans rendroient la vraie croix, prise à la bataille de Tibériade; qu'ils délivreroient deux-cens chevaliers, & mille autres prisonniers de moindre considération. Depuis ce traité, Acre ou Ptolémaïde devint la place de refuge des Latins en Palestine, & l'entrepôt où ils attendirent long-temps, mais toujours en vain, l'occasion de rétablir le royaume de Jérusalem.

Pendant le siège de Ptolémaïde, quel-

qu  
éta  
tou  
che  
seé  
déj  
Jér  
qui  
dire  
les  
ensé  
& c  
arm  
pou  
voti  
veur  
form  
le m  
liers  
par  
& c  
L'ha  
avec  
pital  
pren  
pot  
nan  
de J  
C  
dan

ques Allemands de Brême & de Lubec établirent, pour leurs malades privés de tout secours, un hospice, où l'ordre des chevaliers Teutoniques prit enfin sa perfection & sa forme régulière. Il y avoit déjà, comme on l'a vu, un hôpital à Jérusalem, pour les pèlerins d'Allemagne qui n'entendoient pas le Franc; c'est-à-dire la langue Françoisé en usage parmi les autres Croisés. Il s'étoit même joint ensuite à ces hospitaliers, des chevaliers & des nobles, qui prenoient aussi les armes pour la sûreté des pèlerins, & pour la défense des saints lieux. Cette dévotion acquit un nouveau degré de ferveur, au siège de Ptolémaïde; & l'on forma un troisième ordre militaire, sur le modèle des Templiers & des Hospitaliers de S. Jean. Il fut d'abord approuvé par le patriarche & les évêques du pays, & confirmé l'année suivante par le Pape. L'habit de l'ordre étoit un manteau blanc, avec la croix noire. Le chef-lieu fut l'hôpital accompagné d'une église, que le premier grand-maître, nommé Henri Walpot, fit bâtir à Ptolémaïde, en lui donnant toutefois le nom de Sainte Marie de Jérusalem.

Cependant Philippe-Auguste tomba dans une maladie qui consuma toutes ses

Chron.  
Pruss c. 1.  
Jac. Virr.  
Hist. Hier.  
c. 66.

forces, & le fit presser par ses médecins d'aller incessamment reprendre son air natal. Il étoit d'ailleurs très-mal satisfait du Roi d'Angleterre, avec lequel il n'entretenoit la concorde, ou n'évitoit une rupture entière, que par des efforts sans cesse réitérés de patience & de dissimulation. Toutefois, pour n'être point accusé de venger ses mécontentemens personnels aux dépens de la religion, il laissa des troupes considérables en Palestine sous le commandement du Duc de Bourgogne, & n'en partit qu'après les avoir exhortées à soutenir de concert avec le Roi Richard la gloire du nom Chrétien. Philippe, en passant à Rome, voulut encore se faire absoudre de son vœu, parce qu'il ne l'avoit pas accompli entièrement; & le Pape, plus que satisfait de la sagesse & de la générosité de ses procédés, le combla d'honneurs & de témoignages de reconnoissance.

C'étoit le Pape Célestin III qui occupoit alors la chaire de S. Pierre, où il avoit été placé trois jours après la mort de Clément III, le trentième de mars 1191. Il étoit fort avancé en âge; ayant été cardinal-diacre pendant soixante-cinq ans: mais son esprit, & son corps même ne se ressentoient pas encore du poids

de  
nièr  
l'ore  
par  
dit  
tel p  
puis  
à son  
stern  
çoive  
ensui  
vant  
devar  
assis  
çoit l  
ment  
Latra  
siège  
ceintr  
bourse  
chets  
parfur  
cun le  
nence  
l'aumo  
stoliqu  
pierres  
J. C.  
Le  
la mo

de ses années. Il fut couronné d'une manière nouvelle, suivant le cérémonial de l'ordre Romain, qui fut alors composé par le Camérier Cencio. Le Pape élu, dit cet auteur, se prosterne devant l'autel pendant qu'on chante le *Te Deum*; puis les cardinaux-évêques le conduisent à son siège derrière l'autel, où ils se prosternent eux-mêmes à ses pieds, & reçoivent le baiser de paix. On le mène ensuite à une chaire de pierre, posée devant la basilique de Latran; & de là, devant la basilique de S. Silvestre, où, assis dans un siège de porphyre, il reçoit la fêrue pour marque du gouvernement pastoral, & les clefs du palais de Latran. Il passe enfin dans un autre siège semblable; & là, on lui met une ceinture de soie rouge, d'où pend une bourse de pourpre, contenant douze cachets de pierres précieuses, mêlés de parfums: symboles divers, qui ont chacun leur signification mystique; la continence étant représentée par la ceinture, l'aumône par la bourse, le collège apostolique dont le Pape est le chef, par les pierres précieuses, & la bonne odeur de J. C. par le parfum.

Le Roi Henri VI, à sa nouvelle de la mort de son père Frédéric, étoit par-

Mabil.

ms. ital. t.

2. p. 210.

Rog.  
Hov. p.  
689.

ti d'Allemagne, pour se faire couronner Empereur à Rome. Le Pape Célestin lui donna la couronne, & lui fit de grands honneurs, sans néanmoins lui laisser prendre aucune autorité dans la ville. On observe même que ce couronnement se fit d'une manière inusitée jusqu'alors. La couronne fut déposée aux pieds du Pape, qui étoit assis dans le trône pontifical, & qui, pour montrer le droit qu'il prétendoit avoir de déposer l'Empereur s'il le méritoit, la poussa du pied & la fit tomber par terre: mais les cardinaux la ramassèrent à l'instant, & la mirent sur la tête de Henri. Célestin fit encore promettre à ce Prince, qu'il rendroit la ville de Tusculum; ce qui fut exécuté dès le lendemain, mardi de pâque. Le mercredi, le Pape la livra aux Romains, qui s'abandonnant à leur jalouse vengeance, la détruisirent jusqu'à n'y pas laisser pierre sur pierre. Elle n'a jamais été réparée depuis, seulement quelques-uns de ses malheureux citoyens se firent, dans les ruines de l'un de ses faubourgs, des abris en feuillées, qui ont donné le nom & l'origine au bourg de Frescati.

Le Pape défendit aussi à l'Empereur, d'une manière expresse, de passer en

Pouil  
que C  
session  
qui fa  
tise en  
gemen  
où il  
même  
Tout  
ne s'é  
roit d  
ainsi q  
mort c  
Etats à  
l'Empe  
si favor  
revint e  
se fit co  
& le R  
Ce jeu  
Allema  
si finit  
Pouille  
regne g  
Quar  
Palestin  
sans fre  
une lib  
turel,  
& une

Pouille contre Tancrede Roi de Sicile, que Célestin vouloit soutenir dans la possession où il étoit de ce royaume. Henri qui faisoit peu de cas des ordres du Pontife en pareille matière, porta sans ménagement ses armes dans cette province, où il s'empara de plusieurs places, & même de Salerne qui en est la capitale. Tout plioit devant lui; & si l'épidémie ne s'étoit mise dans ses troupes, il se seroit dès-lors rendu maître de la Sicile, ainsi que de la Pouille. Tancrede étant mort quelque temps après, & laissant ses Etats à son fils Guillaume encore enfant, l'Empereur ne perdit pas une occasion si favorable de faire valoir ses droits. Il revint en Italie avec une nouvelle armée, se fit couronner Roi de Sicile à Palerme, & le Roi Guillaume eut les yeux crevés. Ce jeune Prince fut ensuite conduit en Allemagne, où il mourut en prison. Ainsi finit la domination des Normands en Pouille & en Sicile, après cent ans d'un regne glorieux.

Quand Philippe-Auguste eut quitté la Palestine, le Roi d'Angleterre, demeuré sans frein comme sans concurrent, donna une libre carrière à la fougue de son naturel, décida de tout avec une autorité & une hauteur despotique; ce qui étoit



gna beaucoup de noblesse, & mécontenta tout le monde. Le marquis de Montferrat, l'un des plus puissans des Croisés comme seigneur de Tyr, se retira chez lui, avec ses troupes & ses vaisseaux; irrité de ce que Richard prenoit ouvertement contre lui le parti de Gui de Lusignan. Les Allemands se rembarquerent avec Léopold duc d'Autriche, pour se rapprocher de leur pays. Beaucoup d'autres Croisés se persuaderent qu'ils avoient accompli leur vœu par la prise de Ptolémaïde. Ainsi en fort peu de temps, & sans avoir encore donné de bataille en règle, l'armée Chrétienne se trouva considérablement affoiblie.

Elle étoit cependant encore en état de tenter les plus grands exploits; & si, avec près de cent mille hommes qui restoient, le Roi Richard eût marché sans délai à Jérusalem, dans la consternation où étoient les Musulmans & Saladin même, il y a toute apparence qu'il eût emporté cet objet de tant de vœux & de tant de travaux. Mais s'amusant à réparer les fortifications d'Acre, il donna le temps à l'ennemi de rassembler une armée innombrable. Il ne laissa point d'aller à sa rencontre, & de le combattre près de Césarée. La bataille fut com-

niâtr  
à co  
char  
du p  
& t  
moir  
la ch  
taille  
avan  
salem  
à rel  
quelc  
cha  
quan  
impo  
tenda  
Franc  
Saint  
peine  
Rich  
rien  
Euro  
Ce  
retou  
dang  
en A  
avoie  
du r  
gé d  
avec

niâtre, & il y eut un combat de corps à corps entre Richard & Saladin, qui se chargerent avec fureur. Saladin fut étendu par terre; ses gens le crurent mort, & tournerent le dos. Richard, non moins obstiné à la poursuite qu'ardent à la charge, resta maître du champ de bataille. Il ne fut pas encore profiter de son avantage: au lieu de voler droit à Jérusalem, il employa le reste de la campagne à relever sur la côte les fortifications de quelques places démantelées. Il ne marcha que six mois après à cette capitale, quand le fort de l'hiver rendit le siège impossible. Il fallut lâcher prise, en attendant le printemps. Mais les soldats François, au désespoir d'abandonner la Sainte Cité, après en avoir découvert à peine le sommet des tours, accusèrent Richard de trahir la religion, & sans plus rien entendre, voulurent retourner en Europe.

Ce Prince se vit bientôt obligé, à y retourner lui-même, par les mouvemens dangereux que son absence occasionnoit en Angleterre, où les princes ses frères avoient déjà soulevé la plus grande partie du royaume contre l'évêque d'Eli, chargé de la régence. Il se pressa de conclure avec Saladin une trêve de trois ans, trois

mois, trois semaines & trois jours. Il fut réglé que toute la côte, depuis Jaffa jusqu'à Tyr, demeureroit aux Chrétiens, avec Ptolémaïde & Afcalon, & que les Croifés pourroient aller par petites troupes vifiter le S. Sépulcre. Saladin jura sur l'Alcoran; & Richard alléguant avec fa fierté ordinaire, qu'on devoit fe contenter de fa parole royale, donna feulement fa main à toucher aux Mufulmans. En fuite il difpofa de deux royaumes: il donna celui de Chypre à Gui de Lufignan, qui céda fes droits fur celui de Jérufalem au Comte de Champagne, neveu du Roi Richard. Ce jeune prince, nommé Henri, venoit d'époufer la Princesse Ifabelle fœur de la Reine Sybille, & veuve de Conrad de Montferrat feigneur de Tyr, affaffiné depuis peu par le Vieux de la Montagne, qui commençoit à fe rendre fameux par ces fortes d'exécutions.

Il étoit chef d'une fecte de Mufulmans qu'il rendit fort nombreufe, en les déchargeant des obfervances les plus pénibles de leur religion, & en leur permettant toutes fortes de brigandages. La vie des plus puiffans princes qui ofoient être iés ennemis, n'étoit plus en affurance. Le Sultan Géladel-Doulet l'ayant

envoyé dans sur les à l'un voyé d'une cer un firent de joie l'envo voir à dix m tous r rent à multi: se gara ils n'a gnard. Arabe d'affaff Le en Pou ne l'ai tables, naufrag réduit États d fibleme déguisé conduit

envoyé menacer de son indignation, dans les montagnes où il s'étoit établi sur les confins de la Perse, il commanda à l'un des sujets, en présence de l'envoyé du Sultan, de se précipiter du haut d'une tour, & à un autre de s'enfoncer un poignard dans le sein; ce qu'ils firent sans balancer, & avec une sorte de joie. Le vieillard répondant alors à l'envoyé; allez, lui dit-il, & faites savoir à votre maître, que j'ai soixante & dix mille hommes, prêts à exécuter ainsi tous mes ordres. Ces forcenés immolèrent à la vengeance de leur chef une multitude de souverains, sans qu'on pût se garantir de leur aveugle fureur. Comme ils n'avoient pour arme qu'un poignard, on les nomma Hassassins en Arabe, d'où nous avons tiré le nom d'assassin.

Le Roi Richard craignant d'aborder en Pouille, où l'Empereur Henri VI qui ne l'aimoit pas avoit des forces redoutables, prit la route de Dalmatie. Il fit naufrage dans le golfe de Venise & fut réduit à s'avancer par terre dans les États du Duc d'Autriche qu'il avoit sensiblement offensé en Palestine. Quoique déguisé en Templier, il fut reconnu & conduit au duc, qu'il retint à Vienne

dans une étroite prison, & le livra ensuite à l'Empereur son ennemi. Cependant, sur les instances réitérées & très-vives de la Reine Eléonore mère de Richard, le Pape Célestin écrivit fortement à l'Empereur & au Duc d'Autriche; & sur leur refus, il prononça contre eux la sentence d'excommunication, portée généralement contre tous ceux qui attenteroient à la personne ou aux biens des croisés. Il fallut néanmoins, après un an de prison, que Richard payât une rançon excessive, & qu'il donnât des otages pour la sûreté du paiement de ce qu'on n'avoit pu compter d'abord. Mais dès qu'il se vit libre, il ne se crut point obligé à ces conventions forcées, & le Pape le dispensa de ses sermens. Le Duc Léopold qui avoit tenu cette conduite, plus digne d'un pirate que d'un souverain, en rougit lui-même & parut s'en repentir sincèrement. Frappé, comme il le crut, de la main de Dieu, dans ses terres & dans sa personne, il se confessa coupable, délivra les otages de Richard, & ordonna la restitution des sommes qu'il en avoit déjà reçues, & qu'il ne pouvoit représenter lui-même. Il s'étoit rompu la jambe, en tombant de cheval, & l'on ne put jamais la rétablir.

La c  
lut c  
gagn  
d'éch  
metta  
si Di  
Le  
liatio  
Pour  
pouv  
les o  
se fit  
tant  
fait c  
d'Yo  
comt  
le no  
cause  
agité  
Roi.  
caba  
scand  
flère  
il ne  
guoit  
foug  
rières  
plaig  
au S  
faire

La cangrène se mit dans la plaie, il fallut couper la jambe; mais la corruption gagna plus haut, & il n'y eut pas moyen d'échapper à la mort, qu'il subit en promettant de faire une pénitence exemplaire, si Dieu lui rendoit la santé.

Le Roi Richard, après tant d'humiliations, arriva enfin dans son royaume. Pour effacer la mauvaise impression que pouvoient laisser dans l'esprit des peuples les outrages faits à la majesté royale, il se fit couronner de nouveau, avec autant de solennité, que si son regne n'eût fait que commencer. Geoffroi archevêque d'Yorck, son frère naturel, avec le comte de Mortain qui regna depuis sous le nom de Jean Sans-terre, étoient les causes principales des troubles qui avoient agité le royaume pendant l'absence du Roi. Tandis que ce prélat s'occupoit de cabales & d'intrigues, il négligeoit avec scandale toutes les fonctions du saint ministère. Il étoit tous les jours à la chasse, il ne tenoit point de synodes, il prodiguoit les excommunications, suivant les fougues de son emportement & les bizarreries de son caprice. Son Eglise s'en plaignit au Pape, qui donna commission au S. Evêque Hugues de Lincolne d'en faire une information juridique.

Vit S.  
Hug. ap.  
Sur. 17<sup>ap</sup>

Personne n'étoit plus propre que ce prélat à réprimer sans ménagement le mépris de la discipline ecclésiastique. Offert dès l'âge de huit ans dans un monastère de chanoines réguliers, par son père, brave & vertueux chevalier Bourguignon, qui s'y consacra lui-même au Seigneur, il s'étoit établi de bonne heure dans les principes d'une solide piété. Le désir d'une vie plus parfaite, le fit passer ensuite dans l'ordre des Chartreux, où il annonça dans un âge encore tendre son attrait pour les exercices du zèle, & ce caractère de fermeté qui nous y rend si propres, quand il est joint à la prudence & à la modestie. Le temps étant venu de l'ordonner prêtre, un de ses anciens lui demanda s'il souhaitoit de recevoir les ordres. Il répondit avec simplicité, qu'il n'y avoit rien en cette vie qu'il désirât davantage. Et comment, reprit le vieillard, osez-vous désirer ce qui fait trembler les plus parfaits? Hugues effrayé de ce reproche, se prosterna & demanda pardon avec larmes. Le vieillard reprit avec douceur: Levez-vous, mon fils, & ne vous troublez pas: je vois quel esprit vous anime; oui, vous allez être prêtre, & vous serez encore évêque, quand le temps marqué par le

Seigne  
dans l  
treufe  
dation  
deux p  
cun bi  
pays.  
gna pa  
ple, i  
étrange  
génie &  
crédit  
tout ha  
en tou  
son ma  
Hugu  
tude, p  
colne,  
qu'on a  
de son  
de son  
don si p  
bon dro  
les plus  
doient c  
sion des  
jamais  
dence.  
nes cau  
avec d'

Seigneur sera arrivé. Henri II ayant bâti dans le comté de Sommerfet, la Chartreuse d'Onitham, la plus ancienne fondation de cet ordre en Angleterre, les deux premiers prieurs ne purent faire aucun bien parmi les naturels difficiles du pays. Hugues, troisième prieur, ne gagna pas seulement l'affection d'un peuple, intraitable sur-tout à l'égard des étrangers; mais, par l'ascendant de son génie & de ses vertus, il s'acquit tant de crédit auprès du Roi, que ce Prince, tout habile qu'il se reconnoissoit, disoit en toute rencontre, qu'il avoit trouvé son maître dans un moine.

Hugues fut tiré malgré lui de sa solitude, pour monter sur le siège de Lincoln, & répondit à toutes les espérances qu'on avoit conçues, tant de la droiture de son ame que de la pénétration rare de son esprit. Il avoit reçu du Ciel un don si particulier pour discerner entre le bon droit & une prétention injuste, que les plus habiles jurisconsultes le regardoient comme leur oracle dans la décision des affaires épineuses; quoiqu'il n'eût jamais suivi les études de la jurisprudence. Tous ceux qui avoient de bonnes causes le demandoient pour juge, avec d'autant plus de confiance, qu'à



ces lumières il joignit une égale circonspection, & un courage incapable de se laisser ébranler par aucun respect humain. Aussi les Papes sous lequel il vécut, lui renvoyèrent les affaires les plus importantes de l'Eglise Anglicane. Le sang royal qui couloit dans les veines de l'Archevêque d'Yorck, n'empêcha point Hugues de venger la discipline, des atteintes que lui avoit portées ce Prélat par ses mœurs toutes séculières. Il procéda contre lui, avec intrépidité. L'Archevêque en appela au S. Siège. Hugues lui marqua le terme auquel il seroit obligé de comparoître à Rome, & cependant y fit parvenir les informations qu'il avoit faites sur les lieux. Enfin l'Archevêque qui n'avoit prétendu qu'éluder par ses tergiversations & ses délais, n'ayant pas comparu, fut déclaré suspens de l'usage du pallium, des fonctions épiscopales, & de toute administration tant spirituelle que temporelle de son Eglise.

Le S. Evêque de Lincolne ne signala pas moins sa fermeté, à l'égard même du Roi Richard, tout absolu qu'il étoit. Il y avoit trop d'antipathie entre ce Prince & Philippe-Auguste, & ces deux Monarques, fiers & valeureux l'un & l'autre, étoient trop voisins, pour demeurer long-

temps  
se fut  
voulut  
entré s  
épuisées  
en tirer  
besoin.  
miné la c  
étoit pr  
le clerge  
stination  
ment des  
divin. I  
quence,  
son avis  
s'en dépa  
Le Ro  
résistancé  
se disting  
des gens  
tous ses b  
mais ceux  
commissio  
Arrivés c  
rance & d'  
des punitio  
retourner  
Saint craig  
troupeau. la  
porté que  
Tome X

temps en paix. Peu après que Richard se fut tiré des prisons d'Allemagne, il voulut se venger de Philippe, qui étoit entré sur ses terres. Ses finances étoient épuisées, il fit assembler les prélats, pour en tirer les grandes sommes dont il avoit besoin. L'Evêque de Lincolne ayant examiné la chose avec la justesse d'esprit qui lui étoit propre, trouva qu'on alloit mettre le clergé hors d'état de fournir à la destination des fonds consacrés au soulagement des pauvres & à la majesté du culte divin. Il déploya ses raisons avec éloquence, & ne put cependant ranger à son avis qu'un seul de ses collègues, qui s'en départit même peu de temps après.

Le Roi, d'autant plus irrité de cette résistance, qu'un seul évêque osoit par-là se distinguer de tous les autres, envoya des gens armés pour le dépouiller de tous ses biens, & le chasser de son siège : mais ceux qui étoient chargés de cette commission, n'osèrent point la remplir. Arrivés chez l'Evêque, son air d'assurance & d'intrépidité les étonna ; la crainte des punitions divines les saisit : ils s'en retournerent, sans avoir rien fait. Le Saint craignant toutefois d'attirer sur son troupeau la colère d'un prince aussi emporté que Richard, prit tout le péril sur

lui-même, & partit pour l'aller trouver. Comme il approchoit de la Cour, quelques gens se bien vinrent à sa rencontre, en le conjurant de ne pas se présenter au Roi, de ne pas s'exposer à une mort certaine, de ne pas donner lieu au renouvellement des forfaits & des calamités qui faisoient encore gémir l'Angleterre, si long-temps après la mort du saint martyr de Cantorbéri. Comme il ne paroissoit point ému par ces peintures effrayantes; pour l'engager plus efficacement à se retirer, un seigneur vertueux s'offrit pour médiateur. Eh quoi! lui répondit il, vous voulez que je me dérobe au péril, pour vous y plonger vous & vos enfans! Après ce peu de paroles, il avance, & entre au palais.

Sachant que le Roi entendoit la messe, il alla droit à la chapelle; & sans s'être fait annoncer, il l'aborda tout à coup, & lui dit: Donnez-moi le baiser de paix. Vous ne le méritez pas, lui dit le Roi. Je suis venu le chercher d'assez loin, répliqua l'Evêque, il faut bien que vous me le donniez. Le Roi s'incline en souriant, & lui donne le baiser. Ils entendirent ensemble le reste de la messe; & quand on vint porter au Monarque le signe de la paix, il le fit présenter en pré-

mier  
lats  
croin  
pas t  
fut  
l'auto  
L  
reprit  
consc  
cèse,  
jugem  
toute  
turel,  
en aff  
qui n  
mon  
prit -  
prop  
plus f  
faites-  
sous l  
tions  
les,  
jugale  
quelle  
quille  
tel sa  
bouch  
réprin  
culpa

mier lieu au S. Evêque. Les autres prélats & tous les assistans avoient peine à croire ce qu'ils voyoient. Mais ce n'est pas tout, lui dit le Saint quand la messe fut achevée, & il le mena derrière l'autel.

Là s'étant assis auprès de lui; ha ça, reprit-il, dites-moi comment va votre conscience; car vous êtes de mon diocèse, & je rendrai compte de vous au jugement de Dieu. Richard déposant toute la hauteur & la dureté de son naturel, lui répondit: Ma conscience est en assez bon état, si ce n'est l'animosité qui me fait poursuivre les ennemis de mon royaume. Que me dites-vous, reprit Hugues? Ne vexez-vous pas vos propres sujets? n'accablez-vous pas les plus foibles & les plus innocens? ne faites-vous pas gémir toute l'Angleterre sous le poids de vos continuelles exactions? Il est d'ailleurs venu à mes oreilles, que vous avez manqué à la foi conjugale. Sont-ce là des fautes, sur lesquelles votre conscience puisse être tranquille? A ces mots, le Roi éprouva un tel saisissement, qu'il n'osoit ouvrir la bouche; & le S. Pasteur continuant sa réprimande, Richard en bégayant se disculpa sur quelques articles, demanda

humblement pardon des autres, & promit de s'en corriger. Ensuite, devant toute l'assemblée, l'Evêque détailla toutes les justes raisons qu'il avoit eues de s'opposer aux desirs du Roi. Et ne me serois-je pas montré indigne du titre de pasteur, ajouta-t-il, si je m'étoit rendu complice de la vexation de mes ouailles? Le Roi ne demanda point d'autre apologie, & se tint encore heureux que le Saint ne poussât pas plus loin la correction. Quand il fut parti, Richard se tournant vers les seigneurs de sa suite, dit d'une voix encore tremblante: Si tous les évêques ressembloient à celui-là, les princes & les courtisans n'auroient aucun pouvoir sur eux.

Le S. Prélat, en faisant peu après la visite de son diocèse, trouva dans l'abbaye de Godestave un tombeau superbe, qu'on lui dit être celui de Rosemonde maîtresse de Henri II. C'étoit une prostituée, dit-il; qu'on la tire de là: il ne faut pas souffrir que la débauche & l'adultère soient ainsi honorés. Ces ordres furent exécutés sur le champ.

L'Empereur Henri VI, sans avoir la dureté de caractère du Roi Richard, n'usa point de la même modération que ce Prince, dans une rencontre beaucoup

mo  
Pet  
vit  
que  
disc  
Prin  
Liè  
étoit  
de l  
reur  
de r  
deux  
tre A  
de l  
étoier  
de L  
Reth  
tres d  
rir,  
splend  
loit a  
le sur  
reste.  
Duc  
se dé  
notoi  
que c  
n'app  
l'inve  
qui l

moins offensante. En conséquence de l'emportement auquel il s'abandonna, on vit renouveler la scène sanglante à laquelle avoient donné lieu les plaintes indiscrètes du Roi Henri II contre le Saint Primat d'Angleterre. Raoul évêque de Liège étant mort de poison, comme il étoit près de rentrer chez lui, au retour de la croisade où il avoit suivi l'Empereur Frédéric; les suffrages pour l'élection de son successeur se partagerent entre deux concurrens, nommés l'un & l'autre Albert, & l'un & l'autre archidiacres de l'Eglise vacante. Tous deux aussi étoient de race illustre, l'un frère du duc de Lorraine, & l'autre du comte de Rethel; mais celui-ci, homme sans lettres & sans dispositions pour en acquérir, n'avoit pour tout mérite que la splendeur de sa naissance, en quoi l'égaloit au moins Albert de Lorraine, qui le surpassoit incontestablement en tout le reste. L'Empereur qui n'aimoit pas le Duc de Lorraine, n'osa pas néanmoins se déclarer pour Albert de Rhetel, trop notoirement incapable: mais il prétendit que dans ces cas de division, l'élection n'appartenoit qu'à lui seul; & il donna l'investiture au frère du comte d'Hotstad qui lui avoit rendu de grands services.

*Ægid.  
de episc.  
Leod. c.  
56 & seq.*

Le clergé de Liège en appela au Pape, & fit voir que l'élection d'Albert de Lorraine étoit canonique. Celui-ci se transporta lui-même à Rome, malgré tous les pièges que l'Empereur lui avoit dressés sur la route. Pour les éviter, il fut obligé de se déguiser en valet. Il fut présenté en cet équipage au Pape Célestin, qui, touché jusqu'aux larmes, le consola paternellement, & le combla de tous les honneurs dus à la réputation qui l'avoit devancé en Italie. Il rejeta même avec magnanimité le conseil de quelques cardinaux qui craignoient la haine emportée des Allemands, & il confirma publiquement l'élection d'Albert de Lorraine.

Cependant le protégé de l'Empereur avoit été mis en possession de l'évêché, & des forteresses qui en dépendoient. Albert étant revenu de Rome, le duc d'Ardenne son oncle lui fit offre de ses forces & de celles de ses amis, pour appuyer les droits dont le S. Siège avoit reconnu la solidité : mais ce prélat vertueux protesta qu'il aimeroit mieux y renoncer, que de les faire valoir par des moyens si peu ecclésiastiques. Comme il étoit à Rheims où il se croyoit en sûreté contre le ressentiment de l'Empereur,

arri  
qua  
de  
con  
de  
son  
de l  
ven  
infer  
nair  
prom  
ville  
d'un  
mi-q  
ces l  
côtés  
poign  
enfer  
& d  
plai  
rent  
ligen  
coup  
ver  
ville  
reçus  
bord  
& ho  
ecclé  
ment

arriverent trois chevaliers Allemands & quatre écuyers qui se disoient disgraciés de ce Prince. Ils vinrent, en qualité de compatriotes, saluer le nouvel évêque de Liège, & s'insinuerent si bien dans son amitié, qu'on s'efforça inutilement de les lui rendre suspects. Il les fit souvent manger à sa table, & ils devinrent insensiblement sa compagnie la plus ordinaire. Un jour enfin, sous prétexte d'une promenade, ils le tirèrent hors de la ville, suivi seulement d'un chanoine & d'un chevalier. Quand ils furent à un demi-quart de lieue des murs, deux de ces habiles assassins qui marchoient à ses côtés, lui enfoncerent tout à coup leurs poignards dans les temples; puis tous ensemble le chargerent de coups d'épée & de couteau, jusqu'à lui faire treize plaies profondes. A l'instant, ils piquerent leurs chevaux, & firent tant de diligence, que, quoi qu'ils eussent fait leur coup à l'approche de la nuit, ils se trouverent à neuf heures du matin dans la ville de Verdun, où ils furent très-bien reçus de l'Empereur. Le mort fut d'abord enterré dans la cathédrale de Rheims, & honoré comme martyr de la liberté ecclésiastique. L'an 1612, du consentement de l'Archevêque de Rheims, &



par la piété d'Albert archiduc d'Autriche, il fut transféré solennellement dans l'Eglise des Carmélites, que ce Prince venoit de fonder à Bruxelles. On rapporte quelques miracles faits à son tombeau, & son nom est marqué dans le martyrologe Romain, au vingt-unième de novembre.

L'an 1193, il arriva dans le gouvernement de l'Egypte & de la Syrie, un changement qui releva les espérances des Chrétiens de Palestine, & ranima le zèle par-tout l'Occident. Saladin mourut le treizième de mars de cette année, au milieu de ses triomphes, après avoir partagé ses vastes Etats entre douze enfans qu'il laissoit, sans y donner aucune part à son frère Saphadin, qui avoit si vaillamment contribué à les conquérir. Cette puissance dès-lors cessoit d'être redoutable, non pas seulement par ce partage, mais beaucoup plus encore par les divisions intestines qui en étoient les suites. Les soldats qui connoissoient la valeur & l'habileté de Saphadin, aimant beaucoup mieux lui obéir qu'à des enfans sans expérience, il ne tarda point de faire la guerre à ses neveux. C'est ce qui engagea le Pape Célestin à faire prêcher la quatrième croisade. Il envoya pour ce sujet trois cardinaux

en  
sion  
sem  
pré  
L  
port  
fler  
avec  
mai  
tous  
Qua  
tous  
liber  
fem  
quoi  
le n  
mari  
Ilem  
nem  
beau  
au d  
tent  
renc  
jour  
lend  
extra  
de c  
Moi  
Roi

en France, chargea de la même commission les évêques d'Angleterre, & vraisemblablement il écrivit de même aux prélats des autres nations.

Le Roi Richard n'avoit pas cessé de porter la croix, & ne cessoit de protester, qu'à l'expiration de la trêve conclue avec Saladin, il retourneroit en Orient : mais son humeur turbulente lui attiroit tous les jours de nouveaux embarras. Quant à la France, le Roi Philippe s'étoit engagé dans une affaire qui absorboit tous ses autres soins, & qui lui ôtoit la liberté de sortir du royaume. Sa première femme, Isabelle de Hainaut, étant morte; quoiqu'il eût un fils qui lui succéda sous le nom de Louis VIII, il voulut se remarier. Il demanda & obtint la Princesse Hénimbourg, fille de Canut III roi de Danemarck, dont tout le monde vantoit la beauté, & plus encore les vertus. Il alla au devant d'elle à Amiens, & fut si content de voir par lui-même tout ce que la renommée en publioit, qu'il se maria le jour même de son arrivée. Mais dès le lendemain, il en conçut un dégout si extraordinaire, qu'on n'en put imaginer de cause plus plausible que le sortilège. Moins de trois mois après ce mariage, le Roi tint à Compiègne, avec les évêques

& les seigneurs, un parlement où présida son oncle Guillaume, archevêque de Rheims & légat du S. Siège. Il se trouva des témoins qui assurerent avec serment, qu'il y avoit parenté entre Hsemburge & la feue Reine Isabelle, du chef de Charle le Bon, comte de Flandres, de la maison de Danemarck. Le Roi, de son côté, soutint qu'il n'avoit pas consommé son second mariage; quoiqu'Hsemburge prétendit le contraire: les prélats ayant donc jugé qu'il y avoit nullité, l'Archevêque-Légat la prononça par sentence.

Le Roi quitta aussi-tôt la Princesse, & la voulut renvoyer libre en Danemarck: mais elle demanda de s'enfermer dans un monastère; aimant mieux passer le reste de sa vie en continence, que de contracter un nouveau mariage qu'elle regardoit comme un crime. Le Roi la mit en Flandres dans une communauté, & l'y laissa dans une indigence qui ne dut pas donner une couleur fort avantageuse à la cause du Monarque. Etienne qui avoit passé de l'abbaye de sainte GENEVIÈVE de Paris à l'évêché de Tournai où se trouvoit cette Princesse, en fut touché de la compassion la plus vive & la plus généreuse. Il tenoit son évêché de Guillaume archevêque de Rheims, chargé de

cette partie de l'administration pendant le voyage du Roi Philippe en Orient. Il avoit tant de part à la faveur du Roi même, qu'il fût un des parrains du Prince Louis héritier présomptif de la couronne: aucune de ces considérations ne l'arrêta. Il s'efforça d'attendrir sur le sort de la Princesse, le prélat même qui avoit prononcé contre elle, & lui écrivit en ces termes :

En laissant à Dieu le jugement d'une Ep. 261. affaire si délicate, je ne puis m'empêcher de plaindre une princesse réduite à demander la nourriture, après avoir vendu, pour subsister, sa vaisselle & la meilleure partie de ses vêtemens. Et qui ne seroit touché sur-tout, de voir tant de misère avec tant de vertu? qui peut être spectateur indifférent de l'étrange adversité d'une jeune personne de sang royal, beaucoup plus recommandable par sa vertu que par sa naissance? Elle passe les journées entières à prier, à lire, à travailler. Les exercices sérieux & pénibles remplissent tous ses momens. Les ris & les jeux sont la seule chose pour laquelle il ne lui reste point de loisir. Ils lui sont absolument inconnus. Elle prie chaque jour, sans interruption & avec effusion de larmes, depuis le matin jusqu'au milieu du

jour; & ce qu'on ne croiroit pas d'une vertu moindre que la sienne, ses vœux les plus ardens ont pour objet, non pas sa propre satisfaction, mais le bonheur parfait & le salut du Roi.

Les qualités supérieures de l'Evêque de Tournai étoient bien capables de donner du poids à sa recommandation. Ce n'étoit pas seulement un des plus savans hommes & des plus polis écrivains de son temps, mais un des prélats les plus prudents, & les plus intelligens dans les affaires. Depuis trois cens ans que les Normands, en assiégeant Paris, avoient ruiné l'abbaye de sainte Geneviève, elle n'étoit pas encore bien rétablie: Etienne releva tous les lieux réguliers, rebâtit l'église telle que nous la voyons encore, en un mot, mérita d'être regardé comme un second fondateur.

Les gémissemens des gens de bien sur la Reine malheureuse, & les plaintes du Roi de Danemarek son frère parvinrent aux oreilles du Souverain Pontife.

Ap.Rad. Il fit d'abord quelques poursuites assez  
de dic. p. vives, & cassa même, le troisième de  
631. mars 1196, la sentence de divorce rendue en France, comme contraire aux droits du S. Siège par rapport aux causes majeures. Cependant, quoiqu'au mois de

juin  
ait ép  
voyon  
tage  
extrém  
du dé  
gueur  
affaire.

Que  
fut pri  
Beauv  
du Re  
mœurs  
du sièc  
plus o  
du min  
été pri  
glois,  
une du  
sieurs  
il charg  
Rome  
tes les  
il osoit  
se rend  
tannique  
lui rép  
qu'il ne  
rité,  
professi

juin de la même année le Roi Philippe ait épousé Agnès de Méranie, nous ne voyons pas qu'il ait été inquiété davantage par le Pape Célestin. Ce Pontife extrêmement vieux, sans avoir rien perdu de son jugement, n'avoit plus la vigueur & l'activité que demandoit cette affaire. D'ailleurs il vécut peu depuis.

Quelque temps après néanmoins, il fut prié de s'intéresser pour l'évêque de Beauvais, Philippe de Dreux, petit-fils du Roi Louis le Gros. Ce prélat, de mœurs bien plus convenables à un prince du siècle qu'à un prince de l'Église, & plus occupé du métier de la guerre que du ministère pacifique des autels, avoit été pris les armes à la main par les Anglois, qui le tinrent long-temps dans une dure prison. Après avoir écrit plusieurs fois sans succès au Pape Célestin, il chargea l'évêque d'Orléans qui alloit à Rome, d'une lettre plus forte que toutes les précédentes. Entr'autres choses, il osoit dire au Souverain Pontife, qu'il se rendroit complice de la violence Britannique, s'il n'en faisoit justice. Le Pape Ep. 15. lui répondit qu'il se plaignoit à tort, & qu'il ne souffroit que ce qu'il avoit mérité, en oubliant les bienfaisances de sa profession. Cependant il écrivit au Roi

d'Angleterre, en faveur de l'évêque prisonnier, mais d'un ton suppliant, & en s'abstenant de toute expression qui ressentit l'autorité. Il prioit d'un style paternel, qu'on délivrât son cher fils l'évêque de Beauvais. Pour réponse, Richard lui envoya la cotte de mailles avec laquelle avoit été pris le prélat, & fit dire au Pape: Voyez si c'est-là le vêtement de votre fils. Cet évêque ne fut mis en liberté qu'en 1202, la sixième année de sa prison, & la quatrième depuis la mort de Célestin III, qui arriva le 8 janvier 1198.

Ce Pontife avoit fait tout son possible, pour élever à sa place le Cardinal Jean de S. Paul, jusqu'à offrir de se démettre en sa faveur. Mais quoique ce cardinal fût digne du pontificat, pour sa haute sagesse, par sa rigide équité, & par beaucoup d'autres grandes vertus, ses collègues peu disposés à s'exclure d'une dignité où chacun d'eux pouvoit prétendre, répondirent tous d'une voix, qu'il étoit sans exemple qu'un Pape se démit, & que dans tous les cas l'élection de son successeur devoit être parfaitement libre. Ce fut vraisemblablement en conséquence de cette proposition, & des suites qu'on en craignoit encore, que le jour même

de la  
tume  
d'éli  
son c  
mé. I  
trent  
les p  
tant  
doctr  
son é  
& au  
justifi  
la ma  
Les  
l'élect  
les su  
ses vu  
gueur  
ment  
les ju  
devab  
ce co  
res, e  
des, g  
qu'il  
ressou  
circon  
révolu  
trées  
Franc

de la mort de Célestin, contre la coutume réduite en maxime, on se pressa d'élire le Cardinal Lothaire, de la maison des comtes de Segni, qui fut nommé Innocent III. Il n'étoit âgé que de trente-sept ans, & n'en méritoit pas moins les premiers honneurs de la hiérarchie, tant par ses bonnes mœurs, que par sa doctrine. La résistance sincère qu'il fit à son élection, & qui alla jusqu'aux larmes & aux plaintes les moins équivoques, justifia une précipitation peu conforme à la marche accoutumée.

Les espérances qu'on avoit conçues de l'élection d'Innocent, il les remplit & les surpassa même, par la grandeur de ses vues & de ses travaux, par une vigueur & une fermeté qui malheureusement ne se contient pas toujours dans les justes bornes. Si son pontificat fut redevable d'une partie de sa splendeur à ce concours d'événemens extraordinaires, qui sert à développer toute l'énergie des grandes âmes, on peut dire aussi qu'il trouva toujours en lui-même des ressources proportionnées aux besoins des circonstances où il eut à vivre. Dans les révolutions de l'Allemagne & des contrées méridionales de l'Italie, dans la France agitée par le mariage illégitime



de Philippe-Auguste, dans toute l'étendue du Monde Chrétien où le zèle des croisades reproduisit une fermentation toute nouvelle, il trouva une ample matière à l'exercice de tous ses talens; & dans aucun genre, ils ne parurent inférieurs à leur destination.

Un peu plus de trois mois avant son élévation au pontificat, l'Empereur Henri VI étoit mort à Messine, le 28 septembre 1197, détesté des Siciliens ses nouveaux sujets, pour les cruautés qu'il avoit exercées contr'eux. Il n'y eut pas jusqu'à sa femme Constance, issue de la maison royale de Sicile, qui n'entrât dans les sentimens de ses malheureux compatriotes; & le bruit courut qu'elle l'avoit fait empoisonner. Elle en avoit un fils, nommé Frédéric, qui n'étoit âgé que de trois ans, & qui avoit déjà été couronné Roi des Romains, du vivant de son père. Aussi-tôt après sa mort, on le couronna Roi de Sicile. Dès le 3 de mars de l'année suivante, Philippe, oncle de ce jeune Prince, se fit élire lui-même, d'abord par la plus grande partie des seigneurs d'Allemagne, puis par ceux de Pouille & de Sicile, en déclarant néanmoins, pour couvrir son ambition, qu'il ne vouloit que soutenir

la tu  
cette  
reste  
rent  
la-C  
In  
s'y a  
oiseu  
le pr  
Conf  
affidé  
ble n  
ture  
pour  
lut re  
trefoi  
spécia  
Sicile  
en Sic  
traité  
ladie  
à l'ex  
son fi  
de T  
trois  
réal &  
bien  
gent  
rant  
trente  
peloit

la tutelle & les droits de son neveu. Mais cette élection fut déclarée nulle par le reste des seigneurs Allemands, qui élurent à leur tour, & couronnerent à Aix-la-Chapelle Otton duc de Saxe.

Innocent III, comme on pouvoit bien s'y attendre, ne demeura pas spectateur oisif de ces grands mouvemens. Pour le prévenir en sa faveur, l'Impératrice Constance envoya vers lui des ministres affidés, qui, après une longue & pénible négociation, obtinrent enfin l'investiture du royaume de Sicile pour elle & pour son fils. Mais pour cela, il lui fallut renoncer aux privilèges extorqués autrefois d'Adrien IV par les Siciliens, spécialement au sujet des appellations de Sicile à Rome & des légations de Rome en Sicile. Peu après la conclusion de ce traité, Constance fut attaquée de la maladie dont elle mourut. Quand elle se vit à l'extrémité, elle forma au jeune Roi son fils, un conseil composé de l'évêque de Troies chancelier de Sicile, & des trois archevêques de Palerme, de Montréal & de Capoue. Et ce qu'on étoit bien loin d'imaginer, elle fit le Pape régent du royaume, en lui attribuant durant la régence un revenu annuel de trente mille de ces pièces d'or qu'on appeloit Tarins.

Toutes ces négociations & ces arrangements empêcherent assez long-temps Innocent III de prendre parti dans la querelle de l'Empire, & de se déclarer en faveur de la maison de Saxe contre celle de Suabe; où l'on compte, dit-il  
 Innoc. III quand enfin il se décida, autant de per-  
 p. 26. sécuteurs de l'Eglise, qu'on en a tiré d'Empereurs. Ce seroit fournir contre le S. Siège des armes trop dangereuses, que de prendre une plus longue suite d'Empereurs dans cette famille d'odieuse mémoire; de rendre l'Empire comme héréditaire parmi les descendans, soit de Henri V qui arrêta par trahison le Pape Pascal, & en extorqua les investitures, soit de Frédéric I qui excita contre le Pape Alexandre cet horrible & interminable schisme qui en comprit tant d'autres, soit de ses fils Henri VI mort excommunié, & Philippe dont il s'agit, qui fait encore la guerre à l'Eglise Romaine. A l'égard d'Otton de Saxe au contraire, Innocent releva beaucoup l'attachement de ce Prince & de ses ancêtres pour le S. Siège, & tout particulièrement de l'Empereur Lothaire II: d'où il conclut qu'il falloit reconnoître Otton pour Roi des Romains, & l'appeler à la couronne impériale.

Cor  
 que l  
 par le  
 l'Emp  
 étoit  
 munié  
 envah  
 S. Pie  
 neveu  
 dit le  
 réuniss  
 ce roy  
 faire h  
 plus,  
 pas mé  
 une in  
 pire C  
 Emper  
 de l'E  
 nistre  
 Innoce  
 & supr  
 de prer  
 qu'on  
 l'affaire  
 cipaler  
 parce d  
 Occide  
 la cou  
 cette p

Comme il ne pouvoit se dissimuler que Philippe de Suabe avoit été choisi par le plus grand nombre des princes de l'Empire; il prétendit que son éléction étoit nulle, parce qu'il avoit été excommunié par le Pape Célestin, pour avoir envahi à main armée le Patrimoine de S. Pierre. Quant au jeune Frédéric son neveu, comme il est déjà Roi de Sicile, dit le Pontife, il seroit à craindre, qu'en réunissant l'Empire dans sa personne avec ce royaume, il ne refusât un jour d'en faire hommage à l'Eglise Romaine. De plus, un enfant de deux ans, qui n'est pas même encore baptisé, se trouve dans une incapacité manifeste de régir l'Empire Chrétien: l'Eglise a besoin d'un Empereur qui la protège; & la majesté de l'Empire ne souffre pas qu'on l'administre par procureur. Du reste, le Pape Innocent se donne pour juge compétent & suprême dans ses questions politiques de premier ordre. Il y a long-temps, dit-il, qu'on auroit dû recourir au S. Siège dans l'affaire présente, qui lui appartient principalement & finalement: principalement parce qu'il a transféré l'Empire d'Orient en Occident; & finalement, puisqu'il donne la couronne impériale. Etendant même cette prétention à tous les Etats en gé-

néral ; chaque Roi , poursuit-il , a son royaume particulier ; mais Pierre a la prééminence sur tous les Etats , comme vicaire de celui à qui le monde & tous ses habitans appartiennent. On voit ici , dans toute leur étendue , les conséquences des maximes introduites par Grégoire VII : on verra dans la suite les troubles & les désordres qu'elles renouvellerent dans l'Eglise , aussi bien que dans l'Empire.

Le scandale que donnoit en France la conduite de Philippe-Auguste à l'égard d'Isémburg son épouse légitime , n'attira pas moins l'attention du Pape Innocent , que les troubles de l'Allemagne. Bien différent du Pape Célestin qui s'étoit si étonnamment relâché de la première vigueur avec laquelle il avoit d'abord pressé ce Prince , Innocent entreprit la même affaire , & la suivit avec chaleur jusqu'à sa consommation. Si-tôt qu'il fut placé sur la chaire de Saint Pierre il écrivit pour ce sujet à Eudes évêque de Paris , qui portoit comme son prédécesseur Maurice , le surnom de Sulli , mais à un titre bien différent. Eudes étoit fils d'Archambaud seigneur de Sulli , & joignoit à la noblesse de cette extraction une pureté de mœurs qui avoit éclaté

dès sa pr  
néreuse  
des pau  
dans un  
compagn  
mettre e  
Pape éc  
pour l'ex  
sûreté.

Il lui  
après ,  
Pierre de  
faire , q  
l'Angleter  
susciter  
arrivée da  
gat appri  
jour de j  
circoncis  
drale un  
la fête d  
indécenc  
qui répo  
qu'elle p  
toute l'a  
pour con  
des de S  
par laqu  
tail le cé  
chanoine

dès sa première jeunesse, une charité générale qui de tous ses biens faisoit ceux des pauvres, & cet esprit de zèle qui dans un évêque ne manque jamais d'accompagner la piété. Peu content de mettre en action ce vertueux prélat, le Pape écrivit lui-même au Roi Philippe pour l'exhorter à mettre sa conscience en sûreté.

Il lui en écrivit encore quelque temps après, quand il lui envoya le Légat Pierre de Capoue, tant pour cette affaire, que pour ménager la paix entre l'Angleterre & la France, & afin de susciter une nouvelle croisade. A son arrivée dans la capitale de France, ce légat apprit que tous les ans, le premier jour de janvier nonobstant la fête de la circoncision, on faisoit dans la cathédrale une réjouissance profane, nommée la fête des Foux. Il s'y commettoit mille indécences, & des excès de toute espèce, qui répondoient parfaitement au nom qu'elle portoit. Pierre de Capoue usa de toute l'autorité dont il étoit dépositaire, pour corriger ces abus. L'Evêque Eudes de Sulli rendit aussi son ordonnance, par laquelle il régla dans un grand détail le cérémonial de ce jour, obligea les chanoines à rester modestement dans leurs

stales, & assigna des rétributions, qui devoient cesser, si les désordres recommençoient. On présume qu'ils furent suspendus: mais ils ne furent pas abolis sans retour; puisqu'on retrouve encore la fête des Foux, deux cens quarante ans après.

Cependant le Légat chercha les moyens de réconcilier les deux Rois, & ménagea une conférence aux confins des deux royaumes, entre Andeli & Vernon. L'assemblée fut nombreuse, & les exhortations fort touchantes, sans qu'on pût en venir à la paix. On fit néanmoins une trêve qui devoit durer cinq ans, mais qui fut à peine observée pendant les trois mois employés à la faire confirmer par le Pape.

La moindre occasion suffisoit au Roi Richard, pour brouiller & s'engager dans les démarches les plus hasardeuses. Le vicomte de Limoges, son vassal, ayant trouvé un trésor, lui en envoya la partie qu'il lui croyoit due en qualité de son suzerain. Richard prétendit que le trésor lui appartenoit tout entier, & alla aussitôt assiéger le Vicomte, dans son château de Châtelus. Ce fut-là le terme des inquiétudes & de la vie de ce Prince, grand homme de guerre, génie supérieur, maître impérieux, intraitable voisin, allié presque

infocia  
cut un  
6 de ja  
gnages  
place a  
lui qu  
crétiom  
de son  
cher à  
auparav  
supplie  
parla a  
chard p  
ceur :  
mort, &  
obéir à  
à ses ho  
à Fonte  
comme  
guerre p  
manière  
Le P  
procher  
bleffes  
sieurs v  
n'euren  
qu'en  
cet ho  
temps  
hémenc

insociable. En reconnoissant la place, il reçut un coup d'arbalète, dont il mourut le 6 de janvier 1199, en donnant des témoignages très-inattendus de pénitence. La place avoit été emportée d'assaut, & celui qui l'avoit blessé demouroit à sa discrétion. Comme il l'eut fait venir auprès de son lit; cet homme qui croyoit marcher à la mort, voulut se faire honneur auparavant par le mépris des plus affreux supplices, prit le ton de la bravade, & parla au Roi même avec insolence. Richard presque expirant lui dit avec douleur: Mon ami, vous me donnez la mort, & moi je vous donne la vie, pour obéir à Notre-Seigneur qui a pardonné à ses hourreaux. Il voulut être enterré à Fontevrault, aux pieds du Roi son père, comme pour lui faire satisfaction de la guerre par laquelle il l'avoit offensé d'une manière si sensible.

Le Roi Richard avoit encore à se reprocher, non seulement beaucoup de foiblesses & de fautes secrètes, mais plusieurs vices capitaux & si notoires, qu'ils n'eurent pas moins de célébrité en France qu'en Angleterre. Foulques de Neuilli, cet homme extraordinaire qui de son temps entraîna tout le monde par la véhémence de ses prédications & de ses

Rogeran.  
1199 p.  
790



avertissemens apostoliques, s'adressa un jour à ce Prince, & lui dit dans le style figuré qui lui étoit familier: De la part de Dieu tout puissant, je vous ordonne de marier au plutôt trois méchantes filles que vous avez. Hypocrite, répondit brusquement Richard, tu as menti; je n'ai point de filles. Vous en avez trois, répliqua Foulques, & dont il faut vous séparer, de peur qu'il ne vous arrive pis: c'est la superbe, l'avarice & l'impudicité. Eh bien, dit le Roi en faisant un ris malin du côté de ses barons, je donne ma superbe aux Templiers, mon avarice aux moines de Citeaux, & mon impudicité aux prélats de Cour. Richard, malgré tous ces vices, avoit eu le bonheur de conserver sa foi, qui se ranima aux approches de la mort, & fit bien espérer de son salut. Les foiblesses & les égaremens de ces temps de simplicité n'entraînoient point après eux, comme dans un siècle qui se croit bien plus de philosophie & de raison, l'attachement immuable au crime & le désespoir de l'apostasie.

Foulques de Neuilli, ainsi appelé du village de ce nom, situé sur la Marne entre Paris & Lagni, & dont il étoit curé, avoit été chargé de prêcher la croi-

sade,

sade,  
poue,  
sur la  
tre av  
les plu  
vaife é  
ner da  
ensuite  
roisse  
son zèl  
tout le  
restres.  
liable a  
lièremen  
& aux  
nombre  
fort fin  
guère p  
le mépr  
Pour  
la néces  
Paris,  
écouter  
des tabl  
de l'Ec  
des SS  
morale :  
formoit  
dimanch  
l'un de  
Tome

sade, d'abord par le Légat Pierre de Capoue, & depuis par le Pape Innocent, sur la haute réputation que ce bon prêtre avoit acquise jusques dans les régions les plus éloignées. L'ignorance & la mauvaise éducation l'avoient d'abord fait donner dans une vie dissolue. Dieu l'ayant ensuite touché, il remit aussitôt sa paroisse sur le meilleur pied, puis étendit son zèle de proche en proche; exhortant tout le monde au mépris des choses terrestres, & faisant une guerre irréconciliable aux pécheurs scandaleux, particulièrement aux femmes de mauvaise vie, & aux usuriers qui habitoient en grand nombre son voisinage. Comme il étoit fort simple & peu lettré, il n'excita guère pendant deux ans que les risées & le mépris.

Pour acquérir la science dont il sentoit la nécessité, il prit la méthode d'aller à Paris, dans le cours de la semaine, écouter les docteurs. Il recueilloit dans des tablettes les passages les plus heureux de l'Écriture, quelques traits frappans des SS. Pères, quelques maximes de morale: il les méditoit ensuite, & en formoit les instructions qu'il prêchoit le dimanche suivant. Pierre le Chantre, l'un des docteurs renommés de son

temps, & dont il prenoit souvent les leçons, fut touché de sa ferveur, & s'intéressa vivement au succès de ses travaux. Un jour il le fit prêcher à Paris, dans l'église de S. Séverin, & il assista au sermon avec un grand nombre de ses disciples. Dieu donna tant d'efficace aux paroles du pieux orateur, que son maître & les autres assistans s'écrierent transportés d'admiration, que c'étoit l'Esprit Saint qui parloit par la bouche de Foulques. Depuis ce moment, tous les docteurs & les étudiants accouroient en foule à ses sermons; & le concours du peuple devint si grand, que les églises ne les pouvoient plus contenir.

Comme il prêchoit dans la place de Champeaux; c'est-à-dire aux Halles, devant une multitude innombrable du clergé & du peuple; il parla des fins dernières avec tant de force, que plusieurs touchés de componction se prosternerent devant lui, nud-pieds & en chemise, faisant une confession publique de leurs péchés; lui présentant des verges & des courroies, & s'abandonnant à sa discrétion. Foulques rendant grâces à Dieu, les embrassoit en versant des larmes, les affermissoit dans leurs bonnes résolutions, & donnoit à chacun les avis conven-

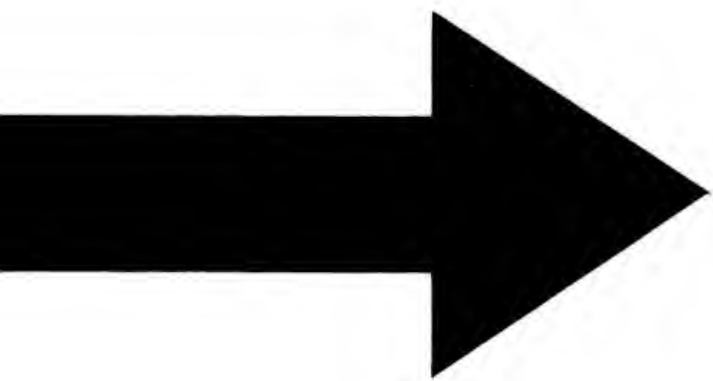
bles.  
 situe  
 stioen  
 les ch  
 ble p  
 de l'ab  
 assurer  
 Il s'a  
 liers &  
 avec d  
 qu'ils p  
 faire uf  
 Et dans  
 ceux de  
 même &  
 son qu'il  
 té, indé  
 dont ils  
 d'attraits  
 subdivisio  
 muns,  
 puérides,  
 vement  
 sermons.  
 ter ceux  
 Pierre de  
 toit-il les  
 subtilités  
 recherche  
 sion, l

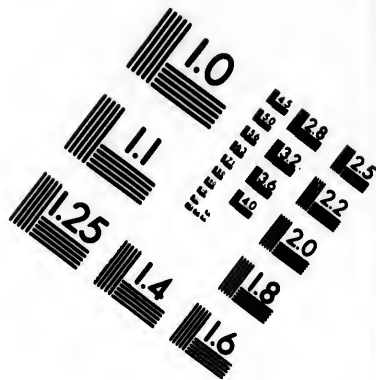
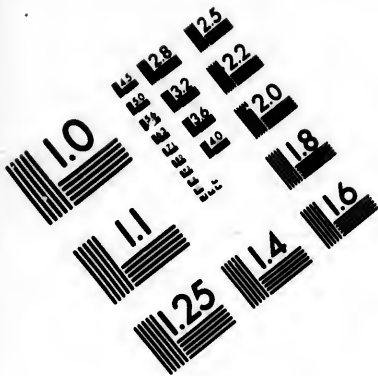
bles. Il y eut beaucoup d'usuriers qui restituèrent. Les femmes publiques détestoient leurs infamies, & se coupoient les cheveux pour se dévouer à une humble pénitence. Il procura la fondation de l'abbaye de S. Antoine, afin de leur assurer une retraite.

Il s'acquit tant d'autorité, que les écoliers & les docteurs vinrent à leur tour avec des tablettes, pour recueillir ce qu'ils pourroient de ses sermons, & en faire usage dans leurs propres discours. Et dans le fond, tout simples qu'étoient ceux de Foulques; par leur simplicité même & leur clarté, par le ton de raison qu'il savoit allier avec celui de la piété, indépendamment de la sainte onction dont ils étoient remplis, ils avoient plus d'attraits que ces amas de divisions & de subdivisions arbitraires, de lieux communs, d'allégories forcées, d'allusions puérides, qu'on trouve, presque sans mouvement & sans raisonnement, dans les sermons de ce temps-là, sans en excepter ceux d'Etienne de Tournai & de Pierre de Blois. Aussi Foulques exhorto-il les docteurs à s'abstenir des vaines subtilités, & des questions superflues, à rechercher dans leurs instructions la précision, l'utilité, & à y mêler ces agré-

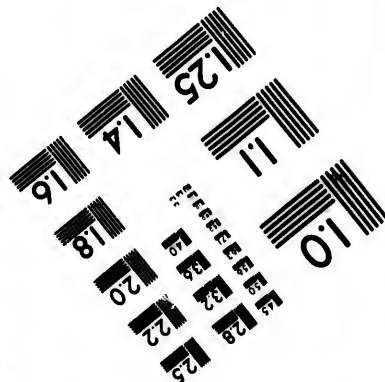
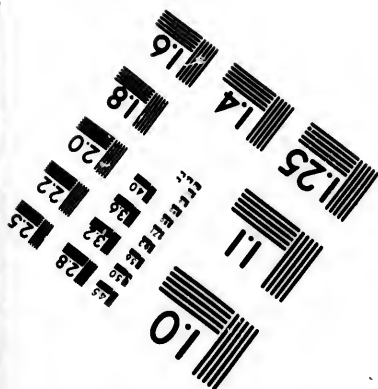
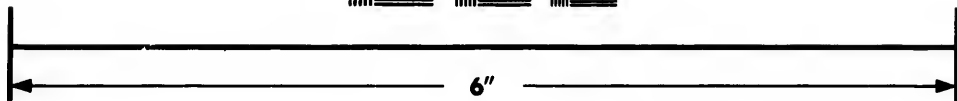
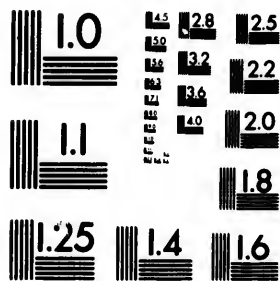
Ott. à S.  
Blasc. 47.







**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25

10



mens judicieux qui les font goûter sans les affoiblir. Il y eut beaucoup de savans, qui se firent gloire de devenir ses disciples & les compagnons de ses courses apostoliques; entr'autres, Pierre le Chantre, l'abbé de Perseigne ordre de Cîteaux, & Albéric archidiacre de Paris, qui fut par la suite archevêque de Rheims.

Foulques apostolisa ainsi par toute la France, la Flandre, la Bourgogne, & dans une grande partie de l'Allemagne. Les évêques l'attiroient à l'envi dans leurs diocèses; & par-tout il étoit reçu, comme un ange descendu du Ciel. Il n'avoit rien de singulier dans son extérieur, ni dans sa manière de vivre. Il voyageoit à cheval, & mangeoit sans façon ce qu'on lui présentoit. Dieu ne laissa point de lui communiquer le don des miracles, à un point très-éclatant. Par la seule imposition des mains, ou par le signe de la croix, il guérissoit toutes sortes de maladies; mais il ne faisoit pas indifféremment usage de ce pouvoir sur tous les malades qui le réclamoient. Il y en avoit qui refusoit absolument d'entreprendre; parce que leur guérison, disoit-il, n'étoit pas utile à leur salut. Il disoit à d'autres qu'ils n'avoient pas fait encore assez

¶ *Otto* *ibid.*

pén  
nob  
hom  
ses n  
une f  
paru  
rit in  
Ay  
plove  
jagero  
moine  
blancs  
régulier  
même.  
si nomi  
qui tou  
sa main  
donner  
d'une e  
qu'il le  
toute e  
pour fo  
monter  
mais q  
choses  
autorité  
tant il  
clésiastie  
miser o  
principa

pénitence. Des personnes de condition noble lui ayant un jour présenté un jeune homme de leur famille, impotent de tous les membres, il commença par leur faire une forte réprimande sur la vanité de leurs parures; après quoi néanmoins, il le guérit inopinément & parfaitement.

Ayant reçu pouvoir du S. Siège d'employer à prêcher la croisade ceux qu'il jugeroit à propos de choisir entre les moines noirs ou Clunistes, les moines blancs ou Bernardins, & les chanoines réguliers, il commença par se croiser lui-même. Il fut aussi-tôt suivi d'une multitude si nombreuse de gens de toute condition, qui tous vouloient recevoir la croix de sa main, qu'il ne pouvoit suffire à la leur donner. Ils se tenoient assurés du succès d'une entreprise, à laquelle ils savoient qu'il les devoit conduire. Les dons de toute espèce qu'on remit entre ses mains pour fournir aux frais de l'expédition, monterent à des sommes prodigieuses: mais quel que fût son détachement des choses périssables, sa réputation & son autorité en déchurent considérablement: tant il y a d'inconvéniens, pour les ecclésiastiques même les plus saints, à s'imiscer dans ce genre d'administration. Les principaux seigneurs à qui ces prédi-

tions firent prendre la croix , furent Thibaut V comte de Champagne , Louis comte de Blois , l'un & l'autre cousins-germains du Roi de France & neveux du Roi d'Angleterre , Simon de Montfort si fameux depuis par ses victoires sur les Albigeois , Geoffroi de Ville-Hardouin , maréchal de Champagne & auteur de l'histoire de cette croisade , les seigneurs de Montmirail , de Montmorenci , de Laval & de Dampierre.

Le zèle de la guerre sainte n'empêcha point le Légat Pierre de Capoue de pousser vivement l'affaire de Philippe-Auguste & d'Issemburge. Après de longues & inutiles tentatives pour engager le Roi à reprendre son épouse légitime , Pierre jeta un interdit général sur le royaume , avec ordre à tous les prélats de l'observer sous

Roger. p. 802. Ri- gorc p. 44 peine de suspense. Les évêques , après quelques remontrances qu'ils firent au Pape , & qui ne furent point écoutées , se conformerent si ponctuellement & si généralement à ses intentions , que Philippe , ayant résolu le mariage de Louis son fils avec Blanche de Castille , fut réduit à le faire célébrer entre Vernon & Andeli , sur les terres du Roi d'Angleterre , oncle de cette Princesse. Dans les premiers transports de son ressentiment ,

le Roi Philippe s'emporta violemment contre le clergé, chassa plusieurs évêques de leurs sièges, bannit leurs chanoines & leurs clercs, déposséda les curés de leurs paroisses, & saisit leurs biens. Peu après cependant, touché des clameurs de son peuple & des cris de sa propre conscience, il entama une négociation immédiate avec le Souverain Pontife, & tenta d'en avoir meilleure composition que du légat. Innocent exigea que ce Prince commençât par reprendre Hsemburge; regardant comme non avenue, la sentence de divorce rendue en premier lieu à Compiègne.

Philippe qui se sentoît autant d'aversion pour Hsemburge, que d'attrait pour Agnès, appela dans cette situation pénible quelques prélats & quelques seigneurs, pour se consulter avec eux sur ce qu'il avoit à faire. Ils lui répondirent tout d'une voix, Gest. In- sans en excepter l'Archevêque de Rheims noc.n.52 son oncle, qu'il falloit obéir au S. Siège. La sentence que vous avez prononcée à Compiègne, reprit-il en regardant l'Archevêque, est donc une pure illusion: & comme le prélat n'osa dire le contraire, le Roi le traita de juge inconsideré & pervers. Il éloigna néanmoins Agnès, & reprit Hsemburge, pour remettre les choses dans leur entier, & procéder en règle

à un nouveau jugement. Alors on leva l'interdit, on marqua un délai pour se préparer à ce jugement définitif, & le Pape écrivit, tant à la Reine qu'au Roi de Danemarck son frère, de se disposer à bien défendre leur cause.

Cette sage lenteur, & la mort d'Agnea de Méranie qui arriva dans l'intervalle, applanirent la principale difficulté. L'affaire se termina l'an 1201, dans un concile de Soissons; mais d'une manière tout à fait inespérée. Les envoyés du Roi de Danemarck, après avoir proposé l'état de la question, interjeterent appel avec Hsemburge au tribunal du Souverain Pontife, & se retirèrent à l'instant. Ils alléguèrent pour raison, qu'Octavien cardinal-évêque d'Ostie & légat apostolique, lui étoit suspect. Trois jours après, arriva aussi à Soissons le Cardinal Jean de S. Paul, associé à la légation d'Octavien. La probité de Jean n'étoit pas équivoque. Il signala son désintéressement & sa délicatesse, en refusant les moindres présens du Roi Philippe, & inspira à tout le monde l'entière & juste confiance qu'avoit en lui le Pape Innocent. La Reine Hsemburge ne put lui refuser les mêmes sentimens. Mais depuis le départ précipité des défenseurs que lui avoit en-

voy  
per  
une  
crai  
pau  
titu  
qu'i  
cenc  
& s  
nini  
Caro  
qu'il  
tion  
veur  
Le  
quitt  
nonc  
fit d  
pour  
plus  
d'abo  
dans  
soit d  
fistan  
encor  
tent  
meur  
grir l  
rigueu  
goûte

voyés le Roi son frère, il n'y avoit plus personne pour plaider sa cause. Dans une rencontre si critique, & sans nulle crainte humaine, un clerc obscur & vété pauvrement s'avança du milieu de la multitude, demanda au Roi & aux légats, qu'il lui fût permis de défendre l'innocence. On le lui permit. Son éloquence & son érudition répondirent à sa magnanimité, tout le monde fut attendri, le Cardinal Jean de S. Paul se convainquit qu'il n'y avoit point de cause de séparation, & se disposa de prononcer en faveur du mariage.

Le Roi Philippe se retira déconcerté, quitta Soissons de grand matin, sans annoncer son départ, emmena Hemburge, fit dire ensuite au prélat qu'il la tenoit pour sa femme, & qu'il ne demandoit plus à en être séparé. Il est vrai qu'il la mit d'abord au château d'Etampes, comme dans une honnête prison, où il fournissoit d'une manière convenable à sa subsistance. Pendant cette détention qui fut encore longue, Philippe renouvela ses tentatives, pour fléchir le Pape, qui demeura inébranlable, sans néanmoins aggraver le Roi par une précipitation ou une rigueur excessive. Il s'efforça de faire goûter les causes de sa dureté apparente,

xv. ep.  
106.

au prince même qui en étoit l'objet : il lui représenta le scandale que donneroit la dissolution d'un mariage si solemnel ; & dont on ne pouvoit sensément révoquer en doute la consommation. Il finissoit par cette réflexion remarquable & si propre à faire impression : Si nous prononcions en cette matière, sans la délibération d'un concile général ; outre l'offense de Dieu & la mauvaise renommée que nous encourrions, nous nous mettrions en péril de perdre notre dignité. Enfin le Roi Philippe se rendit, il rappela la Reine Isemburge du château d'Etampes ; & par là, comme par un de ses plus beaux faits, il causa une joie inexprimable à tous ses peuples.

Innocent III, attentif à tout, apprit qu'Alfonse Roi de Léon, tout au contraire de Philippe-Auguste, ne vouloit point se séparer de Bérengère fille d'Alfonse Roi de Castille son cousin-germain, qu'il avoit épousée contre les loix canoniques. Il envoya pour ce sujet en Espagne Reinier, moine de Citéaux, qui, après des monitions itératives, assigna le Roi de Léon à un lieu & à un jour certains, pour comparoître devant lui. Le Prince ne se présenta point : Reinier pronouça l'excommunication contre sa per-

so  
C  
qu  
la  
su  
fir  
tio  
rév  
née  
le  
tivi  
n'ét  
avec  
rang  
rison  
déliv  
funer  
& d  
Prov  
de c  
solita  
tous  
conf  
capti  
tuer  
le pl  
& al  
autor  
voya

sonne, & l'interdit sur tout son royaume. Comme le Roi de Castille avoit déclaré qu'il étoit prêt à recevoir sa fille, si on la lui renvoyoit; il n'y eut aucune censure prononcée contre lui.

Vers le même temps, Innocent III confirma l'ordre de la Trinité pour la rédemption des captifs. Après toutes les tristes révolutions arrivées depuis quelques années dans les Etats Chrétiens de l'Orient, le nombre des Fidèles emmenés en captivité étoit infini; & leurs souverains n'étoient en état, ni de les échanger avec d'autres captifs, ni de payer leur rançon. Ces malheureux prisonniers pourrissent dans les fers, sans espoir de délivrance; & ce qui étoit encore plus funeste, dans un grand péril de leur foi & de leur salut. S. Jean de Mata, né Provençal, & plus touché que personne de ces calamités, s'unit avec un saint solitaire, nommé Félix de Valois; & tous deux prirent la résolution de se consacrer à la délivrance des Chrétiens captifs chez les Infidèles. Pour perpétuer cette sainte entreprise, ils conçurent le plan d'un nouvel institut religieux, & allèrent à Rome, afin de le faire autoriser par le Pape. Innocent III renvoya l'examen de cette affaire à l'évêque



de Paris & à l'abbé de S. Victor, qui dressèrent la règle du nouvel ordre, de concert avec Jean de Mata, prêtre & docteur en réputation dans cette capitale. Le Pape, après quelques additions faites selon les desirs du S. Instituteur, la confirma par une bulle solennelle.

Elle porte que les frères réserveront la troisième partie de tous leurs biens pour la rédemption des captifs; que leurs églises seront dédiées généralement à la Sainte Trinité; qu'en chaque maison ils ne seront que trois clercs & trois laïcs, outre le ministre qui doit être prêtre, & le confesseur de la communauté; qu'ils seront vêtus de blanc, avec certaine marque sur leurs chapes pour se distinguer des autres religieux; qu'ils ne monteront point à cheval, mais seulement sur des ânes: ce qu'ils pratiquerent d'abord avec tant d'exactitude, qu'assez long-temps on les nomma les frères aux ânes. En général, toute cette règle respire l'esprit de l'humilité & de la mortification évangélique. Ces religieux s'abstenoient habituellement de viande, & même de poisson, si ce n'étoit en voyage. Le chef-d'ordre fut la maison de Cerfroi, dans le diocèse de Meaux, où Jean de Mata étoit venu joindre Félix de Valois, &

qu  
ref  
le  
cet  
tur  
por  
si r  
pag  
dan  
jusq  
ple  
tion  
appe  
rieur  
fant  
lors,  
des  
L  
établi  
son  
au d  
qui s  
rée q  
conve  
nieurs  
à deu  
long-  
verne  
fraya  
peupl

qui leur fut donnée par Marguerite comtesse de Bourgogne. Trente ans après, le chapitre de Paris leur donna, dans cette ville, une église dédiée à S. Maturin, d'où leur est venu le nom qu'ils portent en France. Ils firent des progrès si rapides, en France, en Italie, en Espagne, & même au delà des mers, que dans l'espace de quarante ans ils eurent jusqu'à six cens maisons, qui, à l'exemple de Cîteaux, s'unirent en congrégation, & obéirent à un supérieur général, appelé ministre, aussi bien que les supérieurs locaux. Le Moine Albéric, en faisant leur éloge, observe néanmoins dès lors, que leurs longs voyages étoient des occasions dangereuses de dissipation.

L'ordre du Val-des-choux avoit été établi quelques années auparavant. Il dut son origine à un Chartreux de Lugny au diocèse de Langres, nommé Viard, qui se sentit appelé à une vie plus retirée que ne le comportoit son état de frère convers. Du consentement de ses supérieurs, il s'habituait au fond d'une forêt, à deux lieues de Lugny, & y demeura long-temps comme enseveli dans une caverne, où il pratiquoit des austérités effrayantes. Il fut enfin découvert par les peuples du voisinage, & parvint à la con-

Alber.  
Chron. an  
1198.

naissance du duc de Bourgogne, qui le visita souvent. Ce Prince étant sur le point de livrer un combat très-périlleux, promit au S. Anachorète, que s'il en revenoit vainqueur, il lui fonderoit un monastère au même lieu. Il remporta la victoire, & tint sa promesse.

Jac. Vitr.  
hist. Occ.  
lib. 17.

Viard donna des constitutions à ses disciples; & sur le modèle des Chartreuses, il les logea dans de petites cellules, pour vaquer tranquillement à la prière & à la lecture. Afin d'écarter les soins extérieurs, il ne vouloit avoir, ni troupeaux, ni terres labourables; & leur marqua, hors de l'enclos du monastère, des bornes assez étroites, au delà desquelles il ne leur étoit pas permis de s'étendre. Il n'y avoit que le prieur qui pût sortir, soit pour visiter les différentes maisons qui toutes lui étoient soumises, soit pour les autres causes nécessaires: encore devoit-il se faire accompagner dans ces courses par quelqu'un de ses religieux. Ils avoient dans leurs limites des jardins fruitiers & potagers; & ils fortoient en communauté à certaines heures, pour les cultiver & en recueillir les fruits. Pour suppléer au reste de leurs besoins, & de peur qu'une indigence excessive ne les jetât dans la distraction qu'on se propo-

soit  
dier  
d'une  
en ch  
ces r  
L'  
velle  
qui s  
III, d  
succes  
fesseu  
Evrar  
recom  
leur d  
un jou  
dit qu  
arbre r  
mens  
roient  
entière  
rerent,  
fois la  
ment d  
autres  
situer  
lerent a  
de la B  
vallée p  
fontaine  
chers

soit d'éviter, ou ne les réduisit à mendier ; ils avoient des revenus annuels d'une perception facile, & ne recevoient en chaque maison qu'autant de sujets que ces revenus en pouvoient nourrir.

L'an 1201 donna naissance à une nouvelle congrégation de chanoines réguliers, qui s'établit sous le pontificat d'Innocent III, & fut confirmée par Honorius son successeur. Il y avoit à Paris quatre professeurs en théologie, nommés Guillaume, Evrard, Richard & Manassès, non moins recommandables pour leur piété que pour leur doctrine. Comme ils s'entretenoient un jour des choses éternelles, Guillaume dit qu'il avoit vu jusqu'à trois fois un arbre mystérieux, dont les branches immenses s'étendant de toute part préparoient un heureux abri à des provinces entières. Les trois autres docteurs assurèrent, qu'ils avoient eu aussi plusieurs fois la même vision. Après avoir mûrement délibéré à ce sujet, avec plusieurs autres savans, ils se crurent appelés à instituer un nouvel ordre religieux. Ils allèrent aux confins de la Champagne & de la Bourgogne, s'enfoncerent dans une vallée profonde, & se fixerent près d'une fontaine qu'ils découvrirent entre des rochers sauvages & fort élevés. Ce désert

L'abb. Bi-  
bliot. 1.  
P. 391.

appartenoit à l'évêque de Langres Guillaume de Joinville, qui leur en abandonna sans peine une partie. Ils y bâtirent aussi-tôt de pauvres cellules, & commencerent à pratiquer la règle de S. Augustin, suivant les usages de S. Victor de Paris. Quelques années après, Frédéric, évêque élu de Châlons, quitta cet évêché, pour se joindre aux quatre docteurs. Ils furent suivis par plusieurs étudiants, qui formerent insensiblement la congrégation nouvelle, & lui firent donner le nom du Val des Ecoliers. Par la haute considération où étoit en France la culture des lettres, cette origine accrédita merveilleusement le nouvel institut.

Les écoles de Paris en particulier étoient si fort en réputation, & procuroient tant d'avantages à cette ville, que le Roi Philippe-Auguste leur donna des témoignages bien extraordinaires de sa faveur. A l'occasion d'une querèle élevée entre un arbergiste & des écoliers Allemands, le prévôt de Paris accourut avec des bourgeois armés, & il y eut un noble Allemand tué, avec quelques-uns de ses gens. Aussi-tôt les docteurs portèrent leurs plaintes au Roi, qui fit emprisonner le prévôt & quelques gens

de sa  
rent,  
& rav  
Cra  
écolier  
il ordo  
d'entr  
les lat  
de saisi  
officier  
justice.  
ges, p  
point u  
le rem  
Si le ca  
connois  
mais po  
mettron  
de Paris  
doit étr  
ecclésiast  
des écol  
la bourg  
cent po  
dans n  
l'ordre  
pas la m  
lit ne f  
les char  
ques jou

de sa suite; & comme les autres s'enfuirent, le Roi fit démolir leurs maisons, & ravager leurs terres.

Craignant encore après cela que les Conf. écoliers mécontents ne quittassent Paris, Ord. t. 1. il ordonna pour la suite, que si quelqu'un P. 985. d'entr'eux venoit à être frappé, tous les laïcs qui le verroient seroient tenus de saisir le coupable, & de le livrer aux officiers royaux, qui en seroient bonne justice. Notre prévôt & nos autres juges, poursuit l'ordonnance, n'arrêteront point un écolier; où s'ils l'arrêtent, ils le remettent à la justice ecclésiastique. Si le cas est grave, nos juges prendront connoissance du traitement de l'écolier: mais pour aucune sorte de grief, ils ne mettront la main sur le chef des écoles de Paris; c'est-à-dire sur le recteur: s'il doit être arrêté, ce sera par la justice ecclésiastique. Quant aux serviteurs laïcs des écoliers, qui ne sont ni membres de la bourgeoisie ni régnicoles, qui n'exercent point le négoce, & dont les étudiants ne se servent point pour troubler l'ordre public; nos officiers ne mettront pas la main sur eux, à moins que le délit ne soit évident. Nous voulons que les chanoines de Paris & leurs domestiques jouissent du même privilège. Cette

ordonnance, où l'on voit commencer la distinction du délit commun & du cas privilégié, est de l'année 1200. C'est le monument le plus ancien qui soustraie les écoliers, en qualité de clercs, à la justice laïque.

L'année précédente, on avoit enfin terminé la fameuse contestation qui concernoit la métropole de Bretagne, & qui duroit depuis trois cens cinquante ans. Jamais prétention si mal fondée ne subsista si long-temps, & n'étourdit tant de tribunaux. Elle avoit été portée à trois conciles, discutée devant cinq Papes; & le métropolitain qui n'avoit d'autre titre en sa faveur que l'innovation profane d'un duc de Bretagne, avoit été regardé constamment comme il le méritoit. Mais le Pape Lucius II, par un tempérament qu'il crut propre à faire goûter la décision finale qu'il avoit prétendu rendre, ayant encore permis à l'évêque de Dol de conserver le pallium, donna lieu de renouveler la chicane, & de la prolonger jusqu'au pontificat d'Innocent III. Ce Pontife enfin, après avoir examiné l'affaire avec une attention qui pût à jamais fermer la bouche à l'obstination Bretonne, la décida d'une manière à n'y plus revenir. Il prononça publiquement

Innoc. 2.  
ep. 84. &  
seq.

une se  
prédec  
Dol se  
Tours  
l'usage  
tion p  
passé,  
titres,  
fense. I  
foi par  
depuis  
l'Eglise  
évêchés  
siblemen

Le P  
née un  
tante,  
voisinag  
tifier les  
déplu,  
pendant  
moyen  
excomm  
cessation  
tion ch  
nouveau  
étoient,  
dans tou  
phoient  
Ils étoie

une sentence qui confirmoit celles de ses prédécesseurs, & statuoit que l'Eglise de Dol seroit toujours soumise à celle de Tours, & son évêque privé à jamais de l'usage du pallium; sans que la contestation pût être renouvelée, comme du passé, sous prétexte de recouvrement de titres, & de nouveaux moyens de défense. La sentence fut exécutée de bonne foi par l'Evêque Jean de Vaunoise; & depuis qu'elle eut été rendue en 1199, l'Eglise de Dol, avec tous les autres évêchés de Bretagne, est demeurée paisiblement soumise à l'Eglise de Tours.

Le Pape Innocent eut la même année une affaire beaucoup plus inquiétante, au sein même de l'Italie, & au voisinage de Rome. Ayant voulu mortifier les habitans d'Orviète qui lui avoient déplu, il retint leur évêque à Rome pendant environ neuf mois. C'étoit au moyen de ces absences de pasteurs, des excommunications, des interdits, de la cessation de l'office divin & de l'instruction chrétienne, que les Manichéens nouveaux, tout dignes d'horreur qu'ils étoient, avoient réussi à se multiplier dans toutes les régions, & qu'ils triomphoient insolamment dans quelques églises. Ils étoient si puissans à Orviète, qu'ils se



disposoient à en chasser les Catholiques , & à faire de cette place qui passoit pour imprenable , le réceptacle de tous les hérétiques , & le boulevard de l'hérésie. Dans ce péril , les citoyens orthodoxes demanderent au Pape un gouverneur qui unit les vertus chrétiennes à la valeur & à la prudence , & qui pût sauver la liberté & la foi menacées tout ensemble.

Boll. t. Innocent crut ne pouvoir faire un meilleur choix , qu'en leur envoyant Pierre de Parenzo , noble Romain encore jeune , mais sage , courageux , plein de talens & de capacité , de cette pureté de mœurs & de cette vertu sincère que Dieu se plaît à couronner des dons les plus chers à une ame chrétienne. Il réussit à réprimer l'hérésie : mais de quelque sagesse qu'il usât , il ne put gagner le cœur de ces hérétiques , parvenus à un trop haut degré de puissance , pour s'en laisser dépouiller d'une manière paisible. Il prévint dès lors jusqu'où leur fureur pouvoit se porter , & ne songea qu'à se préparer au martyre. Etant retourné à Rome pour célébrer la pâque avec sa famille , & le Pape lui ayant demandé compte de son périlleux gouvernement ; Saint Père , lui répondit-il , je me suis conduit de manière à mériter que les hérétiques me

mena  
tinue  
comb  
ne pe  
si vou  
assure  
tres ,  
Le Sa  
le Pa  
ment  
racha  
femm  
Per  
conspi  
par an  
mé R  
comm  
de cra  
levoit  
Seigne  
s'il de  
fût pa  
la déf  
21 du  
lit , q  
traire  
lui en  
manière  
du pa  
duit é

menaçassent de mort publiquement. Continuez, mon fils, reprit le Pontife, à combattre généreusement pour la foi: ils ne peuvent ôter que la vie du corps; & si vous mourez par leurs mains, je vous assure, au nom de Dieu & de SS. Apôtres, de la rémission de tous vos péchés. Le Saint gouverneur s'inclina, remercia le Pape, alla chez lui faire son testament, & repartit pour Orviète, en s'arrachant des mains de sa mère & de sa femme qui fondoient en larmes.

Pendant son absence, les sectaires conspirant entr'eux, avoient corrompu par argent un de ses domestiques, nommé Raoul. Il les poussivit à son retour, comme il avoit fait auparavant; & loin de craindre leurs menaces, souvent il levoit les mains au Ciel, en priant le Seigneur & le Prince des Apôtres, que s'il devoit mourir de mort violente, ce fût par les mains des hérétiques, & pour la défense de la foi. La nuit du 20 au 21 du mai, comme il alloit se mettre au lit, quelques sectaires introduits par le traître Raoul le saisirent à l'improviste, lui envelopperent la tête & la gorge de manière qu'il ne pût crier, le tirèrent du palais, & le traînerent dans un réduit écarté. Là, ils lui proposèrent d'a-

bandonner le gouvernement de la ville, & de faire serment, s'il vouloit sauver sa vie, de protéger leur secte, au lieu de la persécuter. Il répondit avec courage, qu'il ne feroit aucun serment en faveur de l'hérésie, & ne violeroit point celui qu'il avoit fait de gouverner Orviète durant une année entière. Pendant que ces furieux le pressoient ainsi, il en survint d'autres plus furieux encore; & l'un de ceux-ci levant le poing; à quoi bon tant de discours, dit-il, en lui frappant si rudement le visage, qu'il lui fit tomber une dent, avec des torrens de sang qui jaillirent de sa bouche. Un autre le renversa d'un coup de levier, & tous ensemble, à coups d'épée & de couteau, acheverent de le mettre à mort: après quoi ils se déroberent par une fuite précipitée à l'indignation du peuple orthodoxe, que cette perte plongea dans une désolation inexprimable. Le corps fut rapporté à l'église cathédrale, & enterré par honneur, au lieu même où il avoit coutume de conférer avec les Catholiques zélés, des moyens de réprimer l'hérésie. Il s'y fit aussi-tôt d'éclatans miracles, dont on a les relations les mieux circonstanciées & les plus dignes de foi. L'Eglise d'Orviète honore solennellement ce S. Martyr, le jour auquel il est mort.

L'a  
zo de  
saint l  
paix ap  
par sa  
fut can  
ans se  
de Cré  
mais d'  
duisit,  
que né  
les lien  
n'eût p  
de subv  
joignoit  
l'affiduité  
nocturne  
moins d  
mun pou  
qui conn  
soin de l  
de l'églis  
étant fini  
prosterné  
messe qu  
dèles. Il  
don plus  
l'aveugle  
que l'hab  
tes n'avo

L'année même où S. Pierre de Paren-  
zo devint la victime de sa foi, un autre Sur. 13  
saint laïc, nommé Homobon, mort en nov.  
paix après avoir gagné plusieurs hérétiques  
par sa douceur & ses vertus engageantes,  
fut canonisé par le Pape Innocent, deux  
ans seulement après sa mort. Il étoit  
de Crémone, d'une famille ancienne,  
mais d'une fortune médiocre, qui le ré-  
duisit, comme son père, à exercer quel-  
que négoce. Quoiqu'il fût engagé dans  
les liens du mariage, il sembloit qu'il  
n'eût point de charge plus capitale que  
de subvenir aux besoins des pauvres. Il  
joignoit à l'aumône les jeûnes, les veilles,  
l'assiduité à la prière & même aux offices  
nocturnes de l'Eglise, qui avoient néan-  
moins déjà cessé d'être d'un usage com-  
mun pour le peuple: mais le Prêtre Obert,  
qui connoissoit la piété d'Homobon, avoit  
soin de lui ouvrir toutes les nuits la porte  
de l'église de S. Gilles sa paroisse. L'office  
étant fini, il demouroit dans le lieu saint,  
prosterné devant le crucifix jusqu'à la  
messe qu'il entendoit avec le reste des Fi-  
dèles. Il eut le don des miracles, & le  
don plus merveilleux encore de guérir  
l'aveuglement des sectaires opiniâtres,  
que l'habileté des hommes les plus doc-  
tes n'avoit pu réduire. Un jour qu'il avoit

assisté à matines, & prié jusqu'à la messe, selon sa coutume; il se prosterna au *Gloria in excelsis*, les mains étendues en croix. Comme il ne se levoit point à l'évangile, on crut qu'il s'étoit endormi: on voulut l'éveiller, & l'on trouva qu'il étoit mort. C'étoit le treizième de novembre 1197, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.

Cependant tout se dispoit dans le Monde Chrétien à des spectacles d'un tout autre genre. La Croisade prêchée dans toutes les contrées de l'Occident, depuis la mort de Saladin; c'est-à-dire durant l'espace de sept à huit ans, avoit ému tous les esprits, & rassemblé une infinité de combattans de toute nation. Dès le temps du Pape Célestin, les seuls Croisés d'Allemagne s'étoient trouvés en si grand nombre, qu'ils avoient composé trois armées, qui toutes arriverent en Palestine. Mais les factions & les troubles qu'occasionna dans leur patrie la mort de l'Empereur Henri VI, les y firent revenir, sans avoir procuré aucun avantage remarquable aux Chrétiens d'Orient, qui d'ailleurs les scandalisèrent extrêmement par leur vie déréglée, & qu'ils soupçonnerent de s'entendre avec les Sarasins pour les faire périr. Le reste beaucoup

plus

plus no  
tirent  
fade,  
Terre-S  
le pied.  
Dégou  
que tou  
par mer.  
la Franc  
ils traite  
nife, at  
cessaires  
pour cel  
cinq mil  
comte de  
mé chef  
l'âge de v  
mandeme  
comte de  
donna en  
Montferr  
reçut la  
qui étoit  
prise, ma  
lés, ne l  
mort que  
roisse de  
ferrat rete  
les prépar  
en France  
Tome

plus nombreux des Occidentaux qui partirent depuis ceux-ci pour la même Croisade, furent encore moins utiles à la Terre-Sainte, où ils ne mirent pas même le pied.

Dégoûtés des voyages par terre, pres-  
 que tous funestes, ils résolurent d'aller  
 par mer. S'étant rassemblés au centre de  
 la France, leur patrie quant à la plupart,  
 ils traitèrent avec la république de Venise,  
 afin d'en obtenir les vaisseaux nécessaires,  
 pour le trajet; & l'on convint pour cela  
 d'une somme de quatre-vingt-cinq mille  
 marcs d'argent. Cependant le comte de  
 Champagne qui avoit été nommé chef de  
 cette expédition, mourut à l'âge de vingt-  
 cinq ans. On offrit le commandement au  
 duc de Bourgogne & au comte de Bar  
 qui remercièrent, & on le donna enfin  
 à Boniface II comte de Montferrat. Il se  
 rendit à Soissons, où il reçut la croix de  
 Foulques de Neuilli qui étoit toujours  
 l'ame de cette entreprise, mais qui, au  
 grand regret des Croisés, ne les y  
 accompagna point; étant mort quelques  
 mois après, dans sa paroisse de Neuilli.  
 Le Comte de Montferrat retourna dans  
 ses terres, pour faire les préparatifs de  
 son voyage, puis revint en France se  
 mettre à la tête de l'armée,

*Tome XII.*

N

Vill. Hard.  
 n. 7. & seq.  
 Gest. Inn.  
 III. n. 83,  
 & seq.

qui partit pour Venise vers la pentecôte de l'an 1202. Ils rencontrèrent sur la route un grand nombre d'autres Croisés, qui se joignirent à eux avec joie, dans le dessein de s'embarquer tous ensemble pour aller droit en Egypte, afin de ne pas rompre la trêve que les Chrétiens de Palestine avoient faite avec les infidèles de Syrie.

Mais dans ce long intervalle, une flotte commandée par Jean de Nèle, châtelain de Bruges, passa le détroit de Gibraltar, & une multitude d'autres Croisés, François aussi bien que Flamands, malgré leurs promesses, prirent aussi une route différente de celle de Venise: ce qui mit ceux qui y étoient arrivés dans l'impossibilité de compter aux Vénitiens la somme convenue. Après avoir payé leur part de ce qu'ils avoient promis, après même que le marquis de Montferrat, le comte de Flandres & les autres principaux seigneurs eurent donné, avec leur vaisselle d'or & d'argent, tout ce qu'ils trouverent à emprunter; il manquoit encore à la somme convenue trente mille marcs d'argent. Henri Dandolo, vieillard vénérable qui depuis neuf ans gouvernoit la république avec beaucoup de sagesse, leur proposa, pour l'acquit du reste, d'

der les  
Zara en  
levée pa  
gageoit c  
agé de p  
accompa  
délivrer le  
d'autant  
ainsi con  
se lui-mê  
tre les en  
Souverain  
sément,  
gouder su  
gisse: mai  
une sorte  
proposition  
Montferrat  
défense per  
prétextu pr  
fence, &  
Zara. Sim  
protection  
qui couroit  
énoncé au  
ale. Il qu  
on frère &  
passa che  
revint to  
en fit pa  
qui fut prise

der les Vénitiens à reprendre la ville de Zara en Dalmatie, qui leur avoit été enlevée par le Roi de Hongrie: il s'engageoit de son côté, quoiqu'aveugle & âgé de plus de quatre-vingt ans, à les accompagner avec cinquante galères pour délivrer le S. Sépulcre. Les Croisés avoient d'autant plus de répugnance à tourner ainsi contre un prince Chrétien, & croisé lui-même, des armes préparées contre les ennemis du Christianisme, que le Souverain Pontife l'avoit défendu expressément, & que son légat faisoit déjà gronder sur leurs têtes les foudres de l'Eglise: mais les débiteurs, contraints par une sorte de nécessité, acceptèrent la proposition. Cependant le marquis de Montferrat à qui le Pape avoit fait cette défense personnellement & de vive voix, prétexta prudemment quelque motif d'absence, & ne se trouva point au siège de Zara. Simon de Montfort prit sous sa protection l'abbé des Veaux-de-Sernai, qui couroit risque de sa vie, pour avoir dénoncé aux seigneurs la défense pontificale. Il quitta même l'armée, avec Gui son frère & quelques autres généraux, & passa chez le Roi de Hongrie, d'où il revint toutefois à la Terre-Sainte. On n'en fit pas moins le siège de la place, qui fut prise le cinquième jour.



Les approches de l'hiver obligèrent l'armée d'attendre en Dalmatie une saison plus favorable, pour aller attaquer l'Égypte. Cependant le Prince Alexis, fils d'Isaac l'Ange Empereur détrôné de C. P. implora le secours des princes croisés. Depuis sept ans qu'un autre Alexis, frère d'Isaac, avoit ravi la couronne à ce malheureux Empereur, après lui avoir fait arracher les yeux le dixième d'avril 1195, il le tenoit dans une dure prison, où on lui donnoit les vivres par mesure, comme au dernier des hommes. Le fils d'Isaac étoit en même temps beau-frère de Philippe de Suabe élu Roi des Romains. Il alla trouver ce Prince, afin de ménager plus facilement par sa médiation la bienveillance des autres princes Latins. A cet effet, Philippe leur envoya aussi-tôt des ambassadeurs. Alexis étant arrivé lui-même peu de temps après, ratifia ce qu'on avoit promis en son nom; savoir qu'il remettrait en premier lieu l'Empire de C. P. sous l'obéissance du S. Siège; qu'il fournirait deux cens mille marcs d'argent pour l'entreprise des Croisés, & des vivres pour toutes leurs troupes; qu'il les accompagneroit en personne, ou s'ils l'annoient mieux, qu'il enverroit dix mille hom-

mes à  
pendan  
Il entre  
la défer

Le  
d'attaqu  
puisque  
Chrétien  
objet de  
contrain  
qui leur  
coup pl  
en Syrie  
suaderen  
doit pas  
puissance  
que le s  
obtiendr  
difficulté  
bles. L  
religieux  
sieurs au  
à la le  
quarante  
d'attaqu  
fiée, ou  
mille pe  
vrai, qu  
étrangèr  
de C. P

mes à ses frais, pour faire la guerre pendant une année, & que toute la vie il entretiendrait cinq cens chevaliers pour la défense des saints lieux.

Le Pape avoit défendu aux Croisés d'attaquer C. P. aussi bien que Zara; puisque c'étoit toujours verser le sang Chrétien, & perdre de vue le premier objet de leur voyage. Ils prétendirent au contraire qu'en établissant un Empereur qui leur fût dévoué, ils auroient beaucoup plus de facilité à faire des progrès en Syrie, ainsi qu'en Egypte. Ils se persuaderent même que le Pape ne demandoit pas mieux que de voir établir leur puissance à C. P. s'il étoit possible, & que le succès de cette entreprise leur en obtiendrait aisément le pardon. Mais les difficultés & les périls en étoient effroyables. Leur armée, depuis le départ du religieux Simon de Montfort & de plusieurs autres seigneurs qui voulurent obéir à la lettre, n'étoit plus qu'environ de quarante mille hommes; & il s'agissoit d'attaquer une ville extrêmement fortifiée, où il y avoit plus de deux cens mille personnes portant les armes. Il est vrai qu'à la réserve de quelques troupes étrangères, soudoyées par les Empereurs de C. P. tout le reste étoit peu aguerri.

On comptoit encore sur la ville elle-même, dont la meilleure partie soupairoit après l'arrivée du jeune Alexis.

Vill. Hard.  
n. 72.

Le Tyran son oncle ne laissa point de montrer d'abord de la résolution. Il le prit même sur un ton fort haut, mais qui tenoit trop de la bravade, pour être inspiré par la vraie bravoure. Il envoya aux Latins une espèce de héraut, Italien de naissance, & chargé de leur dire: Pourquoi paroissez-vous sur mes terres, vous qui êtes Chrétiens comme moi, & qui aspirez de même à recouvrer la Terre-Sainte? Si vous avez besoin de vivres ou d'argent, je vous en donnerai volontiers; pourvu que sortant de mes Etats, vous poursuiviez votre pieuse expédition: car je ne veux vous faire aucun mal, quoique j'en aie bien le pouvoir. Quand vous seriez vingt fois autant, vous ne pourriez échapper à la mort ou à la déroute, si je voulois déployer mes vengeances. Conon de Béthune se leva, & au nom des barons, répondit ainsi à ces vaines rodomontades: Ce n'est pas sur les terres d'Alexis le Tyran que nous sommes entrés; parce que l'Empire ne lui appartient pas. Tout ce que nous pouvons lui promettre, s'il veut restituer la couronne à son maître

légitime, assis ici parmi nous; c'est de prier ce jeune Prince de lui pardonner ses attentats. Il doit bien suffire à l'usurpateur, de jouir dans une condition privée, de l'aïssance honnête que son auguste neveu, par respect pour son sang, a la générosité de lui offrir. Et tournant des regards terribles sur l'envoyé; partez au plutôt, lui dit-il, portez cette réponse à celui qui vous envoie, & n'ayez pas l'audace de revenir, si ce n'est pour promettre la satisfaction qu'il lui importe de faire au plutôt.

Les Croisés ne voyant reparoître aucun député, s'approchèrent de la ville, forcèrent la chaîne qui fermoit le port, & passèrent, à la portée du trait, sous les quais & les remparts, bordés de tant de gens, dit Ville-Hardouin dans son récit ingénu, qu'ils ne paroïssient que de longs amas d'armes étincelantes. Les Occidentaux donnerent tête baissée sur l'armée du Tyran Alexis, qui étoit six fois plus forte que la leur, & qu'ils contraignirent à se retirer dans l'intérieur de la ville. Alexis, étonné de la hardiesse des Latins, ne se crut pas encore en sûreté dans sa double enceinte, défendue par deux cens mille hommes: il se jeta éperdu dans un vaisseau, & s'enfuit du

côté de la Thrace. Aussi-tôt les sénateurs & les principaux citoyens tirèrent de prison l'Empereur Isaac, & ouvrirent leurs portes aux Croisés, qui entrèrent avec le jeune Alexis, aux acclamations du peuple. Isaac confirma le traité qu'ils avoient fait avec son fils. Ce jeune prince ayant été couronné Empereur le premier jour d'août de cette année 1203, écrivit au Pape, comme au chef de l'Eglise Universelle, & lui promit d'obliger tous ses sujets à renoncer au schisme.

C'étoit l'appât illusoire qu'employoient les Grecs, toutes les fois qu'ils avoient besoin des Occidentaux. Alexis oublia ses promesses, dès qu'il crut pouvoir se passer de ses bienfaiteurs. Il s'éloigna d'eux insensiblement, & se livra sans réserve à un de ses parens, nommé comme lui Alexis, & plus connu sous le nom de Murfuphle, que lui fit donner l'aspect sinistre de ses sourcils hérissés. Les princes Latins envoyèrent vers le jeune Empereur, pour se plaindre de ses infidélités à sa parole. L'éloquent & fier Béthuné étoit à la tête de la députation: il parla avec tant de hauteur, que les Grecs, toujours insolens quand ils ne se voyoient pas en péril, faillirent à faire main basse sur les députés, & les ren-

voyere  
La rup  
prépara  
mourut

Alor  
se faire  
Alexis  
par de  
églises,  
vases sa  
envers  
sionnés  
après t  
& les i  
lui fit c  
suphle,  
rent le  
public.  
sans qu  
moindr  
quelque  
poisonn  
plus ex  
propres  
mois &  
couronn  
Le parr  
pereur,  
Croisés  
Tous

voyèrent avec des menaces outrageantes. La rupture éclata aussi-tôt, & l'on se prépara aux hostilités. L'Empereur Isaac mourut dans ces entrefaites.

Alors Murfuphle forma le dessein de se faire Empereur lui-même. Le jeune Alexis s'étoit rendu très-odieux aux Grecs par des exactions faites jusque sur les églises, dont il prit les ornemens & les vases sacrés, sous prétexte de s'acquitter envers les Latins. Les désordres occasionnés par la guerre qu'il eut avec eux, après tant de contributions ruineuses, & les imprudences de toute espèce que lui fit commettre à dessein le traître Murfuphle, maître absolu de son esprit, mirent le comble à la haine & au mépris public. La révolte éclata tout à coup, sans que l'imprudent Alexis en eût le moindre soupçon. Murfuphle, après quelques tentatives inutiles pour l'empoisonner, prit une voie plus sûre & plus expéditive, en l'étranglant de ses propres mains, le 8 février 1204, six mois & huit jours précisément depuis le couronnement de ce malheureux prince. Le parricide se fit aussi-tôt proclamer Empereur, & déclara la guerre aux princes Croisés.

Tous ces motifs réunis animoient leur

courage, & leur firent croire que le prodige de leur premier triomphe ne devoit plus être pour eux qu'un événement commun & accoutumé. En effet, ils s'emparerent de la ville, avec autant de célérité que la première fois. Après un assaut qui dura toute la journée, elle fut prise par escalade. Mursuphle qui étoit campé sur une éminence avec plus de cent mille hommes, prit la fuite pendant la nuit suivante. Le lendemain, toute la ville vint en procession demander miséricorde. On leur accorda la vie, & l'on permit le pillage, en défendant aux soldats d'attenter à l'honneur des femmes. Ils trouverent des richesses immenses; quoique les Grecs eussent eu le temps d'en enterrer la plus grande partie, qu'ils retrouverent à la paix. Jamais, dit Ville-Hardouin, on ne fit nulle part un butin si riche en argent, en or & en pierres. Il se trouva quatre cens mille marcs d'argent pour les François, & autant pour les Vénitiens; sans compter ce que chaque particulier avoit distrait, contre l'ordre publié de tout apporter au même endroit, tant pour en faire une juste distribution, que pour prélever le quart du total pour celui des princes croisés qu'on voudroit faire Empereur.

(  
gier  
En  
s'ét  
Ro  
tou  
cett  
ticit  
on  
muh  
mon  
O  
reur  
fix J  
laics  
dovin  
qui  
toute  
révér  
d'apr  
ment  
vant  
on é  
Franc  
patria  
triarc  
naiffa  
maine  
Mon  
sérén

On enleva aussi une quantité prodigieuse de reliques insignes, que tous les Empereurs, depuis le grand Constantin, s'étoient plu à transférer dans la nouvelle Rome, & qui se répandirent de là par-tout l'Occident : mais il fut difficile, dans cette confusion, d'en constater l'authenticité, & d'obvier aux supercheries, dont on reconnoît encore les effets dans la multiplication de plusieurs de ces pieux monumens.

On songea ensuite à élire un Empereur, & l'on nomma douze électeurs, six François tous ecclésiastiques, & six laïcs Vénitiens. Le choix tomba sur Baudouin, comte de Flandres & de Hainaut, qui à l'âge de trente deux ans, avoit toutes les qualités capables de le faire révéler. Il fut élu, le second dimanche d'après pâques, & couronné solennellement à Sainte Sophie, le dimanche suivant, dix-septième de mai 1201. Comme on étoit convenu, que si on élevoit un François à l'Empire, on donneroit le patriarcat à un Vénitien, on élut patriarche Thomas Morosini, Vénitien de naissance & soudiacre de l'Eglise Romaine. Pour dédommager le Marquis de Montferrat, chef des Croisés, de la préférence accordée sur lui au comte de



Flandres, qu'il égaloit en valeur, en sagesse & dans les autres qualités dignes du trône, on le fit Roi du pays de Thessalonique. On n'omit rien enfin de tout ce qu'on jugea propre à établir solidement l'empire des Latins à C. P. Mais il y avoit une espèce de fatalité, attachée à toutes ces entreprises de l'Occident sur l'Orient : après quelques regnes, & mille agitations désastreuses, nous verrons tous ces pèlerins conquérans éprouver les mêmes revers en Grèce qu'en Palestine.)



III

I

LIV

Depu  
sés  
cile

A

& de  
le Pa  
peu  
Prince  
de ce  
prouv  
contre  
les arr  
toute a

E.  
r, en sa-  
dignes du  
de Thes-  
n de tout  
lir solide-  
P. Mais  
, attachée  
chient sur  
, & mille  
rrons tous  
er les mé-  
lessine.



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

## LIVRE TRENTE-NEUVIEME.

*Depuis la prise de C. P. par les Croi-  
sés en 1204, jusqu'au premier con-  
cile général de Lyon en 1245.*

**A** la nouvelle de la prise de C. P.  
& de l'élection de l'Empereur Baudouin,  
le Pape Innocent III ne se trouva pas  
peu embarrassé, pour répondre à ce  
Prince qui lui demandoit la confirmation  
de ce qui s'étoit fait. Il ne pouvoit ap-  
prouver que les Croisés eussent tourné  
contre les Grecs chrétiens comme eux,  
les armes qu'ils avoient prises pour une  
toute autre fin. Les empêchemens que ces

schismatiques jaloux apportoit aux progrès des Latins dans la Palestine, les attentats même des derniers usurpateurs sur des Empereurs légitimes, ne lui paroissent pas des excuses recevables, pour une vengeance exercée sur des coupables qu'ils n'étoient pas chargés de punir. D'un autre côté, il étoit ravi de voir ramener à l'unité l'Eglise d'Orient, & de faciliter par-là le secours de la Terre-Sainte. Dans sa réponse, il prit le parti de bénir les vues de la Providence, qui par des procédés injustes de la part des Latins, avoit puni justement les Grecs, & leurs crimes multipliés. Et sans trop approfondir ces matières délicates, il répondit, & qu'on pouvoit conserver la Grèce conquise par un secret jugement de Dieu, & qu'on devoit satisfaire à la divine justice pour le passé. Il insista principalement sur les profanations qui avoient été commises dans le pillage, sur les trésors des églises enlevés comme des biens profanes, & dont il ordonna de faire une prompte restitution. Le patriarche élu pour Constantinople, étoit encore à Rome dont il étoit sous-diacre. Innocent confirma son élection, ou plutôt il y suppléa par la plénitude de sa puissance, comme il s'en exprime;

VIII. ep.  
131,

parce  
lière  
Ensu  
tion.  
cesser  
voyer  
da be  
de fac  
& d'a  
des c  
servés  
même  
pes au  
le pre  
les aut  
difficul  
tin Mo  
nant,  
cette g  
la plén  
à tiré, c  
zantine  
ses d'A  
rusalem  
notoire  
Pape N  
Léon,  
siège d'  
l'évêque  
triarche

parce qu'il en trouvoit la forme irrégulière, & plus séculière qu'ecclésiastique. Ensuite il lui conféra lui-même l'ordination, lui donna le pallium, que ses successeurs seroient toujours obligés d'envoyer demander à Rome, & lui accorda beaucoup de privilèges; entr'autres, de sacrer les Rois dans l'Empire de C. P. & d'absoudre ceux qui auroient frappé des clercs; cas des plus strictement réservés alors au S. Siège. La prérogative même disputée si long-temps par les Papes aux patriarches de C. P.; c'est-à-dire le premier rang après Rome sur toutes les autres Eglises, Innocent III ne fit pas difficulté de l'attribuer au Patriarché Latin Morosini; & ce qu'il y a de plus étonnant, ce qu'il dit en termes exprès, que cette grace vient du S. Siège, qui, par la plénitude de la puissance apostolique, a tiré comme de la poussière l'Eglise Byzantine, & l'a élevée au dessus des Eglises d'Alexandrie, d'Antioche & de Jérusalem. Le contraire n'en est pas moins notoire, par les lettres de S. Léon. Le Pape Nicolas I, quatre cens ans après Léon, mettoit encore au second rang le siège d'Alexandrie, & ne comptoit pas l'évêque de C. P. entre les vrais patriarches.

Ibid. ep.  
19.

VIII. ep. 64, 71. Pour maintenir le nouvel Empire des Latins en Orient, le Pape enjoignit aux Occidentaux, tant clercs que laïcs, qui se trouvoient en Romanie; c'est-à-dire dans le pays de C. P. d'y demeurer une année, si les affaires de la Terre-Sainte ne les demandoient pas ailleurs. D'un autre côté, il écrivit en France, pour engager des hommes recommandables par leurs talens & leurs vertus à passer dans la Grèce. L'Empereur Baudouin l'avoit prié de procurer ces secours à la nouvelle Eglise Latine de son Empire, & d'exciter généralement les Occidentaux de tout pays, de tout état & de tout sexe, à venir prendre possession des riches domaines qu'il leur promettoit, & à former des établissemens dans une région, dont il exaltoit avec emphase la fertilité & les agrémens. Ces invitations ne produisirent que trop leur effet, au moins parmi les habitans de la Terre-Sainte. Non seulement les pèlerins, mais les Chrétiens nés en Palestine vinrent en si grand nombre, que le Pape fut bientôt réduit à condamner ces émigrations, & à se plaindre, que cette province étoit aussi déstituée d'hommes que d'argent. Ainsi la révolution de la Grèce, qu'on avoit crue d'un si grand secours pour les saints lieux, ser-

voit  
fom  
Le  
de la  
denta  
de Jo  
diffère  
imagin  
Chrétie  
partis  
d'Antie  
Tripoli  
qui par  
von ou  
munion  
lep, fil  
comte  
prince  
appuya  
& le pe  
Comte;  
Hospital  
soutenoi  
directem  
Roi Am  
Jean d'  
tioche;  
eut pour  
comme  
Reine Ifa

voit au contraire à en accélérer ou consumer la perte.

Les Sarasins, beaucoup plus affligés de la réduction de C. P. par les Occidentaux, qu'ils ne l'eussent été de la prise de Jérusalem, oublièrent leurs propres différens, & tenterent toutes les voies imaginables d'affoiblir & de diviser les Chrétiens. Il y avoit entre ceux-ci deux partis qui se disputoient la principauté d'Antioche; celui de Boémond comte de Tripoli, & celui de son neveu Rupin, qui par sa mère étoit aussi neveu de Lion ou Léon Roi d'Arménie, en communion avec les Latins. Le Sultan d'Alep, fils de Saladin, se déclara pour le comte de Tripoli; & Dénéfit, autre prince Musulman peu célèbre depuis, appuya le parti contraire. Les Templiers & le peuple d'Antioche étoient pour le Comte; le patriarche d'Antioche & les Hospitaliers pour le Roi d'Arménie qui soutenoit son neveu. Pour ce qui regarde directement le royaume de Jérusalem, le Roi Amauri II de Lusignan, mort à S. Jean d'Acre pendant les troubles d'Antioche; savoir le premier d'avril 1205, eut pour successeur Jean de Brienne, comme époux de Marie fille aînée de la Reine Isabelle, qui tiroit son droit de son

père Amauri I de la maison d'Anjou. Comme il étoit aussi roi de Chypre, mais par droit d'hérédité, il laissa cette couronne à son fils Hugues I, qui n'étoit qu'un enfant en bas âge: foible ressource, pour la position où se trouvoient les affaires des Chrétiens en Orient.

D'une autre part, les Bulgares s'unirent avec les Cumains & les Turcs, pour soutenir les Grecs contre les Latins. Ils étoient néanmoins grands ennemis des Grecs, dont ils avoient secoué le joug, après l'avoir porté plus de cent cinquante ans. Leur Roi Jean ou Joannice, héritier du pouvoir de ses frères Pierre & Asan libérateurs de leur patrie, avoit reçu du Pape la couronne royale, & soumis avec le plus grand éclat toutes les Eglises de son royaume à l'Eglise Romaine, dont elles reprirent les rites & tous les usages. Mais les Grecs suppléant à la force par l'artifice & les trames secrètes, détachèrent des Latins le Roi Joannice, en lui promettant de le reconnoître pour Empereur, s'il les dévroit de leur domination. Aussi-tôt après ces conventions, les Grecs se révoltèrent de toute part, & s'emparèrent de plusieurs places, entr'autres, d'Andrinople.

Ville.  
Hard. n.  
117.

L'  
pagn  
Ayan  
s'appr  
puiffa  
réchal  
de Ve  
Blois,  
avec  
Il ne  
Tartare  
de Bul  
rage,  
Bulgare  
lui cou  
rent de  
eut son  
lui-mêm  
se retir  
jour l'ép  
répondit  
procher  
tué, av  
& l'Em  
défaite a  
temps ap  
bras &  
dans un  
encore t  
reurs de

L'Empereur Baudouin se mit en campagne, & forma le siège de cette ville. Id. n. 189  
& seq.  
 Ayant eu avis que le Roi des Bulgares s'approchoit pour la défendre, avec une puissante armée, il laissa au siège le maréchal de Ville-Hardouin, avec le doge de Venise; & accompagné du comte de Blois, il alla au devant des ennemis, avec des forces très-inégaux aux leurs. Il ne laissa pas de dissiper la cavalerie Tartare, qui servoit d'avant-garde au Roi de Bulgarie; mais emporté par son courage, il la poursuivit si loin, que les Bulgares se repaissant de part & d'autre, lui couperent le retour, & l'environnerent de tous côtés. Le comte de Blois eut son cheval tué sous lui, & fut blessé lui-même: les gens lui conseillèrent de se retirer, en lui promettant de lui faire jour l'épée à la main. A Dieu ne plaise, répondit-il, qu'on puisse jamais me reprocher d'avoir fui du combat! Il fut tué, avec beaucoup d'autres seigneurs; & l'Empereur fut fait prisonnier. Cette défaite arriva le 14 d'avril 1205. Quelque temps après, Joannice lui fit couper les bras & les jambes, & roula le tronc dans un précipice, où l'on dit qu'il fut encore trois jours à lutter contre les horreurs de la mort. On ajoute que le cruel



Bulgare fit faire ensuite une coupe de son crâne, pour y boire à la manière des anciens Scythes. Baudouin est fort loué, même par les Grecs, pour sa justice & sa chasteté. Henri son frère fut élu pour lui succéder, le vingtième d'août 1206: mais la même année, les Grecs se donnerent pour Empereur Théodore Lafcaris, qui avoit épousé la fille de l'Empereur Alexis l'Ange, & qui établit son siège à Nicée capitale de Bithynie.

Pendant ces troubles de l'Eglise d'Orient, Albert patriarche Latin de Jérusalem, & auparavant évêque de Verceil, dressa pour quelques solitaires établis sur le Mont Carmel, une règle qui rendit bientôt cette association très nombreuse, & la fit connoître jusqu'aux extrémités de l'Occident. Ils devoient leur origine à un moine vénérable de Calabre, qui, malgré son grand âge, vint, dit-on, les établir en ce lieu, par révélation du Prophète Elie. On y montrait encore la caverne de ce Prophète. & quelques restes d'un ancien monastère, qui paroissent avoir été considérable. Le pieux Calabrois forma une petite clôture au milieu de ces ruines, y bâtit une chapelle & une tour, & y rassembla dix à douze frères. Dans la règle que leur donna le

Canis. t. v.  
p. 387.  
Boll t ix  
p. 778.

soit avoir été considérable. Le pieux Calabrois forma une petite clôture au milieu de ces ruines, y bâtit une chapelle & une tour, & y rassembla dix à douze frères. Dans la règle que leur donna le

Patriarche Albert, il leur recommande principalement le travail & le silence, à l'imitation des anciens solitaires. Ils demeuroient en des cellules séparées, entendoient la messe tous les jours autant qu'il étoit possible, récitoient l'office; & ceux qui ne savoient pas lire, disoient un certain nombre de *Pater* pour chaque heure canoniale. Jamais ils ne mangeoient de viande, & ils jeûnoient depuis l'exaltation de la sainte croix jusqu'à pâque.

Tandis que l'Orient absorboit ainsi l'attention & les efforts des Occidentaux, un orage fatal se formoit sourdement contre la religion, au sein de la nation la plus chrétienne & le refuge le plus assuré de l'Eglise dans tous ses périls. A la faveur du temps & de la fourberie, les Vaudois & les nouveaux Manichéens épars en tant d'Eglises différentes, s'étoient rendus formidables en quelques endroits par leur réunion, & dominoient avec une insolence qui n'étoit plus supportable, dans les provinces de France voisines de l'Espagne. Ils y étoient soutenus par les seigneurs du pays, surtout par Raimond VI comte de Toulouse, & par Raimond-Roger comte de Foix. Pour les réprimer, le Pape Inno-

cent donna le caractère de légat à l'abbé de Citeaux, & à deux religieux célèbres du même ordre, nommés Raoul & Pierre de Castelnau, tirés de l'abbaye de Font-froide, diocèse de Narbonne. Afin de soutenir, tant les légats que les docteurs & les prédicateurs qui les accompagnoient, le Souverain Pontife réclama le pouvoir & la protection du Roi Philippe-Auguste.

Différens prélats, & même des plus qualifiés, s'étoient rendus coupables, soit de connivence à l'égard des hérétiques, soit d'un lâche ménagement; ou du moins, par des œuvres indignes de leur caractère, ils nuisoient beaucoup plus à la religion, que leurs vains discours ne pouvoient lui être utiles. Par une autorisation expresse du Souverain Pontife, les légats informèrent contre Bérenger, archevêque de Narbonne. Ils suspendirent de ses fonctions épiscopales, Guillaume de Roquesel évêque de Viviers, & usèrent de la même sévérité à l'égard de Raimond de Rabastens, qui s'étoit élevé par simonie sur le siège de Toulouse. On élut à la place de ce dernier, un abbé de l'ordre de Citeaux, nommé Foulques ou Fouquet, prélat qui fut d'une grande ressource pour la religion dans cette place.

impo  
pend  
tation  
le nor  
sa naî  
les an  
dans l  
d'ou il  
net au  
le fit p  
Le  
nouvea  
sectes  
des plu  
étrange  
per un  
Provide  
Diègue  
sulle, e  
Montpe  
chargés  
hérétiqu  
de renc  
que leu  
vaux. U  
succès,  
clésiastic  
quoient  
les exh  
L'Evêq

importante. Il s'étoit adonné à la poésie pendant sa jeunesse, & il eut de la réputation entre les poètes Provençaux, sous le nom de Fouquet de Marseille, lieu de sa naissance. Ayant renoncé depuis à tous les amusemens du siècle, il se fit moine dans la fervente maison de Grand-selve, d'où il fut tiré pour être abbé du Toronet au diocèse de Fréjus. C'est de là qu'on le fit passer à l'évêché de Toulouse.

Le Seigneur préparoit cependant un nouveau secours à son Eglise, contre les sectes corrompues qui en infestoient un des plus beaux apanages, dans un prélat étranger à la France, qui s'y rencontra par un de ces hasards apparens dont la Providence se plait à couvrir ses voies. Diègue d'Azébez, évêque d'Osma en Castille, en revenant de Rome, passa par Montpellier, & y rencontra les légats chargés de travailler à la réduction des hérétiques; comme ils étoient sur le point de renoncer à leur légation, par le dégoût que leur inspiroit l'inutilité de leurs travaux. Un des principaux obstacles à leur succès, c'étoit la vie peu réglée des ecclésiastiques, que les sectaires ne manquoient pas de leur objecter, quand ils les exhortoient à quitter leurs erreurs. L'Evêque d'Osma, recommandable par

Jordan.  
Princ. Fr.  
Præd. M.  
S. c. 7. &  
seq. Vit. S.  
Dom. ap.  
Sur 5. aug.

sa naissance & sa doctrine, l'étoit encore davantage par sa vertu. Il avoit établi dans sa cathédrale, l'institut des chanoines réguliers ; il étoit allé à Rome pour obtenir du Pape la permission d'abdiquer l'épiscopat, & de se consacrer à la conversion de la nation barbare des Cumains qui habitoient vers l'embouchure du Danube. N'y ayant pu réussir, il avoit pris l'habit monastique en repassant par Cîteaux, pour en joindre les observances rigoureuses aux travaux de l'épiscopat qu'on le contraignoit de garder.

Ce prélat vertueux & rempli de l'esprit du Seigneur, conçut qu'il étoit impossible de réduire par les paroles seules une secte qui pervertissoit les simples par une grande affectation de sainteté & de modestie ; tandis que les missionnaires Catholiques auroient de grands équipages, des troupes nombreuses de chevaux & de valets, s'habilleroient & vivroient avec splendeur. Les légats lui ayant demandé conseil, comme à un personnage aussi renommé pour sa prudence que pour sa piété, mes frères, lui dit cet homme apostolique, nous n'avancerons rien, pendant que les sectaires accréditent l'erreur par la modestie & l'austérité dont ils font parade, si nous ne leur

donnons  
leur  
leur  
tive,  
d'argen-  
tres.  
crainc  
menan  
clara  
travail  
sente  
son éq  
les gen  
Domin  
lier &  
à-dire  
qui en  
gélifé q  
plan no  
tourner  
ordre à  
revenu  
fut-il ar  
une heu  
Domi  
compagn  
iques,  
chef de  
Ciel po  
plus dur  
Tome

donnons des exemples tout contraires à leur manière de vivre. Il faut combattre leur vertu apparente par une piété effective, marcher à pied, ne point porter d'argent, imiter en tout la vie des Apôtres. Et comme les légats témoignaient craindre le reproche de singularité en menant une vie si nouvelle, il leur déclara qu'il demeureroit avec eux pour travailler selon cette méthode à la défense de la foi. Il renvoya sur le champ son équipage, tous ses chevaux & tous les gens de sa suite, à la réserve du seul Dominique de Gusman, chanoine régulier & sous-prieur de sa cathédrale; c'est-à-dire premier dignitaire après l'évêque qui en étoit le prieur. Après avoir évangélisé quelque temps avec fruit sur ce plan nouveau, le sage prélat voulut retourner dans son diocèse, pour mettre ordre à ses affaires, & fournir de son revenu à ses chères missions. A peine fut-il arrivé chez lui, qu'il mourut dans une heureuse vieillesse.

Dominique qu'il avoit choisi pour le compagnon assidu de ses travaux apostoliques, & qui par la suite fut lui-même chef de cette mission, étoit suscité du Ciel pour servir l'Eglise d'une manière plus durable, en instituant l'ordre des

Frères Prêcheurs. Il étoit né en Castille dans le diocèse d'Osma, & avant sa naissance on avoit présumé de sa destination, sur un songe où sa mère grosse de lui s'imagina porter dans son sein un flambeau qui embrasoit toute la terre. Il fit ses études avec distinction, dans l'école de Palencia, la plus fameuse d'Espagne depuis que le Roi Alphonse IX y avoit attiré, de France & d'Italie, de savans maîtres en tout genre: mais il s'y distingua encore davantage par ses vertus. Il y prit tant de goût pour la mortification chrétienne, qu'il y fut dix années entières sans boire de vin. L'affection qu'il y conçut pour la pureté fut telle, qu'il conserva sa virginité jusqu'à la mort sans la moindre souillure. Sa charité alla jusqu'à vendre ses livres, pour soulager les pauvres dans une famine.

Sur le bruit d'un mérite si extraordinaire dans un étudiant, l'évêque d'Osma le tira du lieu de ses études, & le fit chanoine régulier de son Eglise. Ce fut pour Dominique un nouveau motif de s'avancer dans la perfection; & ses progrès nouveaux le firent élever à la première place de son chapitre. Mais son attrait principal étoit pour la conversion des pécheurs; comme son saint évêque

ne tar  
les o  
voyag  
lui à  
taire  
ses ma  
par la  
même  
hôte h  
que co  
indigent  
de leurs  
parti,  
Pouille p  
clôture e  
le travail  
reté pour  
Il étoit  
tendre;  
Ses idées  
es, ses r  
aison qu  
obligé d'  
altérable  
eintes la  
ue l'on  
feu de  
dix dou  
ortoît à  
eux qui

ne tarda point à s'en convaincre, dans les occasions que lui en fournit son voyage de France. Se trouvant logé avec lui à Toulouse dans la maison d'un sectaire, Dominique fit si bien, tant par ses manières douces & insinuantes que par la force de ses raisons, que le jour même de leur arrivée il convertit cet hôte hérétique. Ayant appris le danger que couroient plusieurs filles nobles & indigentes, que les novateurs prévenoient de leurs libéralités pour les attirer à leur parti, il leur établit un monastère à Pouille près de Montréal, où, dans une clôture exacte, le silence, la prière & le travail, elles trouvoient une égale sûreté pour l'ame & pour le corps.

Il étoit difficile de le voir & de l'entendre; sans se rendre à ce qu'il désiroit. Ses idées nettes & fortement empreintes, ses résolutions arrêtées avec tant de raison qu'on ne l'a presque jamais vu obligé d'en changer, une égalité d'ame inaltérable, son visage même où étoient peintes la paix de la conscience & la joie que l'on goûte au service du Seigneur, le feu de son teint & de ses yeux, sa voix douce & touchante, tout en lui portoit à la vertu, & communiquoit à ceux qui l'approchoient les ardeurs de



l'amour divin dont il étoit embrasé. Il s'en fallut bien cependant qu'il ne produisit parmi les sectaires du Languedoc les fruits de bénédiction qu'on avoit lieu d'espérer. Le Comte de Toulouse, fauteur opiniâtre & artificieux de cette abominable secte, faisoit échouer les efforts des hommes les plus apostoliques.

Hist. Albig. c. 64. Le légat Pierre de Castelnau lui étoit particulièrement odieux, ainsi qu'à tous ses protégés hérétiques, que ce légat poursuivoit avec autant de persévérance que de vigueur. Il forma une puissante confédération pour la défense de la foi, & y fit entrer jusqu'à la noblesse de Provence, dépendante du comte, qui fut contraint d'y adhérer pour cette raison, & par la crainte des suites de l'excommunication publiée contre lui. Mais après bien des sermens réitérés, il ne tenoit plus nul compte de ses engagements, dès qu'il croyoit pouvoir les violer sans péril. Pierre de Castelnau étoit trop clairvoyant pour être la dupe de ces artifices, & trop courageux pour les dissimuler. Il reprochoit en face au Comte sa mauvaise foi & ses parjures: & comme on lui représentoit les excès auxquels ce prince étoit capable de se porter, & que sa vie même étoit en péril; la cause de J. C.

répo  
con  
meu  
perfe  
victi  
E  
légal  
en P  
tisfain  
culé  
avec  
quitta  
& se  
naça  
comm  
min q  
ils n'é  
L'abb  
rent a  
pour u  
pourq  
bonne  
Rhôn  
lence  
à crai  
du C  
avoien  
droit  
le fleu  
gats ay

répondit-il, ne réussira jamais dans ces contrées, que quelqu'un de nous ne meure pour la foi. Dieu veuille que le persécuteur me choisisse pour sa première victime!

Enfin le comte perfide fit inviter les Chron. S. légats à conférer avec lui, à S. Gilles Mar. An- en Provence. Il avoit promis de les sa- tisfaire sur tous les chefs dont il étoit ac- tific. an. cuse; & d'abord il témoigna recevoir 1208. avec docilité leurs avis salutaires. Mais quittant bientôt ce personnage contraint, & se démasquant sans retenue, il les menaça publiquement de mort, & leur dit comme ils se retiroient, que quelque chemin qu'ils prissent par terre ou par eau, ils n'échapperoient point à sa vengeance. L'abbé & les magistrats de S. Gilles prirent avec raison cette menace réfléchie, pour une résolution fixe & arrêtée. C'est pourquoi ils conduisirent les légats sous bonne escorte, jusqu'aux bords du Rhône. Mais on ne paroît qu'à la violence, tandis qu'on avoit beaucoup plus à craindre de la trahison. Deux hommes du Comte, inconnus aux légats, les avoient suivis; & les atteignirent à l'endroit où ils couchèrent avant de passer le fleuve. Le lendemain matin, les légats ayant dit la messe avant leur départ

suivant leur coutume, un de ces inconnus s'approcha de Pierre de Castelnau, & lui porta un grand coup de lance au dessous des côtes. Pierre en tombant le regarda, & lui dit : Dieu veuille vous le pardonner, comme je vous le pardonne ! ce qu'il répéta plusieurs fois, avec un redoublement toujours nouveau de charité & de piété, jusqu'à ce qu'il rendit l'esprit.

Gest. Innoc. III. c. 8.

Le bruit de ce forfait causa un soulèvement universel, & parvint en peu de temps jusqu'à Rome. Le Pape en écrivit en termes fort animés à tous les seigneurs & à tous les chevaliers des provinces de Narbonne, d'Arles, d'Aix, d'Embrun & de Vienne. Après avoir raconté le fait, il donne le titre de martyr au défunt, qui avoit en effet répandu son sang pour la foi, & qui est honoré comme tel par l'Eglise le cinquième jour de mars ; quoiqu'il soit mort, au plus tard, dans le mois de février. Il enjoit aux archevêques & à leurs suffragans, de publier l'excommunication contre le meurtrier, tous ses complices, ses receleurs & ses défenseurs, & de la dénoncer de nouveau contre le comte de Toulouse, si raisonnablement présumé coupable de cette mort. Enfin, selon les

nouv  
il dé  
ceux  
fidélit  
qu'il  
de po  
parer  
horter  
mer p  
confer  
Le  
lippe-  
person  
dangere  
envoye  
mal av  
avec J  
qu'aya  
qui n'e  
de son  
s'éloign  
son fils  
permet  
péditio  
temps  
peuples  
prélats  
à ceux  
les sect  
fit prei

nouvelles maximes qu'il érige en canons, il déclare absous de leur serment, tous ceux qui ont promis au Comte Raimond fidélité, société ou alliance; prononce qu'il est permis à tout Catholique, tant de poursuivre sa personne, que de s'emparer de ses terres, & conclut par exhorter la noblesse de ces provinces à s'armer pour l'extirpation de l'hérésie, & la conservation de la vraie foi.

Le Pontife écrivit encore au Roi Philippe-Auguste, pour le prier d'aller en personne réprimer un vassal ennemi si dangereux de l'Eglise, ou du moins d'y envoyer son fils Louis. Le Roi étoit mal avec Otton Roi des Romains, & avec Jean Roi d'Angleterre, répondit, qu'ayant à ses côtés deux grands lions, qui n'épioient que le moment favorable de fondre sur ses terres, il ne pouvoit s'éloigner sans imprudence, ni lui, ni son fils; mais qu'il ne laisseroit pas de permettre à ses barons d'aller à cette expédition. Le Pape avoit écrit en même temps à tous les seigneurs & à tous les peuples de la France, aussi bien qu'aux prélats, promettant indulgence plénière à ceux qui se croiseroient pour combattre les sectaires de la Narbonnoise; ce qui fit prendre les armes, ainsi que la croix,

à des troupes sans nombre, qui la portoient sur la poitrine, pour se distinguer des Croisés du Levant, qui l'avoient sur l'épaule. Au bruit de ces armemens, le Comte Raimond fut si effrayé, qu'il prit lui-même la croix, contre la secte dont il étoit le principal fauteur.

Pour remplacer Pierre de Castelnau, & Raoul son collègue de légation qui mourut vers le même temps, le Pape envoya deux légats nouveaux, Milon clerc de l'Eglise Romaine, aussi recommandable par la profondeur de sa doctrine que par la solidité de sa vertu, & le docteur Théodise, chanoine de Gènes. Ils allèrent du côté de Lyon, au devant des Croisés qui s'y assemblèrent, de tous les quartiers de la France, à la suite du duc de Bourgogne, des comtes de Nevers, de S. Paul, de Montfort, de l'archevêque de Sens, des évêques d'Autun, de Clermont, de Nevers, & d'une infinité d'autres personnages considérables dans l'Etat & dans l'Eglise. Raimond s'étoit déjà fait absoudre par les Légats au lieu même où étoit enterré le Bienheureux Pierre de Castelnau, pour lui faire en quelque sorte amende honorable. Il avoit fait serment sur le corps de Notre-Seigneur, d'observer

ver  
l'Eg  
ne p  
tége  
de l  
de m  
lats  
vré  
confi  
servo  
born  
il av  
devar  
ses e  
faire  
son fi  
avoit  
Au  
ensem  
ville  
toient  
par le  
étoien  
On é  
de P  
qu'ils  
la M  
à leu  
Hétru  
de liv

ver les ordres du Pape pour la paix de l'Eglise & l'expulsion des hérétiques, de ne plus rendre sa foi suspecte en les protégeant, de rompre avec ces troupes de brigands qu'on nommoit Routiers, de ne plus vexer ses peuples, ni les prélats orthodoxes : pour sûreté, il avoit livré sept châteaux de ses domaines, & consentoit à leur confiscation, s'il n'observoit ses sermens. Ne mettant point de bornes à ses terreurs ni à ses précautions, il avança lui même jusqu'à Valence au devant des Croisés, à qui il renouvela ses engagemens, promit sans réserve de faire tout ce qu'ils voudroient, & offrit son fils pour otage, outre les places qu'il avoit déjà livrées.

Aussi-tôt après, ils marcherent tous ensemble à Béziers. Les habitans de cette ville, abandonnée au Manichéisme, s'étoient rendus odieux par leurs rapines, par les meurtres & tous les forfaits qui étoient les suites de leur affreuse doctrine. On étoit sur-tout indigné de l'assassinat de Raimond Trincavel, leur vicomte, qu'ils avoient massacré dans l'église de la Magdelaine, après avoir brisé les dents à leur évêque qui s'efforçoit de les en détourner. On commença par les sommer de livrer un certain nombre d'hérétiques

dont on leur remit la liste, & qui étoient apparemment les principaux auteurs de leur perversion. Peu contens de refuser avec insolence, quelques-uns d'entr'eux s'approcherent avant que d'être attaqués, & firent pleuvoir sur les Croisés une grêle de fleches. Tous les soldats Catholiques frémissent de fureur, en attendant les ordres de leurs chefs; & cependant les valets de l'armée, sans observer aucune discipline, & à l'insçu de leurs maîtres, s'approcherent des murailles, & prirent la place d'emblée. Ils firent main-basse sur tous les habitans, & mirent le feu à la ville. C'étoit le jour de la Magdeleine; & dans l'église qui lui étoit dédiée, on tua jusqu'à sept mille personnes qui s'y étoient réfugiées: circonstances qui furent relevées, comme un signe de la vengeance divine, tant pour le meurtre du Vicomte Trincavel, que pour les blasphèmes que ces sectaires impurs se permettoient sur-tout contre cette sainte amante de J. C. Les Croisés marcherent ensuite à Carcassone, qu'ils auroient pu facilement emporter d'assaut: mais le sort que Béziers venoit d'éprouver, leur faisoit encore horreur. Ils reçurent les habitans de Carcassone à composition; c'est à-dire à charge de tout abandonner, & de sortir en chemise.

C  
l'on  
ces  
mar  
paro  
pas  
Duc  
& co  
Mon  
instar  
les lé  
rité d  
marq  
Dalma  
les or  
héros  
pécho  
jours  
server  
glise.  
des m  
tus,  
si extra  
rité de  
insuffi  
de sa  
valeur  
bat, c  
bre il  
qf, e

On tint ensuite conseil, pour voir qui l'on établiroit maître & conservateur de ces conquêtes. Au désintéressement que marquerent les principaux seigneurs, il paroît que l'esprit d'ambition ne les avoit pas guidés. Le Comte de Nevers & le Duc de Bourgogne refusèrent absolument & contamment; & pour que Simon de Montfort acceptât enfin, les plus vives instances ne suffirent pas: il fallut que les légats le lui ordonnassent, par l'autorité du Siège Apostolique. On a déjà remarqué, dans l'expédition de Zara en Dalmatie, tout le respect qu'avoit pour les ordres du Vicaire de J. C. ce pieux héros, que le tumulte des armes n'empêchoit pas d'entendre la messe tous les jours, de réciter l'office divin, & d'observer inviolablement les jeûnes de l'Eglise. Il honoroit sa foi & sa piété, par des mœurs très-pures & de solides vertus, par une modestie & une humilité si extraordinaire, que, malgré la supériorité de son mérite, il étoit effrayé de son insuffisance, & se croyoit fort au dessous de sa destination. Il étoit toutefois d'une valeur unique, si terrible dans un combat, que du seul mouvement de son sabre il mettoit ses ennemis en fuite, actif, entreprenant, ferme dans ses desseins



& suivi dans ses vues, d'une incomparable dextérité dans tous les exercices militaires, d'un tempérament robuste, de grande taille, bien fait de sa personne; & par l'affabilité de son humeur aussi bien que par sa facilité à s'énoncer, également propre à se faire révéler de ses nouveaux sujets, & à conserver l'affection des seigneurs sur lesquels on l'élevoit. Si dans le cours de ses exploits, on trouve plusieurs traits d'une sévérité qui fait encore frémir, il en faut juger sur la qualité des monstres dont il crut ne pouvoir autrement purger les provinces qu'ils infestoient, ou du moins sur les mœurs & les préjugés de son siècle.

Par les conséquences abusives des mêmes principes, le Pape Innocent lui-même, ébranla les fondemens d'une puissance, qui fournissoit à ses entreprises des prétextes beaucoup moins plausibles que ceux qu'on tiroit de la conduite des Albigeois & de leurs fauteurs. Toute l'Angleterre fut mise en interdit, le Roi Jean excommunié & déposé du royaume, avec tous les désordres & tous les malheurs inséparables de ces révolutions; & cela, pour une cause aussi étrangère à cet énorme bouleversement, que l'étoit l'élection d'un évêque. On avoit élu tout

à la  
le fo  
cette  
L'affa  
électio  
& l'a  
Aussi  
cet an  
Lang  
moine  
gré d  
Norw  
fance,  
étudié  
chano  
de l'un  
le ren  
ennem  
la Fra  
Prince  
de l'év  
le pren  
les mo  
violenc  
Il é  
amer  
de sa  
toute  
blier c  
tueuse

à la fois, pour le siège de Cantorbéri, le sou-prieur du clergé monastique de cette Eglise, & l'évêque de Norwic. L'affaire fut portée à Rome, & les deux élections, peu régulières à la vérité l'une & l'autre, y furent pareillement cassées.

Aussi-tôt après, le Pape proposa pour cet archevêché le Cardinal Etienne de Langton, qui fut élu à Rome par des moines députés de Cantorbéri, contre le gré du Roi, déclaré pour l'évêque de Norwic. Etienne étoit Anglois de naissance, & d'un vrai mérite: mais il avoit étudié à Paris, y avoit été fait docteur, chanoine de la cathédrale & chancelier de l'université. C'est pour cette raison qui le rendoit fort odieux à Jean Sans-terre, ennemi déclaré de tout ce qui tenoit à la France, soit pour l'affront que ce Prince croyoit essuyer dans la personne de l'évêque de Norwic, Jean fit tomber le premier poids de son ressentiment sur les moines de Cantorbéri, avec toute la violence dont il étoit capable.

Il écrivit ensuite au Pape, d'un style amer & piquant, qu'il ne revenoit pas de sa surprise, sur ce que le Pontife & toute la Cour Romaine sembloient oublier combien son amitié leur étoit fructueuse; qu'ils retiroient plus d'utilité de

Matth.  
Par. an.  
1206.  
Gest. In-  
noc. III.  
n. 131.

son royaume, que de tous les autres Etats qui sont en deçà des Alpes; que si l'élection de l'évêque de Norwic n'étoit pas ratifiée à Rome, il empêcheroit ses sujets d'y porter les richesses qui lui étoient nécessaires pour repousser ses ennemis qu'on y protégéoit, & que l'Angleterre n'iroit plus chercher parmi des étrangers, si mal disposés à son égard, la justice & les lumières qu'elle pouvoit trouver dans ses propres prélats.

Le Pape Innocent répondit au Roi avec assez de modération, se justifia sur ce qu'il n'avoit pas attendu le consentement de ce Prince pour l'élection du Cardinal Etienne, & prétendit l'avoir suffisamment demandé; quoique ce ne soit pas l'usage, ajouta-t-il, de l'attendre pour les élections qui se font en Cour de Rome. Il conclut en exhortant le Roi à ne point résister au Seigneur, & à ne pas ramener les coutumes fatales auxquelles les Rois son père & son frère avoient renoncé. Mais Innocent écrit ensuite aux évêques de Londres, de Worchestre & d'Eli, que si après leurs représentations le Roi ne recevoit point l'Archevêque Etienne, ils eussent à prononcer sur toute l'Angleterre un interdit général des fonctions ecclésiastiques, hor-

mis le baptême des enfans, & la pénitence des moribonds. Cette lettre menaçoit encore le Roi Jean, de plus grandes peines, si celle-ci ne triomphoit pas de la résistance.

Les trois évêques obéissant aux ordres du Pape, allèrent trouver le Roi, & le conjurèrent avec larmes de mettre sa puissance & son salut en sûreté, en prévenant l'interdit. Le Roi les interrompit en fureur, se répandit en injures contre le Pape & les cardinaux; & en des termes de blasphème qui lui étoient ordinaires, jura que si quelqu'un de ses évêques osoit publier l'interdit, il l'enverroit à Rome, avec les autres prélats & leur clergé, après les avoir dépouillés de toutes leurs possessions; qu'il feroit arracher les yeux & couper le nez à tous les Romains qui se trouveroient dans ses Etats. Et que ne puis-je, ajouta-t-il, par cette marque infamante, faire également distinguer des autres nations tout le reste de ce peuple détestable! Enfin, il commanda aux trois évêques de s'éloigner promptement de sa présence, s'ils vouloient mettre leurs jours en sûreté.

Les trois prélats se retirèrent en effet: mais la crainte ne les empêcha point de remplir leur commission. Le lundi de la

passion, qui cette année étoit le vingt-quatrième de mars, ils mirent toute l'Angleterre en interdit, & sortirent au plutôt du royaume, pour se dérober à la fureur du Roi. L'interdit fut observé ponctuellement & sans nulle exception, nonobstant tous privilèges, suivant les ordres du Pape; en sorte que sans prêtres & sans prières, on emportoit les morts des villes & des villages, comme les cadavres des animaux, & qu'on les jetoit dans le premier fossé, où on les couvroit précipitamment de terre. Les clameurs que le peuple poussa de toute part, firent bientôt trembler l'inconsidéré Monarque. Il envoya vers le Pape, & fit toutes les promesses qu'il crut pouvoir le tirer de l'embarras où il se trouvoit, & qui lui coutoient peu dans ces circonstances. Mais aussi téméraire dans l'espérance, qu'il étoit foible & rampant dans le danger, & dans le bien comme dans le mal, toujours incapable de confiance, il traina la négociation en longueur, s'abandonna par intervalles aux fougues de son ressentiment, & la rompit enfin tout à fait.

Au bout de deux ans, le Pape excommunia le Roi d'Angleterre: mais il ne se trouva plus, dans toute l'éten-

due de  
osât pu  
néanm  
sance  
rues &  
mystéri  
le Roi  
chidiac  
minster  
dit un  
avec lu  
néficien  
prince.  
rapport  
prendre  
sans v  
d'une  
joint à  
jours. I  
terre é  
turier,  
se don  
prouvo  
toit pa  
porels  
leurs s  
de l'Es  
que le  
de Die  
avec la

due de ce royaume, un seul évêque qui osât publier la censure. En peu de temps néanmoins, elle parvint à la connoissance de tous ses sujets, qui dans les rues & les places publiques, se disoient mystérieusement les uns aux autres que le Roi étoit excommunié. Geoffroi, archidiacre de Norwic, se trouvant à Westminster pour les affaires de l'échiquier, dit un jour à ceux qui s'en occupoient avec lui, qu'il n'étoit pas sûr à des bénéfices de demeurer au service d'un prince frappé d'anathème. Le propos fut rapporté au violent Monarque. Il fit prendre l'archidiacre, & l'emprisonna, sans vivres, chargé de fers & vêtu d'une chape de plomb, dont le poids joint à la faim le fit mourir en peu de jours. La cruauté naturelle à Jean Sans-terre étoit encore animée par un aventurier, nommé Alexandre Masson, qui se donnoit pour théologien. Il disoit & prouvoit assez plausiblement, ce qui n'étoit pas fort difficile, que les biens temporels des princes & le gouvernement de leurs sujets ne regardoient point le Chef de l'Eglise. Mais il ne cessoit de répéter, que le Roi étoit l'instrument de la colère de Dieu, établi pour gouverner le peuple avec la verge de fer. Quelque agréable

Matth.  
Par. an.  
1209.

qu'il se fût rendu au Roi Jean par cette maxime tyrannique, Innocent III eut assez de crédit en Angleterre pour le faire dépouiller d'un grand nombre de bénéfices qu'il y avoit obtenus par ses intrigues, & le réduire à un état de misère où on le vit long-temps mendier son pain de porte en porte.

Enfin le Pape Innocent déclara tous les vassaux & les sujets du Roi Jean absous du serment de fidélité, & défendit sous peine d'excommunication, que personne communiquât avec lui en aucune manière pas même pour la table, pour le conseil, ni simplement pour lui parler. Il alla plus loin : de l'avis des cardinaux & d'autres graves personnages, il rendit une sentence, portant que le Roi d'Angleterre seroit déposé du trône, & qu'à la poursuite du Souverain Pontife, on lui donneroit un successeur plus digne de regner. En conséquence, Innocent écrivit à Philippe-Auguste, de se charger de cette entreprise pour la rémission de ses péchés; afin que lui & ses successeurs, après avoir détrôné le Roi Jean, possédassent à perpétuité le royaume d'Angleterre. Il écrivit aussi une lettre circulaire à tous les seigneurs, chevaliers & gens de guerre des nations diverses, qu'ils eussent

à se cro  
gleterre  
verselle,  
France.  
devoit d  
destructi  
de l'Egli  
qui visita

L'orag  
du Roi  
plus fun  
la puissan  
guste, e  
qui avoit  
plausibles  
d'Angle  
ainé du  
1186, av  
fils qui  
Bretagne  
raine rec  
mère Co  
protectio  
mit entre  
ans. Ma  
trouvé m  
après l'a  
onné à  
dans une  
& jeta so

à se croiser, pour déposer le Roi d'Angleterre & venger l'injure de l'Eglise Universelle, sous la conduite du Roi de France. Il ajoutoit, que quiconque aideroit de ses biens ou autrement à la destruction de ce Roi pervers, recevoit de l'Eglise la même protection que ceux qui visitoient le S. Sépulcre.

L'orage qui se formoit ainsi sur la tête du Roi Jean, devoit avoir les suites les plus funestes. On remettoit les droits & la puissance de l'Eglise à Philippe-Auguste, ennemi déjà trop redoutable, & qui avoit de son côté les droits les plus plausibles à faire valoir contre le Roi d'Angleterre. Le Prince Géoffroi, frère aîné du Roi Jean, & mort dès l'année 1186, avoit laissé sa femme enceinte d'un fils qui fut nommé Artus, & que la Bretagne, l'Anjou, le Maine & la Touraine reconnurent pour leur seigneur. Sa mère Constance lui ménagea d'abord la protection de Philippe-Auguste, & le remit entre ses mains, à l'âge de douze ans. Mais le Roi Jean son oncle ayant trouvé moyen de se saisir de sa personne, après l'avoir tenu quelque temps emprisonné à Rouen, le fit passer de sa prison dans une barque, où il le tua de sa main, & jeta son corps dans la Seine. Philippe-



Auguste fit citer Jean comme son vassal, pour répondre sur ce crime à la cour des pairs; & sur le refus de comparoître, la cour, d'une voix unanime, confisqua au profit du Roi Philippe tout ce que le Roi Jean possédoit en dedans de la mer. Le Monarque François entra aussi-tôt en Aquitaine, puis en Normandie, pour exécuter le jugement, les armes à la main, & y fit plusieurs conquêtes.

Le Pape Innocent entreprit alors de rétablir la paix entre les deux Rois, suivant la marche incertaine, qu'il est difficile de rendre plus fixe, quand on s'écarte des vrais principes. Il prit même un ton d'empire, que le Monarque & les seigneurs François trouverent peu convenable à une Puissance qui ne doit pas s'ingérer dans l'administration politique; mais le changement des circonstances fit aussi changer de dispositions à Innocent, qui, pour presser de nouveau l'expédition de Philippe-Auguste, lui envoya Pandolfe, soudiacre de l'Eglise Romaine. Le Roi de France étoit excité d'ailleurs par un grand nombre de seigneurs Anglois, qui n'aspiroient qu'à être délivrés du joug tyrannique du Roi Jean. Ce Prince étourdi, cruel, avare, débauché,

s'étoit enfin rendu insupportable, non seulement aux ecclésiastiques de son royaume, mais à la noblesse, aux villes, aux campagnes, à tous ses peuples. Il avoit fait violence à plusieurs femmes & à plusieurs filles de qualité; il avoit réduit par ses extorsions quantité de familles honorables à la dernière indigence; il avoit banni une multitude de sujets irréprochables, afin d'envahir leurs biens.

Les évêques chassés d'Angleterre, d'où ils avoient porté leurs plaintes à Rome, enjoignirent à leur retour, de la part du Pape, au Roi Philippe, d'entrer à main armée dans la Grande-Bretagne, d'en détrôner le tyran, & de mettre à sa place un prince digne de régner. Philippe qui n'attendoit que l'occasion, ordonna, sous peine de félonie, à tous ses vassaux de le venir joindre à Rouen, dont il s'étoit déjà rendu maître; & il y fit équiper une flotte, chargée de toutes sortes de munitions.

Cependant le Légat Pandolfe passa en Angleterre, & trouva le Roi Jean à Douvres. A son départ de Rome, le Pape lui avoit donné fort secrètement un projet de réconciliation pour ce Prince, en cas qu'il voulût enfin se soumettre aux ordres du S. Siège. Pandolfe profitant de

la terreur que ne pouvoient bannir d'une ame si criminelle soixante mille hommes de bonnes troupes, & une flotte supérieure à celle des François, lui tint ce discours; Voilà le Roi de France à l'embouchure de la Seine, prêt à vous accabler par l'autorité du Souverain Pontife, & à s'emparer de votre royaume. Avec lui, viennent les prélats de votre royaume & tant d'autres Anglois, soit clercs soit laïcs, animés de toute l'ardeur que peut inspirer l'espoir de rentrer dans leur patrie, & de recouvrer leurs biens. Il montre d'ailleurs les lettres de presque tous les seigneurs d'Angleterre, qui le demandent pour souverain, & lui promettent fidélité. Au moins songez à vos intérêts, appeaisez le Ciel justement irrité, soumettez-vous à l'Eglise, & regagnez les bonnes graces du Pape, prêt à vous rendre la couronne qu'il vous a ôtée.

Ce discours ne manqua pas de produire son effet. Jean, tout hors de lui-même & comme réduit au désespoir, acquiesça aux propositions de Pandolse, & promit sans restriction de se soumettre aux ordres du Pape, pour tous les objets qui lui avoient attiré les censures du S. Siège. Deux jours après, il déclara par une chartre authentique, que pour

l'exp  
la f  
baro  
Inno  
mes  
leurs  
com  
homi  
jéti  
roit t  
de st  
ses su  
tion,  
la cor  
au Lé  
sur le  
monde  
fidélité  
par so  
quelqu  
de la f  
tinent  
l'arche  
vêque  
pressé  
agne.  
Le  
en Fra  
e lui  
éliste

l'expiation de ses péchés, il donnoit, de sa franche volonté & de l'avis de ses barons, à l'Eglise Romaine, au Pape Innocent & à ses successeurs, les royaumes d'Angleterre & d'Irlande, avec tous leurs droits; qu'il ne les tiendrait plus que comme vassal du Pape, lui en feroit hommage-lige, & pour marque de sujétion, outre le dénier S. Pierre, paieroit tous les ans au Pape mille marcs de sterlings; enfin, qu'il obligerait tous ses successeurs à maintenir cette donation, sous peine de perdre leur droit à la couronne. Le Roi remit cette pièce au Légat, pour la porter à Rome; & sur le champ, en présence de tout le monde, il fit hommage & serment de fidélité au Souverain Pontife, représenté par son ministre, qui foula aux pieds quelque argent présenté, comme signe de la soumission du Roi. Jean fut incontinent absous de l'excommunication, par l'archevêque de Cantorbéri & les autres évêques persécutés, qu'on s'étoit adressé à rappeler dans la Grande-Bretagne.

Le Légat Pandolfe au contraire repassa en France, alla trouver le Roi Philippe, & lui signifia de la part du Pape, de se désister de son entreprise contre le Roi

d'Angleterre qui s'étoit soumis à l'Eglise, & qu'il ne pouvoit plus attaquer sans offenser le Pape. Philippe fut sans doute aussi piqué que surpris de ce changement, qui ne l'eût point empêché de porter ses armes dans les Isles Britanniques, si le Comte de Flandres qui l'avoit le plus animé, n'eût changé lui-même, pour faire alliance avec le Roi Jean. C'étoit Ferrand ou Ferdinand de Portugal, qui avoit épousé la fille aînée du Comte Baudouin devenu Empereur de C. P. & qui eut lieu de se repentir de son inconstance. Le Roi Philippe marcha contre ce vassal infidèle, qui avoit lié sa partie avec l'Empereur Otton, & le comte de Sarisbéri frère naturel du Roi d'Angleterre. L'inégalité du nombre n'arrêta point le courage de Philippe. Les deux armées s'étant rencontrées près de Bouvines; il fit à ses troupes cette courte harangue, rapportée par le Moine Rigord, son chapelain, qui marchoit derrière lui: Tout notre espoir est en Dieu: le Roi Otton & ses gens sont des excommuniés, ennemis & destructeurs de l'Eglise; leur solde est la substance du pauvre, & la dépouillé du clergé. Pour nous, quoique pécheurs, nous sommes unis de sentiment à la

Sainte

Sa  
m  
fel  
qu  
en  
eul  
rem  
resp  
apr  
que  
mée  
mes  
Frar  
les  
fure  
bonh  
qui a  
affiég  
Main  
par  
ce fiè  
même  
Fonda  
oire  
de S.  
Pen  
ant  
Pape  
iliger  
Maro  
To

mis à l'E-  
 us attaquer  
 pe fut sans  
 de ce chan-  
 empêché de  
 les Britanni-  
 dres qui l'a-  
 changé lui-  
 avec le Roi  
 Ferdinand de  
 la fille ainée  
 nu Empereur  
 de se repentir  
 Roi Philippe  
 infidèle, qui  
 Empereur Ot-  
 béri frère natu-  
 L'inégalité du  
 ourage de Phi-  
 s'étant rencon-  
 l fit à ses trou-  
 ue, rapporté  
 a chapelain, qui  
 out notre espoir  
 on & ses gens  
 ennemis & de-  
 eur solde est la  
 la dépouillé de  
 oïque pécheurs  
 sentiment à la  
 Sainte

Sainte Eglise; nous jouissons de sa com-  
 munion, & nous défendons ses libertés,  
 selon notre pouvoir. Ne doutons pas  
 que Dieu ne nous fasse triompher de nos  
 ennemis & des siens. Après que le Roi  
 eut ainsi parlé, les troupes lui demandè-  
 rent sa bénédiction, avec une simplicité  
 respectable dans son principe. Aussi-tôt  
 après, on sonna la charge, pendant la-  
 quelle le chapelain & les clercs de l'ar-  
 mée ne cessèrent de chanter des pseu-  
 mes. La victoire fut complète pour les  
 François. L'Empereur Otton prit la fuite;  
 les comtes de Flandres & de Sarisbéri  
 furent faits prisonniers. Pour comble de  
 bonheur, on apprit que le Roi Jean,  
 qui avoit fait une descente en France &  
 assiégeoit le château de la Roche-au-  
 Maine en Anjou, venoit d'être forcé  
 par Louis fils du Roi Philippe, à lever  
 ce siège & à se retirer honteusement. En  
 mémoire de ces grands succès, le Roi  
 fonda près de Senlis l'abbaye de la Vic-  
 toire, où il mit des chanoines réguliers  
 de S. Victor de Paris.

Pendant que Jean Sans-terre affectoit  
 tant de soumission devant les gens du  
 Pape, il envoya secrètement & en grande  
 diligence vers le Miramolin ou Roi de  
 Maroc. Les envoyés qui étoient deux

chevaliers & un clerc, présenterent une lettre du Roi leur maître, qui s'offroit à soumettre son royaume au prince Musulman, à lui payer tribut, & même à quitter la religion Chrétienne pour la Mahométane, s'il vouloit lui donner du secours. Le Miramolin lisoit les épîtres de S. Paul qui lui étoient tombées entre les mains. Il parut quelques momens fort pensif; puis il répondit: Voilà le livre d'un Chrétien sage, qui par ses œuvres & ses paroles me ravit d'admiration. Je ne vois rien à reprendre en lui, sinon d'avoir quitté la religion de ses pères. Que puis-je penser de votre maître, qui veut renoncer à une religion si sainte & si pure, que, si je n'en avois point, je la choisirois de préférence à toutes les autres? Ensuite il s'informa de l'état du Roi & du royaume d'Angleterre. Comme les deux chevaliers lui en eurent fait la peinture la plus avantageuse, il reprit avec un grand soupir: Je n'ai jamais ni entendu dire, que le souverain d'un pareil Etat le voulût rendre tributaire d'un étranger. Votre Maître est un méprisable & un lâche. J'en ai tant de mépris, que je ne voudrois pas lui donner place entre mes plus vils esclaves. Et vous, ajouta-t-il, en lançant sur les deux

che  
tre.  
stat  
pas  
mes  
C  
Mir  
siem  
toit  
diem  
mem  
il jug  
le dé  
nistr  
tate.  
questi  
une c  
qui ch  
dit av  
étoit  
étrang  
avoit  
Norm  
domai  
reste  
à ses  
u surp  
ères.  
excess  
ous.

chevaliers un regard terrible qui les fit trembler pour leur vie, vous, agens & flatteurs d'un tyran méprisable, n'avez pas l'audace de paroître davantage sous mes yeux.

Comme ils se retiroient confus, le Miramolin porta ses regards sur le troisième envoyé, nommé Robert, qui s'étoit tenu à quartier pendant toute l'audience. Voyant un petit homme extrêmement brun & de fort mauvaise mine, il jugea que le mérite devoit compenser le désavantage de la figure, dans un ministre chargé d'une négociation si délicate. Il le retint, & lui fit plusieurs questions, auxquelles Robert satisfit avec une contenance assurée & une franchise qui charmerent le Musulman. L'Anglois dit avec ingénuité, que son souverain étoit un tyran, aussi foible à l'égard des étrangers que terrible à ses sujets; qu'il avoit perdu par sa faute le duché de Normandie, avec plusieurs autres grands domaines; qu'il ne cessoit de ruiner le reste de ses Etats, & de se rendre odieux à ses peuples, par ses exactions, ses usurpations, ses débauches & ses adultères. Le Miramolin blâma la patience excessive des Anglois, & renchérit sur tous les témoignages de mépris qu'il avoit



déjà donnés à l'égard de Jean Sans-terre. Il eut plusieurs autres entretiens avec Robert, le combla des marques de sa bienveillance, & le renvoya chargé de présens, en or & en argent, en pièces  
 P 206. de soie & en pierreries. C'est l'historien Matthieu Paris qui nous apprend ces particularités, & qui dit les tenir de Robert lui même. Il ajoute que le Roi Jean pensoit fort mal de plusieurs articles de foi, & qu'il lui échappoit des impiétés si extravagantes & si scandaleuses, qu'on n'oseroit les rapporter.

Depuis long-temps l'Allemagne n'étoit pas plus tranquille que l'Angleterre. Toujours elle étoit déchirée par les deux factions des maisons de Saxe & de Suabe qui prétendoient en même temps à l'Empire, & par l'intérêt que le Chef de l'Eglise prenoit tour à tour aux prétentions de l'une & de l'autre. En vain le Roi Philippe de Suabe, si vivement poursuivi par le Pape Innocent, se réconcilia-t-il enfin avec ce Pontife. Comme il en avoit déjà reçu son absolution, & que son accommodement avec le Roi Oïton de Saxe son compétiteur étoit fort avancé, il fut assassiné par le comte Palatin de Bavière, à qui il avoit refusé sa fille en mariage, après la lui avoir promise. Cet

évèn  
 le r  
 la re  
 ravan  
 n'av  
 rohn  
 ferme  
 dont  
 oblig  
 les m  
 enten  
 en p  
 terres  
 distra  
 seroie  
 pire,  
 les fa  
 foibles  
 trice.  
 refusa  
 qu'il p  
 soit eu  
 droits  
 il attac  
 cile &  
 reprer.  
 parten  
 tint m  
 sa tête  
 avoien  
 parten

événement qui sembloit devoir accélérer  
 le rétablissement de la bonne harmonie ;  
 la rendit néanmoins plus difficile qu'aupa-  
 ravant. A la vérité, le Roi Otton qui  
 n'avoit plus de rival, fut d'abord cou-  
 ronné Empereur, & même s'engagea par  
 serment envers le Pape, à des conditions  
 dont l'avantage étoit proportionné aux  
 obligations qu'il lui avoit. Mais ensuite  
 les magistrats des villes d'Italie lui firent  
 entendre qu'il avoit été surpris, au moins  
 en promettant de rendre au S. Siège les  
 terres de la Comtesse Mathilde; que la  
 distraction de ces grands domaines cau-  
 seroient un préjudice irréparable à l'Em-  
 pire, & que les Papes n'avoient pu se  
 les faire donner, qu'en abusant de la  
 foiblesse du sexe ou de l'âge de la dona-  
 trice. C'est pourquoi l'Empereur Otton  
 refusa de les rendre, malgré ses sermens,  
 qu'il prétendit contraires à celui qu'il avoit  
 fait en premier lieu, de conserver les  
 droits de l'Empire. Par la même raison,  
 il attaqua le jeune Frédéric, Roi de Si-  
 cile & pupille du Pape Innocent, pour  
 reprendre la Pouille qu'il prétendoit ap-  
 partenir à la couronne impériale. Il sou-  
 tint même qu'avant qu'elle fût fixée sur  
 sa tête, le Pape & les Etats de Sicile  
 avoient usurpé plusieurs terres qui lui ap-  
 partenoient.

Enfin les esprits s'aigrirent à un tel point, que le Pape Innocent oubliant tout ce qu'il lui avoit coûté de soins & de travaux pendant dix années entières pour faire parvenir Otton à l'Empire, prononça l'excommunication contre lui. Par une conséquence aussi ordinaire alors qu'elle étoit fautive, il déclara tous ses sujets absous du serment de fidélité, & défendit sous peine d'anathème de le reconnoître pour Empereur. Otton résista vigoureusement, & l'on vit de nouvelles toutes les scènes d'horreur qui ne manquent pas d'accompagner les guerres civiles, animées par un faux esprit de religion. Il eut même des succès considérables en Allemagne & en Italie: il fit plusieurs conquêtes en Pouille & en Calabre, & se flatta de l'espérance d'élever jusqu'à la Sicile au Roi Frédéric, par le moyen d'un seigneur du pays, qui avec des Sarasins occupoit des places très-fortes dans les montagnes. Mais les Papes avoient trop d'influence alors dans le gouvernement général des esprits & des empires, pour que toute autre Puissance ne vint pas tôt ou tard se briser contre leur prépondérance prodigieuse. Innocent III réussit enfin à faire couronner Roi des Romains & de Germanie,

dans une diète tenue l'an 1210 à Coblentz, Frédéric Roi de Sicile, issu de la maison de Suabe que ce Pontife en avoit exclue peu auparavant, comme l'ennemie la plus irréconciliable du Siège Apostolique.

Innocent III remplit beaucoup mieux, à l'égard de l'Espagne, le personnage de Chef de l'Eglise & de Père des Fidèles. Alfonso IX, Roi de Castille, ayant déclaré la guerre au Miramolin Abou-Abdalla, quatrième des Almohades, le même dont Jean Sans-terre recherchoit l'amitié, & qui regnoit en Espagne aussi bien qu'en Afrique; les Infidèles eurent d'abord de si grands avantages, que la terreur se répandit par toute la Chrétienté. Le Pape écrivit à tous les évêques d'Espagne, pour qu'ils en réunissent tous les princes Chrétiens contre l'ennemi commun. La partie ne paroissant pas encore égale, le Roi de Castille envoya l'archevêque de Tolède & d'autres ambassadeurs chez les différentes nations, pour leur demander du secours. La France étoit toujours la ressource de la religion, dans les conjonctures où il falloit, avec la valeur, une franchise & une générosité promptes à s'exécuter. Le Pape engagea particulièrement les François des provinces méridi-

Roderic:  
vi & viij.

dionales, comme les plus voisines du théâtre de la guerre, à partager les hasards d'une bataille décisive qui devoit se donner vers la pentecôte de cette année 1211: il leur accordoit à cette fin les indulgences de la croisade. Plusieurs prélats partirent aussi-tôt, accompagnés d'une armée redoutable; entr'autres, Arnaud légat du S. Siège contre les Albigeois, parvenu de l'Abbaye de Cîteaux au siège métropolitain de Narbonne, l'archevêque de Bourdeaux, & malgré la distance des lieux, l'évêque de Nantes en Bretagne. Il y avoit deux mille chevaliers François avec leurs écuyers, dix mille sergens à cheval, & cinquante mille sergens à pied. Ainsi nommoit-on ceux qui servoient à la guerre au dessous des chevaliers, comme qui diroit servans ou gens de service.

Pour attirer les bénédictions du Ciel sur les armes Chrétiennes, le mercredi de la pentecôte, dix-septième de mai, on fit à Rome une procession solennelle dans l'ordre suivant: Dès le grand matin, les femmes s'assemblerent dans l'église de Sainte Marie-Majeure, le clergé dans la basilique des douze Apôtres, & les laïcs dans l'église de Sainte Anastasie; puis chacune de ces troupes partit, pour se

réun  
A la  
bord  
perso  
en O  
que l  
Les  
marc  
tête  
tout  
Pape  
entra  
& rev  
sermo  
mes a  
entenc  
dinal;  
srique  
clercs  
pieds  
de no  
armées  
prière  
jeûne r  
ni rien  
purent  
Fidèles  
cèrent  
vœux  
violenc

réunir toutes dans la place de Latran. A la tête des femmes, marchaient d'abord les religieuses, puis toutes les autres personnes du sexe, sans aucune parure en or ni en soie, & nud-pieds; autant que leurs forces le pouvoient permettre. Les moines & les chanoines réguliers marchaient à la tête du clergé; & à la tête des laïcs, les Hospitaliers. Quand tout le monde fut arrivé à la place, le Pape avec les cardinaux & les évêques, entra dans l'église, prit la vraie croix, & revint sur les degrés, d'où il fit un sermon au peuple. Après quoi les femmes allèrent à l'église de Sainte Croix entendre la messe, que leur dit un cardinal; & le Pape la célébra dans la basilique de Latran, pour tous les hommes clercs & laïcs, qui ensuite allèrent nud-pieds à Sainte Croix, pour y solliciter de nouveau tous ensemble le Dieu des armées en faveur de son peuple. A la prière on joignit les aumônes, & un jeûne rigoureux, sans manger de poisson, ni rien de cuit; & tous ceux qui le purent, jeûnerent au pain & à l'eau. Les Fidèles parmi les autres nations s'efforcèrent de même, par le concours des vœux & des œuvres, de faire une sainte violence au Seigneur.

Leur espoir ne fut pas trompé. La bataille se donna, le lundi seizième de juillet, dans les plaines appelées *Navas de Tolosa*, près des monts qui furent surnommés la chaîne des Mores. La victoire, ou plutôt la déroute fut si complète, qu'on y fit prisonniers cent quatre-vingt mille hommes de cavalerie sans compter l'infanterie qui étoit innombrable. Plus de cent mille Infidèles restèrent parmi les morts, & il n'y eut qu'environ trente Chrétiens de tués. Le

Innoc. I  
xv. ep. 182  
183.

butin fut immense. Tel est au moins le détail que le Roi de Castille en écrivit au Pape Innocent, à quoi il joignit des présens magnifiques, comme des échantillons de ce riche butin. On admira surtout une tente de soie dont le travail parut un prodige, avec un étendard tissu d'or, qui fut suspendu dans l'église du Prince des Apôtres. A cette victoire se trouverent, outre le Roi de Castille, les Rois de Navarre & d'Aragon, beaucoup de prélats, dont Rodrigue de Tolède & Arnaud de Narbonne étoient les plus considérables, & une grande multitude des clercs qui tous ensemble chanterent le *Te Deum* sur le champ de bataille, avec toute l'allégresse qui doroit inspirer des succès & étonnans.

où  
rag  
lui  
son  
les  
ger  
mar  
prin  
péri  
des  
Tou  
narq  
pour  
déjà  
réser  
de N  
lui-m  
beau-  
de l'e  
je soi  
je l'ai  
je voi  
ce qu  
vous  
ou pl  
votre  
votre  
font  
siez

Peu après cette expédition mémorable, où s'étoit fort signalé le Roi Pierre d'Aragon; comme il arrivoit à peine chez lui, encore tout couvert de lauriers moissonnés sur les ennemis de la religion, les liens de la chair & du sang l'engagerent dans une entreprise & mille démarches bien inconséquentes pour un prince qui venoit de défendre sa foi au péril de sa vie. Le protecteur opiniâtre des Albigeois, Raimond IV, comte de Toulouse, étoit beau-frère de ce monarque. Toujours entêté de son affection pour ces odieux sectaires qui lui avoient déjà fait perdre toutes ses places, à la réserve des seules villes de Toulouse & de Montauban, le Comte se transporta lui-même en Aragon, & fit au Roi son beau-frère la peinture la plus touchante de l'état où il se trouvoit réduit; quoique je sois tout prêt, lui ajouta-t-il, comme je l'ai déjà si souvent protesté, & comme je vous le proteste encore, à faire tout ce qui me sera ordonné par le Pape. Je vous remets, poursuivit-il, mes terres, ou plutôt mes titres, mon fils Raimond votre neveu, & ma femme Eléonore votre sœur pour les défendre, s'ils vous sont chers; sinon, pour que vous ratifiez vous-même l'arrêt de notre malheur.



Le Roi attendri, & faisant beaucoup moins d'attention qu'il ne devoit aux intérêts de la religion, commença par écrire au Pape, à qui il en imposa touchant les procédés du comte de Montfort, & les vraies dispositions du comte de Toulouse; en sorte qu'Innocent, sur bien des chefs, entra dans les vues du Roi d'Aragon. Ce prince tenta aussi de surprendre les prélats de la Narbonnoise, qui s'étoient rassemblés à Lavaur, pour répondre à plusieurs propositions captieuses qu'il leur avoit faites. Ils s'apperçurent bientôt qu'on ne cherchoit qu'à les amuser, & à consumer en pour-parlers inutiles un temps nécessaire à l'action. Ils en informèrent le Pape, ainsi que de plusieurs autres traits de supercherie du Roi Pierre, à qui le Pontife défendit par lettres de protéger davantage les Toulousains.

Petr. hist.  
Alb. c.  
&c.

Mais Pierre avoit déjà pénétré en Languedoc, avec des troupes Aragonnoises, capables de relever le courage des Toulousains, & d'appuyer puissamment les négociations. Joignant l'adresse à la force, vis-à-vis du Comte de Montfort, il lui proposa des suspensions d'armes & des surseances, qui en donnant aux affaires un air d'incertitude & d'indécision, les firent languir, amortissent

le  
ren  
ou  
pes  
incc  
Mo  
cont  
soien  
été  
gran  
en c  
duc  
vers.  
gued  
main  
croisa  
De p  
la T  
aux e  
fois  
grand  
ses re  
La c  
maill  
faiten  
de so  
perfor  
traver  
cadés  
armer

le zèle & la ferveur, empêchassent les renforts de venir à l'armée Catholique, ou en induisissent même les vieilles troupes à se débander. C'étoit une merveille inconcevable que les progrès du brave Montfort, au milieu des obstacles & des contretemps de toute espèce qui s'opposent à ses desseins. A peine avoit-il été établi chef de la croisade, qu'une grande partie de l'armée s'étoit retirée en conséquence d'un démêlé entre le duc de Bourgogne & le comte de Nevers. L'engagement des Croisés de Languedoc n'étoit d'ailleurs que de six semaines; au lieu que le vœu des autres croisades s'étendoit d'ordinaire à un an. De plus celle qu'on prêchoit alors pour la Terre-Sainte, nuisoit extrêmement aux entreprises de Montfort, qui toutefois ne ralentit jamais son courage. Ce grand homme fut souvent réduit à tirer ses ressources de lui seul ou de sa famille. La comtesse sa femme, qui étoit de la maison de Montmorenci, secondoit parfaitement la capacité, & la valeur même de son époux. Souvent on la vit en personne, lui amener des renforts à travers mille obstacles & mille embuscades. Simon, pour cette guerre, fit armer chevalier, Amauri son fils aîné,

d'où sa terre principale fut nommée dans la suite Montfort-l'Amauri. Avec le peu de troupes qu'il pouvoit entretenir, & les secours fortuits qu'il recevoit par intervalles, des différens peuples attachés à la foi de leurs pères; par sa persévérance & sa bonne conduite, il s'étoit emparé successivement de la plupart des places hérétiques. Par-là même, il s'étoit extrêmement affoibli, & il se trouvoit presque abandonné; quand il se vit obligé de faire face, tant au Roi d'Aragon, qu'aux sectaires dont ce secours avoit prodigieusement exalté l'arrogance. Le Prince Louis de France prit alors la croix, & grand nombre de chevaliers, à son exemple: mais les rudes attaques que le Roi Philippe son père eut presque aussi-tôt à soutenir de la part du Roi d'Angleterre, attirèrent ailleurs la valeur de ce jeune Prince, & de ceux qui s'étoient croisés avec lui.

L'état de foiblesse où se trouvoit la cause de l'Eglise, anima le zèle de deux vertueux frères, évêques l'un & l'autre, Manassès d'Orléans & Guillaume d'Auxerre. Moins ils voyoient d'ardeur pour une croisade qui intéressoit les domestiques même de la foi, & le salut de la patrie, plus ils s'empressèrent à rassem-

bler tout ce qu'ils purent de troupes, & à les conduire eux-mêmes jusqu'au lieu de leur destination. Le comte de Montfort qui les reçut à Carcassone où il n'avoit qu'une poignée de soldats, regarda leur arrivée comme un gage des faveurs du Ciel. Toutefois, afin de ménager le sang Chrétien, autant qu'il étoit en lui, il envoya quelques ecclésiastiques vers le Roi d'Aragon, pour lui rappeler les intentions du Souverain Pontife, & l'exhorter de nouveau à ne point protéger les ennemis de la foi qui lui étoit commune avec les Croisés. Le Roi n'usa du délai qu'entraîna cette négociation, que pour grossir le nombre de ses troupes, & se procurer le moyen de les soudoyer. Enfin, le dixième de septembre 1213, il vint à la tête d'une armée très-nombreuse, avec les comtes de Toulouse, de Foix, & de Comminges; c'est-à-dire avec les trois fauteurs les plus déterminés des Manichéens, & mit le siège devant la ville de Muret, située sur la Garonne à deux lieues au dessous de Toulouse. Le brave & religieux Montfort, suivi de sept évêques & de trois abbés, ne manqua point de s'approcher, avec ce qu'il put ramasser de troupes, afin de secourir la place, où il eut l'assurance de se renfermer.

Le lendemain de grand matin, il se confessa & fit son testament. Tous les évêques se rendirent ensuite à l'église, & l'un d'entr'eux célébra la messe, pendant laquelle ils excommunièrent tous ensemble les comtes de Toulouse & de Foix avec les princes leurs fils, le comte de Comminges, & généralement tous les auteurs de l'hérésie, sans désigner plus particulièrement le Roi d'Aragon, dont ils supprimèrent le nom par ménagement. Le jeudi, douzième de septembre, comme les Croisés se préparoient au combat, le pieux Evêque Foulques de Toulouse se revêtit des ornemens pontificaux, & vint à eux tenant en main un morceau de la vraie croix. Tous ceux qui étoient à cheval en descendirent par respect; les plus proches adorèrent la croix l'un après l'autre, & le reste des troupes reçut la bénédiction. En même temps, l'évêque de Comminges les exhorta en ces termes: Au nom de J. C. marchez avec courage & une sainte confiance. Quiconque mourra dans cette bataille, recevra, n'en doutez point, la couronne du martyr, & entrera dans le royaume des cieux, sans passer par le purgatoire; pourvu qu'il soit contrit & confessé, ou qu'il ait au moins, avec un vif repentis

de ses  
euser  
possibl  
ces pr  
église  
voix é  
missen  
succès  
lui des  
avoien

On  
fit une  
guerrie  
ragon  
& le t  
grande  
se déba  
aux off  
Au mo  
héros r  
plus éc  
dans l'h  
été pré  
admirat  
les Fidè  
le char  
tres cho  
qu'il est  
de nos  
valier tu

de ses fautes, un désir sincère de les accuser au prêtre, aussi-tôt qu'il lui sera possible. Les autres évêques confirmerent ces promesses, puis entrèrent dans une église voisine avec leurs clercs; & d'une voix élevée, mêlée de pleurs & de gémissemens, ils prièrent pour obtenir les succès, dont l'éclat, peu différent de celui des miracles, fit bientôt voir qu'ils avoient été exaucés.

On prétend que Simon de Montfort fit une sortie, à la tête de douze cens guerriers intrépides, surprit le Roi d'Aragon au milieu de cent mille hommes, & le tua de sa main: ce qui jeta une si grande terreur parmi ces troupes, qu'elles se débanderent, sans qu'il fût possible aux officiers de rallier cinquante hommes.

Au moins est-il hors de doute, que ce héros remporta à Muret une victoire des plus éclatantes dont il soit fait mention dans l'histoire. Les évêques qui avoient été présens, en écrivirent, dans leur admiration, une lettre adressée à tous les Fidèles. Les tas d'ennemis restés sur le champ de bataille, disent-ils entr'autres choses, sont si hauts & si multipliés, qu'il est impossible d'en savoir le nombre: de nos gens, il n'y a eu qu'un seul chevalier tué, & très-peu de sergens. Nous

Perr. c.

71. 72.

Id. 73. t.

x1. Conc.

P. 99.

les évêques de Toulouse, de Nîmes, d'Uzès, de Lodève, de Béziers, d'Agde & de Comminges, avec les abbés de Clairac, de Vallemagne & de S. Tibéri, certifions cet exposé très-véritable. Le corps du Roi d'Aragon, trouvé nud sur le champ de bataille, fut reconnu & enterré par les chevaliers de S. Jean, auxquels il avoit fait du bien. Il ne laissoit pour successeur qu'un enfant de quatre ans qui tomba entre les mains du Comte de Montfort, mais que le Pape fit délivrer, & qui regna sous le nom de Jacques I.

Cette victoire porta le coup mortel au parti si long-temps redouté des Albigeois. Le zèle de la croisade se ranima de toute part. Le Duc Eudes III de Bourgogne accourut de nouveau au secours de Simon de Montfort, avec les archevêques de Lyon & de Vienne. Le Prince Louis de France se trouvant libre par une trêve conclue entre Philippe-Auguste & le Roi d'Angleterre, s'empressa d'accomplir le vœu qu'il avoit fait trois ans auparavant. En peu de temps, ce qui restoit de places aux sectaires vint au pouvoir du chef des Croisés, qui se vit alors maître du Languedoc, du Querci, de l'Agénois, du Rouergue & d'une partie de la Gas

cog  
dom  
aprè  
de T  
com  
ne  
On  
tant  
pre à  
quatr  
pour  
vence  
cesse  
gnage  
va la  
On  
sang  
gués  
roisim  
Sainte  
mond  
pre fr  
pères  
ler la  
nuit e  
défiar  
alliés  
châtea  
tre ce  
le fair

cogne. La seigneurie de ces nouveaux domaines lui fut assurée quelque temps après, au concile de Latran; & le comte de Toulouse en fut exclus sans retour, comme un prince sans foi, en qui l'on ne pouvoit prendre aucune confiance. On crut beaucoup faire, en lui permettant de se retirer dans quelque lieu propre à la pénitence, avec une pension de quatre cens marcs d'argent. On réserva pour ses enfans quelques terres en Provence. Pour la Comtesse sa femme, princesse vertueuse & Catholique au témoignage de tout le monde, on lui conserva la jouissance paisible de sa dot.

On conçoit difficilement, que du beau sang des comtes de Toulouse, si distingués en particulier par leur religieux héroïsme dans les expéditions de la Terre-Sainte, il soit issu un prince tel que Raimond IV. Le Comte Baudouin, son propre frère, avoit pour la religion de ses pères un attachement, que ne put ébranler la plus barbare fureur. Il fut pris de nuit en Querci, comme il dormoit sans défiance, & conduit par les Routiers, alliés de son frère Raimond, à un de ses châteaux, que ses gens défendoient contre ces bandits. Comme il ne voulut point le faire rendre, ainsi qu'ils l'exigeoient,



ils le tinrent deux jours entiers sans manger. Résolu à périr plutôt que de céder à ces ennemis des mœurs & de la religion, il fit venir un prêtre à qui il se confessa & demanda le saint viatique. Pendant que le prêtre apportoit les saints mystères, il survint un Routier furieux, qui, en vomissant mille imprécations, protesta que Baudouin ne boiroit ni mangeroit, qu'il n'eût rendu un autre Routier détenu dans les fers. Cruel, dit le Comte, je ne demande point de nourriture corporelle, mais les mystères sacrés qui sont la nourriture divine de nos âmes. Comme on s'obstinoit à les lui refuser, Qu'on me les montre au moins, dit-il; & il les adora dévotement. On le mena ensuite à Montauban, où se trouvoit le comte de Toulouse; & ce frère barbare lui fit aussitôt mettre la corde au cou pour le pendre. Il demanda de rechef la confession & le viatique, qu'on lui refusa comme la première fois. Il prit Dieu à témoin de sa bonne volonté, & de la disposition où il persévéroit de donner sa vie pour la défense de la religion. Alors le comte de Foix, aidé de son fils & d'un chevalier Aragonois, l'enleva de terre, & avec la corde que tous trois ensemble lui avoient mise au cou, ils le pendirent à un arbre.

On p  
carac  
Toul  
Qu  
de  
reurs  
missi  
Portu  
occup  
pour  
Mère  
bles,  
confo  
pays  
pétuel  
tion d  
vé à p  
moins  
des m  
minist  
des an  
aucun  
tions,  
en pe  
qui fû  
vangile  
& à la  
trouva  
s'engag  
stolique  
mortifi

On peut juger, par cette exécution, du caractère & de l'impiété du comte de Toulouse.

Quand S. Dominique vit les guerres de religion portées à de pareilles fureurs, il rentra dans sa patrie, & fit des missions en Aragon, en Castille, en Portugal, & jusques dans les provinces occupées par les Maures. Ce fut là que pour attirer la puissante protection de la Mère de Dieu sur des travaux si pénibles, il établit la dévotion du Rosaire, conforme aux mœurs d'un siècle & d'un pays où les guerres & les troubles perpétuels faisoient encore, de la méditation des saints livres, un exercice réservé à peu de personnes. Il repassa néanmoins en France; mais pour y instituer des missionnaires pacifiques, occupés du ministère purement spirituel & du salut des âmes. Ces premiers disciples n'ayant aucun lien qui les attachât à leurs fonctions, & faisant peu de fruit; il lui vint en pensée de former un ordre religieux qui fût dévoué à la prédication de l'évangile, à la conversion des hérétiques; & à la propagation du Christianisme. Il trouva d'abord seize compagnons, qui s'engagerent avec lui à ces travaux apostoliques, ainsi qu'à la vie pauvre & mortifiée de l'apostolat.

Alb. stat. A cette même époque du dépérisse-  
 an. 1182. ment de la foi & des mœurs, le Sei-  
 Vading. gneur ménagea à son Eglise un nouveau  
 annal. S. Franc. renfort de troupes auxiliaires, par le  
 vit. per S. moyen de S. François, natif d'Assise en  
 Bonav. c. Ombrie. Son nom propre étoit Jean Ber-  
 1 & seq. nardon, & il prit celui de François,  
 de la facilité avec laquelle il apprit la  
 langue François, nécessaire pour le né-  
 gocé qu'il exerçoit, comme un grand  
 nombre des meilleurs citoyens des villes  
 d'Italie. Quoiqu'enclin au plaisir, sans  
 cependant s'abandonner à la débauche,  
 il marqua dès sa première jeunesse une  
 grande sensibilité à l'égard des pauvres:  
 il se fit même une règle, de n'en refuser  
 aucun, au moins quand ils interpose-  
 roient le nom de Dieu pour lui deman-  
 der l'aumône. Un jour néanmoins qu'il  
 étoit extraordinairement occupé de son  
 négoce, il en refusa un contre sa cou-  
 tume. Aussi-tôt il en ressentit un remords  
 si vif, qu'il recourut après lui, & s'es-  
 força de le dédommager, tant par les  
 tendres expressions de son regret, que  
 par l'abondance de ses largesses. Ensuite  
 il promit à Dieu de n'en refuser aucun,  
 tant qu'il en auroit le pouvoir: ce qu'il  
 observa ponctuellement toute sa vie.

Quelque temps après, comme il étoit

vêtu  
 faire  
 de b  
 mal  
 ta so  
 vêtir.  
 dans  
 preux  
 bord  
 aussi-  
 nature  
 cer de  
 plique  
 il faut  
 preux  
 aussi-t  
 part,  
 que ce  
 Les  
 charité  
 tin, a  
 Mais  
 c'est q  
 fixeren  
 de la  
 & pou  
 veau.  
 service  
 vérités  
 d'un

vêtu d'un riche habit qu'il s'étoit fait faire depuis peu, il rencontra un homme de bonne maison, mais pauvre & très-mal vêtu. Il en fut si touché, qu'il quitta son habit neuf, & l'obligea de le revêtir. Un autre jour qu'il étoit à cheval dans la campagne, il rencontra un lépreux si défiguré, qu'il en ressentit d'abord une vive horreur: mais réprimant aussitôt cette première répugnance de la nature, & réfléchissant que, pour avancer dans le service de J. C. il faut s'appliquer sur-tout à se vaincre soi-même, il sauta de son cheval, & baïsa le lépreux en lui donnant l'aumône. Etant aussitôt remonté, & regardant de toute part, il ne vit plus de personne; quoique ce fût en rase campagne.

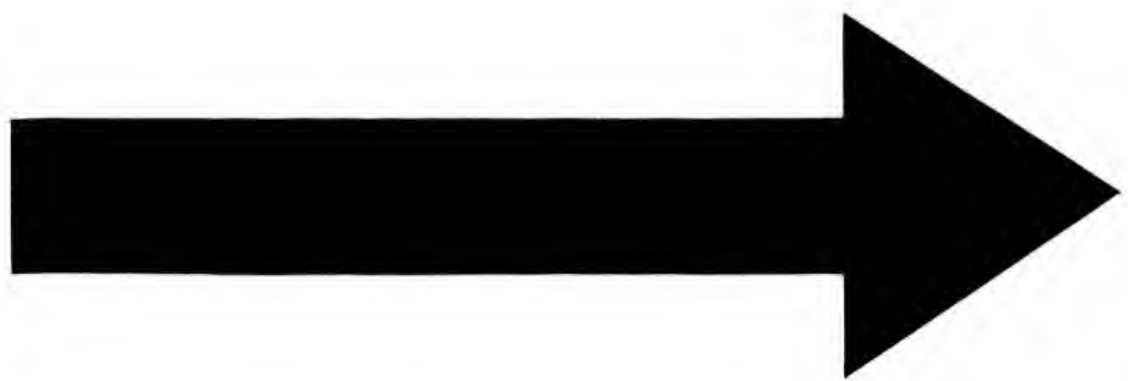
Les auteurs de sa vie ont cru que sa charité, comme autrefois celle de S. Martin, avoit eu pour objet J. C. lui-même. Mais ce qui est beaucoup plus heureux, c'est que ces actes héroïques de vertu le fixèrent irrévocablement dans le sentier de la perfection, & qu'il parut dès-lors & pour toujours un homme tout nouveau. Il n'eut plus pour objet que le service du Seigneur, la méditation des vérités éternelles, sur-tout de la charité d'un Dieu devenu la victime des pé-

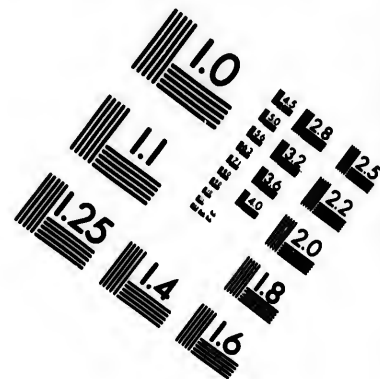
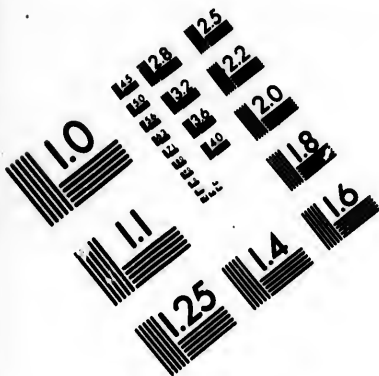
cheurs, l'augmentation du culte divin, & le soin des lieux qui y sont destinés. Il consacra d'abord les profits de son commerce à réparer les ruines d'une église, autrefois célèbre, à quatre cens pas d'Assise sa patrie; puis quitta pour toujours le trafic des choses terrestres. Son père offensé qu'il eût quitté la profession de sa famille, le fit renoncer à tout ce qu'il pouvoit espérer de l'héritage paternel & poussa la dureté jusqu'à le dépouiller de ses habits; ce qui fit dire à François, qui n'avoit pas encore vingt-cinq ans: Hé bien; puisque je suis abandonné du père que j'avois ici-bas, je dirai désormais avec plus de confiance, *Notre père qui êtes dans les cieux*. Il sortit ensuite de la ville d'Assise, & s'enfonça dans les bois, louant le Seigneur, & le remerciant de l'avoir délivré de la servitude du siècle. Un de ses anciens amis lui ayant donné une méchante tunique, il se mit à servir les lépreux, & à s'exercer aux œuvres les plus mortifiantes de la miséricorde & de l'humilité. Il s'habitu auprès d'une petite église, nommée Notre-Dame des Anges, & plus communement Portioncule, du lieu où elle étoit située à six cens pas d'Assise.

Un jour il entendit lire à la messe le  
trait

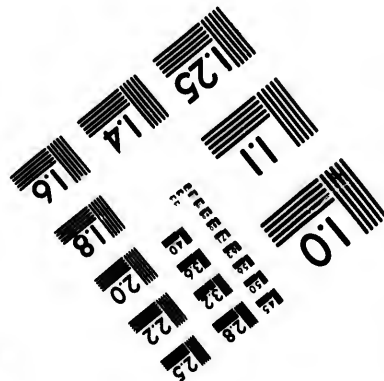
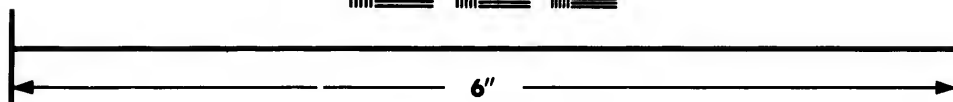
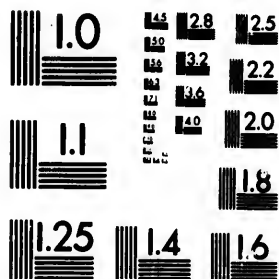
tra  
les  
ni a  
fac  
ni c  
ce  
& c  
Auff  
les  
garda  
sa ce  
corde  
toute  
dre  
Apôt  
prêch  
sept  
même  
même  
peuple  
chons  
ples  
au Se  
sa cro  
durs,  
es bi  
dons  
rons  
patien  
temps  
Ton

trait de l'évangile où le Sauveur dit à ses Apôtres: ne portez ni or, ni argent ni aucune monnoie dans vos bourses, ni sac pour le voyage, ni deux tuniques, ni chaussure, ni bâtons. Voilà, dit-il, ce que je cherche depuis long-temps, & ce que je désire de tout mon cœur. Aussi-tôt il quitte ses souliers, son bâton, ses poches, renonce à l'argent; & ne gardant qu'une simple tunique, il jette sa ceinture de cuir, & s'en fait une de corde; s'appliquant à se conformer en toute manière à ce qu'il venoit d'entendre, comme à la règle pratiquée par les Apôtres. En cet état, il commença de prêcher la pénitence; & bientôt il se vit sept disciples, qui se réduisirent à la même pauvreté que lui, & conçurent la même ardeur pour la conversion des peuples. Mes frères, leur disoit-il, prêchons la pénitence, plus par nos exemples que par nos paroles. Confions-nous au Seigneur, qui a vaincu le monde par sa croix. Nous trouverons des hommes durs, qui nous rendront le mal pour les biens éternels que nous prétendons leur procurer: mais nous gagnerons beaucoup, en souffrant tout avec patience & avec humilité. En peu de temps, plusieurs sages & plusieurs no-





**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503





bles viendront se joindre à nous, & porteront les vérités du salut aux Rois & aux Princes, aussi bien qu'aux peuples. Mais dans tous les temps gardons-nous de juger ceux qui vivent plus délicatement que nous, ou qui ont dans leurs habits des ornemens superflus. Ils sont comme nous, les enfans de Dieu, & par conséquent nos frères: il peut les appeler à lui, & les rendre plus agréables que nous à ses yeux. Souvent même sans avoir goûté le don céleste ils ne laissent pas de procurer le service du Seigneur, en subvenant aux besoins corporels de ses serviteurs & de ses ministres.

Les disciples de François commencèrent à remplir, sur ce plan, leurs fonctions apostoliques. Ils prêchoient avec simplicité & sans acception de personnes, s'adressant aux premiers qu'ils rencontroient, suivant tout le monde à la mer & à servir le Seigneur, à grands jugemens & les châtimens éternels destinés à ceux qui ne gardent pas ses commandemens. Quelques-uns les écoutoient avec attention, & s'usfoient de charité à leur égard; mais de très-grand nombre regardoit avec étonnement leurs habits extraordinaires, & l'austérité de

moi  
dem  
quell  
on le  
vagab  
qu'ils  
entier  
Quelq  
on les  
sans &  
pierres  
dans l  
qu'eux  
fri ce  
ministèr  
ressemè  
ble pati  
préventi  
sien la v  
Quand  
er au ne  
eux un  
nier de  
ectère,  
ne form  
ils de  
pec le p  
uniform  
lut de  
Pape,

moins singulière de leur vie. On leur demandoit de quelle profession & de quelle nation ils étoient. Bien souvent on leur refusoit l'hospice, comme à des vagabonds & à des malfaiteurs; en sorte qu'ils étoient réduits à passer des nuits entières sous les portiques des églises. Quelquefois on les chargeoit d'injures, on les outrageoit sans retenue, les enfans & la populace leur jetoient des pierres, de la boue, & les trainoient dans les rues par leurs capuces; tandis qu'eux-mêmes se réjouissoient de souffrir ces opprobres dans l'exercice du ministère évangélique. Par leur désintéressement, ainsi que par leur invincible patience, ils dissipèrent toutes les préventions, & se concilièrent en tout lieu la vénération publique.

Quand François vit sa compagnie monter au nombre de onze frères, & parmi eux un prêtre nommé Silvestre, le premier de l'ordre qui fut revêtu de ce caractère, il leur traça d'un style simple une forme de vie qui n'étoit que les conseils de l'évangile réduits en pratique, avec le peu de réglemens nécessaires pour l'uniformité de l'observance; puis il résolut de faire approuver cette règle par le Pape, ne s'appuyant que sur la pro-

Vading.

1210.

rection divine. Ayant trouvé moyen de pénétrer, non sans peine, jusqu'au Souverain Pontife; Innocent III qui avoit naturellement beaucoup de pénétration, & qui étoit très-versé dans les voies de Dieu, reconnut, à travers l'extérieur méprisable de cet homme, une simplicité vraiment évangélique, une admirable pureté de cœur, ces grandes vues & cette fermeté de résolution qui caractérisent le zèle dont l'esprit de Dieu est le principe. Il prit aussitôt l'humble François en affection, & se sentit enclin à lui accorder ce qu'il demandoit: mais plusieurs cardinaux trouverent cet institut singulier, bien au dessus des forces humaines. Heureusement Gui évêque d'Assise, qui connoissoit & admiroit depuis long-temps son diocésain vertueux, se trouvoit à Rome. Si vous rejetez la demande de ce pauvre d'esprit, dit-il au Pape & aux cardinaux, prenez garde que vous ne rejetez l'évangile même; puisque la forme de vie dont il sollicite l'approbation, n'est autre chose que l'observance de la perfection évangélique. Or ne seroit-ce pas blasphémer contre J. C. qui en est l'auteur, que de prétendre qu'elle contient quelque chose d'impossible, ou de déraisonnable? Le Pape Innocent, touché

de  
saint  
qui a  
Au  
comp  
treden  
der fi  
rent c  
le bel  
rent.  
savoien  
mange  
présent  
tôt. Ce  
confir  
se dépa  
avoient  
que da  
près d'  
de livre  
C'est po  
lor  
nues  
Une cr  
de la c  
étoit le  
éloquen  
source i  
tions sa  
servoit p

de cette raison, approuva la règle du saint, mais de vive voix seulement; ce qui arriva dans le cours de l'an 1210.

Au sortir de Rome, François & ses compagnons, remplis de confiance, s'entretenoient ensemble des moyens de garder fidèlement leur règle: ils ne s'arrêtoient que quand la foiblesse naturelle & le besoin de nourriture les y contraignoient. Mais le lieu étoit désert, & ils ne savoient comment se procurer de quoi manger. Alors parut un homme qui leur présenta quelques pains, & disparut aussitôt. Cette attention de la Providence les confirma dans la résolution de ne jamais se départir de la pauvreté absolue qu'ils avoient embrassée. Elle étoit si étroite, que dans leur cabane où ils retournerent près d'Assise, ils n'avoient pas même de livres pour réciter l'office canonial. C'est pourquoi, pendant un temps assez long, leurs prières communes & continues furent presque toutes mentales. Une croix de bois, plantée au milieu de la chaumière où ils se rassembloient, étoit le livre touchant, dont la muette éloquence produisoit dans leurs ames une source intarissable de lumières & d'affections saintes. Le spectacle de la nature servoit pareillement à élever leurs cœurs.

vers le Maître suprême, qu'ils envisageoient & bénissoient dans tous ses ouvrages. Leur nombre augmentant de jour en jour, malgré leur austère indigence; comme ils ne pouvoient plus se loger dans leur cabane, ils demanderent l'Eglise de la Portioncule à des religieux Bénédictins à qui elle appartenoit. C'étoit la plus pauvre qui fût dans le pays: ils l'obtinrent aisément; & François en ayant fait la première maison & comme le berceau de son ordre, il s'y affectionna plus qu'à aucun endroit du monde.

De là, il alloit prêcher dans les villes & les campagnes du voisinage. Ses discours n'étoient pas recherchés: mais son seul aspect prévenoit & attendrissoit les cœurs. Il avoit toujours le visage élevé vers le ciel, où son âme sembloit vouloir s'élever. On l'eût pris pour un des habitans célestes, exilé sur la terre, & soupirant sans cesse après sa délivrance. Connu enfin de tout le monde, il fut dans une telle vénération, que quand il entroit dans quelque ville, on couroit sonner les cloches, & le peuple arrivoit en foule avec le clergé, en portant des palmes, & en chantant des cantiques. Les uns lui baisoient les mains ou les pieds, les autres touchoient ses vêtements; on

s'estim  
il avoi  
gna de  
recevo  
répond  
respect  
à les l  
rendus  
l'origin  
la réco  
norant  
tures ?  
& eng  
haute  
disting  
Sainte-C  
ville d'  
Elle  
parens  
ternel,  
naissanc  
bénédict  
mère,  
parce q  
un enfa  
Dès son  
charité  
tout par  
tarda po  
portoit.

s'estimoit heureux, de baiser la terre où il avoit passé. Son compagnon lui témoigna beaucoup d'étonnement de ce qu'il recevoit ces honneurs. Mon frère, lui répondit-il, ignorez-vous que tous ces respects s'adressent à Dieu ? c'est à moi à les lui renvoyer, comme les hommages rendus à la statue doivent retourner à l'original. Faut-il priver ce bon peuple de la récompense que mérite sa foi, en honorant Dieu dans la plus vile de ses créatures ? Il fit des conversions éclatantes, & engagea dans le chemin de la plus haute perfection plusieurs personnes distinguées, dont la plus remarquable fut Sainte-Claire, née, comme lui, dans la ville d'ARELLE.

Elle étoit de famille noble, tous ses parens militaires du côté paternel & maternel, & sa fortune proportionnée à sa naissance. Elle avoit été prévenue des bénédictions du Ciel, dès le sein de sa mère, qui lui donna le nom de Claire, parce qu'il lui fut révélé qu'elle portoit un enfant qui éclaireroit tout le monde. Dès son enfance, elle montra une tendre charité pour les pauvres, & un attrait tout particulier pour la prière. Elle ne tarda point à prendre un cilice, qu'elle portoit assidument sous les habits pré-

Vading.  
an. 1212.  
Sur. ad 13  
aug.

cieux dont elle étoit obligée de se revêtir, & refusa un mariage avantageux, résolu à consacrer sa virginité au Seigneur. Frappée des maximes de perfection presque oubliées, que François s'efforçoit de retracer aux Fidèles, elle désira de s'entretenir avec ce grand serviteur de Dieu, qui de son côté, sur la réputation de cette illustre vierge, souhaitoit de la voir & de l'attacher inséparablement au Seigneur. Dans les dispositions où elle étoit, elle eut bientôt pris son parti, sous la conduite d'un si saint directeur. Le dimanche des rameaux de l'année 1212, la dix-huitième de l'âge de Claire, elle se rendit à l'église, avec les autres personnes de son sexe & de sa condition parées magnifiquement; & comme on s'approchoit pour recevoir les rameaux bénits, l'évêque prévenu descendit de l'autel, & lui présenta la palme, comme le signe de la victoire qu'elle méritoit de remporter sur le monde & la chair. La nuit suivante, elle vint, accompagnée comme la bienléance le demandoit, à l'église de la Portioncule, où les frères qui chantoient matines la reçurent avec des cierges allumés. Là, elle quitta tous les ornemens du siècle, se fit couper les cheveux, revêtit devant

L'au  
Saint  
S. Pa  
nes,  
une a  
Ses  
par l'  
rent t  
desein  
ritable  
lément  
bout d  
agée q  
étroite  
vertus  
Franç  
les che  
deux so  
qu'il av  
ravant.  
compag  
merent  
rigne à  
lon la  
des pau  
les hom  
gueur d  
Vers l  
nière no  
un état



L'autel un habit de pénitence ; & aussi-tôt Saint François la mena au monastère de S. Paul, chez des religieuses Bénédictines, jusqu'à ce qu'il pût lui procurer une autre demeure.

Ses parens qui se crurent déshonorés par l'humble profession de leur fille, firent tous leurs efforts pour rompre son dessein, en exerçant contre elle une véritable persécution. Elle ne fut pas seulement inébranlable, mais elle attira au bout de seize jours sa sœur Agnès, moins âgée qu'elle, & qui lui étoit encore plus étroitement unie par la ressemblance des vertus que par les liens de la nature. François, après avoir coupé de sa main les cheveux d'Agnès, établit alors les deux sœurs près de l'église de S. Damien, qu'il avoit réparée quelques années auparavant. Elles y rassemblèrent plusieurs compagnes de leur vie pénitente, & formèrent une communauté qui donna l'origine à l'institut des Clarisses, ou, selon la dénomination Italienne, à l'ordre des pauvres femmes, capable d'effrayer les hommes les plus courageux par la rigueur de l'observance.

Vers le même temps, vivoit d'une manière non moins admirable, quoique dans un état moins parfait, la Bienheureuse

Marie, surnommée d'Ognies, du lieu où elle passa la plus grande partie de ses jours, dans la Belgique, sur les bords de la Sambre. Elle fut mariée, dès l'âge de quatorze ans. Peu après, elle engagea son mari à tendre comme elle à la perfection, & à vivre dans la continence parfaite. Elle s'appliqua quelque temps avec lui au service des lépreux, près de Nivelles, lieu de sa naissance: mais ne pouvant plus souffrir le concours de ceux qui venoient l'y visiter par honneur, elle se retira près du monastère des chanoines réguliers d'Ognies, fondé depuis peu, & fréquenté par plusieurs illustres serviteurs de Dieu, dont elle se promettoit de grands secours pour son avancement dans la vertu. Elle y en attira même quelques-uns, tels que le pieux Evêque Foulques de Toulouse, alors chassé de son siège, & Jacques de Vitri, savant curé d'Argenteuil, à qui elle prédit qu'il seroit évêque dans la Terre-Sainte, comme il le devint en effet de Ptolémaïde. Elle rendit à celui-ci des services beaucoup plus grands que ceux qu'elle en eséroit. Il étoit renommé pour son éloquence, & avoit reçu du Pape la commission de prêcher la croisade contre les Albigeois. Mais ayant l'esprit juste, & les idées beaucoup plus saines que ces

les  
de  
ses  
con  
mois  
soit  
Mari  
qu'il  
de to  
prédic  
cipat  
dans  
presen  
les dé  
Mar  
jetins  
des au  
ment r  
divine  
ses vert  
passa un  
l'asconfi  
manger  
cités  
forbie  
me pé  
mes de  
peres  
par l'ab  
nécessite

les de son siècle par rapport aux qualités  
 de l'orateur, il sentoit avec chagrin que  
 ses discours ne répondoient point à ses  
 connoissances. Il s'en consoloit néan-  
 moins, par les louanges qu'on ne lais-  
 soit pas de lui donner. La Bienheureuse  
 Marie le guérit de la vaine complaisance  
 qu'il prenoit dans ces sortes d'éloges ;  
 & tout en corrigeant l'amour propre du  
 prédicateur, elle remédia au défaut prin-  
 cipal de ses discours, qui provenoit d'un  
 abus excessif de matières, dont il de-  
 présentoit que le brillant, sans pouvoit  
 les développer d'une manière intéressante.  
 Marie observoit dans sa retraite un  
 jeûne continu, & pratiquoit même  
 des austérités peu imitables, mais infini-  
 ment respectables à raison de l'inspiration  
 divine, dont la fécondité de son esprit & de  
 ses vertus ne permet pas de douter. Elle  
 passa une fois les dix jours qui sont entre  
 l'Ascension & la Pentecôte, sans rien  
 manger, sans rien relâcher de ses exer-  
 cices laborieux, & sans se sentir af-  
 foibli. Elle regardoit le travail, comme  
 une pénitence imposée à tous les hom-  
 mes depuis le péché de nos premiers  
 pères. C'est pourquoi elle se réduisit,  
 par l'abandon de tous ses biens, à la  
 nécessité de travailler, tant pour se pro-

curer le vêtement & la nourriture indispensable, que pour satisfaire au penchant qu'elle avoit à soulager les malheureux.

Ses exemples contribuèrent infiniment à maintenir dans sa patrie l'esprit de foi & de piété, qui distinguoit alors les Flamands entre toutes les nations Chrétiennes. Les Croisés venus de ces provinces pour combattre les Albigeois, avoient été, au milieu du tumulte des armes, un spectacle d'édification & d'étonnement pour le pieux évêque de Toulouse. Quand il alla chez eux, aussi bien que Jacques de Vitri, l'admiration de ces deux saints personnages passa jusqu'à l'enthousiasme. Il leur sembloit, disoient-ils, avoir quitté l'Egypte, & entrer dans la Terre de promesse. Ils admiroient sur-tout, dans le sexe dévot, le profond respect dont il se montrait pénétré, tant pour les choses saintes que pour leurs ministres si méprisés en Languedoc, & qui se rendoit sensible jusques dans leur maintien & leurs moindres démarches. Ils virent en différens lieux des troupes de vierges qui, dans une humilité austère, ne vivoient que du travail de leurs mains, quoique plusieurs d'entr'elles fussent de familles illustres & opulentes. Des femmes, également consacrées à Dieu, s'ap-

pliqu  
nel à  
cont  
dans  
veuve  
qu'elle  
à aucu  
les jec  
travail  
femme  
du mar  
la crain  
contine  
son; &  
ment,  
Toutes  
discours  
attaquer  
soient. P  
donner  
horreur  
bles que  
rent en  
Plusieurs  
rivière o  
ver leur  
plus d'ég  
les justif  
permetta  
Le Ci

pliquoient avec un soin vraiment maternel à préserver ces ames pures de la contagion du siècle, & à les affermir dans la pratique de la vie parfaite. Les veuves, plus occupées de plaire à Dieu qu'elles ne l'avoient jamais été de plaire à aucun homme, passoient leur vie dans les jeûnes & les veilles, la prière, le travail & les œuvres de charité. Les femmes, encore attachées aux embarras du mariage, élevoient leurs enfans dans la crainte de Dieu, gardoient souvent la continence pour mieux vaquer à l'oraison; & plusieurs l'observoient habituellement, du consentement de leurs époux. Toutes méprisoient les jugemens & les discours des mondains, qui n'osant les attaquer d'une manière directe, en faisoient l'objet de leurs dérisions. Elles donnerent une preuve éclatante de leur horreur extrême du crime, dans les troubles que les guerres civiles occasionnerent en quelques villes des Pays-Bas. Plusieurs se jeterent à Liège, dans la rivière ou dans les cloaques, pour sauver leur honneur; & le Seigneur ayant plus d'égard à l'intention qu'à l'œuvre, les justifia en quelque manière, en ne permettant pas qu'aucune périt.

Le Ciel en favorisa quelques-unes des

dans les plus extraordinaires, que Jaques de Vitri a eu soin de nous transmettre. Il attribue sur-tout le don des miracles à la Bienheureuse Marie d'Ognies : dans la vie qu'il en a composée, il rapporte un grand nombre de merveilles opérées pendant sa vie, & après sa mort, qui arriva le 23 juin de l'année 1213, la trente-sixième de son âge. Elle est honorée depuis plusieurs siècles, comme Bienheureuse, dans le pays où elle se vit, & où le souvenir de ses vertus édifia long-temps encore après sa mort. Mais tandis qu'on voyoit dans un coin du monde, retracer de si beaux vestiges de la foi primitive, le relâchement qui gagnoit de toute part fit penser sérieusement à la réforme qu'étoit la célébration du concile général qui avoit déjà été indiqué pour la procurer. La corruption des mœurs infectoit jusqu'à la source autrefois la plus féconde & la plus pure de l'instruction publique. Toutes les études florissoient, avec un grand éclat, dans l'université de Paris. On y eudroit non-seulement les arts libéraux, mais la médecine, le droit tant civil que canonique, & sur-tout la théologie. Il y venoit de tous les climats une multitude prodigieuse d'écoliers, attirés par l'agré-

ment  
 tes k  
 tectio  
 deux  
 Augu  
 étoier  
 leman  
 cois ;  
 Poite  
 banço  
 ces tr  
 lée pa  
 le lieu  
 feste  
 sion t  
 celle d  
 étoit  
 lation  
 Un  
 Amau  
 disciple  
 hérési  
 les plu  
 chacun  
 intérie  
 aucun  
 fession  
 les sac  
 toient  
 étoit p

ment du séjour, par l'abondance de toutes les commodités de la vie, par la protection successive & toute particulière des deux Rois Louis le Jeune & Philippe-Auguste. Les étudiants innombrables y étoient divisés par nations, Anglois, Allemands & Italiens, aussi bien que François; & parmi ceux-ci; Normands, Poitevins, Bretons, Bourguignons, Brabançons & Flamands. Mais chacune de ces troupes étoit encore mieux caractérisée par quelque vice particulier, que par le lieu de son origine. La diversité de secte & de système produisoit une division bien plus dangereuse encore que celle des opinions. Le moindre défaut, étoit d'étudier par vanité, par une émulation jalouse, par intérêt & par ambition. Un professeur de logique, nommé Amauri, & plus ouvertement encore ses disciples poussèrent la subtilité jusqu'à l'hérésie & aux principes de perversion les plus détestables. Ils soutenoient que chacun pouvoit être sauvé par l'effusion intérieure de la grace du S. Esprit, sans aucun acte extérieur, & qu'ainsi la confession, l'Eucharistie, le baptême, tous les sacremens étoient inutiles. Ils exaltoient la charité, jusqu'à dire que ce qui étoit péché en foi cessoit de l'être, dès

qu'il avoit cette vertu pour principe. En conséquence, ils commettoient l'adultère & les plus honteux excès, sous le nom de charité; promettant des récompenses éternelles, au lieu de châtimens, aux femmes dont ils abüsoient. On peut observer ici les nuances différentes que le nouveau Manichéisme & les autres erreurs courantes prenoient, selon les circonstances des lieux, des personnes & des conditions.

C'est principalement à cette doctrine monstrueuse qu'il faut attribuer l'étrange corruption de mœurs, qui regnoit alors dans l'université de Paris, suivant le témoignage de Jacques de Vitri dans l'histoire de son temps. On n'y comptoit pas, dit-il, la simple fornication au nombre des péchés. Les femmes prostituées arrétoient dans les rues les clercs qui passaient, & les traînoient comme de force chez elles; tant elles étoient accoutumées à ne point éprouver de résistance. On tenoit même à honneur, d'avoir plusieurs concubines. Dans le même édifice, en bas étoient des écoles, & des lieux infâmes en haut. Bien loin que la débauche imprimât le mépris & la flétrissure, on traitoit d'imbécilles ou d'hypocrites, ceux qui vivoient dans l'innocence.

*Hist. Occid. c. 7.*

cence  
de C  
affaire  
dre e  
où,  
reçu  
Par o  
mer,  
Person  
qu'il n  
qu'il n  
lix, &  
mens  
on ne  
trente-  
moins  
éprouv  
de la fo  
cune le  
pourqu  
certain  
pour é  
core le  
pliquera  
à l'alté  
d'arréte  
affaire f  
devoir  
vincial.  
Le



cence & la piété. Le Cardinal Robert de Courçon, légat en France pour les affaires de la croisade, crut devoir prendre en considération ces écoles célèbres, où, quoiqu'Anglois, il avoit étudié & reçu le degré de docteur en théologie. Par ordre du Pape, il fit pour les réformer, un règlement conçu en ces termes : Personne n'enseignera les arts à Paris, qu'il n'ait atteint l'âge de vingt-un ans, qu'il ne les ait étudiés au moins pendant six, & qu'il n'ait satisfait dans les examens accoutumés. Quant à la théologie, on ne l'enseignera point, qu'on n'ait trente-cinq ans d'âge, & huit ans au moins d'étude. On sera pareillement éprouvé pour ce qui est des mœurs & de la foi, avant d'être admis à faire aucune leçon publique, ou à prêcher. C'est pourquoi tout étudiant aura un maître certain, & sans cela, aucun ne sera tenu pour écolier. Le règlement spécifie encore les auteurs & les livres qu'on expliquera dans les leçons, afin d'obvier à l'altération des saines maximes, & d'arrêter ainsi le mal à sa source. Cette affaire fut trouvée assez importante, pour devoir se traiter dans un concile provincial.

Hist. Univ. t. 3.  
p. 81.

Le douzième concile œcuménique,

quatrième de Latran, se tint peu après, pour la réforme générale de tous les ordres de l'Eglise, & pour procurer un secours puissant à la Terre-Sainte. Il s'y trouva quatre cens douze évêques, en comptant le patriarche de C. P. Gervais successeur de Thomas de Morosini, Raoul patriarche de Jérusalem, & soixante-onze tant primats que métropolitains. Raoul avoit succédé au Patriarche Albert, qui avoit été tué l'année précédente 1214, dans l'Eglise de Sainte-Croix de Ptolémaïde, par un homme qu'il reprenoit de ses désordres. Il est honoré comme saint, par les Carmes qui tiennent leur règle de lui. Le Patriarche Latin d'Antioche, retenu par une maladie griève, fut représenté par l'évêque d'Antarade; & le Diacre Germain représenta le patriarche Melquite d'Alexandrie, qui voulut communiquer avec le concile, mais que la domination des Musulmans empêchoit d'y venir en personne. Le patriarche des Mazonites, réunis à l'Eglise Romaine sous le pontificat de Lucius III, vint pour s'instruire pleinement de la foi & des saints rites qu'il eut soin de leur de faire observer ponctuellement à ses peuples. Outre les évêques, on vit au concile de Latran plus de huit cens ab-

bés on  
avec  
poussant  
publica

Le  
Martin  
qu'au j  
mois.

ture, p  
une idé  
tise, l'u  
verné l'  
rolés de  
de faire  
quant en  
passage,  
missent la  
discours,  
un autre  
un aut  
cette vie  
le ces tr  
Au sujet  
ne parle  
sainte;  
semble a  
jeux ava  
passage sp  
on de l  
cun de

bés ou autres supérieurs de monastères, avec les ministres des princes les plus puissans & de la plupart des Etats Républicains.

Le concile dura, depuis le jour de S. Martin onzième de novembre 1215, jusqu'au jour de S. André dernier du même mois. Le Pape Innocent en fit l'ouverture, par un sermon qui peut donner une idée du goût de son temps. Ce Pontife, l'un des grands génies qui ait gouverné l'Eglise, prit pour texte ces paroles de l'évangile: J'ai désiré ardemment de faire cette pâque avec vous. Expliquant ensuite le mot pâque qui signifie passage, il en distingue trois qui lui fournissent la matière & la division de son discours, le passage corporel d'un lieu à un autre, le passage spirituel d'un état à un autre état, & le passage éternel de cette vie à la vie future. Le développement de ces trois idées n'est pas plus heureux. Au sujet du passage corporel, Innocent ne parle que du voyage de la Terre sainte, à la possession de laquelle il semble attacher la gloire & les plus précieux avantages du Christianisme. Sur le passage spirituel, il traite de la réformation de l'Eglise, mais sans entrer dans aucun détail intéressant ni utile, & en

T. XI.  
Conc. p.  
131.

accumulant une foule de textes des livres saints, pris en des sens allégoriques & le plus souvent forcés. Toutefois les décrets authentiques de ce concile, compris en soixante-dix chapitres ou canons, n'en sont ni moins purs, ni moins judiciaires: ils servent encore de fondement à la discipline qui s'observe aujourd'hui.

On y condamne d'abord tous les hérétiques, Albigeois, Vaudois, les disciples de Bérenger; & l'on définit expressément, que J. C. est lui-même le prêtre & le sacrifice de la loi nouvelle; qu'en vertu du pouvoir qu'il a donné aux Apôtres & à leurs successeurs les prêtres ordonnés légitimement peuvent seuls consacrer le sacrement de nos autels; que le corps & le sang de ce Dieu fait homme y sont véritablement contenus, le pain étant transsubstantié au corps, & le vin au sang, par la toute-puissance divine. Ce terme de transsubstantiation qui n'exprime que la doctrine invariable de l'Eglise, & qui avoit déjà été employé par quelques docteurs Catholiques, en particulier par le célèbre Lanfranc, a été consacré par le douzième concile oecuménique, pour signifier le changement des espèces sacramentelles au corps & au sang de J. C.

comm  
été pa  
primer  
nature  
les sub  
il s'en  
n'est p  
conféq  
Dieu r  
seuleme  
il est c  
multitud  
& qu'u  
docteur  
ment du  
contre f  
Quant  
les Etat  
concile  
Puissance  
infligent  
fois apr  
gradés.  
tout co  
tiques a  
voient le  
pouvoir  
est hesoi  
préter se  
ous les  
Que si

comme le mot de consubstanciel l'avoit été par le concile de Nicée, pour exprimer que le Fils de Dieu a la même nature que son père. On condamne aussi les subtilités de l'Abbé Joachim, d'où il s'ensuivoit que la même nature divine n'est pas Père, Fils & S. Esprit, & par conséquent que l'union des personnes en Dieu n'est pas propre & réelle, mais seulement similitudinaire; comme quand il est dit dans les livres saints, que la multitude des croyans n'avoit qu'un cœur & qu'une ame. Cependant, comme ce docteur avoit soumis ses écrits au jugement du S. Siège, on ne prononça rien contre sa personne.

Quant aux sectaires qui bouleversoient les Etats & ruinoient les mœurs, le concile de Latran les abandonne aux Puissances séculières, afin qu'elles leur infligent la punition convenable; toutefois après que les clercs auront été dégradés. Les biens des laïcs, dit-il, seront confisqués & ceux des ecclésiastiques appliqués aux églises dont ils tiennent leurs revenus. Les dépositaires du pouvoir politique seront avertis, & s'il est besoin, contraints par censures, de prêter serment de purger leurs terres de tous les hérétiques notés par l'Eglise. Que si le seigneur temporel, après cet

avertissement ; reste dans l'inaction , il sera excommunié par les prélats de la province ; & s'il ne satisfait dans l'année , on le dénoncera au Pape , qui déclarera ses vassaux absous du serment de fidélité , & abandonnera ses domaines aux armes de conquérans orthodoxes ; or ceux qui se croiseront , gagneront les mêmes indulgences que ceux qui vont à la Terre-Sainte. Nous excommunions aussi les fauteurs & les recéleurs des hérétiques ; en sorte que , s'ils ne satisfont dans l'année , ils seront infâmes de plein droit , & comme tels , exclus de tous offices & conseils publics , des droits d'élection , de celui de rendre témoignage , de faire testament , & de recevoir des successions. On ne leur répondra point en justice , & ils seront obligés de répondre aux autres. S'ils sont juges , leurs sentences seront nulles , & l'on ne portera point de causes à leur audience ; s'ils sont avocats , ils ne seront point admis à plaider ; s'ils sont tabellions , les actes qu'ils auront dressés , ne seront de nulle valeur : ainsi du reste. Voilà sans doute une des dispositions où l'Eglise ait paru s'ingérer plus formellement dans ce qui appartient aux maîtres temporels : mais ils consentoient à ces décrets , par l'or-

gane  
bonci  
in On  
cherch  
suivan  
une fo  
par un  
de son  
aidés  
homme  
s'il le  
ront fid  
les gén  
secrets  
éloigné  
Eldes  
naçes d  
ciles pro  
leur fact  
y sivi en  
capables  
in dilige  
mes suiv  
possession  
pines q  
que te  
outume  
tres d'e  
correction  
éque ,

gnes des ambassadeurs qu'ils avoient au concile. On ordonna aussi l'inquisition ou recherche des hérétiques, dans les termes suivans : Chaque évêque visitera au moins une fois l'année, soit par lui-même, soit par un commissaire capable, les endroits de son diocèse où le bruit courra qu'il y a des hérétiques. Là, il fera jurer trois hommes de bonne réputation, & plus, s'il le juge à propos, qu'ils lui indiqueront fidèlement, soit les hérétiques, soit les gens qui tiennent des conventicules secrets, ou qui pratiquent des singularités éloignées de l'observance commune des Fidéles. A près avoir renouvelé l'ordonnance de tenir annuellement des conciles provinciaux, on veut que, pour leur faciliter la réformation des abus, il y ait en chaque diocèse des personnes capables & constituées pour s'en enquérir diligemment durant le cours de l'année suivante. Les chapitres qui sont en possession de corriger les fautes des chapitres, sont maintenus dans ce droit, que le concile fonde uniquement sur la coutume, sans parler de privilège, ni de lettres d'exemption. S'ils ne sont pas la correction dans le terme prescrit par l'évêque, alors elle lui sera dévolue.

Le huitième canon qui règle la manière de procéder à la punition des crimes, est devenu très-fameux, comme ayant servi de fondement aux procédures criminelles, même des tribunaux séculiers. Il porte que sur la diffamation publique, le supérieur doit informer d'office; mais que celui contre lequel il informe doit être présent, à moins qu'il ne se soit absenté par contumace; que le juge lui doit proposer les articles dont il fait l'enquête, afin que l'accusé ait la faculté de se défendre; qu'il ne doit pas lui déclarer seulement les dépositions, mais encore le nom des témoins, & recevoir ses exceptions, avec ses défenses légitimes. Il marque trois manières de procéder dans ces matières criminelles; l'accusation, qui doit être précédée d'une inscription légitime, selon le droit Romain; la dénonciation, précédée, suivant l'évangile, d'une monition charitable; l'inquisition, précédée de la diffamation publique. Ceux qui cherchent un détail plus ample des procédures qui étoient alors en usage, le trouveront dans le canon trente-huitième. Observons cependant qu'il est défendu aux clercs de prononcer un jugement de sang, de faire l'exécution ou d'y assister, & même

l. 19.  
cod.Theod.

d'écri

d'écri  
cution  
les pr  
de fai  
lesque  
Le  
ves de  
l'on de  
de C.  
qui l'a  
Trullo  
avoit é  
par le  
étoit au  
craignoit  
matiques  
pour les  
du palliu  
après lui  
qui étoit  
ces régio  
On ord  
glise ca  
grammair  
héologal  
l'on afflig  
pour en j  
pour cela  
Quant  
r vaquer  
Tome.



d'écrire des lettres pour ces sortes d'exécutions sanglantes. Défense encore, pour les prêtres, les diacres & les soudiacres, de faire les opérations de chirurgie dans lesquelles on applique le fer ou le feu.

Le concile expose aussi les prérogatives des quatre anciens patriarches; & l'on donne enfin le premier rang à ce'ui de C. P. Cet article est tiré de Gratien, qui l'avoit tiré lui même du concile *in Trullo*; sans considérer que ce concile avoit été rejeté dès le commencement par le S. Siège. Mais depuis que C. P. étoit au pouvoir des Latins, le Pape ne craignoit plus rien des prétentions schismatiques de la Grèce. On établit encore, pour les patriarches de l'Orient, l'usage du pallium, qu'ils recevront du Pape après lui avoir fait serment de fidélité: ce qui étoit autrefois sans exemple, dans ces régions.

On ordonne ensuite que dans chaque église cathédrale il y ait un maître de grammaire, & dans les métropoles un théologal ou maître de théologie, à qui l'on assignera le revenu d'une prébende, pour en jouir tant qu'il enseignera, sans pour cela devenir chanoine.

Quant aux élections, on défend de laisser vaquer plus de trois mois un évêché ou

une abbaye; autrement ceux qui ont le droit d'élire, en seront privés pour cette fois: il sera dévolu au supérieur immédiat, qui sera tenu à son tour de remplir dans trois mois le siège vacant, en prenant le conseil du chapitre. Les élections faites par l'abus de la puissance séculière, sont déclarées nulles de plein droit. Quiconque ayant un bénéfice à charge d'âmes, en recevra un second de même nature, est par le seul fait privé du premier: s'il s'efforce de le retenir, il perdra l'un & l'autre. Le collateur conférera librement ce premier bénéfice: & s'il ne le fait dans les trois mois, la collation en sera dévolue au supérieur. Toutefois le S. Siège pourra dispenser de cette règle les personnes distinguées par l'éminence de leur rang ou de leur mérite.

Quant aux sacremens, il est ordonné que chaque Fidèle de l'un & de l'autre sexe, étant parvenu à l'âge de discrétion, confesse à son propre prêtre; c'est-à-dire à son curé, au moins une fois l'an, tous ses péchés, & qu'il accomplisse la pénitence qui lui sera imposée; que chacun aussi reçoive à pâque le sacrement de l'Eucharistie, à moins que son propre prêtre ne juge à propos de l'en éloigner pour un temps: autrement, il sera cha-

de l'éclésiast  
de ne  
de le  
à la pe  
sion  
thentiqu  
ment.  
cause d  
Vaudois  
Par la r  
sérans p  
confessio  
tume de  
églises, c  
des cierg  
la comm  
espèce. C  
au quatre  
empêchoit  
les mariag  
à la clanc  
gérale, la  
ques pays  
le proclan  
un terme  
es empéc  
élébratio  
On tra  
concile, a

de l'église, & privé de la sépulture ecclésiastique. L'usage étoit déjà introduit de ne communier qu'une fois l'an, au lieu de le faire comme autrefois, à pâque, à la pentecôte & à Noël. Pour la confession, c'est ici le premier décret authentique qui l'ait ordonnée généralement. On crut devoir en user ainsi, à cause des erreurs des Albigeois & des Vaudois sur le sacrement de pénitence. Par la même raison, on renouvela différens points de tradition, touchant la confession auriculaire, touchant la coutume de garder la sainte hostie dans les églises, de la porter aux malades avec des cierges allumés; & l'on commanda la communion des laïcs sous une seule espèce. On restreignit encore, du sept au quatre, les degrés de parenté qui empêchoient le mariage. On condamna les mariages clandestins; & pour obvier à la clandestinité, le concile rendit générale, la coutume déjà établie en quelques pays, particulièrement en France, de proclamer les bans dans l'église, avec un terme dans lequel on pût proposer des empêchemens du mariage, avant sa célébration.

On traita enfin le grand objet de ce concile, ainsi que de tant d'autres; sa-

Ep. 5.  
ad Abbat  
Mont.  
Caf.

voir la réformation du clergé tant régulier que séculier. Le relâchement s'étoit glissé jusques dans les monastères qui devoient servir, & qui avoient en effet long temps servi de modèles aux autres états. La fameuse abbaye du Mont-Cassin, d'où la vie régulière s'étoit répandue dans tout l'Occident, étoit tombée, suivant les reproches d'Innocent III, dans un désordre qui révoltoit le commun des Fidèles. Les moines de Cluny, par leur ambition, leurs dissensions & leur vie licencieuse, causoient autant de scandale, qu'ils avoient donné d'édification pendant deux cens ans. C'étoit encore pis dans les monastères isolés, qui n'avoient point de chapitres généraux. Pour remédier à ce désordre, le concile ordonna, que toutes les communautés tiendroient un chapitre général, à l'exemple des moines de Citeaux; & que, pour en prendre la méthode, on y appelleroit dans les commencemens deux abbés de cet ordre. On y traiteroit mûrement, dit-il, de l'observance régulière; & ce qu'on y statuera, sera observé inviolablement. Le concile ajoute, que là on députera des personnes sages, pour visiter au nom du Souverain Pontife tous les monastères de la province.

même ceux des religieuses, & pour y réformer tout ce qu'il conviendra. Les chanoines réguliers sont obligés, comme les moines, à tenir ces chapitres, & à exécuter, selon leur propre observance, le reste du décret.

La trop grande diversité des instituts s'opposant aussi à l'observation du bon ordre, nous défendons étroitement, reprendre le concile, d'en inventer de nouveaux : mais quiconque voudra pratiquer la vie régulière, embrassera l'une des règles qui sont approuvées. Ce canon a eu peu d'effet; & depuis le quatrième concile de Latran, on vit peut-être établir encore plus de congrégations religieuses, que dans les années précédentes. Déjà le Pape Innocent, comme on l'a vu, avoit approuvé verbalement la règle de Saint François; & ce S. Instituteur s'étant présenté au concile de Latran, le Pape confirma publiquement cette règle, en déclarant qu'il l'avoit approuvée, quoique sans bulle. S. Dominique ayant de même paru, avec Foulques évêque de Toulouse qui avoit déjà donné à Dominique & à ses disciples la sixième partie des décimes de son diocèse, ils proposèrent au Pape le plan d'institution des Frères Prêcheurs. Innocent dit à leur chef, de retourner

vers ses disciples, & de choisir avec eux une des règles autorisées; après quoi il reviendrait, pour obtenir l'approbation de son institut. Dominique se soumit sans peine à cette injonction sage, qui ne différoit pas de celle du concile.

Les canons de Latran sont suivis d'un décret particulier touchant la Croisade, dont le départ est fixé au premier jour de juin 1217. Outre les défenses & les concessions ordinaires en pareil cas, on défend ici les tournois pendant trois ans, & l'on ordonne que pendant quatre au moins la paix sera observée par toute la Chrétienté, sous peine des censures ecclésiastiques, & des effets temporels qu'alors on ne manquoit pas d'y joindre.

Environ six mois après le concile de Latran, le Pape Innocent III mourut à Pérouse, le 16 ou le 17 juillet de l'an 1216. Son pontificat de plus de dix-huit ans est remarquable pour les évènements singuliers auxquels il eut part, pour le grand nombre de décrétales qui sont des preuves de son habileté dans la science du droit, de la grandeur de ses vues & de la fermeté trop fameuse de son caractère. Les auteurs de son siècle parlent de lui fort diversement, & paroissent aussi extrêmes dans leurs éloges que dans leurs

repro  
pour  
que  
cuse  
dont  
d'autr  
blâmé  
outré  
des p  
torité  
fait au  
except  
Lutgan  
en Bra  
échapp  
& con  
ce qui  
tempor  
ce Pap  
fut Inr  
commis  
nition  
sition,  
à Toulo  
il reste  
de pié  
de l'éte  
L'Eglif  
de la b  
Dès le

reproches. Le moine Rigord le donne pour un homme incomparable, qui ne fit que des merveilles. Matthieu Paris l'accuse de superbe & d'avarice : censeur dont la malignité, ici comme en bien d'autres endroits, rencontre mal. Il eût blâmé, à plus juste titre, ce qu'un zèle outré fit entreprendre sur le temporel des princes, à un Pape qui porta l'autorité de son siège plus loin que n'avoit fait aucun de ses prédécesseurs, sans en excepter Grégoire VII. On dit que Sainte Lutgarde, religieuse de l'ordre de Cîteaux en Brabant, vit Innocent après sa mort échapper à peine aux peines éternelles, & condamné à un très-long purgatoire : ce qui prouve au moins que des contemporains de rare vertu pensoient que ce Pape avoit fait de grandes fautes. Ce fut Innocent III qui institua les premiers commiffaires pour la recherche & la punition des hérétiques ; c'est-à-dire l'inquisition, dont le premier tribunal fut érigé à Toulouse. Outre les lettres de ce Pape, il reste de lui des sermons, des traités de piété & plusieurs autres monumens de l'étendue & de la culture de son génie. L'Eglise lui est redevable en particulier de la belle prose *Veni Sancte Spiritus*. Dès le lendemain ou le sur-lendemain de

P.66.

P.206.

Sur. 6 Jun

sa mort, 18 de juillet, on élut à Pérouse même, pour lui succéder, le Cardinal Cencio Savelli, qui prit le nom d'Honorius III.

Vit. per Bonav. c. 12. L'institut de S. François ayant été con-  
firmé au concile de Latran, & le Pape Innocent vivant encore, l'humble Insti-

tuteur paroissoit incertain s'il applicueroit ses disciples à la prédication de l'évangile, ou seulement à l'oraison & aux exerci-

Vading. ces paisibles de la retraite. Tout versé  
en. 1212 qu'il étoit dans les voies de Dieu, &  
& seq. souvent guidé par l'esprit de prophétie,

il ne rougissoit pas de prendre conseil même des simples, & craignit de décider cette question. Il pria Frère Silvestre, qui étoit continuellement occupé de l'oraison sur une montagne près d'Assise, de consulter le Seigneur, & de lui communiquer les lumières qu'il en recevoit. Il demanda aussi à Sainte Claire, de chercher la volonté de Dieu sur le même sujet, tant par elle-même, que par quelque-une de ses religieuses, qui fût l'ame la plus simple & la plus pure qu'elle pourroit connoître. Claire & Silvestre, d'un accord parfait dans leurs réponses, assurèrent qu'il étoit de la volonté de Dieu, que les frères s'adonnassent au ministère apostolique. François adopta cette déci-

ffon,  
noit d

Il pa  
les pr  
frères

& par  
de Qui

un no  
né à l'

Bonelle

en Pro  
ministre

dans la

rezzo,  
Elie de

dre, fu  
comme

Penna  
soixante

accueilli

portaien  
réformat

la faveu  
quelque

vouloir  
en affec

qu'elle  
S. Franc

proprem  
gique,



ffon, & les effets montrèrent qu'elle venoit du Ciel.

Il partagea, comme à autant d'apôtres, les provinces & les royaumes entre les frères les plus distingués par leur science & par leur vertu. En Espagne, Bernard de Quintevalle, son premier disciple, avec un nombre de coopérateurs proportionné à l'importance de cette mission; Jean Bonelle, avec trente-trois compagnons, en Provence; Jean de Strachia, établi ministre ou supérieur en Lombardie; dans la marche d'Ancône, Benoît d'Arezzo, fort aimé du Saint; en Toscane, Elie de Cortone, depuis général de l'ordre, furent reçus de ces peuples divers, comme les envoyés de Dieu. Jean de Penna destiné pour l'Allemagne, avec soixante frères, y fut d'abord très-mal accueilli. L'habit pauvre & singulier qu'ils portoient, les fit passer pour ces faux réformateurs qui répandoient l'hérésie, à la faveur de leur extérieur mortifié. Mais quelque temps après, cette nation parut vouloir le disputer à toutes les autres, en affection pour ces dignes religieux, qu'elle avoit eu le loisir de connoître. S. François résolut d'aller dans la France proprement dite, de pousser jusqu'en Belgique, & choisit Paris pour son séjour,

comme une ville distinguée par sa piété, spécialement envers le sacrement adorable de nos autels.

Il partit dans ce dessein, & vint jusqu'à Florence, où le Cardinal Hugolin, évêque d'Ostie, étoit légat. Ce prélat, de grande vertu, désiroit ardemment de voir François. A la première entrevue, il conçut pour lui une affection aussi stable, que le principe d'où elle partoit. Il ne goûta pas le dessein qu'avoit le saint homme de sortir d'Italie, dans les circonstances d'un ordre naissant, qui avoit encore des ennemis cachés. François qui sacrifioit son propre sens à celui du moindre des frères, fit céder jusqu'à son attrait pour les missions, à la manière de penser du pieux cardinal, & en sa place, fit partir pour la France le Frère Pacifique. C'étoit un troubadour converti, si fameux autrefois par ses chants, que l'Empereur lui avoit donné publiquement la couronne poétique, & qu'on l'avoit surnommé le Roi des vers. Ayant oulu parler du Saint, il le voulut voir, entendit prêcher, & renonça sur le champ au monde, pour embrasser le nouvel institut. Le Saint Instituteur le voyant ainsi passer, de l'agitation des passions & des remords à la paix de la conscience, le

non  
qua  
& y  
Mil  
Ang  
nistr  
qui  
devin  
Ce  
son o  
& re  
ses c  
prélat  
dema  
pour  
Cardin  
termes  
prélat  
Toscan  
l'humb  
du Pa  
par res  
eompo  
exacter  
voulut  
un mo  
prit vo  
L'orat  
ment  
tume

nomma Frère Pacifique. Il vint en France quatre ou cinq ans après sa conversion, & y fut le premier ministre des Frères Mineurs. Il étoit accompagné de Frère Ange, qui le premier aussi fut leur ministre en Angleterre; & de Frère Albert, qui se rendit célèbre par sa doctrine, & devint le quatrième Général de l'ordre.

Cependant François, bien informé que son ordre avoit des ennemis à Rome, & recevant des plaintes de plusieurs de ses confrères sur la dureté de quelques prélats à leur égard, prit la résolution de demander au Pape même un protecteur pour les frères près de Sa Sainteté. Le Cardinal Hugolin lui avoit protesté en termes exprès, qu'il étoit tout à lui. Ce prélat revenu à Rome de sa légation de Toscane, engagea, non sans peine, l'humble François à prêcher en présence du Pape & du Sacré Collège. Le Saint, par respect pour cette auguste assemblée, composa un sermon avec soin, & l'apprit exactement par cœur: mais quand il voulut parler, il ne put pas se rappeler un mot de ce qu'il avoit écrit. Le S. Esprit vouloit être uniquement son maître. L'orateur, après avoir confessé publiquement son embarras, se livra selon sa coutume au guide adorable qui vouloit le di-

riger. Il parla avec tant de force & d'onction, que le Souverain Pontife & toute la Cour Romaine protestèrent n'avoir jamais été touchés si vivement. Le Pape le comblant de caresses à l'issue du sermon, en présence du Cardinal Hugolin; Saint Père, lui dit le saint orateur, je suis confus de vos bontés pour moi, & pour nos pauvres frères; mais je me reprocherois, comme enlevés à l'Eglise, les momens précieux que nous emportions à son chef, au milieu des affaires importantes dont il est accablé. Donnez-nous ce cardinal, pour ménager nos intérêts, sous votre autorité. Le Pape Innocent soucrivit à sa demande, & le Cardinal Hugolin fut le premier protecteur des religieux de S. François, à l'imitation desquels la plupart des autres ordres se procurèrent par la suite des cardinaux protecteurs.

**Vading.** François ne borna point son zèle aux  
**an. 1219.** régions habitées par les Chrétiens. Il envoya au pays de Maroc cinq missionnaires, nommés Bérard de Corbe, Pierre de S. Géminien, Otton, Ajut & Accurse. Ils prirent leur route par Conimbre, où les Rois de Portugal faisoient alors leur résidence, & où la Reine Urraque qui deux ans auparavant y avoit

procu  
 neurs  
 Ayan  
 par-de  
 terres  
 de Sé  
 du pal  
 bassade  
 J. C. l  
 immole  
 n'eût  
 qui se  
 & mêm  
 passer d  
 Leur  
 Séville.  
 où ils  
 nant un  
 de Cor  
 nombre  
 Christian  
 timida p  
 ses exh  
 crut att  
 renvoye  
 Chrétien  
 pour y é  
 tous cin  
 & rent  
 prêcher d

procuré un établissement aux Frères Mineurs, les reçut très-favorablement. Ayant pris ensuite des habits séculiers par-dessus les leurs, ils entrèrent sur les terres des Mores, pénétrèrent au milieu de Séville, & se présentèrent à la porte du palais; s'annonçant comme des ambassadeurs envoyés au Roi de la part de J. C. le maître des Rois. Ils eussent été immolés sur le champ, si le fils du Roi n'eût modéré le courroux de son père, qui se contenta de les faire enfermer, & même ensuite leur laissa la liberté de passer dans le royaume de Maroc.

Leur zèle n'y fut pas moins vif qu'à Séville. Ils prêchoient aux Sarasins par-tout où ils les rencontroient; & le Roi venant un jour à passer, comme Bernard de Corbe étoit environné d'une troupe nombreuse qu'il s'efforçoit d'attirer au Christianisme, la présence du Prince n'intimida point le missionnaire, qui redoubla ses exhortations animées. Le Roi le crut atteint de folie, commanda de le renvoyer avec ses compagnons en pays Chrétien, & les fit conduire à Ceuta pour y être embarqués. Ils se déroberent tous cinq en route à leurs conducteurs; & rentrés à Maroc, ils se remirent à prêcher dans la place publique. On les arrêta

une seconde fois, pour les renvoyer en Chrétienté. Ils s'échappèrent encore, vinrent pour la troisième fois à Maroc, & se présentèrent au Roi, devant qui Frère Bernard commençoit à évangéliser, quand le Prince, furieux de cette persévérance intrépide, & plus encore de l'inutilité de tout ce qu'il put leur dire pour ébranler leur foi, leur coupa la tête de sa propre main, le seizième jour de janvier 1220. Leurs reliques furent recueillies par les Chrétiens du lieu, & transportées en Portugal au monastère de Sainte Croix de Conimbre. Il s'y opéra un grand nombre de miracles, qui ont fait mettre solennellement ces martyrs au nombre de ceux que l'Eglise honore publiquement.

Sur. 13.  
oct.

S. François renvoya sept autres de ses religieux prêcher l'évangile à Ceuta, première ville d'Afrique, sur le détroit qui la sépare de l'Espagne. Comme ils annonçoient qu'il n'y a de salut qu'en J. C. le Prince Musulman se les fit amener & leur offrit de grandes richesses, s'ils vouloient embrasser le Mahométisme. Les voyant inébranlables, il les fit séparer & tenter chacun en particulier, tant par menaces que par promesses, & enfin les condamna pour leur constance à avoir la tête tranchée. Ils furent canonisés

dans  
Maroc  
Le  
de me  
il leur  
lique,  
qu'il tr  
qu'il ne  
périls.  
infatigab  
Gilles a  
trées o  
d'une fr  
chérisson  
foi duqu  
Gilles &  
tueux qu  
gagner s  
dès lors  
y avoit  
la vraie r  
à des fu  
des profa  
Cepend  
Egypte,  
envoyés  
Damiète.  
assiégeans  
bat aux  
tion, qu

dans la suite, comme les martyrs de Maroc.

Le S. Instituteur ne se contenta point de mettre ses disciples en action : mais il leur donna l'exemple du zèle apostolique, avec d'autant plus d'empressement, qu'il trouvoit moins de religieux lettrés qu'il ne désiroit, pour courir de si grands périls. Déjà par ce motif, assorti à son insatiable charité, il avoit envoyé Frère Gilles aux Sarasins qui habitoient les contrées orientales de l'Afrique : homme d'une simplicité admirable, que François chérissoit tout particulièrement & à la foi duquel il ne voyoit rien d'impossible. Gilles & quelques compagnons aussi vertueux que lui, ne purent toutefois rien gagner sur l'obstination Musulmane ; & dès lors on eût pu se convaincre, qu'il y avoit plus à perdre qu'à gagner pour la vraie religion, en présentant la lumière à des furieux, dont elle ne faisoit que des profanateurs & des meurtriers.

Cependant François passa lui-même en Egypte, sur des vaisseaux de secours, envoyés aux Chrétiens qui assiégeoient Damiette. Peu après leur arrivée, les assiégeans se préparèrent à livrer un combat aux Infidèles. Le Saint eut révélation, que le succès ne seroit pas pour

Bonav. in  
vit. c. 19  
Jac. Vitr.  
Occid. c.  
32.

les Chrétiens : mais il craignit de passer pour un visionnaire, s'il annonçoit un évènement si impénétrable à l'esprit humain. Comme il eut témoigné son embarras au religieux qui l'accompagnoit; Mon frère, lui dit son compagnon, craignez Dieu plus que les hommes, & ne vous arrêtez point au jugement du monde, qui depuis long-temps traite en vous de folie la sagesse évangélique. Aussitôt François alla déclarer au Chef des Croisés sa révélation, qui fut prise en effet pour une rêverie : mais les Chrétiens ayant livré le combat, furent battus, & perdirent environ six mille hommes, tant tués que prisonniers. On croit que c'est le combat qui fut donné par des Croisés Allemands & Hongrois le vingt-neuvième jour d'août de cette année 1219.

Les deux armées restèrent néanmoins en présence : mais les Sarasins étoient si vigilans, qu'aucun Fidèle ne pouvoit sortir du camp, sans un péril manifeste. Le Sultan avoit promis un besan d'or à quiconque lui apporteroit la tête d'un Chrétien. Rien ne put intimider François, qui trouva moyen de se dérober, & marcha au camp des Infidèles, avec un seul compagnon. Ayant rencontré deux brebis, il dit au religieux qui l'accompa-

gnoit  
sur le  
voie  
louis.  
des Sa  
charge  
çois leu  
tien, j  
dez po  
Le S  
Saphad  
auteurs.  
qui les e  
le Seign  
vous me  
& à vot  
sa ferme  
ces dans  
vita à se  
rerai vo  
vous vo  
peuple.  
sur la néc  
homet p  
tes allum  
trera ave  
afin que  
vous fall  
faut suiv  
din en so



gnoit : Prenons courage, mon frère, sur les promesses de celui qui nous envoie comme des brebis au milieu des loups. Bientôt ils virent accourir sur eux des Sarasins, qui les garrotterent, en les chargeant de coups & d'injures. François leur dit avec assurance : Je suis Chrétien, j'ai affaire à votre maître, ne tardez point à m'y conduire.

Le Sultan étoit Mélic-Camel, fils de Saphadin, & nommé Méléidin par nos auteurs. Il demanda aux deux religieux, qui les envoyoit. François répondit : C'est le Seigneur très-haut qui m'envoie, pour vous montrer le chemin du ciel, à vous & à votre peuple. Le Sultan charmé de sa fermeté lui donna plusieurs audiences dans l'espace de peu de jours, & l'invita à se fixer auprès de lui. Je demeurerai volontiers, répondit François, si vous voulez vous convertir avec votre peuple. Que si vous avez quelque doute sur la nécessité d'abandonner la loi de Mahomet pour embrasser celle de J. C. faites allumer un grand bûcher, & j'y entrerais avec les docteurs de votre religion, afin que le Dieu créateur des éléments vous fasse connoître quelle est la foi qu'il faut suivre. Je doute fort, reprit Méléidin en souriant, qu'aucun de nos imans

veuille entrer dans le feu pour sa religion. En effet, un des plus anciens avoit déjà disparu, tremblant au premier défi du saint homme, qui repartit au Sultan : Eh bien, j'y entrerai seul, si vous me promettez pour vous & pour vos sujets, de vous faire Chrétiens, supposé que j'en sorte sain & sauf. Mélédin répondit alors plus sérieusement, qu'il craignoit une révolte, s'il faisoit cette convention. Il offrit de riches présens au Saint, qui en les refusant se rendit encore plus vénérable à ses yeux ; puis il le congédia, & lui dit en soupirant : Priez pour moi, mon père, afin que Dieu me fasse connoître la religion qui lui est la plus agréable.

François, à son retour d'Egypte, convoqua un chapitre général à Assise. Pendant son absence, il avoit reçu de grandes plaintes contre Frère Elie, qu'il avoit laissé, non sans quelque inquiétude, vicaire-général, comme un homme habile à gouverner, ou plutôt soit accrédité parmi les frères. Dès le premier chapitre tenu l'année précédente, Elie montrant une suffisance fort suspecte à l'humilité de François, lui avoit fait dire par le cardinal protecteur de l'ordre, qu'un homme simple & sans lettres devoit écouter les

conseil  
science  
qu'il n'  
les anc  
de ne s  
& acca  
François  
trant ju  
va au m  
du card  
res, Di  
simplicit  
la folie  
point d  
Seigneur  
ne fais r  
tière, &  
lonté pa  
guez qu  
n'attirent  
divine. L  
pera po  
trompent  
détruire  
salut, pa  
viteur in  
Les p  
entreprise  
ie, ne  
pression

sa reli-  
 gion avoit  
 le plus d'effi-  
 cacé. Sultan :  
 vous me  
 parlez de  
 ces sujets,  
 mais que j'en  
 n'avois dit alors  
 que d'une ré-  
 solution. Il of-  
 fensa, qui en  
 étoit le plus vé-  
 né-  
 rable, congédia,  
 pour moi,  
 et fit con-  
 stituer la plus  
 grande  
 Egypte, con-  
 sistant à Assise.  
 Il étoit reçu de  
 l'abbé Elie, qu'il  
 trouva en inquiétude,  
 un homme ha-  
 bitué à être accrédi-  
 té par son premier cha-  
 pître, Elie mon-  
 tra à l'humilité  
 de son prélat par le car-  
 actère d'un homme  
 qui ne s'écouter lui-même

conseils des religieux versés dans les  
 sciences & les affaires ; à quoi l'on ajouta  
 qu'il n'étoit pas sage de tant renchérir sur  
 les anciens Pères de la vie cénobitique,  
 de ne s'attacher qu'à des règles nouvelles  
 & accablantes pour la foiblesse humaine.  
 François évenant la manœuvre, & péné-  
 trant jusques dans le fond des cœurs, se le-  
 va au milieu du chapitre, & dit en présence  
 du cardinal : Mes frères, mes chers frè-  
 res, Dieu nous appelle par la voie de la  
 simplicité & de l'humilité, pour suivre  
 la folie de la croix. Ne me proposez  
 point d'autre règle, que celle que le  
 Seigneur a bien voulu m'enseigner. Je  
 ne fais rien de moi-même en cette ma-  
 tière, & Dieu m'a fait connoître sa vo-  
 lonté par des signes non suspects. Crai-  
 gnez que les sages qui vous imposent,  
 n'attirent sur eux ou sur vous la colère  
 divine. Leur prudence charnelle ne trom-  
 pera point le Seigneur : mais ils se  
 trompent eux-mêmes, en s'efforçant de  
 détruire ce que J. C. ordonne pour leur  
 salut, par l'organe de François, son ser-  
 viteur indigne.

Les plaintes, survenues depuis cette  
 entreprise, contre les relâchemens d'E-  
 lie, ne pouvoient manquer de faire im-  
 pression sur le S. Instituteur, qui bientôt

vit de ses propres yeux combien elles étoient fondées. Le disciple dégénéré eut le front de se présenter devant son maître, avec un habit plus propre, & d'une étoffe beaucoup plus fine que les autres, un capuce plus long, tel que le portoient encore les gens du monde, des manches plus larges, & une démarche

Vading. peu modeste. Le saint homme, sans  
1220, s'expliquer encore, le pria de lui prêter son habit. Il s'en revêtit par-dessus le sien, le plissa avec élégance sous la ceinture, relève fièrement le capuce; puis marchant à grands pas, la tête haute & la poitrine dilatée, il salue la compagnie, en disant d'un ton de protection: Dieu vous garde, mes bons frères. Il fit ainsi trois ou quatre tours au milieu de l'assemblée. Dépouillant ensuite cet habit avec indignation, il le jeta loin de lui; & se tournant vers le coupable: Voilà, dit-il, comment les frères bâtards de l'ordre marcheront. Et voici, ajouta-t-il en reprenant son air simple & naturel, quelle est la démarche de nos frères légitimes. Il proscrivit toutes les nouveautés qu'Elie avoit introduites dans l'ordre, lui ôta la charge de vicaire, & fit mettre à sa place Pierre de Catane. Il voulut ensuite renoncer à tout gouvernement,

& se for  
au min  
purent  
qu'il v  
seroit q  
L'hu  
point à  
s'étendit  
rogative  
nauté fo  
tant plus  
tachés d  
frères se  
dans les  
ques ne  
& le pri  
lège du  
de Dieu  
où il leu  
effrayé d  
Quoi, r  
l'esprit d  
propre,  
distinction  
fler vous  
des sujets  
de l'ordr  
supérieur  
puis, pa  
les Fidél

& se soumettre lui-même à Pierre, comme au ministre général : mais les frères n'y purent consentir, & déclarèrent que tant qu'il vivroit, aucun autre supérieur ne seroit que son vicaire.

L'humilité de François ne se bornoit point à ces observances extérieures : elle s'étendit jusqu'aux distinctions & aux prérogatives d'état, que les gens de communauté soutiennent quelquefois avec d'autant plus de chaleur, qu'ils sont plus détachés des intérêts du siècle. Plusieurs frères se plainquirent à S. François, que dans les provinces éloignées différens évêques ne leur permettoient pas de prêcher, & le prièrent de leur obtenir un privilège du Pape, pour annoncer la parole de Dieu sans cette permission par-tout où il leur plairoit. Le saint homme parut effrayé de cette prétention, & répondit : Quoi, mes frères, vous oubliez ainsi l'esprit de votre état ! Votre privilège propre, c'est de n'en point avoir. Les distinctions ne serviroient qu'à vous enfler vous-mêmes, & à fournir aux autres des sujets d'aigreur & de discorde. Il est de l'ordre que vous gagniez d'abord les supérieurs par l'humilité & la soumission ; puis, par la parole & le bon exemple, les Fidèles qui sont sous leurs loix.

Id. an.

1219. n.

26.

Quand les prélats verront que vous vivez saintement, & que vous révérez leur autorité, ils vous prieront les premiers de coopérer au salut des ames qui sont confiées à leurs soins.

Quelques-uns des frères lui représentant qu'ils avoient trouvé des curés si intraitables, que tous les égards possibles & la vie la plus exemplaire ne pouvoient

**Collat.** les fléchir; le saint homme répliqua: Nous  
**12. t. 3.** faisons dans la sainte milice le personnage  
**opusc,** de troupes auxiliaires, & nous ne sommes pas revêtus du commandement; notre récompense sera réglée, non sur le succès, mais sur le travail & la bonne volonté. Au reste si vous êtes enfans de paix, vous gagnerez le clergé avec le peuple. Suppléez au défaut des pasteurs, couvrez même leurs fautes; & après tout cela n'en soyez que plus humbles. Cependant, comme le défaut d'approbation écrite & authentique en faveur de l'institut de S. François, attiroit à ses religieux une partie de ces désagrémens, de la part du clergé séculier; de l'avis & par le secours du cardinal protecteur, il obtint du Pape Honorius une bulle solennelle de confirmation, en date du onzième de juin 1219: c'est la première qui ait été accordée à l'institut de S. François.

Celui même pontific étoient élevés du relâ Seigneu & des fondate sur la dit que de Rom jamais v posa à tions, & mais Fra la volont séparées; plus de r & que c conviend ver dans n'en fut deux for Les Fr ni mend mais cha bulle qu qualifie e sous la r

Celui de S. Dominique avoit reçu la même faveur, dès le commencement du pontificat d'Honorius. Ces deux ordres étoient comme deux digues inébranlables, élevées dans l'Eglise contre le torrent du relâchement & de la corruption. Le Seigneur pour animer la vertu des maîtres & des disciples, communiqua aux deux fondateurs, des lumières toutes célestes sur la sublimité de leur destination. On dit que s'étant rencontrés dans une église de Rome, ils se reconnurent, sans s'être jamais vus auparavant. Dominique proposa à François d'unir leurs congrégations, & de n'en faire qu'une des deux; mais François répondit: Mon frère, c'est la volonté de Dieu, qu'elles demeurent séparées; afin que cette diversité fournisse plus de ressources à la foiblesse humaine, & que celui à qui la rigueur de l'une ne conviendrait pas, ne laisse pas de trouver dans l'autre la voie du salut. L'union n'en fut pas moins parfaite, entre les deux fondateurs & leurs disciples.

Opusc. 1.  
3. colloq.

10.

Les Frères Prêcheurs n'étoient d'abord, ni mendiants, ni exempts de l'ordinaire; mais chanoines réguliers. La première bulle qui approuva leur institution, la qualifie expressément d'ordre canonique, sous la règle de Saint Augustin: ce qui

n'étoit pas contraire au décret de Latran, qui ne défendoit que l'établissement de nouveaux ordres religieux. S. Dominique se disposant à porter l'évangile chez les Sarasins, fit même élire, sous le nom d'Abbé, un supérieur général, appelé Matthieu: mais ce fut le seul qui porta ce titre. Le général de l'ordre fut depuis nommé Maître, & les supérieurs particuliers, Prieurs.

Les Frères Prêcheurs se répandirent, comme les Mineurs, dans toutes les régions Chrétiennes. Dominique envoya quatre de ses frères en Espagne, où il se rendit ensuite lui-même, & fonda deux monastères; l'un à Madrid qui fut presque aussitôt donné à des religieuses; & l'autre à Ségovie, qui fut la première maison de l'ordre au delà des Pyrénées. Sept autres frères allèrent à Paris, où ils acquirent une maison dans la rue Saint Jacques, qui leur a fait donner par toute la France le nom de Jacobins. Suit le brillant établissement de Bologne en Italie, dont l'évêque, à la prière du Cardinal Hugolin, leur donna l'église de S. Nicolas des Vignes, & où plusieurs personnages distingués s'empresserent d'illustre cet ordre naissant, en s'y consacrant eux-mêmes au Seigneur. A Rome,

le Pape  
S. Sixte  
temps  
rassemble  
les religie  
tiers de  
furent t  
Sabine,  
quoique  
le Saint  
pui, épre  
ce que l'  
emporter  
reusement  
tu & par  
qu'attesta  
lares. En  
trois mort  
L'un d  
est Ives c  
que de Cr  
faire confi  
pé en part  
poléon, ne  
me mit plu  
pour S. D  
content d  
d'y préver  
veur, il le  
pour confr  
Tome 2



le Pape Honorius leur accorda l'église de S. Sixte. Il chargea presque en même temps S. Dominique, de réformer & de rassembler pour cela dans ce lieu toutes les religieuses dispersées en différens quartiers de Rome; & les Frères Prêcheurs furent transférés au couvent de Sainte Sabine, où ils sont encore. Cette réforme, quoique poursuivie par trois cardinaux que le Saint demanda humblement pour appui, éprouva de grandes difficultés: mais ce que l'autorité de la pourpre ne put emporter, Dominique le consumma heureusement, par la persévérance de sa vertu & par l'éclat de plusieurs miracles qu'attesta une multitude de témoins oculaires. Entr'autres prodiges, il ressuscita trois morts, dans cette seule occasion. Theod. 11. c. 3.

L'un des témoins de ces merveilles, & 6.  
est Ives chancelier de Pologne, élu évêque de Cracovie, & venu à Rome pour faire confirmer son élection. Il fut si frappé en particulier de la résurrection de Napoléon, neveu du Cardinal Etienne, qu'il ne mit plus de bornes à son dévouement pour S. Dominique & ses religieux. Peu content de les attirer dans sa patrie, & d'y prévenir tout le monde en leur faveur, il leur donna pour coopérateurs & pour confrères, ses propres neveux Hy-

cinthe chanoine de Cracovie, & Cessat chanoine de Sandomir : tous deux plus illustres encore par leur vertu que par leur naissance, tous deux puissans en œuvre & en parole, restaurateurs de la piété parmi les Fidèles du Nord, propagateurs de l'évangile jusqu'aux extrémités les plus sauvages du monde, & tous deux enfin honorés par l'Eglise, d'un culte public.

La bonne odeur de leurs vertus & la vénération des peuples, du vivant de ces deux saints, firent instituer des maisons de leur ordre dans toutes les contrées septentrionales. Cét institut ne faisoit pas des progrès moins rapides chez les autres nations. Dès le second chapitre général des Frères Prêcheurs, qui en prirent la méthode, avec tous les religieux établis depuis ceux de Citeaux, on élut huit supérieurs provinciaux pour les gouverner en autant de provinces; savoir l'Espagne, la France, la Provence, la Lombardie, la Romagne, l'Allemagne, la Hongrie & l'Angleterre. Dominiqu voulut se démettre du généralat, sous prétexte de ne plus s'occuper que de son salut, & de se préparer à la mort. Il ne vivoit que cinquante & un ans : on n'y consentit point; on ordonna seulement que durant la tenue des chapitres, on

établir  
pouvoit  
Cepen  
pieux a  
stiques  
tretenus  
il leur d  
la pence  
le trentiè  
en santé  
l'assumpti  
point de  
pour trait  
avec le C  
province.  
il revint e  
gué du vo  
excessive.  
vre, acco  
doutant pe  
il se fit am  
recommand  
de la régula  
ères à év  
ation des f  
honorer l  
putation  
ertus. Ave  
pauvreté  
e institut,

établirait des définiteurs qui auroient tout pouvoir, même sur le général.

Cependant étant allé voir quelques pieux amis qu'il avoit entre les ecclésiastiques de Bologne; après les avoir entretenus du mépris des choses terrestres, il leur dit en prenant congé d'eux, vers la pentecôte, qui cette année 1221 étoit le trentième jour de mai: Vous me voyez en santé; j'irai néanmoins à Dieu, avant l'assomption de Notre-Dame. Il ne laissa point de se transporter en Lombardie, pour traiter des affaires de son ordre, avec le Cardinal Hugolin, légat en cette province. Sur la fin du mois de juillet, il revint en Bologne, extrêmement fatigué du voyage & de la chaleur qui étoit excessive. Alors il fut attaqué d'une fièvre, accompagnée de dysenterie. Ne doutant pas que sa fin ne fût proche, il se fit amener les novices, auxquels il recommanda l'esprit de piété, & l'amour de la régularité. Il exhorta tous les autres frères à éviter soigneusement la fréquentation des femmes, à édifier le prochain, à honorer leur état par l'intégrité de leur réputation & la bonne odeur de leurs vertus. Avec la chasteté, ajouta-t-il, & la pauvreté qui est le fondement de notre institut, vous serez agréables à Dieu,

Th. iv.  
c. 8, 12.  
Jord. c. 52

& utiles à l'Eglise. Puis recueillant ses forces; d'un air de sévérité qui ne lui étoit pas ordinaire, & d'une voix très-animée, il défendit, sous peine de la malédiction divine & de la sienne, d'introduire dans l'ordre l'usage des propriétés temporelles. Il expira doucement ensuite, étendu sur la cendre, un vendredi, sixième du mois d'août. On trouva une chaîne de fer en ceinture, sur son corps qui fut enterré à Bologne. Il se fit grand nombre de miracles à son tombeau; & l'on multiplia ses portraits, comme de l'un des plus grands serviteurs de Dieu. Il étoit d'une taille médiocre, mais très-bien prise, les traits du visage réguliers, le teint incarnat & animé comme un Chérubin, la barbe & les yeux d'un blond vif, l'aspect intéressant & noble, attirant l'affection & le respect de tout le monde. Sa voix étoit douce, mais sonore & pénétrante comme la trompette; sur-tout quand il tonnoit contre le vice.

Cet homme apostolique avoit conçu le dessein d'aller prêcher l'évangile en Orient; mais les affaires de son ordre & la position des Occidentaux en cette région l'empêchèrent. Il ne leur restoit presque plus en Palestine que les deux villes de Tyr & de Ptolémaïde, où ils étoient

comme e  
perpétuel  
part des  
Jean de  
& Roi ti  
voit été  
succéda  
postérité  
de Chypr  
barons d  
Philippe  
guan, a  
trois cen  
troupes d  
faire respi  
fade pub  
qui agita  
de l'Eur  
état de t  
rables.

Il s'en  
queux, d  
reux, s'il  
auparavan  
fermentat  
des pers  
guerre. U  
villes &  
d'Allema  
& partir

comme emprisonnés, & dans la crainte perpétuelle de plus grands excès, de la part des Sarasins. Ils avoient pour chef Jean de Brienne comte de la Marche, & Roi titulaire de Jérusalem; comme l'avoit été Amauri de Lusignan, auquel il succéda quant à cet effet, & dont la postérité resta en possession du royaume de Chypre. Jean de Brienne, désigné aux barons députés de Palestine par le Roi Philippe Auguste pour succéder à Lusignan, avoit emmené de France avec lui trois cens chevaliers & quelques autres troupes de Croisés, qui commencerent à faire respirer ses nouveaux sujets. La croisade publiée au concile de Latran, & qui agita de nouveau toutes les nations de l'Europe, mit bientôt ce Prince en état de tenter des exploits plus considérables.

Il s'en falloit bien que ce zèle belliqueux, & depuis si long-temps malheureux, fût encore amorti. Peu d'années auparavant, on avoit vu cette espèce de fermentation échauffer jusqu'aux esprits des personnes les moins propres à la guerre. Un grand nombre d'enfans, des villes & des villages tant de France que d'Allemagne, s'assemblerent tout croisés, & partirent avec empressement pour la

Alb. Stad.  
& Godfr. an.  
1212.

Terre-Sainte. Les parens alarmés en ar-  
rêrèrent plusieurs, qui trouverent moyen  
de s'échapper & de continuer leur route.  
A leur exemple, quantité de jeunes gens,  
de filles & de femmes se croisèrent pour  
aller avec eux. Il y eut aussi des voleurs  
& des scélérats qui se mêlerent dans ces  
troupes innocentes, & qui leur empor-  
terent ce qu'on leur avoit donné. Plus-  
ieurs de ces pauvres enfans s'égarerent  
dans les forêts & les montagnes, où ils  
périront de fatigue & de misère : quelques-  
uns parvinrent jusqu'au delà des Alpes,  
où les Lombards acheverent de les dé-  
pouiller ; & les restes déplorables de cette  
troupe confuse & dispersée regagnèrent,  
comme ils purent, la maison paternelle.

Chron.  
Godeff.  
an. 1217.

Entre les troupes réglées, André Roi  
de Hongrie, & Léopold duc d'Autriche  
partirent des premiers, avec plusieurs  
seigneurs & une multitude considérable  
de combattans. Peu de temps après eux,  
Guillaume comte de Hollande, & beau-  
coup de Croisés Allemands s'embarque-  
rent sur la Meuse, & se rendirent à Lis-  
bonne en Portugal, où ils avoient don-  
né rendez-vous à d'autres vaisseaux qui  
devoient les suivre. Les Mores s'étoient  
emparés depuis peu, sur les chevaliers  
de l'épée ou de S. Jacques, du château

d'Alcaça  
tribution  
tiens au  
chevalier  
l'Hôpital  
royaume  
rins l'ind  
alarmes c  
mité des  
avec les  
délivrer.

Comme  
l'arrivée d  
voit pas é  
que le R  
autres pr  
les suivre  
Croisés se  
des troupe  
leur route  
On forma  
on le pou  
que les R  
doue, de  
secours d  
beaucoup  
Chrétiens.  
taille, les  
avec quat  
soldats, f

d'Alcaçar, & l'avoient soumis à une contribution annuelle de cent esclaves Chrétiens au profit du Roi de Maroc. Ces chevaliers, avec ceux du Temple & de l'Hôpital & le reste de la noblesse du royaume, peignirent vivement aux pèlerins l'indignité de cette servitude, & les alarmes continuelles où les tenoit la proximité des Infidèles, dont ils les prièrent avec les plus grandes instances, de les délivrer.

Comme la saison étoit avancée, & que l'arrivée de la flotte en Palestine n'y pouvoit pas être fort utile alors, vû sur-tout que le Roi des Romains, & plusieurs autres princes d'Allemagne engagés à les suivre n'y passoient pas encore; les Croisés se laisserent fléchir, à l'exception des troupes de la Frise qui poursuivirent leur route, avec quatre-vingts bâtimens. On forma aussi-tôt le siège d'Alcaçar, & on le poussa vivement. Ce fut en vain que les Rois Mores de Séville, de Cordoue, de Jaën & de Badajos vinrent au secours de la place, avec des troupes beaucoup plus nombreuses que celles des Chrétiens. Les Infidèles perdirent la bataille, les Rois de Jaën & de Cordoue, avec quatorze mille de leurs meilleurs soldats, furent taillés en pièces, & la

Rain. II.  
ep. 817.

multitude des captifs fut innombrable. Alcaçar se rendit à discrétion. Les auteurs du temps attribuent ces succès à une protection miraculeuse du Ciel, qui combattit si visiblement pour les Fidèles, que les Sarasins prisonniers leur demandoient, où étoient ces guerriers étincelans de lumière, qui les avoient contraints à prendre la fuite. Mais une merveille plus heureuse & plus incontestable, ce fut la sincère conversion du seigneur Mahométan d'Alcaçar, qui reçut le baptême avec cent autres Musulmans. Les fruits de cette expédition engagèrent le Pape à permettre d'employer au secours des Chrétiens d'Espagne, une partie de l'imposition ordonnée pour le secours de Jérusalem, & à commuer le vœu d'aller à la Terre-Sainte dans l'obligation de marcher contre les Mores.

Il restoit assez de forces, sans celles-ci, pour rétablir les affaires de l'Orient. Avec le Roi de Hongrie, les ducs de Moravie & d'Autriche, il étoit arrivé à S. Jean d'Acre ou Ptolémaïde une multitude innombrable de Croisés, soit chevaliers, soit sergens d'armes, tant d'Allemagne que des autres contrées du Nord. Conradin, fils de Saphadin sultan de Babylone, avec son frère Méléidin qui déjà

commanda  
jusqu'à  
la fron  
Les Ch  
ment à  
tité de  
de Vit  
ce qu'i  
& les fa  
Cepen  
d'abord  
Saints  
pre, fi  
gnan,  
qui les  
donner  
mois en  
compli  
tourner  
Chypre  
à la fle  
cesseur  
neuf mo  
sans suc  
du Tha  
tie que  
montag  
qu'elle  
Pour si  
quête,



commandoit en Egypte, avoit menacé jusqu'à la ville d'Acres, & s'avançoit sur la frontière, vers le pays du Jourdain. Les Chrétiens ne l'obligerent pas seulement à se retirer; mais ils firent quantité de butin & de captifs, dont Jacques de Vitri, évêque d'Acres, délivra tout ce qu'il put d'enfans, pour les baptiser & les faire élever par des femmes pieuses.

Cependant le Roi André de Hongrie, d'abord si ardent pour la défense des Saints Lieux, & Hugues Roi de Chypre, fils d'Amauri ou Aimeri de Lusignan, se séparèrent des autres Croisés, qui les conjuroient de ne les point abandonner. Mais André ayant passé trois mois en Palestine, comptoit avoir accompli son vœu, & se crut libre de retourner dans ses Etats. Pour le Roi de Chypre, il mourut l'année suivante 1218, à la fleur de son âge; laissant pour successeur son fils Henri, âgé seulement de neuf mois. L'armée Chrétienne avoit tenté sans succès de s'emparer de la forteresse du Thabor, que les Sarasins avoient bâtie quelques années auparavant sur la montagne de ce nom, tout près d'Acres, qu'elle tenoit en de continuelles alarmes. Pour suppléer au défaut de cette conquête, le Roi de Jérusalem & le duc

d'Autriche, avec les évêques de Munster & d'Utrecht, rétablirent le château de Césarée. D'un autre côté, les Templiers & les chevaliers Teutoniques bâtirent, sur un promontoire peu éloigné, une forteresse qu'on nomma depuis le château des Pèlerins.

Enfin les Croisés de la Belgique & d'Allemagne qui venoient de se signaler en Portugal, étant arrivés en Orient, le Roi de Jérusalem, avec le duc d'Autriche, se résolut à porter le feu de la guerre en Egypte, & à faire le siège de Damiette. Sur la nouvelle qu'en reçut le Pape, il écrivit à Venise, à Gênes & aux autres ports d'Italie, où arrivoient journellement des troupes nouvelles de Croisés, François, Allemands & de toute nation, d'aller droit à Damiette pour la conquête de l'Egypte, dont tout le monde se repaissoit déjà. La mort du Sultan Saphadin, frère & digne émule du grand Saladin, qui arriva quatre mois après le commencement du siège, dans le cours de septembre de l'an 1218, augmenta considérablement les espérances de l'armée Chrétienne. Mais entre les quinze fils qu'il laissoit, Mélécin l'ainé Sultan d'Egypte, & Coradin Sultan de Damas, avoient toutes les qualités propres à sou-

tenir l  
 sérens  
 pas l'a  
 stance  
 veaux  
 de la p  
 de sièg  
 bre 12  
 captifs  
 comme  
 pour le  
 mourir  
 le bapté  
 de ses e  
 de Jérus  
 royaume  
 diétion.  
 Il sem  
 remporte  
 pelât au  
 avec tou  
 fade, P  
 se broui  
 en lui  
 miette,  
 les affai  
 Roi méc  
 de presq  
 Chypre  
 chevalier

tenir la gloire de leur père. Il y eut plusieurs combats, où les Chrétiens n'eurent pas l'avantage. Toutefois à force de confiance, & recevant sans cesse de nouveaux renforts, ils se rendirent maîtres de la place, après environ dix-huit mois de siège, le cinquième jour de novembre 1219. Dans le grand nombre des captifs, le pieux évêque d'Acire signala, comme il l'avoit déjà fait, sa charité pour les enfans, dont plus de cinq cens moururent incontinent après avoir reçu le baptême. La seigneurie de Damiette & de ses dépendances fut attribuée au Roi de Jérusalem, en augmentation de son royaume, mais non pas par contradiction.

Il sembloit que les Croisés ne pussent remporter un seul avantage, qu'il ne rappêlât aussi-tôt parmi eux la discorde, avec tous ses périls. Le légat de la croisade, Pélage cardinal-évêque d'Albane, se brouilla avec le Roi Jean de Brienne, en lui disputant la seigneurie de Damiette, & en voulant gouverner toutes les affaires d'une manière absolue. Le Roi mécontent abandonna l'armée, suivi de presque toutes ses troupes. Celles de Chypre, les Templiers & la plupart des chevaliers François en firent autant. Ainsi

les vainqueurs de Damiète, emprisonnés, pour ainsi dire, dans leur conquête, & bientôt réduits à l'indigence & aux extrémités les plus fâcheuses, implorèrent de nouveau le secours de l'Occident, & supplièrent le Pape de l'accélérer.

Frédéric, Roi de Sicile & déjà élu Roi des Romains, étoit sollicité depuis long-temps par le Pape Honorius de passer en Orient, comme il l'avoit promis plusieurs fois. Entre les causes de délai qui se multiplioient sans fin, il eut à prétexter pour cette fois la couronne impériale qu'il vouloit s'assurer avant cette absence hasardeuse. Otton son compétiteur étoit mort, dès l'année 1218, dans un abandon général, mais qui lui fut salutaire, & lui donna lieu de concevoir un repentir sincère de ses fautes. Pendant la longue maladie qui précéda sa mort, il se fit donner tous les jours la discipline; & avant que de rendre l'ame, il voulut que les derniers de ses gens lui missent les pieds sur le cou. Frédéric, débarrassé des inquiétudes qu'il avoit de ce côté-là, quitta l'Allemagne, & vint à Rome, où il fut couronné par le Pape dans l'église de S. Pierre, le dimanche 22 novembre 1220. Il reçut ensuite la croix du Cardinal Hugolin, & réitéra

publiqu  
ler à la  
une mu  
gneurs  
au nom  
avec un  
gens de  
reur, q  
Orient  
passage  
rendre  
d'ouït  
promesse  
tirent  
d'horribl  
Cepen  
côtés,  
devoient  
l'archevê  
gans, d  
toute la  
dèles à  
bre d'Al  
command  
semberg  
desheim  
dignité  
tion de  
de sa le  
Cardinal

publiquement le vœu qu'il avoit fait d'aller à la Terre-Sainte. Le duc de Bavière, une multitude d'autres princes & seigneurs tant de Pouille que d'Allemagne, au nombre de plus de quatre cens, avec une infinité de chevaliers & de gens de pied, se croiserent avec l'Empereur, qui promit de se faire précéder en Orient par une armée formidable, au passage du printemps prochain, & de s'y rendre en personne au passage du mois d'aout suivant. L'inexécution de cette promesse & la sévérité des Papes lui attirèrent mille chagrins, & occasionnerent d'horribles scandales.

Cependant Honorius travailla de tous côtés, pour augmenter les secours qui devoient passer à Damiète. Il écrivit à l'archevêque de Rouen & à ses suffragans, d'envoyer des prédicateurs par toute la Normandie, pour exciter les Fidèles à se croiser. Malgré le grand nombre d'Allemands qui l'étoient déjà, il recommanda à son légat Conrad de Reimberg, élu depuis peu évêque d'Hildesheim, de prendre soin que sa nouvelle dignité ne lui fit pas négliger la prédication de la croisade. En Italie, il chargea de sa légation pour le même effet, le Cardinal Hugolin, comme le plus pro-

Ep. Honor. ap. Rain.

pre par ses talens & sa vie exemplaire à remplir cet office avec fruit.

On faisoit dans le même temps une autre guerre de religion aux Prussiens, aux Livoniens & aux autres Païens du Nord. Albert, évêque de Riga, avoit institué pour la défense des nouveaux Chrétiens de ces contrées l'ordre militaire du Christ, qu'on nomma aussi l'ordre de l'épée, parce qu'il portoit sur le manteau une épée avec la croix. Rien n'échappa aux vues & à la sollicitude du Pape Honorius. Il exhorta les Saxons à prendre les armes contre les Païens de Livonie, & leur accorda pour cette guerre l'indulgence de la Terre-Sainte. Quant à ceux de Prusse, il chargea l'évêque de Breslau, d'examiner ce qu'il y avoit de plus expédient, ou que le duc de Pologne exécutât le dessein qu'il avoit de marcher en Orient, ou qu'il demeurât dans le pays, pour en combattre les Idolâtres. Comme il eut appris peu après, que les Chrétiens de ces contrées avoient remporté une insignifiante victoire, il les exhorta à ne pas s'en montrer plus fiers à l'égard des vaincus, mais à leur témoigner une charité qui leur facilitât la route du Christianisme. Le Seigneur se servit de tous ces moyens, pour la réduction de la Livonie sous le

joug de  
dans cette  
ses, des

En Ori  
pas sur u  
eux que  
bert, fils  
tenai, avo  
au refus  
préféra son  
de C. P. I  
pèreur do  
deux nou  
Nicée; sa  
David Con  
que par  
qu'il ne fa  
dore Lase  
Nicée. Ai  
resserrer,  
le territoire  
fait peu au  
manie, où  
glise Grec  
dimes. C'e  
tins seuls  
Grecs, le  
dix années  
sensiblement  
dore Lase

joug de la foi; & l'on compta bientôt dans cette province, des églises nombreuses, des évêques & des métropolitains.

En Orient cependant, la Grèce n'étoit pas sur un pied beaucoup plus avantageux que le royaume de Jérusalem. Robert, fils de l'Empereur Pierre de Courtenai, avoit succédé à son père l'an 1219, au refus de son frère aîné Philippe, qui préféra son comté de Namur à l'empire de C. P. L'indolence du voluptueux Empereur donna lieu à l'établissement de deux nouveaux empires, outre celui de Nicée; savoir celui de Trébizonde par David Comnène, & celui de Thessalonique par Théodore l'Ange-Comnène, qu'il ne faut pas confondre avec Théodore Lascaris qui avoit établi l'empire de Nicée. Ainsi Robert se laissa tellement resserrer, qu'il ne regnoit guère que sur le territoire de C. P. Il ratifia un traité fait peu auparavant avec le clergé de Romanie, où l'on voit que l'usage de l'Église Grecque n'étoit pas de percevoir les dîmes. C'est pourquoi on oblige les Latins seuls à payer la dîme entière, & les Grecs, le trentième seulement pendant dix années, afin de les accoutumer insensiblement à payer le dixième. Théodore Lascaris ne se soutint pas seulement

contre les Latins; mais il s'opposa aux entreprises des Turcs, avec un succès qui l'a fait passer pour le plus grand homme de guerre & le meilleur politique de son temps. Il cimentea si bien sa puissance, qu'elle ne fut point ébranlée par son trépas: elle passa toute entière à Jean Vatace, son gendre, qui lui succéda l'an 1222.

Le quatorzième jour de juillet de l'année suivante, le Roi Philippe, déjà surnommé Auguste pour ses conquêtes par le moine Rigord historien contemporain, mourut dans la cinquante-huitième année de son âge, & de son regne la quarante-troisième. Pendant le cours de sa dernière maladie qui fut fort longue, ce grand Roi redoubla tous les témoignages de religion qu'il avoit donnés en mille rencontres pendant la longue durée de son regne, mit ordre à sa conscience, & fit un testament où l'on reconnoit l'esprit de foi & de pénitence qui le dirigeoit. Il donne, entr'autres legs, cinquante mille livres Parisis ou la valeur de vingt cinq mille marcs d'argent, pour réparer les torts qu'il pouvoit avoir faits; dix mille livres à la Reine Ingelburge, au sujet de laquelle il s'exprime en des termes qui ne laissent point douter des

Alg. p. 69.

G. Brito.

pag. 249.

sentiments  
elle; fix  
lem; qua  
de Toulou  
tremer;  
la Terre  
marcs d'

Il eut  
huitième  
pour sa v  
Jean d'A  
ses peupl  
paravant  
tagne par  
époux de  
Roi d'An  
cendu he  
à Londr  
que ses s  
usurpé sur  
assassiné.  
se réconc  
son vassal  
fit qu'aug  
sans que  
Jean sur  
armes Fr  
terre qui  
bre 1216  
les sacre



sentimens chrétiens qu'il avoit repris pour elle; six mille livres au Roi de Jérusalem; quatre mille au maître de l'hôpital de Toulouse; autant aux Templiers d'outremer; & de plus pour le secours de la Terre-Sainte, cent cinquante mille marcs d'argent.

Il eut pour successeur son fils Louis, huitième du nom, surnommé le Lion pour sa valeur, que l'imprudance du Roi Jean d'Angleterre rendit si formidable à ses peuples. Louis ayant été appelé auparavant à la couronne de la Grande-Bretagne par le corps de la noblesse, comme époux de Blanche de Castille issue du Roi d'Angleterre Henri II, il y étoit descendu heureusement, avoit été couronné à Londres, & avoit battu le Roi Jean que ses sujets disoient indigne du trône usurpé sur son neveu Artus, après l'avoir assassiné. Jean sentit alors la nécessité de se réconcilier avec le S. Siège, & se fit son vassal: mais cette basse démarche ne fit qu'augmenter le mépris de ses sujets; sans que l'excommunication retombée de Jean sur Louis empêchât le progrès des armes Françoises. La fin de Jean Sans-terre qui mourut de douleur le 19 octobre 1216, après avoir néanmoins reçu les sacremens de l'Eglise, fut plus funeste

au Prince Louis. Cette mort éteignit le ressentiment des Anglois, qui l'abandonnerent alors, & se déclarerent pour Henri III, fils du Roi défunt, jeune prince de neuf ans seulement, à qui son innocence acquit l'affection & la tendresse de tous les ordres du royaume. Louis de retour en France, reprit la guerre contre les Albigeois, & soutint par-tout la réputation de valeur qu'il s'étoit acquise.

Dès qu'il fut sur le trône de France, le Roi d'Angleterre lui envoya demander la restitution de la Normandie. Louis, pour toute réponse, fit publier la confiscation que le Roi son père avoit faite, non seulement de cette province, mais de tous les fiefs de la couronne de France possédés par les Anglois. L'année suivante, il passa la Loire, s'empara du Poitou, de l'Aunis, du Limousin, du Périgord, & conquit généralement tout ce qui restoit au Roi d'Angleterre en deçà de la Garonne. Il n'avoit plus à soumettre que Bourdeaux & la Gascogne, quand, à la prière du Pape & de plusieurs évêques, il tourna de nouveau ses armes contre les Albigeois.

Le brave Simon de Montfort, si souvent leur vainqueur, & si souvent ré-

duit aux  
stination  
combé so  
si opiniât  
de Toulo  
après avo  
en Espag  
rénées, s  
& par les  
avoit trou  
maitre, so  
d'Aragon  
avoit tent  
jeune prin  
reconnoiss  
après la t  
l'avoit ret  
Montfort.  
susciter co  
ne furent  
empêcher  
les Toulo  
l'intrepide  
obstacles  
assiéger. T  
mois d'un  
tre en éta  
tit aussi é  
gent & de  
d'épreuve

duit aux dernières extrémités par leur obstination indomptable, avoit enfin succombé sous les efforts réitérés d'une secte si opiniâtre. Le vieux comte Raimond de Toulouse, dépossédé de ses Etats, après avoir long-temps erré en France & en Espagne, avoit enfin franchi les Pyrénées, s'étoit rapproché de sa capitale, & par les intelligences qu'il y ménageoit, avoit trouvé moyen de s'en rendre le maître, soutenu par son neveu, le Roi d'Aragon Jacques I. Le Pape Honorius avoit tenté sans succès de rappeler ce jeune prince aux sentimens d'une juste reconnoissance envers le S. Siège, qui, après la triste mort du Roi son père, l'avoit retiré des prisons du comte de Montfort. Les menaces qu'il lui fit de susciter contre lui les nations étrangères, ne furent pas plus efficaces. Rien ne put empêcher le fier Aragonois de secourir les Toulousains hérétiques. Cependant l'intrépide Montfort méprisant tous les obstacles & tous les périls, vint aussi-tôt assiéger Toulouse : mais au bout de neuf mois d'un siège ruineux, bien loin d'être en état de réduire la place, il se sentit aussi épuisé de forces, qu'il l'étoit d'argent & de toute ressource. Pour comble d'épreuve, le légat qu'il avoit dans son

Rain. 1.  
ep. 692.  
& 823.

Perr. III. armée, suivant l'usage constant de ces  
 Alb. c. 86 guerres de religion, le traitoit avec une  
 dureté injurieuse; accusant ce grand  
 homme d'inhabileté, & presque de Ma-  
 chète. Les assiégés, d'autre part, pou-  
 soient l'insolence au dernier excès. Le  
 lendemain de la S. Jean, comme ce pieux  
 héros étoit à matines, on vint lui annon-  
 cer que les hérétiques se disposoient à  
 faire une sortie. Il demanda ses armes,  
 s'en revêtit, & crut avoir encore le temps  
 d'entendre la messe. Déjà elle étoit com-  
 mencée, & il prioit avec une ferveur toute  
 particulière, quand il reçut avis qu'on  
 attaquoit ceux qui gardoient les machi-  
 nes. Comme il continuoit à prier, vint  
 un autre courrier qui lui dit avec effroi:  
 Hâtez-vous, nos gens sont accablés, ils  
 ne sauroient plus tenir. Que j'aye encore  
 la consolation d'adorer mon Sauveur,  
 répondit-il, avec une effusion de senti-  
 mens qui dut faire présager quelque chose  
 d'extraordinaire. Quand on éleva la sainte  
 hostie, selon l'usage établi depuis quel-  
 ques années, il récita le cantique *Nunc  
 dimittis*, les genoux en terre, les mains  
 levées au ciel; puis il dit en se levant  
 avec vivacité: Allons, il en est temps;  
 mourons, s'il le faut, pour celui qui a  
 daigné mourir pour nous. Les ennemis

ne purent  
 repoussés  
 milieu d'  
 atteint d'  
 Il se frap  
 à Dieu,  
 Amaur  
 seur, fut  
 le siège d  
 si souvent  
 retraites s  
 le même  
 ascendant  
 plongé d  
 désespéran  
 lui parut  
 cession à  
 ou préten  
 de Toulou  
 se retira a  
 la mort d  
 il reçut en  
 connétab  
 distingué  
 de religio  
 titre de n  
 à sa poste  
 Dans u  
 ment, te  
 20 mars

ne purent soutenir sa présence, & furent repoussés jusqu'à leurs remparts: mais au milieu d'une épaisse nuée de traits, il fut atteint d'une pierre & de cinq flèches. Il se frappa la poitrine, se recommanda à Dieu, à la Vierge, & tomba sans vie.

Amauri, son fils aîné & son successeur, fut obligé un mois après de lever le siège de Toulouse. Les pèlerins ayant si souvent déconcerté son père par leurs retraites soudaines, le fils qui n'avoit pas le même degré d'autorité, ni le même ascendant sur les esprits, se vit bientôt plongé dans des embarras tout à fait désespérans, & qu'un puissant monarque lui parut seul pouvoir surmonter. Il fit cession à Louis VIII, de tous ses droits ou prétentions sur les terres du comte de Toulouse & des autres Albigeois; puis se retira au sein de la France, où, après la mort de Matthieu de Montmorenci, il reçut en dédommagement la charge de connétable. Gui de Lévi, singulièrement distingué par sa valeur dans cette guerre de religion, obtint d'Amauri même le titre de maréchal de la foi, qui est resté à sa postérité.

Dans un concile national & un parlement, tenus à Paris le 28 janvier & le 20 mars de l'année 1226, le légat Ro-

main cardinal de S. Ange, confirma au Roi Louis la cession d'Amauri de Montfort. Le vendredi d'après le concile; c'est-à-dire le 20 de janvier, le Roi, après en avoir sûrement délibéré, reçut la croix de la main du cardinal-légat, avec presque tous les évêques & les barons du royaume, pour marcher contre les Albigeois. Outre l'indulgence plénière & la dispense de toutes sortes de vœux, hors celui du voyage de Jérusalem, le légat, du consentement de plusieurs évêques, accorda au Roi pour cinq ans une somme annuelle de cent mille livres sur la décime ecclésiastique que le Pape avoit imposée.

Le vieux comte de Toulouse étoit mort, en témoignant un grand repentir; & son fils Raimond VII étoit en possession de la meilleure partie de ses Etats. Il tenoit, à l'égard des hérétiques, la même conduite à peu près qu'avoit tenue son père; c'est-à-dire qu'il entretenoit avec eux des liaisons très-suspectes, en se défendant de suivre leurs principes, & même d'être leur fauteur. Dans un concile célébré à Bourges l'année précédente, il avoit prié le légat qui y présidoit, de venir dans toutes les villes de ses Etats s'informer de la foi de ses su-

jets; p  
ceux qu  
réfie. S  
cessoit d  
riger en  
France  
tien.

Louis  
venoit  
littique;  
le Roi d  
pereur &  
narque F  
rain de  
comte de  
différens  
de cette  
le Rhône  
La terre  
des villes  
de Toulou  
pour lui r  
donné de  
plus forte  
de se sou  
lût ensui  
offensien  
en fit le  
trois mois  
une affre

jets ; promettant de faire justice de tous ceux qui seroient trouvés coupables d'hérésie. Sur quoi, le Roi d'Angleterre ne cessoit de crier que c'étoit un abus, d'ériger en croisade la guerre que le Roi de France vouloit faire à un seigneur Chrétien.

Louis méprisa les clameurs, qui provenoient moins de générosité que de politique ; c'est-à-dire de la crainte qu'avoit le Roi d'Angleterre, aussi bien que l'Empereur & le Roi d'Aragon, que le monarque François n'acquît le droit souverain de conquête sur les terres que le comte de Toulouse tenoit en fief de ces différens princes. Dès le mois de mai de cette année 1226, il s'achemina vers le Rhône avec une armée formidable. La terreur précédait ses pas : les consuls des villes qui appartenent au comte de Toulouse vinrent au devant du Roi, pour lui remettre leurs forteresses, & lui donner des otages. Avignon qui étoit la plus forte de ces places, ne laissa point de se soumettre d'abord ; mais elle voulut ensuite apposer des conditions qui offensoient la majesté du vainqueur. Il en fit le siège, la réduisit au bout de trois mois pendant lesquels elle souffrit une affreuse mortalité, rasa les remparts,

& fit abattre trois cens maisons qui avoient des tours. Il s'avança aussi-tôt après dans le Languedoc, où toutes les villes, les forts, & les châteaux se rendirent jusqu'à quatre lieues de Toulonse. Au bout de cette glorieuse campagne, il repartit triomphant pour sa capitale; résolu à revenir consommer son entreprise au printemps: mais à Montpensier en Auvergne, il fut attaqué d'une maladie mortelle, qui l'enleva au milieu de cette brillante carrière, un dimanche 8 novembre, comme il n'avoit que trente-neuf ans.

Ainsi arriva ce que craignoit Philippe-Auguste, quand il s'efforçoit de tempérer le zèle de Louis, prince véritablement vertueux, & admirable sur-tout dans ses mœurs, mais qui consulta plus les impulsions de la ferveur que les maximes de la prudence. Mon fils, disoit Philippe, ne goûte que les conseils qui le portent à faire la guerre aux ennemis de l'Eglise: il ruinera sa santé dans ces expéditions, il y mourra; & le royaume demeurera ainsi entre les mains d'une femme & d'un enfant. La couronne passa en effet à un enfant de onze ans, sous la régence de la reine sa mère: mais par le moyen même de la mère & du fils, la Providence parut  
vou-

vouloir  
auxquel  
avoit se  
S. Fr  
née que  
rent de  
vuide pl  
Chrétien  
où déjà  
nière don  
sans reve  
le trava  
Fidèles:  
jamais se  
borieuse  
dopta mé  
moyen de  
laire qui  
deux ans  
pression  
gneur, a  
venture,  
témoins  
les plus  
extraordin  
le nom de  
çois s'aff  
infirmités  
ainsi que  
croyoient  
Tome



vouloir préserver la France, des dangers auxquels la foi trop ardente du père avoit seule donné lieu.

S. François qui mourut la même année que ce prince, dans un état si différent de la royauté, fit peut-être un vuide plus grand encore dans le monde Chrétien. Il n'étoit point de contrée, où déjà ne florit son ordre en la manière dont il avoit été établi, sans fonds, sans revenus, sans autre ressource que le travail des frères & la charité des Fidèles: deux choses que ne prétendit jamais séparer l'instituteur de la plus laborieuse des sociétés régulières. Il n'adopta même la mendicité, que comme un moyen de suppléer au travail ou au salaire qui n'en seroit pas payé. Depuis deux ans que le Saint avoit reçu l'impression de cinq plaies de Notre-Seigneur, ainsi que le rapporte S. Bonaventure, d'après un grand nombre de témoins oculaires les plus vertueux & les plus qualifiés; depuis cette faveur extraordinaire, devenue si fameuse sous le nom de Stigmates, la santé de François s'affoiblit de jour en jour, & ses infirmités parvinrent à un tel point, ainsi que sa patience, que ses disciples croyoient voir un autre Job. Il connut

Vit. c. 13  
Vaning.  
an. 1224.

le temps de sa mort, assez long-temps avant qu'elle arrivât. Aux approches de son dernier jour, il déclara qu'il sortiroit bientôt de cette vallée de larmes, comme le Seigneur le lui avoit révélé. Il se fit porter à sa chère demeure de la Portioncule, afin de rendre l'âme dans le lieu où il avoit reçu l'esprit de la grace.

Opusc.  
P. 120.

Il fit alors son testament, tel qu'on pouvoit l'attendre du Chrétien le plus pauvre d'esprit & d'effet. Ce n'est qu'un abrégé des sentimens d'humilité & d'abnégation, qui l'avoient signalé depuis qu'il s'étoit donné sans réserve au Seigneur. Il veut que ses disciples se regardent toujours comme les plus petits des hommes, conformément à leur nom de Frères Mineurs; que la modestie & la simplicité de leur ame éclate dans tout leur extérieur; que leur pauvreté paroisse dans leurs maisons, dans leurs églises même, qui doivent être basses, petites & sans ornemens recherchés sous prétexte d'attirer les peuples; parce qu'ils feront, dit-il, beaucoup plus de fruit par la pauvreté qui les obligera de prêcher dans les églises des autres, & qui n'éclatera dans les leurs, que par les discours les mieux arrangés. Il alla jusqu'à pré-

scrire  
cannes  
de pain  
qu'on  
ce qu'o  
moins  
jettes a  
aussi to  
vers les  
Et j'ord  
absolument  
de l'obé  
stances  
pas si ha  
mêmes o  
soit, auc  
l'effet de  
autre lieu  
& même  
Que si on  
droit, qu  
la bénédic  
défendre  
ou laïc,  
tament,  
règle. Ma  
fait la gra  
qu'ils les  
avec la m  
Il s'éto

scrire que les murs seroient de claiés de cannes, ou de bois & de terre mêlée de paille. Il ne consentit qu'avec peine, qu'on les fit de pierres communes; sur ce qu'on lui représenta qu'elles seroient moins chères qu'en bois, & moins sujettes aux réparations. Il recommanda aussi tout particulièrement le respect envers les prêtres & les pasteurs des ames. Et j'ordonne, dit-il à ce sujet, j'ordonne absolument à tous les frères, en vertu de l'obéissance, qu'en quelques circonstances qu'ils se trouvent, ils ne soient pas si hardis que de solliciter par eux-mêmes ou par quelque médiateur que ce soit, aucune lettre en Cour de Rome à l'effet de posséder une église ou tout autre lieu, sous prétexte de prédication, & même de sûreté pour leurs personnes. Que si on ne les reçoit pas dans un endroit, qu'ils passent dans un autre, avec la bénédiction du Seigneur. Il finit par défendre expressément à tout frère, clerc ou laïc, de mettre des gloses à ce testament, ni à aucun autre point de la règle. Mais comme Dieu, ajoute-t-il, m'a fait la grace de les expliquer simplement, qu'ils les entendent & les pratiquent avec la même simplicité.

Il s'étoit déclaré depuis long-temps, Vading.

sur un point de conduite qu'il n'avoit pas moins à cœur que la pauvreté & la modestie. Comme le cardinal protecteur de l'ordre lui parloit des monastères de filles de cet institut, qui commençoient à se multiplier, il répondit avec chaleur: A l'exception de celui où j'ai placé Claire, je n'ai procuré la fondation, & ne me suis chargé du soin d'aucun. Rien ne m'afflige, à l'égal de l'empressement qu'ont eu les frères à établir ailleurs, & à gouverner des maisons de filles, mais sur-tout à leur donner le nom de Mineures. Il conjura le cardinal de retirer les religieux, autant qu'il seroit possible, du soin & de la familiarité des religieuses. Pendant tout le cours de son gouvernement, il s'étoit sans cesse expliqué de la manière la plus forte sur cet article. Que je crains, s'écrioit-t-il souvent, & toujours avec une émotion plus vive, que je crains qu'en même temps que Dieu nous a ôté les femmes, le diable ne nous ait donné les sœurs! Ce trait peut marquer lui seul, le sens droit d'un saint tout dévoué à la sage folie de la croix.

L'humble François sentant sa dernière heure, se coucha sur la terre nue, leva les mains au Ciel, & bénit Dieu de ce

qu'il a  
& un  
regards  
voient  
qui me  
aidera,  
Tous le  
ton éta  
mes, il  
de Dieu  
pauvreté  
la foi de  
manda a  
particulie  
veautés  
tant de si  
étendit se  
de croix  
absens, a  
ensuite la  
Jean, réc  
cent quar  
ces parole  
ame de s  
votre glo  
vous me  
ment l'esp  
bre de l'a  
quième de  
de son or

qu'il alloit à lui dans une liberté parfaite & un dépouillement entier. Il tourna ses regards sur ceux des frères qui se trouvoient présens, & leur dit: J'ai fait ce qui me regarde; Notre-Seigneur vous aidera, dans ce que vous avez à faire. Tous les frères qui étoient dans le canton étant survenus, & fondant en larmes, il les exhorta à conserver l'amour de Dieu & du prochain, l'humilité, la pauvreté, la patience, & spécialement la foi de l'Eglise Romaine: ce qu'il demanda avec tant d'ardeur, que l'horreur particulière de ses enfans pour les nouveautés suspectes prouvè encore depuis tant de siècles l'efficacité de sa prière. Il étendit ses bras l'un sur l'autre en forme de croix, & donna sa bénédiction aux absens, ainsi qu'aux présens. Il se fit lire ensuite la passion du Sauveur selon Saint Jean, récita, comme il put, le psaume cent quarante-unième; & en proférant ces paroles du dernier verset, *Tirez mon ame de sa prison pour qu'elle célèbre votre gloire; les justes attendent que vous me couronniez*, il rendit doucement l'esprit, la nuit du 3 au 4 d'octobre de l'année 1226, la quarante-cinquième de son âge, & de l'institution de son ordre la dix-huitième. Le Ciel

honora aussi-tôt le tombeau de son serviteur par des prodiges d'autant plus éclatans, & donna dans tout l'univers d'autant plus de célébrité à son nom, qu'il s'étoit plus étudié lui-même à se rendre petit & méprisable aux yeux des hommes.

Dès la seconde année après sa mort, il fut canonisé avec des solemnités extraordinaires par le Pape Grégoire IX, qui pour cela se rendit en personne à Affise, où il accorda des indulgences, à l'exemple de son prédécesseur Honorius III, qui le premier introduisit cet usage dans la canonisation des saints. Grégoire ne manqua point dans cette ville de visiter Claire, si digne disciple de François, & lui offrit des possessions considérables, même en biens fonds, comme nécessaires pour obvier à divers inconvéniens

Sur. vit. S. qu'il détailla. Claire répondit constamment, que la sainte pauvreté valoit mieux que tous les biens & tous les avantages qu'on lui présentoit. Ma fille, reprit le Pape, si c'est votre vœu qui vous retient, je vous en donne l'absolution. Saint Père, répondit-elle avec une liberté toute évangélique, je ne demande point d'autre absolution que celle de mes péchés.

C'étoit le Cardinal Hugolin, qui sous

le nom  
pour su  
le lend  
dix-neu  
lin, con  
teur du  
vertu,  
plaire;  
d'une gr  
ticulier  
agé d'e  
quand il  
Pierre. I  
torze an  
vécut ain  
il avoit  
considéra  
sonnes,  
& les fo  
puis les  
Sous le  
Frédéric  
en dépo  
frères d'  
norius so  
sion entr  
en diver  
se porter  
le Roi. J  
presser le

le nom de Grégoire IX avoit été donné pour successeur au Pape Honorius, dès le lendemain de la mort de celui-ci, dix-neuvième jour de mars 1227. Hugolin, comme on l'a vu, étoit grand zéléteur du bien, grand protecteur de la vertu, & lui-même de vie très-exemplaire; homme de beaucoup d'esprit & d'une grande mémoire, très-versé en particulier dans la science du droit. Il étoit âgé d'environ quatre-vingt-trois ans, quand il fut élevé sur la chaire de Saint Pierre. Il ne laissa pas de l'occuper quatorze ans, cinq mois & deux jours, & vécut ainsi près d'un siècle. Cependant il avoit encore un zèle rigide, qui ne considéra point assez les temps & les personnes, & qui renouvela les troubles & les scandales devenus si fréquens depuis les innovations de Grégoire VII.

Sous le dernier pontificat, l'Empereur Frédéric s'étoit brouillé avec le S. Siège, en dépossédant les comtes d'Anagnin frères d'Innocent III, protégés par Honorius son successeur. Ce germe de division entre le Pape & l'Empereur éclata en diverses rencontres, & menaçoit de se porter aux dernières extrémités, quand le Roi Jean de Brienne, qui étoit venu presser les secours de l'Europe, procura

une réconciliation passagère entr'eux, en donnant sa fille aînée en mariage à Frédéric. Alors ce Prince ambitieux, guidé par son intérêt, songea tout de bon à recouvrer la Terre-Sainte, qu'il regardoit comme son domaine. Mais il montra bientôt son ingratitude, en dépouillant son beau-père & des revenus, & du titre même de Roi de Jérusalem. Jean de Brienne indigné se retira à Rome, où il fut fait gouverneur de l'Etat Ecclésiastique. Le Pape Honorius qui l'aimoit tendrement, mourut sans avoir pu le venger.

Vit. Greg.  
27. Rain.  
n. 29.

Grégoire son successeur, & proche parent d'Innocent III dont la famille avoit déjà été dépouillée par Frédéric, commença d'abord à presser vivement ce Prince d'accomplir son vœu pour la croisade. L'Empereur ne put se dispenser de s'embarquer, & fut quelque temps en mer : mais alléguant ensuite une maladie qu'on avoit tout sujet de croire feinte, il rentra dans le port d'Otrante, & fut cause que la plupart des Croisés s'en retournerent chez eux. C'étoit au mois d'août de l'an 1227, terme donné à l'Empereur pour dernier délai, au delà duquel il avoit consenti lui-même à être excommunié, s'il n'accomplissoit pas son vœu

dé la cr  
jour de  
assisté d  
bre d'é  
d'excom  
sieurs au  
terdit p  
l'Emper  
seroit. L  
cas de  
traiter e  
style du  
leur serm  
Frédér  
rent que  
tisfaire,  
donner  
cieux, q  
bus de l  
les Franç  
les plus  
il étoit  
avoient d  
dms & e  
puis les  
étranges  
soulevé  
vinrent l  
célébratio  
grandes c



de la croisade. Le 29 septembre suivant, jour de S. Michel, le Pape Grégoire, assisté des cardinaux & d'un grand nombre d'évêques, prononça la sentence d'excommunication, la réitéra en plusieurs autres rencontres, & y ajouta l'interdit pour tous les lieux où arriveroit l'Empereur, & pour le temps qu'il y resteroit. Il menaça même ce Prince, en cas de mépris de ces censures, de le traiter en hérétique; c'est-à-dire, dans le style du temps, d'absoudre ses sujets de leur serment.

Frédéric, à qui ces rigueurs n'inspirent que la vengeance, usa, pour la satisfaction, d'une manœuvre, qui seule peut donner idée, tant de son esprit artificieux, que de l'excès où l'on porta l'abus de la féodalité. Il appela de Rome les Frangipanes, avec les autres Romains les plus illustres & les plus puissans, dont il étoit assuré, fit priser tout ce qu'ils avoient dans la ville, en maisons, en jardins & en autres terres, les acheta d'eux, puis les leur rendit à titre de fiefs. Ces étranges vassaux étant retournés à Rome, souleverent le peuple contre le Pape, vinrent l'insulter à S. Pierre pendant la célébration des saints mystères, avec de grandes clameurs & des menaces si eff-

Usperg.

P. 325.

frayantes, que le Pontife chercha par la suite sa sûreté hors de Rome.

L'Empereur tint ensuite une grande assemblée, pour régler les affaires de Sicile pendant son voyage d'outre-mer, auquel les murmures de toute la Chrétienté l'obligèrent enfin de se résoudre. Le Pape lui fit défendre de se mêler, excommunié comme il l'étoit, de la guerre sainte. Frédéric ne laissa point de s'embarquer, & après une navigation assez heureuse, aborda au port d'Acree le 7 septembre 1228; mais avec une armée presque réduite à rien par ses délais multipliés, & par les maladies qui s'y mirent avant son départ. Elles emporterent, entr'autres, Louis Landgrave de Thuringe, le plus considérable des princes Allemands qui avoient pris la croix. Pour comble de revers, le Pape envoya deux Frères Mineurs sur les pas de Frédéric, avec ordre au patriarche de Jérusalem de dénoncer ce prince excommunié, & défense aux chevaliers du Temple, de l'Hôpital & de l'ordre Teutonique, de lui obéir.

Heureusement pour lui, Conradin soudan de Syrie & le plus dangereux ennemi des Chrétiens, venoit de mourir. Médin son frère, Soudan d'Egypte, n'ai-

moit  
voya  
& lui  
dre le  
confer  
toute  
dition  
ses, q  
d'y ac  
entrée  
prince  
souver  
glise d  
chevali  
grande  
mais il  
lui don  
de pren  
dès le  
à Acree  
pour la  
ter, la  
anmoins  
rope, &  
emphasé  
ne tard  
Cepen  
que le  
pes de  
de l'En

moit pas la guerre : l'Empereur lui envoya des ambassadeurs avec des présens, & lui offrit la paix, s'il vouloit lui rendre le royaume de Jérusalem. Le soudan consentit à lui remettre cette ville, mais toute démantelée, & sous d'autres conditions plus dures encore & si honteuses, que les Chrétiens du pays refuserent d'y accéder. Il ne laissa pas de faire son entrée dans la ville; & c'est le dernier prince d'Europe, qui y ait paru comme souverain. Il vint en habits royaux à l'église du S. Sépulcre, accompagné des chevaliers Teutoniques, & d'une assez grande quantité de peuple & de noblesse : mais il ne se trouva pas un évêque, pour lui donner la couronne, qu'il fut obligé de prendre lui-même sur l'autel. Il partit dès le lendemain matin, pour retourner à Acre, sans avoir rien fait autre chose pour la sûreté de la place, que d'exhorter la noblesse à la fortifier. Il écrivit néanmoins des lettres triomphantes en Europe, & releva son expédition, avec une emphase que le patriarche de Jérusalem ne tarda point à démentir.

Cependant le Roi Jean de Brienne, que le Pape avoit mis à la tête des troupes de l'Eglise, prit sur les lieutenans de l'Empereur les meilleures places du

royaume de Naples. Rainald, duc de Spolète, qui commandoit l'armée impériale, avoit déjà fait irruption dans le patrimoine de S. Pierre; amenant de Sicile des Sarasins sujets de l'Empereur, qui exercerent des impiétés. & des cruautés inouies. Le Pape, après avoir employé inutilement les foudres de l'Eglise, jugea qu'il étoit nécessaire de repousser la force par la force, & confia pour cela un corps nombreux de cavalerie & d'infanterie à Jean de Brienne. Comme il s'agissoit de défendre les possessions du S. Siège, ces troupes se nommoient l'armée de l'Eglise, & prétendoient servir la religion comme les Croisés: mais au lieu de croix, les combattans portoient sur leurs habits les clefs qui sont le symbole de la puissance pontificale. Le Roi titulaire de Jérusalem fit cette guerre, à la manière barbare de l'Orient, ou plutôt avec la fureur que lui inspiroit la nature outragée en sa personne par l'Empereur son gendre, & que le Pape s'efforça de modérer. Dieu, lui dit-il, veut bien conserver la liberté de son Eglise; mais il ne veut pas que ceux qui sont chargés de la défendre, se montrent altérés de sang, ni qu'ils trafiquent de la liberté de leurs frères. Traitons nos pri-

Math. Pa-  
rif, 1229.

sonnie  
pelle  
leur m  
On  
pereur  
ennem  
la relig  
faisoit  
traitem  
remédi  
Méléd  
sans po  
il précip  
tendit a  
toit pas  
thieu P  
très-enc  
de l'HC  
Temple  
d'Egypt  
Frédéric  
compag  
que le  
dont il  
connoit  
simula ju  
ger, &  
contre le  
lie suffi  
rage for

sonniers, avec une générosité qui rappelle des enfans égarés au sein de l'Eglise leur mère.

On avoit cependant mandé à l'Empereur, que tandis qu'il combattoit les ennemis du nom chrétien, le Chef de la religion envahissoit ses terres, & qu'on faisoit endurer à ses sujets d'Italie des traitemens atroces. Ce fut pour y venir remédier, qu'il se pressa de conclure avec Mélécin une trêve de dix ans, & que sans pourvoir à la sûreté de l'exécution, il précipita son retour en Europe. Il prétendit aussi, que sa propre personne n'étoit pas en sûreté dans la Palestine. Matthieu Paris, auteur contemporain, mais très-enclin à médire, accuse les chevaliers de l'Hôpital, & plus encore ceux du Temple, d'avoir donné avis au sultan d'Egypte, d'un voyage de dévotion que Frédéric vouloit faire à pied & peu accompagné au fleuve du Jourdain. Il ajoute que le sultan indigné de cette perfidie dont il ne voulut point profiter, en fit connoître les auteurs à Frédéric, qui dissimula jusqu'au temps propre à s'en venger, & que telle fut la source de sa haine contre les Templiers. Sa présence en Italie suffit presque seule, pour dissiper l'orage formé contre lui. Il reprit en peu

de temps toutes les places que ses lieutenans avoient laissé prendre : mais ce qui fut beaucoup plus heureux , & causa d'autant plus de joie qu'on s'y attendoit moins , il fit sa paix avec le Pape l'année suivante , & reçut l'absolution des censures. Grégoire IX rentra peu après dans Rome , dont les citoyens s'efforcèrent de réparer leurs fautes par le redoublement de leur respect. On dit qu'ils y furent engagés par une inondation terrible du Tibre , après laquelle il resta dans la ville une quantité d'énormes serpens qui , avec l'effroi , portoient dans tous les quartiers les atteintes fatales de leurs morsures vénimeuses.

Ric.  
S. Germ.  
pag. 1005

Jean de Brienne qui avoit passé d'Italie en France , fut appelé à l'Empire de C. P. L'Empereur Robert de Courtenai étoit mort l'an 1228 , & avoit laissé pour successeur , son frère Baudouin , second du nom , âgé tout au plus de onze ans. Pour gouverner l'Empire pendant son bas âge , les Francs de Romanie crurent ne pouvoir mieux faire que de s'adresser au Roi dépossédé de Jérusalem , qui connoissoit les mœurs & les intérêts de l'Orient. On convint qu'une jeune fille qu'il avoit encore , quoiqu'il fût âgé d'environ quatre-vingts ans , épouserait le jeune

Baudouin  
& l'aut  
feroit c  
en con  
l'autorit  
Le  
mort s  
reur Fr  
veuve  
fille d'A  
d'une r  
modèles  
solemne  
au culte  
vée dep  
Cour de  
turée pr  
tion , &  
qui lui  
charité  
tience  
plus écl  
habituel  
jour. Da  
magne l  
pauvres  
lis dans  
nistres  
sipation  
ce Princ

Baudouin, quand ils seroient nubiles l'un & l'autre ; que le père de la Princesse seroit cependant couronné Empereur, & en conserveroit toute sa vie le titre avec l'autorité.

Le Landgrave de Thuringe, que la mort seule empêcha de suivre l'Empereur Frédéric en Palestine, avoit laissé veuve à l'âge de vingt ans, Elisabeth fille d'André Roi de Hongrie : princesse d'une rare vertu, l'un des plus beaux modèles de son siècle, & que l'Eglise a solennellement proposée à l'imitation & au culte des siècles suivans. Elle fut élevée depuis l'âge de quatorze ans, à la Cour de Thuringe, où sa vertu prématurée produisit de grands fruits d'édification, & porta sur tout le jeune époux qui lui étoit destiné à lui ressembler. Sa charité inépuisable & son héroïque patience sont les deux vertus qui ont le plus éclaté dans sa vie. Elle nourrissoit habituellement neuf cens pauvres par jour. Dans une famine qui affligea l'Allemagne l'an 1125, elle fit distribuer aux pauvres tous les blés qu'on avoit recueillis dans ses terres : & sur ce que les ministres du Landgrave blâmoient cette dissipation prétendue ; Laissez-la faire, dit ce Prince, digne d'une pareille épouse ;

Hist.  
Landgr.  
c. 40 &  
seq. Bo-  
nav.Serm.  
de S. Elis.

je suis assuré que tant qu'elle distribuera mes biens aux pauvres, le Seigneur m'ouvrira davantage. Pour la commodité des vieillards & des infirmes qui avoient quelque peine à venir chercher leur subsistance à son château de Vartberg, situé sur une haute montagne, elle fit bâtir au bas un hôpital, où elle descendoit elle-même, & les servoit de ses propres mains. Et comme si tous ses soins & ses biens eussent été insuffisans, elle s'occupoit assidument à filer la laine, & à d'autres travaux grossiers, afin de leur faire des vêtemens.

Après la mort de son époux qui lui laissa un fils & deux filles, Henri son beau-frère se mit en possession de l'Etat, au préjudice de ces héritiers légitimes; puis chassa leur mère, dépouillée de tout, & réduite à se retirer dans une méchante hôtellerie près de la ville de Lifenac; parce que personne n'osoit la recevoir, de peur d'irriter le prince régnant. Pour surcroît de douleur, on lui envoya ses trois enfans, avec lesquels elle vécut quelque temps dans une indigence & des incommodités qui firent éclater toute son admirable patience. Quand la nouvelle de cette infortune fut parvenue aux oreilles de ses illustres pa-

rens, & s'empressant de témoigner ses regrets si qu'à l'usage de la douce la rappelle ne s'étudie qu'elle contente de son recouvrement faire ses tua dans consacra charité: Tiers Or établi qu qui fut c colas IV C'étoit Fidèles d engagés quitter le suivoient gois, & tion de l quer tout habit gris



rens, & sur-tout du Roi son père, tous s'empresserent à lui faire oublier, par les témoignages de leur tendresse, des outrages si peu mérités. Il n'y eut pas jusqu'à l'usurpateur Henri, qui, confus du contraste de son inhumanité barbare avec la douceur angélique de la Princeesse, ne la rappelât au château de Vartberg, & ne s'étudiât à la dédommager de tout ce qu'elle avoit souffert. Mais Elisabeth, contente qu'on prit soin de ses filles & de son fils Herman, qui par la suite recouvra les Etats de son père, parut faire ses délices de l'humiliation, s'habituait dans une maison bourgeoise, & se consacra toute entière aux œuvres de charité. Elle embrassa même la règle du Tiers Ordre de S. François qui avoit été établi quelques années auparavant, & qui fut confirmé depuis par le Pape Nicolas IV.

C'étoit une association où les pieux Vading. Fidèles de l'un & de l'autre sexe, même not. in re- engagés dans les liens du mariage, sans gul. t. quitter leurs professions ni leurs maisons, Ord. ter- suivoient une règle donnée par S. François, & pouvoient aspirer à la perfection de la vie religieuse, sans en pratiquer toutes les austérités. Ils portoient un habit gris & modeste, avec une ceinture

pleine de nœuds, & se nommoient les Frères de la pénitence. Lucbesio, marchand Génois, autrefois passionné pour la faction des Guelfes qui, avec les Gibelins commençoient à désoler l'Italie, fut le premier qui embrassa cette vie pénitente. Sainte Elisabeth ne la pratiqua pas long-temps. Le Ciel se pressa de couronner des vertus déjà montées à leur faite, quoiqu'elle ne fût âgée que de vingt-quatre ans. Moins de quatre ans après, elle fut canonisée par une bulle du premier juin 1235, qui ordonne de célébrer sa fête le 19 de novembre, jour de sa mort.

Elle eut une tante & une cousine-germaine qui sont aussi comptées au nombre  
 Sur. 15. des saints. Sainte Hedwige sa tante, fille  
 oct. du Duc de Carinthie ainsi que la mère d'Elisabeth, & femme de Henri le Barbu duc de Pologne & de Silésie, dès le commencement de son mariage, qui fut contracté à l'âge de treize ans, garda la continence, autant qu'il lui fut possible. Quand elle vit la succession assurée dans la maison de son mari par la naissance de quelques enfans, elle le fit consentir à garder la continence perpétuelle, qu'ils vouerent avec l'approbation & la bénédiction solennelle de l'évêque. Le Duc

vécut  
 professio  
 comme  
 le surno  
 engagé  
 sie le r  
 religieus  
 meure,  
 l'habit f  
 conserve  
 en favor  
 Dieu sa  
 suite en  
 célèbre  
 dont le

Dans  
 toine de  
 Frères M  
 de cet o  
 Portugal  
 nom de  
 ans, il  
 stin; c'e  
 parmi les  
 des sain  
 en Portu  
 Mineurs  
 Maroc.  
 s'immole  
 résolut o

vécut en religieux, sans en avoir fait profession; laissant croître sa barbe, comme les frères convers, d'où lui vint le surnom de Barbu. La Duchesse l'ayant engagé à fonder près de Brellau en Silésie le monastère de Trebnits pour des religieuses de Citeaux, elle y fixa sa demeure, mais en dehors; prenant aussi l'habit sans faire profession, afin de se conserver la libre disposition de ses biens en faveur des pauvres. Elle y offrit à Dieu sa fille Sainte Gertrude, qui par la suite en devint abbesse, & se rendit fort célèbre par les faveurs extraordinaires dont le Ciel l'honora.

Dans le même temps, florissoit S. Antoine de Padoue, le plus illustre des jun. Boll. 13  
Frères Mineurs, après le S. Instituteur de cet ordre. Il étoit né à Lisbonne en Portugal, & avoit reçu au baptême le nom de Ferdinand. A l'âge de quinze ans, il entra dans l'ordre de S. Augustin; c'est-à-dire des chanoines réguliers, parmi lesquels il se distinguoit dans l'étude des saintes lettres, quand on rapporta en Portugal les reliques des cinq Frères Mineurs qui avoient été martyrisés à Maroc. Il conçut un désir ardent de s'immoler comme eux pour la foi, & résolut d'embrasser leur manière aposto-

tique de vivre, comme la plus propre à lui ouvrir la route du martyre. Ayant pris secrètement toutes les mesures pour l'exécution, il reçut aussi-tôt l'habit de quelques-uns d'entr'eux qu'il avoit mis dans son secret, & qu'il pria de l'appeler désormais Antoine, afin de se tenir caché. Il obtint la permission de passer en Afrique, & y passa en effet: mais Dieu le destinoit, non pas à devenir martyr lui-même, mais à maintenir l'esprit apostolique dans un séminaire entier de martyrs; c'est-à-dire dans sa nouvelle profession, & à faire refleurir les vertus des premiers Fidèles dans le centre du Monde Chrétien. A peine il avoit passé la nier, qu'il fut attaqué d'une maladie si grave & si opiniâtre, qu'on le fit rembarquer pour l'Espagne. Ce n'étoit pas encore là que Dieu le vouloit: des vents contraires le porterent en Italie, où il demeura le reste de ses jours.

Elie, déposé par S. François, avoit été rétabli par le même Saint, qui depuis s'étoit persuadé que cette humiliation suffisoit, à l'égard d'un homme pourvu d'ailleurs de talens très-propres au gouvernement de son ordre. Il succéda même à toute la plénitude du pouvoir du S. Instituteur, qui n'eut pendant toute sa

vie que  
s'observ  
subordo  
que ce  
son pro  
opposé à  
çois. L  
une par  
il se dor  
tiques,  
particuli  
bonne c  
tement,  
François  
multitud  
voient p  
comme i  
il attirou  
ment, &  
de son d  
S. An  
s'opposen  
ce qui le  
mauvais  
ne fût e  
tique qu  
Cependan  
de Rome  
envoyés  
arriva he

vie que des vicaires généraux. Mais s'il s'observa tandis que son ministère fut ainsi subordonné à l'inspection d'un saint; dès que ce frein ne le gêna plus, il reprit son premier penchant, diamétralement opposé à la simplicité évangélique de François. Pour son usage privé, il divertit une partie des aumônes faites aux frères, il se donna un bon cheval & des domestiques, il prit l'habitude de manger en particulier dans sa chambre, où il faisoit bonne chère. Il alla jusqu'à dire ouvertement, que la manière de vivre de S. François n'étoit pas praticable pour une multitude de religieux, qui tous ne pouvoient pas être aussi saints que lui. Et comme il avoit l'art de gagner les esprits, il attiroit le grand nombre à son sentiment, & contenoit le reste par la crainte de son despotisme.

S. Antoine fut presque le seul qui osât s'opposer à cette subversion de l'institut; ce qui le mit en butte à toutes sortes de mauvais traitemens. Peu s'en fallut qu'il ne fût emprisonné, comme un schismatique qui tendoit à la division de l'ordre. Cependant il trouva jour à faire le voyage de Rome, évita les courriers qu'Elie avoit envoyés pour l'arrêter sur la route, & arriva heureusement par des chemins dé-

tournés. Le Pape Grégoire qui connoissoit sa sagesse & révéroit sa sainteté, le reçut à bras ouverts, & gémit de voir l'édifice de François si fort ébranlé, quatre ans seulement après sa mort. Il cita Elie à son tribunal, constata la vérité des plaintes portées contre lui, le déclara déchu du ministère général, & lui fit sur le champ élire un successeur. On trouve néanmoins une bulle pontificale, donnée ou confirmée cette même année, en interprétation de la règle & du testament de S. François, qui s'étoit élevé si fortement contre ces sortes de gloses. Elle s'étend particulièrement sur la propriété interdite aux Frères Mineurs: objet de discussion, que nous verrons long-temps exercer la subtilité Scotiste, & agiter quelquefois la gravité Romaine. Sans perdre le temps à ces raffinemens contentieux, Antoine qu'on fit entrer dans le gouvernement de l'ordre, ne s'attacha qu'à y faire fleurir, avec une exacte régularité, cet amour & cette culture des lettres qui commença dès-lors à distinguer ses confrères, accusés d'ignorance avant cette époque.

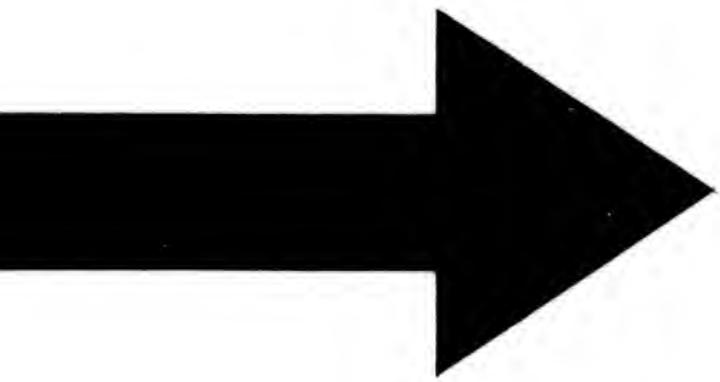
Mais l'amour de la prière & le ministère apostolique avoient beaucoup plus d'attrait pour lui, que les soins du gou-

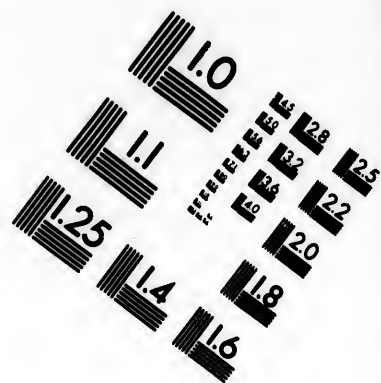
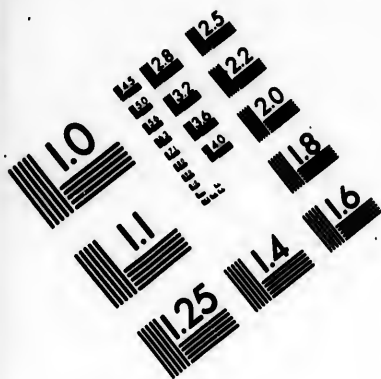
verneme  
supérieur  
le Pape  
doue. F  
de fruits  
dans tou  
en donn  
jours du  
l'avidité  
ture évan  
circonvoi  
partoient  
les unes l  
Le conc  
églises éta  
de prêche  
noit les b  
sermon. C  
sonnes, t  
qui touch  
avec un fe  
qui paroiss  
tel, que d  
chaire, il é  
de se faire  
nes homm  
s'empresso  
tâchoit de  
habit, d'e  
filamens,

vernement. Il se fit décharger de toute supériorité par le chapitre général & par le Pape, & vint établir son séjour à Padoue. En moins d'un an, il opéra tant de fruits de salut, & se rendit si célèbre dans toute cette grande ville, qu'on lui en donna le nom. Il y prêcha tous les jours du carême, & ne fit qu'accroître l'avidité de ses auditeurs pour la nourriture évangélique. Ils accouroient des lieux circonvoisins, par troupes multipliées qui partoient de nuit, & se pressoient à l'environ les unes les autres, afin de trouver place. Le concours devint si grand, que les églises étant trop petites, il étoit obligé de prêcher en pleine campagne. On tenoit les boutiques fermées, pendant le sermon. On y vit jusqu'à trente mille personnes, toutes aussi attentives que celles qui touchoient la chaire. Aussi parloit-il avec un feu, une onction & une dignité qui paroissent moins d'un orateur mortel, que d'un Séraphin. En allant à sa chaire, il étoit obligé, pour percer la foule, de se faire entourer d'un groupe de jeunes hommes forts & vigoureux. Chacun s'empressoit à le toucher en passant, on tâchoit de couper quelque peu de son habit, d'en arracher au moins quelques filamens, que l'on gardoit comme des

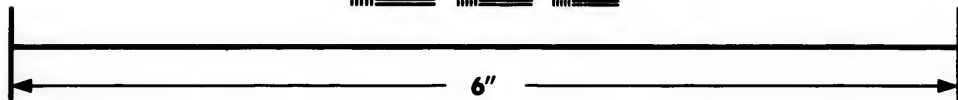
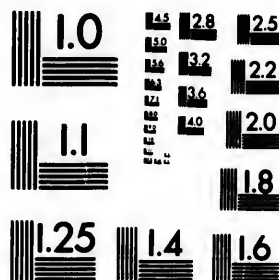








**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

18  
20  
22  
25

01

reliques précieuses. Après le sermon, les plus grands pécheurs venoient se jeter à ses pieds, demandant miséricorde; & les prêtres ne pouvoient suffire à leur administrer la pénitence. Il entendoit lui-même toutes les confessions qu'il pouvoit; l'ardeur de sa charité suppléant à ses forces, & les effets les moins équivoques du repentir le dédommageant amplement de l'excès de la fatigue. On voyoit les plus mortels ennemis se réconcilier ensemble, les usuriers restituer leurs lucre sordides, rendre la liberté aux débiteurs qu'ils tenoient depuis long-temps prisonniers, & souvent leur faire la remise de toutes leurs dettes; enfin, les péchereuses publiques briser tous les fers qui les tenoient enchaînées au crime, & prendre les mœurs des vierges les plus réservées.

Après cette incomparable mission, Antoine se retira dans un lieu solitaire, peu éloigné de Padoue, pour se livrer tout entier à la prière & à la méditation des choses éternelles. Il s'y sentit tout d'un coup attaqué d'une maladie violente, dont il prévint qu'il ne releveroit pas; quoiqu'il ne fût âgé que de trente-six ans. Il se fit reporter à Padoue, reçut les derniers secours de l'Eglise, recueillit ses forces pour chanter les psaumes

mes  
trême  
rendit  
La m  
s'opér  
tre fol  
avant  
& l'ou  
pas, tr  
Dan  
l'abri  
écueils  
moit da  
Roi de  
plus pa  
reté de  
mépris  
science  
& de go  
parmi le  
féconde  
& régen  
mer un  
par ses  
& si mén  
du péché  
tion de  
chose le  
Francois  
à établir  
Tome

mes que l'on récite en administrant l'extrême-onction, & une demi-heure après, rendit paisiblement son ame au Seigneur. La multitude & l'éclat des miracles qui s'opérèrent à son tombeau, le firent mettre solennellement au nombre des saints, avant la fin de l'année où il étoit mort; & l'on fixa sa fête au jour de son trépas, treizième de juin.

Dans le même temps, & non sous l'abri du cloître, mais au milieu des écueils qui entourent le trône, il se formoit dans la personne du jeune Louis IX, Roi de France, un saint comparable aux plus parfaits solitaires, en piété, en pureté de cœur, dans le détachement & le mépris des choses périssables; & dans la science du trône, dans l'art de vaincre & de gouverner, comptant peu d'égaux parmi les princes de sa race même, si féconde en grands Rois. La Reine mère & régente fit son affaire capitale de former un Roi Chrétien, en lui inspirant, par ses exhortations si souvent réitérées & si mémorables, une horreur plus grande du péché que de la mort; & en proportion de ce zèle à procurer avant toute chose le regne de Dieu dans l'Empire François, la Providence parut s'étudier à établir solidement l'autorité de la Reine

& du jeune monarque. Les comtes de Champagne, de Bretagne, de Boulogne, de la Marche, & presque tous les princes & les barons ligués entr'eux, furent soumis par un Roi enfant, gouverné par une femme.

Blanche & Louis obligèrent le comte de Toulouse qui protégeoit toujours les Albigeois, à se réunir à l'Eglise, & à remettre entre leurs mains le sort de sa fille unique & de ses Etats. Ce traité qui fut confirmé dans un concile de Paris, étoit conçu en des termes qui soutenoient toute la majesté de la couronne de France.

T. XI  
 Conc. p. 415.  
 Il y est dit que Raimond est venu de justice, mais grace & merci, en promettant de leur être fidèle à l'avenir. Les conditions auxquelles on le reçoit, sont qu'il chassera les hérétiques de toutes ses terres, & qu'il en fera une recherche rigoureuse. En conséquence, l'inquisition qui avoit pris naissance en 1214, fut établie en 1229 dans les provinces méridionales de France, & confiée généralement aux Dominicains en 1233. On ajoute que le comte restituera les immeubles aux églises, & leur payera les dîmes, même de ses domaines; qu'il donnera différentes sommes, qui sont spécifiées, pour

répar  
 qu'il  
 tre m  
 des m  
 logien  
 des ar  
 Telle  
 louse.  
 mond  
 pour a  
 faire la  
 Le v  
 tomboi  
 monét f  
 sures ec  
 avoient  
 Tout pu  
 obligé de  
 pieds, et  
 sa fille &  
 Roi, qu  
 sonse con  
 faute d'h  
 le comté  
 couronne  
 ainsi que  
 à peine  
 la guerre  
 recouvrem  
 maines qu

réparer les dommages dont il a été cause ; qu'il fournira, entr'autres largesses, quatre mille marcs d'argent, pour établir des maîtres à Toulouse ; savoir deux théologiens, deux canonistes, six professeurs des arts libéraux, & deux de grammaire. Telle est l'origine de l'université de Toulouse. Aussi-tôt après son absolution, Raimond VII devoit encore prendre la croix, pour aller pendant cinq ans consécutifs faire la guerre aux Sarasins du Levant.

Le vendredi saint qui cette année 1229 tomboit le 13 d'avril, le Comte Raimond fut absous publiquement des censures ecclésiastiques, avec ceux qui les avoient encourues pour la même cause. Tout puissant seigneur qu'il étoit, il fut obligé de se présenter devant l'autel, nud-pieds, en chemise & en caleçons. Jeanne, sa fille & son héritière, fut remise au Roi, qui la fit épouser à son frère Alfonso comte de Poitiers, en stipulant que, faute d'héritiers provenus de ce mariage, le comté de Toulouse reviendroit à la couronne de France ; ce qui arriva : c'est ainsi que le royaume dut à Saint Louis, à peine sorti de l'enfance, & la fin de la guerre désastreuse des Albigeois, & le recouvrement de l'un des plus beaux domaines qui eût été détaché de la cou-

Maroc. III bonne. Dans le temps même de ce traité, concor c. & dans les contrées qu'il intéressoit, on 1 Fleury l. publia au nom du Roi une ordonnance, XIX. n. 50 dont le préambule a été relevé par diffé- Hist. Eccl. rens écrivains, comme le premier monu- Call. t. X. ment qui constate en termes exprès l'u- pag. 32. sage, plus libre en France qu'ailleurs, de se conduire suivant les anciens canons. Cette ordonnance, en dix articles, tend principalement à l'extirpation de l'hérésie. Les seigneurs des lieux & les baillis royaux sont obligés à rechercher exactement les sectaires, & à les représenter aux juges ecclésiastiques. On assigne deux marcs d'argent pour récompense, à quiconque aura pris un hérétique.

Le Roi S. Louis n'avoit pas atteint l'âge de vingt-un ans, requis jusqu'au regne de Philippe le Hardi pour la majorité de nos Rois, qu'il soumit les armes à la main les puissans vassaux qui s'étoient ligués de nouveau contre lui, & qui avoient attiré dans leur parti Henri III Roi d'Angleterre. L'autorité & la puissance de Louis allèrent toujours en augmentant, avec les années. Le plus déterminé de ces perturbateurs, Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, fut réduit à venir la corde au cou se jeter aux pieds du Roi, & à lui demander pardon de sa fé-

lonie.  
qu'il  
branc  
tagne  
de so  
tourne  
terre  
prises  
à céd  
des p  
pays.  
perdit  
la Sain  
tions,  
mence.  
sa polit  
L'am  
régloien  
soient p  
lieu en  
jamais s  
apparen  
son affe  
pour le  
point de  
dance a  
Roi aya  
contre c  
juges fé  
fonction



lonie. On lui fit grace de la vie, parce qu'il étoit prince du sang; savoir de la branche de Dreux; & on lui laissa la Bretagne, mais pour sa vie seulement & celle de son fils, après quoi elle devoit retourner à la couronne. Le Roi d'Angleterre fut humilié lui-même à diverses reprises, réduit à demander la paix, & enfin à céder aux François une bonne partie des provinces qu'il possédoit dans leur pays. Le comte de la Marche son allié perdit la ville de Saintes, & une partie de la Saintonge. Dans toutes ces acquisitions, le Roi ne signala pas moins sa clémence & sa générosité, que la sagesse de sa politique & la fermeté de son courage.

L'amour du devoir & la piété saine qui régloient toutes ses démarches, lui faisoient prendre invariablement le juste milieu entre les extrémités vicieuses, sans jamais se laisser entraîner trop loin par les apparences de la vertu. C'est ainsi que son affection & sa vénération profonde pour le Chef de l'Eglise ne l'empêcha point de soutenir efficacement l'indépendance auguste du sceptre François. Le Roi ayant ordonné la saisie du temporel, contre des évêques qui troubloient les juges séculiers dans l'exercice de leurs fonctions, le Pape Grégoire IX. voulut

s'ingérer dans la connoissance de cette affaire manifestement temporelle. Louis ne le permit pas: il tint ferme malgré les plaintes du Pontife; & l'ordonnance fut exécutée. Par le même esprit de fermeté & de discernement, il arrêta les deniers que Grégoire faisoit lever en France, pour soutenir par la force la rigueur de ses procédés contre Frédéric.

Cet Empereur, après tant de réconciliations feintes ou sincères, avoit rompu de nouveau avec le Souverain Pontife. Henri, fils naturel de ce Prince, ayant épousé Adélaïde princesse de Sardaigne, l'Empereur le déclara Roi de cette isle. Le Pape Grégoire régarda cette entreprise, comme une usurpation des droits du S. Siège; non seulement parce que la Sardaigne lui appartenoit, suivant l'ancienne prétention des Papes sur toutes les isles de la mer, & spécialement par la donation tant de Louis le Débonnaire que des autres Empereurs; mais spécialement parce que le père d'Adélaïde avoit tenu sa principauté en fief de l'Eglise Romaine, & en avoit fait hommage à Grégoire lui-même. L'Empereur soutenoit au contraire, que la Sardaigne avoit été soustraite à l'obéissance des Empereurs, tandis qu'ils étoient occupés d'affaires plus

pressan-  
ment  
ce qu  
La  
tous l  
lui. G  
faire  
dans l  
ment  
l'Emp  
mes:  
du S.  
Paul,  
& ana  
Emper  
leur se  
fidélité  
server l  
demeur  
de plain  
Pontife  
la sente  
Ils furent  
les églis  
moyen  
fit adre  
dinaires  
aux co  
L'Emp  
point r

pressantes, & qu'il étoit obligé par le serment fait à son élection, de retirer tout ce qui avoit été démembré de l'Empire.

La résistance de Frédéric fit revivre tous les anciens griefs des Papes contre lui. Grégoire IX qui vouloit pousser l'affaire en règle, fit plusieurs monitions dans les formes, puis publia solennellement à Rome l'excommunication contre l'Empereur. Elle étoit conçue en ces termes: De l'autorité du Père, du Fils & du S. Esprit, des Apôtres S. Pierre & S. Paul, & de la nôtre, nous excommunions & anathématisons Frédéric soi-disant Empereur, & nous déclarons absous de leur serment, tous ceux qui lui ont juré fidélité, leur défendant étroitement d'observer leurs engagements anciens, tant qu'il demeurera excommunié. Tous les sujets de plainte qu'avoit ou prétendoit avoir le Pontife, étoient déduits fort au long dans la sentence, afin d'en motiver la rigueur. Ils furent répétés & divulgués dans toutes les églises & dans toutes les Cours, par le moyen d'une lettre circulaire que le Pape fit adresser à ses différens légats aux ordinaires des lieux, aux Rois, aux ducs, aux comtes & aux principaux seigneurs. L'Empereur, de son côté, ne demeura point muet. Il fit passer dans toutes les

cours de longs manifestes , où il ne faisoit pas seulement son apologie , mais intentoit à son tour des accusations graves contre Grégoire , qui fit une réplique plus vive encore que la première dénonciation. Frédéric ne manqua pas non plus de rendre menaces pour menaces , injures pour injures , & d'employer à ce propos les citations multipliées des livres saints , à l'exemple de ses adversaires , d'accumuler les allusions & les figures à la mode.

Après tant de scandaleux manifestes dont on inonda tous les Etats Chrétiens , l'Empereur en vint aux effets , & fit publier un acte de rupture ouverte , dans son royaume de Sicile , comme le plus voisin de Rome & le plus à craindre

Ric. S. pour le Pape. Il ordonnoit d'en chasser  
 Germ. p. tous les religieux originaires des autres  
 1031. contrées d'Italie ; de lever sur tout le clergé séculier & régulier , des subsides qui missent le prince en état de se venger les armes à la main ; de confisquer les biens de tous les Siciliens qui resteroient à Rome ; de les empêcher , soit d'y aller à l'avenir , soit d'en revenir sans un ordre de la cour impériale , soit même d'en apporter des lettres du Pape , contraires aux vues de l'Empereur.

Le  
 à sa  
 les pri  
 écrivit  
 lui dir  
 comba  
 Terre-  
 fidèles  
 un en  
 un im  
 tage le  
 jpignit  
 il , qu  
 nos fr  
 condan  
 périale  
 & que  
 place  
 qui Re  
 ner tou  
 l'établir  
 recevro  
 teuse ?

C'éto  
 intéress  
 la pénét  
 dit en c  
 remis le  
 le Pape  
 prince ,

Le Pontife fit aussi les actes d'hostilité à sa manière, & s'efforça de soulever les princes Chrétiens contre Frédéric. Il écrivit au Roi S. Louis, & alla jusqu'à lui dire qu'il y avoit plus de mérite à combattre l'Empereur, qu'à retirer la Terre-Sainte d'entre les mains des Infidèles; lui peignant ce prince comme un ennemi déclaré de la foi, & comme un impie détestable. Pour assurer davantage le succès de cette négociation, il y joignit les motifs d'intérêt. Sachez, dit-il, que par mûre délibération avec tous nos frères les cardinaux, nous avons condamné & déposé de la dignité impériale Frédéric qui en prend le titre, & que nous avons choisi pour mettre en sa place le Comte Robert votre frère, à qui Rome & toute l'Eglise veulent donner toutes sortes de secours, tant pour l'établir que pour le maintenir. Qui ne recevrait à bras ouverts une offre si flatteuse?

C'étoit mal connoître, non le seul défaut, mais la justesse d'esprit & la pénétration rare du S. Roi. Il répondit en ces termes au légat qui lui avoit remis les lettres du Pontife: Comment le Pape a-t-il osé déposer un si grand prince, & se porter à une entreprise qui

passe son pouvoir ? Non assurément, nous ne ferons pas la guerre à Frédéric, qui nous a toujours été bon voisin ; toujours fidèle à sa parole, & avec qui nous n'avons aucun sujet légitime de rompre la paix. Ce seroit en nous le comble de l'iniquité & de l'imprudencce, de satisfaire la passion des Romains, en nous déclarant contre un prince qui regne sur tant de nations. Mais nous craignons encore davantage les périls auxquels nous nous exposerions, en manquant, à un souverain que soutiendra la justice de sa cause. Quelques seigneurs François ajouteroient dans une autre rencontre : Ce n'est pas l'ambition qui touche le Roi notre maître ; & quel point nouveau d'élevation peut illustrer son sang ? Celui qui ne doit sa couronne qu'à sa naissance, est au dessus de tout prince électif. Il suffit au Comte Robert, d'être frère d'un si grand monarque.

Alb. Stad,  
 au. 1239.

La résolution du Pape ne fut pas plus applaudie en Allemagne. Les prélats le prièrent de ne pas les obliger à publier les censures contre l'Empereur, & de faire plutôt la paix avec ce Prince, afin d'appaier le scandale excité dans l'Eglise. En Italie même, Berthold, patriarche d'Aquilée, eut si peu d'égard à ces cen-

sure  
 jusq  
 relig  
 fuser  
 reur  
 dre,  
 leurs  
 tage  
 qu'il  
 ils lui  
 n'avo  
 mais  
 que le  
 Cep  
 cupoit  
 piété,  
 Baudou  
 venu e  
 tre les  
 d'Empe  
 de Brie  
 mars de  
 prince  
 d'Empe  
 bons of  
 dant l'e  
 péril la  
 Le jeun  
 de repa  
 rassembli

sures, qu'il communiqua avec Frédéric jusques dans les exercices publics de la religion. Les chevaliers Teutoniques refusèrent aussi de rompre avec cet Empereur; & le Pape, pour les y contraindre, les menaça en vain de révoquer leurs privilèges. Il ne gagna pas davantage auprès des princes d'Allemagne, qu'il sollicita d'élire un autre Empereur: ils lui répondirent avec fermeté, qu'il n'avoit pas droit de disposer de l'empire, mais précisément de couronner le sujet que les princes avoient élu.

Cependant le S. Roi de France s'occupoit de soucis bien plus dignes de sa piété, que ces différens scandaleux. Baudouin II, Empereur de C. P. étoit venu en France solliciter du secours contre les Grecs qui prenoient aussi le titre d'Empereurs. Il y apprit la mort de Jean de Brienne, arrivée le vingt-troisième de mars de l'année 1237. La perte de ce prince, qui avec le titre & l'autorité d'Empereur continuoit à l'Empire les bons offices qu'il lui avoit rendus pendant l'enfance de Baudouin, mit en grand péril la puissance des Latins de Grèce. Le jeune Empereur se trouva fort pressé de repartir avec tout ce qu'il avoit pu rassembler de Croisés: mais il manquoit

de l'argent nécessaire, sinon pour le voyage, au moins pour travailler avec succès au rétablissement des affaires de son Empire, quand il y seroit arrivé. Il avoit déjà éprouvé la générosité magnifique du Roi. Soit par un sentiment de reconnoissance, soit pour tirer de nouvelles sommes d'un prince qui ne se laissoit jamais vaincre en libéralité, il lui offrit la couronne d'épines que le Sauveur avoit portée sur la croix, & qui se conservoit de temps immémorial dans la chapelle des Empereurs d'Orient. Nous serons réduits infailliblement, lui dit-il, à voir passer ce monument inestimable entre les mains des étrangers. C'est pourquoi souffrez que je vous le fasse remettre, à vous mon parent, mon seigneur, mon insigne bienfaiteur, & que la France ma chère patrie en devienne dépositaire. Le S. Roi reçut l'offre, avec une joie proportionnée à la vivacité de sa foi: il ne perdit pas un moment pour s'en assurer la possession.

Mais ce que Baudouin avoit témoigné craindre, étoit déjà arrivé. Les barons de l'Empire, pressés par le besoin, avoient engagé la sainte couronne aux Vénitiens, pour une grande somme d'argent; à condition que si on ne la rendoit pas

au te  
meur  
sans  
ter e  
autres  
tes le  
temps  
ja plu  
& le  
fut qu  
vint à  
Ville-r  
avec l  
frères  
d'évêq  
des sei  
que de  
d'argen  
contena  
Il est  
sentit l  
sonnes  
Tout l  
pouffoit  
l'on eût  
pines.  
jour au  
d'une c  
la reliq  
ne voul



au terme convenu, la sainte relique demeureroit à Venise. S. Louis fit passer sans délai cet argent en Italie, & rapporter en France le gage sacré, trésor bien autrement effimable à ses yeux que toutes les richesses terrestres. Il prit en même temps toutes les mesures de la prudence & la plus circonspecte, pour la vérification & le transport de la relique. Quand il fut qu'elle avançoit dans le royaume, il vint à sa rencontre jusqu'au bourg de Ville-neuve-le-Roi entre Troies & Sens, avec la Reine sa mère, les princes ses frères & une multitude de seigneurs & d'évêques. On reconnut les sceaux, tant des seigneurs Latins de Constantinople que des Vénitiens, apposés à la châsse d'argent, dans laquelle étoit un vase d'or contenant la sainte couronne.

Il est difficile d'exprimer ce que ressentit le Roi, & après lui tant de personnes illustres, quand on la découvrit. Tout le monde fondeoit en larmes, & pouffoit de tendres soupirs; comme si l'on eût vu J. C. même, couronné d'épines. Le lendemain, onzième d'août, jour auquel on fait encore l'anniversaire d'une cérémonie si mémorable, on porta la relique à Sens; & le pieux Monarque ne voulut partager cette charge glorieuse.

qu'avec Robert comte d'Artois, l'aîné de ses frères. Ils étoient l'un & l'autre nud-pieds & en chemise. Toute la noblesse les suivoit, aussi nud-pieds; & la multitude qui étoit immense, malgré l'agitation inévitable dans ces fortes de concours, ne respiroit que la piété & la componction. Quand le Roi eut déposé la couronne dans l'église métropolitaine, il partit sans retardement pour Paris. Huit jours après, on reçut la relique, avec des démonstrations toutes nouvelles de religion, auxquelles toute la cour & la capitale voulurent prendre part. Près l'abbaye S. Antoine, étoit dressé un grand échafaud, d'où plusieurs prélats revêtus pontificalement montrèrent la châsse au peuple, qui éclata en sanglots & en gémissemens. Le Roi & le Prince son frère, encore nud-pieds & en chemise, la porterent ensuite sur leurs épaules jusqu'à l'église cathédrale, & de là à l'oratoire du palais, qui portoit le nom de S. Nicolas, & occupoit la place où l'on bâtit peu après la Sainte Chapelle.

Le Roi reçut vers le même temps plusieurs autres reliques insignes, telles que le fer de la lance dont le Sauveur eut le côté percé, un morceau de l'éponge qu'on lui présenta imbibée du fiel & de

vinaigre  
la vraie  
l'Impératrice  
transporté  
lût d'é  
palais  
la beauté  
possible  
Aussi-t  
de la  
encore  
effet à  
goût &  
siècle.  
quarante  
luées à  
monnoie  
tré, qu  
successe  
du roya  
Dans  
Agnès  
las, fais  
gions d  
pour ép  
à l'uir d  
cœur qu  
la prote  
afin de p  
avoit for

vinaigre, & une partie considérable de la vraie croix, la même, dit-on, que l'Impératrice Sainte-Hélène avoit fait transporter de Jérusalem à C. P. Il résolut d'ériger dans l'enceinte même de son palais un sanctuaire, dont la richesse & la beauté fussent aussi dignes qu'il seroit possible, de ces précieux monumens. Aussi-tôt il fit procéder à la construction de la Sainte Chapelle que nous voyons encore aujourd'hui, très-supérieure en effet à l'idée qu'on a communément du goût & de l'habileté des ouvriers de ce siècle. Cet édifice coûta au monarque quarante mille livres de son temps, évaluées à huit cent mille livres de notre monnoie. Il y établit de plus un chapitre, qui, par ses libéralités & celles de ses successeurs, devint l'un des plus riches du royaume.

Dans le même temps, la bienheureuse Agnès de Bohême, fille du Roi Primitif, Boll. 6, maré. faisoit l'édification de toutes les régions du nord. Destinée successivement pour épouse à trois souverains, fiancée à l'un d'eux, & ne pouvant attacher son cœur qu'au divin époux, elle se mit sous la protection de la Reine des vierges, afin de pouvoir accomplir le propos qu'elle avoit formé de lui demeurer à jamais sem-

blable. Le Ciel fit naître les évènements selon ses desirs, & ses liens se brisèrent d'eux-mêmes. L'Empereur Frédéric, qui, le troisième, s'étoit mis sur les rangs pour l'épouser après la mort d'Yolande, fille du Roi de Jérusalem, fut le seul qui lui fit éprouver des difficultés. Déjà les ambassadeurs de ce Prince étoient arrivés à la cour de Bohême, & faisoient les préparatifs pour emmener la Princesse, avec une magnificence digne de leur maître. Elle envoya secrètement vers le Pape Grégoire, & le fit requérir de la soustraire à un joug qu'on lui imposoit contre son gré. Le Roi Primislas qui avoit conclu ce mariage, étoit mort peu de temps après cette convention; & son fils, Wencellus IV, lui avoit succédé. Agnès ayant reçu du Pape une bulle conforme à ses vœux, alla trouver le Roi son frere, & le supplia d'appuyer une résolution autorisée par le Souverain Pontife. Le nouveau Roi en avertit les ambassadeurs, qui en instruisirent l'Empereur à leur tour. Frédéric en parut d'abord fort irrité: mais après quelques réflexions, il prit un sentiment, ou du moins un langage tout contraire. Si elle m'avoit quitté, dit-il, pour tout autre mortel, j'en aurois tiré une vengeance éclatante; mais je ne

puis tr  
un ép  
Agr  
comme  
Elle y  
de l'av  
particu  
nence  
méloit  
& à l'e  
ture. M  
sa pénit  
& une c  
ornés d  
l'obligec  
toutes le  
& pour  
ger ses  
connue  
jour, vêt  
Enfin,  
lante ser  
réduire,  
qui pût  
veur. E  
stitut de  
avoit rac  
Sainte Cl  
Prague,  
s'y confac

puis trouver mauvais, qu'elle me préfère un époux céleste.

Agnès avoit jusques-là vécu à la cour, comme dans le plus austère des cloîtres. Elle y ajoutoit au jeûne du carême, celui de l'avent & de beaucoup d'autres temps particuliers, pendant lesquels son abstinence étoit si rigoureuse, qu'à peine elle méloit quelques gouttes de vin au pain & à l'eau, qui faisoient toute sa nourriture. Mais elle avoit grand soin de cacher sa pénitence. Toujours elle avoit un cilice & une ceinture de fer, sous les vêtemens ornés d'or & de pierreries que son rang l'obligeoit à porter. Elle passoit presque toutes les matinées en différentes églises, & pour être encore plus libre de prolonger ses entretiens avec Dieu, sans être connue, souvent elle y alloit avant le jour, vêtue en bourgeoise ou en ouvrière. Enfin, après s'être affranchie de la brillante servitude où l'on s'étoit flatté de la réduire, elle embrassa un genre de vie qui pût donner un libre essor à sa ferveur. Edifiée depuis long-temps de l'institut de S. François, & de ce qu'on lui avoit raconté de la vie merveilleuse de Sainte Claire, elle fonda un monastère à Prague, sous le nom de S. Sauveur, & s'y consacra solennellement à Dieu, avec

sept autres vierges de naissance illustre. Claire avec qui elle fut en commerce de lettres, lui envoya cinq de ses religieuses, pour former cette communauté naissante. Elle exhorta sur-tout Agnès à l'amour de la sainte pauvreté; & Agnès prit si bien l'esprit de Claire, qu'elle ne voulut jamais que le monastère, dont elle étoit abbësse & fondatrice, eût des revenus assurés; quelque instance que lui fit à ce sujet le Roi son frère. Elle avoit trente-un ans, au temps de sa consécration; & depuis, elle en vécut encore quarante-cinq.

Adolphe, comte d'Holface, donna aux peuples & aux princes Chrétiens le même exemple de détachement. Après avoir porté les armes avec distinction auprès de l'Empereur Frédéric, & gouverné sagement son Etat, il embrassa l'humble institut des frères Mineurs; sans se laisser arrêter par la considération de trois fils en bas âge, qu'il laissa sous la tutèle du duc Abel de Danemarck. Il persévéra jusqu'à sa mort, qui arriva quatorze ans après son entrée en religion.

Chron. S. Du nord au midi, la vertu brilloit dans Ferd. ap. le rang le plus élevé. Ferdinand III, qui Boll. t. 18. réunit inséparablement les royaumes de Léon & de Castille, acquit tout à la fois le titre de saint par sa solide piété, &

célui  
Mau  
parti  
cesser  
Corde  
Ses  
fort a  
monde  
siège.  
étoit fo  
ce, att  
dans  
d'un d  
division  
que l'a  
jour en  
fut étro  
& les p  
des plu  
& C. P.  
demand  
da, po  
vie sau  
Cordoue  
Musulm  
Juin 12  
en Espa  
depuis l  
des SS.  
mosquée

celui de grand par ses conquêtes sur les Maures, auxquels il enleva une bonne partie des provinces usurpées sur ses prédécesseurs. D'abord, la prise inopinée de Cordoue leur rendit son nom formidable. Ses troupes en ayant surpris de nuit un fort avancé, il accourut avec assez peu de monde, & ne laissa point d'en former le siège. Heureusement le Roi Abenhout en étoit parti, pour aller au secours de Valence, attaquée par le Roi d'Aragon. Il périt dans cette expédition, par la trahison d'un de ses gens. Après sa mort, la division se mit parmi ses sujets, tandis que l'armée de Ferdinand croissoit de jour en jour devant Cordoue. La place fut étroitement ferrée, les vivres coupés; & les nombreux habitans de cette ville, des plus grandes du monde après Rome & C. P. se voyant réduits à la famine, demandèrent à capituler. On leur accorda, pour toute condition, de laisser la vie sauve, sans rien emporter. Ainsi Cordoue fut tirée de la domination des Musulmans, la veille de S. Pierre, 28 Juin 1236, après avoir été leur capitale en Espagne pendant 523 ans; c'est-à-dire depuis l'an 713. Dès le lendemain, fête des SS. Apôtres, après avoir purifié la mosquée principale, la plus grande &

Ric. S.  
Cerm.  
1236.

la plus ornée de toute l'Espagne, on y célébra solennellement la messe, & l'on y prêcha, au grand contentement de l'armée, & des autres Chrétiens qui accouroient de tous les cantons. Comme le pays de Cordoue est très-abondant, & la situation charmante, la retraite des Maures n'y fit aucun vuide: les maisons manquerent, plutôt que les nouveaux citoyens qui se présentoient pour les habiter. Le siège épiscopal fut rétabli, tel qu'autrefois, sous la métropole de Tolède.

Annal. 23  
vit. l. 1.

Depuis cet exploit, Ferdinand prit un ascendant prodigieux sur les Arabes. En peu d'années, il leur enleva Jaën, Séville, Cadix, & une infinité d'autres places moins importantes. Aboufald, Roi de Grenade, en lui abandonnant Jaën, se vit encore forcé de se rendre son vassal. Les Maures de Séville, au nombre de trois cent mille, après un siège de quinze mois, furent obligés comme ceux de Cordoue, de se retirer sans rien emporter, partie en Afrique, partie dans le royaume de Grenade, & dans les autres possessions qu'ils avoient encore en Espagne.

Index. Le Roi Jacques d'Aragon, de son  
rer. Arag. côté, passa dans l'isle de Majorque avec  
à 3.

une fl  
bataill  
sonnie  
la capi  
de celle  
deux a  
du con  
conqué  
entrepr  
A trav  
pendan  
qu'à la  
troupes  
assiéger  
seulme  
& d'An  
zeit avo  
toit réfu  
heur d'e  
la prière  
sonnaire  
martyre.  
six mois  
lence, c  
traités a  
de Sévill  
sauve, o  
de la vill  
emporter  
puis sa c



une flotte redoutable, gagna une grande bataille sur les Infidèles, fit le Roi prisonnier avec un de ses fils, prit d'assaut la capitale, s'empara de l'île entière & de celle de Minorque, qu'il donna toutes deux au Roi de Portugal, en échange du comté d'Urgel. Incontinent après la conquête de Majorque, le Roi d'Aragon entreprit celle du Royaume de Valence. A travers plusieurs places qu'il réduisit pendant quelques années, il s'avança jusqu'à la capitale. Il avoit d'abord peu de troupes, eu égard à la place qu'il devoit assiéger: mais il lui en vint ensuite, non seulement de ses Etats, mais de France & d'Angleterre. Le Roi légitime Abuzeit avoit été détrôné par Zaën, & s'étoit réfugié en Aragon, où il eut le bonheur d'embrasser le Christianisme, suivant la prière prophétique de deux saints Missionnaires auxquels il avoit fait endurer le martyre. L'usurpateur, après un siège de six mois, fut contraint de rendre Valence, dont les habitans Arabes furent traités avec moins de rigueur que ceux de Séville & de Cordoue. Outre la vie sauve, on leur donna sûreté pour sortir de la ville, avec tout ce qu'ils pourroient emporter sur eux. Abuzeit, nommé depuis sa conversion Vincent de Belvis,

Hisp. il.  
lustr. p. 75.

Escolan.  
l. 5. c. 4.

Vading.

1235.

demeura réduit à la fortune d'un particulier; mais avec une opulence proportionnée à ce qu'il avoit été. Il continua d'habiter Valence où sa piété le porta peu après à céder son palais, pour y établir un couvent de Frères Mineurs.

Dans ces différentes conquêtes des princes Chrétiens d'Espagne, on rétabliſſoit les évêchés sur le pied où ils se trouvoient avant l'invasion des Maures; si ce n'est que le changement survenu dans la dépendance politique, en occasionna souvent aussi dans la juridiction ecclésiastique. Ainsi le siège épiscopal de Valence, soumis anciennement à la métropole de Tolède, fut rangé sous celle de Taragone, ville du royaume d'Aragon, au lieu que Tolède étoit du royaume de Castille. Comme les Papes avoient accordé anciennement aux Rois d'Aragon les dîmes de toutes les terres qu'ils conquerroient sur les Maures, le Roi Jacques eut de quoi doter les évêchés qu'on rétabliſſoit, d'une manière convenable à la dignité de ces Eglises.

Boll. ad  
7 & 29. jan.  
Ce Prince eut encore la gloire de contribuer à l'établissement de l'ordre de la Merci, institué, comme celui de la Trinité, pour la rédemption des captifs plus nombreux que jamais, depuis tant

de g  
Tan  
Lan  
du P  
avok  
hom  
que.  
rétabl  
institu  
comm  
avoir  
captiv  
une v  
de ren  
rassemb  
dessein  
Pegnaf  
qui étoi  
la mém  
rut à c  
gon, p  
jet relig  
mier l'h  
que, un  
teau, le  
sur le  
avec un  
posa dar  
tages du  
les const  
par le P

de guerres nouvelles avec les Musulmans. Tandis qu'il étoit détenu prisonnier en Languedoc, après la défaite & la mort du Roi son père, Simon de Montfort avoit confié son éducation à un gentilhomme du pays, nommé Pierre Nolasque. Quand il eut été mis en liberté & rétabli sur le trône de ses pères, ce pieux instituteur l'alla trouver à Barcelone, lui communiqua l'inspiration qu'il croyoit avoir reçue de retirer les Fidèles de la captivité des Maures, & lui fit sur-tout une vive peinture du péril où ils étoient de renoncer à la foi. Pierre avoit déjà rassemblé quelques compagnons pour son dessein, qu'appuya sur-tout Raimond de Pegnafort, saint & savant Dominicain qui étoit son successeur. On dit que dans la même nuit la mère du Sauveur apparut à ces deux saints & au Roi d'Aragon, pour les confirmer dans leur projet religieux. Pierre Nolasque prit le premier l'habit, qui consistoit en une tunique, un scapulaire, une chappe ou manteau, le tout de couleur blanche, & sur le scapulaire les armes d'Aragon, avec une croix en chef. Raimond exposa dans un discours éloquent les avantages du nouvel institut, puis en dressa les constitutions, qui furent approuvées par le Pape Grégoire l'an 1235.

S. Raimond de Pegnasfort, qui succéda dans la supériorité générale de son ordre au bienheureux Jourdain, est encore célèbre par sa collection des Décrétales, la quatrième depuis celle de Gratien. Les décrétales y sont distribuées en cinq livres, sous différens titres, & rangées par ordre des temps: ce qu'on n'avoit pas observé dans les compilations précédentes. Celle-ci commence à Alexandre III, où finit l'ouvrage de Gratien; & les décrets y sont par extrait, suivant la matière de chaque titre. Grégoire IX autorisa cette collection, à l'exclusion de toute autre. Son intention fut suivie, & la collection si bien reçue, que depuis on l'a nommée simplement *les Décrétales*.

VIII. ep.  
218. ap.  
Rain.

S. Ferdinand de Castille ne marqua pas moins de zèle contre la corruption & les impiétés de l'hérésie, que contre celle du Mahométisme. Ayant découvert à Palence des sectaires corrompus & brouillons, il les fit noter d'infamie, en leur imprimant sur le visage la marque d'un fer chaud. Dans le même temps, en France aussi bien qu'en Espagne, on commença d'énormes violences contre les Juifs. Les Croisés se faisoient un point de religion, de les fouler sous les pieds de leurs chevaux, & de leur ôter la vie, sans

En  
en  
le  
se  
pro  
tra  
por  
Pap  
suj  
& d  
le p  
aux  
que  
en a  
entre  
loi d  
chari  
qu'on  
néant  
tomb  
reley  
Le P  
mer u  
œur  
sa foi  
Cet  
config  
un co  
Nous  
Tor

ans épargner les enfans, ni les femmes enceintes; le tout sans autre raison que le refus de recevoir le baptême. Les Juifs se persuaderent que le chef de l'Eglise n'approuveroit point des traitemens si contraires à l'esprit de l'évangile, & lui en portèrent leurs plaintes. En effet, le Pape Grégoire écrivit fortement sur ce sujet aux évêques d'Aquitaine, de Poitou & de Bretagne, où ce déchainement étoit le plus vis. Il les chargea de représenter aux troupes armées pour la cause du Ciel, que ce n'étoit pas par ces excès qu'ils en attireroient les bénédictions sur leur entreprise, mais bien par le respect de la loi divine, par la pureté du cœur & la charité; que l'entrée de l'Eglise, quoi qu'ouverte à tous les hommes, doit néanmoins être libre, parce que l'homme tombé par son libre arbitre, doit aussi se relever par le libre arbitre aidé de la grace. Le Pape exhorta aussi S. Louis à réprimer une fureur, aussi opposée à la douceur de son caractère qu'à la pureté de sa foi.

Cet esprit de l'Eglise ne se trouve pas consigné moins authentiquement, dans un concile tenu à Tours le 10 juillet 1236.

Nous défendons étroitement, disent les

*Tome XII.*

X

T. xi.  
Conc. p.  
504.

Pères, de tuer ou de frapper les Juifs, de leur ôter leurs biens, & de leur faire aucun autre tort; puisqu'ils sont tolérés par l'Eglise, qui ne veut point la mort du pécheur, mais sa conversion. Comme le zèle de la croisade étoit le prétexte dont on coloroit ces excès, le concile ajoute qu'on arrêtera les Croisés chargés de cette accusation, sans aucun égard à leurs privilèges; qu'on leur ôtera même la croix, si on les trouve coupables d'homicide, ou d'autres crimes capitaux.

Cependant le Christianisme continuoit à s'étendre dans les régions du Nord, tant par les travaux des ouvriers apostoliques, que par la protection des Puissances temporelles qui leur prêtoient main-forte contre la violence des Païens.

Chron. Prus. part. 2. c. 1, 2, 3. Ceux de Prusse ayant commis des cruautés & des sacrilèges horribles dans la province de Mazovie, & plus encore en Pologne, où ils massacrerent les prêtres sur les autels, & foulèrent aux pieds les divins mystères; le Duc Conrad qui commandoit dans ces contrées, après quelques autres tentatives insuffisantes, appela dans le pays les chevaliers de l'ordre Teutonique, qui étoient en grande réputation de valeur & de puissance. Il

le  
le  
pr  
po  
la  
en  
tes  
cul  
pre  
Bar  
leur  
vali  
L  
fant  
Pate  
vant  
les  
y'bn  
avec  
Le r  
dès  
forêts  
divin  
rent  
que  
trava  
faim,  
crisoi  
feu,

leur donna le territoire de Culm, pour le posséder à perpétuité & en pleine propriété, avec toutes les terres qu'ils pourroient retirer aux Infidèles. Telle fut la base de la puissance de ces chevaliers en Prusse, où elle eut de grandes suites. Le Pape exhorta par des lettres circulaires tous les Fidèles du voisinage à prendre les armes contre les Prussiens Barbares, & à se conduire dans toutes leurs entreprises par les conseils des chevaliers Teutoniques.

Leur grand pouvoir fut encore insuffisant. Depuis leur arrivée en Prusse, les Patens tant anciens qu'apostats se soulèvent tout à coup, & s'animant les uns les autres, se portèrent sur la frontière, & y brûlèrent plus de dix mille villages, avec quantité de monastères & d'églises. Le ravage fut si effroyable, que les Fidèles n'eurent plus d'autres lieux que les forêts, pour habiter & célébrer l'office divin. Plus de vingt mille Chrétiens furent immolés, sans compter les esclaves que leurs maîtres faisoient périr par des travaux excessifs. Ils laissoient mourir de faim, ou égorgeoient les vieillards. Ils sacrifioient les filles aux démons par le feu, après les avoir couronnées de fleurs.

Ils empaloient les enfans, ou les écrasoient contre les arbres & contre les rochers. Le Pape informé de ces horreurs, fit commuer les vœux des Croisés pauvres ou infirmes du voisinage, pour les envoyer contre ces ennemis forcenés du nom Chrétien.

Rain n.  
1231. Al-ber. an.  
1232,      Quels que fussent ces moyens de conversion, le Seigneur en tira sa gloire. Un fervent missionnaire, nommé Baudouin de Laune, eut tant de succès en Livonie, que le Pape le fit évêque du Sémigalle qui fait partie de cette province, & qui a pour capitale la ville de Mittau. Il lui conféra aussi les pouvoirs de légat, non seulement en Sémigalle, & dans toute la Livonie, mais en Gothlande, en Finlande, en Estonie, en Curlande, & généralement dans les terres adjacentes, habitées par des Païens ou des Néophytes, & dans les illes voisines. Entre les peuples qui se convertirent alors, les Curlandois, avec le Roi Lammechin, s'offrirent à recevoir la foi chrétienne, promirent de se soumettre aux ordres du Souverain Pontife, & donnerent des otages pour sûreté de leur parole. On leur imposa quelques conditions peu conformes aux règles ancien-



nes, mais que les conjonctures présentes parurent justifier. On les obligeoit à défendre les prêtres comme leurs propres personnes, & à marcher aux entreprises qui se feroient contre les Infidèles, tant pour la propagation que pour la conservation de la foi. Du reste, on ne les soumit à aucun autre seigneur temporel que leur propre souverain, & on leur promit de ne point porter atteinte à cette liberté, tandis qu'ils demeureroient fidèles à leur religion.

A l'extrémité orientale de l'Europe, vers l'embouchure du Danube, la nation des Cumains ou Comains marquait tant de penchant pour le Christianisme, que l'archevêque de Strigonie crut devoir préférer le soin de leur conversion au voyage de la Terre-Sainte. Déjà il étoit en route pour la Palestine, quand un prince de cette nation voulant embrasser le Christianisme avec tous ses sujets, lui envoya son fils unique, pour le prier de venir lui donner & à son peuple la connoissance du vrai Dieu. Le Pape n'accorda pas seulement les dispenses nécessaires à l'archevêque, mais le fit son légat, pour prêcher en son nom, ériger des églises, créer des évêques, former

Du Cange  
sur Ville-  
Hard. p.  
336.

un clergé, & faire généralement tout ce qui regardoit la propagation de la foi. Les Frères Prêcheurs servirent à recueillir les fruits abondans de cette sainte moisson.

Des missionnaires du même ordre firent des conversions beaucoup plus étonnantes, parmi les Sarasins de Nocera, dans le royaume de Naples, qui jusques-là avoient marqué tant de haine contre le nom Chrétien. Cette place étoit comme le boulevard du Paganisme dans ces cantons, & l'odieux repaire où se brasloit depuis long-temps la ruine des églises d'Italie; en sorte qu'on ne l'appelloit pas autrement que Nocera des Pâens. Au temps dont nous parlons, elle commença du moins à partager son culte entre le Christianisme & les superstitions Musulmanes. La protection dont l'Empereur Frédéric favorisa cette entreprise apostolique, contribua beaucoup à son succès.

Ce Prince ne laissa point de suivre vivement sa querelle avec le Souverain Pontife. Grégoire IX, pour fournir aux dépenses qu'elle lui occasionnoit, tentoit de tirer de l'argent de tous les côtés. Le refus qu'il essuya de la part de S. Louis,

ne l'empêcha point de s'adresser aux Anglois, qui depuis le Roi Jean s'étoient rendus en quelque sorte tributaires du S. Siège. Le Cardinal Otton, légat en Angleterre, en rassembla les évêques & les principaux abbés, à Redingues, avec quelques seigneurs, & leur demanda au nom du Pontife la cinquième partie de leurs revenus. A la première annonce de cette charge insolite, les prélats témoignèrent un vif mécontentement: mais l'archevêque de Cantorbéri, de deux maux choisissant le moindre, consentit à ce rude impôt, dans l'espérance de recouvrer par cette complaisance la liberté des élections, presque anéantie par les Rois. Il n'étoit point d'expédiens qu'ils n'employassent pour empêcher de remplir les Eglises vacantes, dont ils s'attribuoient les revenus jusqu'à l'installation du nouveau titulaire.

Cet abus qui entraînoit mille autres défordres, ne pouvoit qu'affliger un prélat tel qu'Edmond, qui se trouvoit alors à la tête de l'Eglise d'Angleterre. Né à Abington, d'une famille marchande, il avoit reçu de sa mère Mabite une éducation infiniment préférable à celle du grand monde. Elle l'instruisit, dès l'en-

Sur. 1600  
 Match.  
 Par. P.  
 325, &c.

fance, à jeûner les vendredis au pain & à l'eau. Quand il fut un peu plus âgé, elle l'envoya étudier à l'école de Paris, si capable de développer les talens rares qu'il commençoit à faire paroître; lui donna deux cilices afin d'en user trois fois la semaine, & lui recommanda de réciter tout le pſautier les dimanches & les fêtes avant de manger. Par le conseil d'un saint ecclésiastique, il fit vœu de virginité, l'observa parfaitement, fit de grands progrès dans les sciences, & s'avança d'un pas égal dans la vertu. Ayant été fait maître-ès-arts, & enseignant fort jeune les arts libéraux, chaque jour il entendoit la messe avec ses disciples, & contre la coutume des autres professeurs, il récitait l'office canonical. Quand il voulut passer à l'étude de la théologie, il ajouta aux autres dévotions celle d'assister toutes les nuits à matines dans l'église de S. Méderic, près de laquelle il logeoit. Etant ordonné prêtre, il augmenta ses austérités, ainsi que ses prières; ne mangeant qu'une fois le jour, & ajoutant au grand office celui de la Vierge & celui des morts. Il ne voulut jamais qu'un seul bénéfice, malgré les offres pressantes qu'on lui fit souvent

de pl  
de Ca  
élecio  
de la  
lui cor  
ne pas  
se rend  
y étoit  
Cett  
destie  
grin.  
contrib  
répond  
proposé  
criant  
pas moi  
temps,  
point,  
leur &  
dama  
mer, r  
primats  
l'exemple  
feur, il  
tigni. H  
gieux par  
lecture,  
des solita  
rompoit

de plusieurs autres. Quand les députés de Cantorbéri vinrent lui annoncer son élection pour ce grand siège, il refusa, de la manière la plus décidée : il fallut lui commander, au nom de l'Eglise, de ne pas résister à la Providence : il ne se rendit, que quand on lui déclara qu'il y étoit obligé au péril de son salut.

Cette dignité, si formidable à sa modestie, ne lui causa en effet que du chagrin. Sa condescendance au sujet de la contribution demandée par le Pape, ne répondit nullement aux vues qu'il s'étoit proposées. L'Eglise d'Angleterre, en sacrifiant ses biens temporels, ne souffrit pas moins dans ses libertés. En peu de temps, ses maux parvinrent à un tel point, que le S. Prélat, accablé de douleur & trouvant la vie à charge, se condamna à un exit volontaire. Il passa la mer, retrancha le train accoutumé des primats de la Grande-Bretagne; & à l'exemple de S. Thomas son prédécesseur, il se retira dans l'abbaye de Pontigni. Il en édifia pareillement les religieux par son assiduité à la prière, à la lecture, au jeûne & à tous les exercices des solitaires les plus parfaits. Il n'interrompoit ces humbles observances, que

pour aller évangéliser dans les habitations voisines. Il fit néanmoins peu de séjour dans une retraite si chère à sa pieuse modestie. Consumé d'abstinence & d'affliction, il tomba grièvement malade, & les médecins le firent transporter à Soissi, monastère de chanoines réguliers près de Provins, dont l'air fut jugé propre à le rétablir. Pour consoler les moines de Pontigni qui ne quittaient qu'avec douleur un si saint prélat, il leur promit de revenir chez eux pour la fête de son patron Saint Edmond, Roi d'Angleterre & martyr, honoré le vingtième de novembre: mais le sens de la prédiction étoit bien différent de ce que ces pieux hôtes se figuroient. Il mourut à Soissi, dès le 16 de novembre. On y laissa son cœur, & l'on reporta son corps à Pontigni, où il arriva précisément le jour de S. Edmond. Les miracles s'opérèrent en foule, dans les deux endroits où reposoient ses reliques; & sa mémoire est demeurée en grande vénération dans tout le pays, qui l'honore sous le nom de S. Eme.

La guerre se pouvoit toujours vivement entre le Pape & l'Empereur. Frédéric tenoit la campagne & la mer,

Mat. Par.  
P. 486.

avec  
pied  
Roi  
rou  
cite  
s'em  
Fran  
rench  
flotte  
nois  
ces p  
péreu  
en et  
perso  
appel  
prélat  
donna  
troupe  
sur les  
péreu  
davan  
d'ou  
ques  
On  
le Pap  
cent  
d'abnt  
fit qu  
mieux

avec des forces nombreuses. Il assiégea pied à pied les places qui environnoient Rome, & qui lui en applanissoient la route. Le Pape avoit convoqué un concile de tous les pays Chrétiens; & il s'embarqua avec une multitude d'évêques, François, Anglois, Espagnols, pour se rendre plus diligemment à Rome. La flotte de l'Empereur battit celle des Génois qui les escortoient; la plupart de ces prélats furent arrêtés, remis à l'Empereur, traités en captifs, & presque en esclaves. Cependant il s'avançoit en personne du côté de Rome, où il étoit appelé par le Cardinal Jean Colonne, prélat guerrier & peu délicat, qui abandonna le parti du Pape, & avec des troupes impériales, prit quelques places sur les Romains. Tivoli se rendit à l'Empereur même, qui s'approchant toujours davantage, occupa différens châteaux, d'où les Allemands firent le ravage jusques sous les murs de Rome.

On y étoit dans cette crise, quand le Pape Grégoire IX, âgé de près de cent ans, mourut, le vingt-unième d'août de l'an 1241. Quelle que fût la fin que Frédéric s'étoit proposée, il usa mieux de ses avantages qu'on ne s'y

attendoit. Il laissa procéder à l'élection d'un nouveau Pape, & rendit à cet effet la liberté aux cardinaux ses prisonniers. On élut sur la fin d'octobre Geoffroi cardinal évêque de Sabine, qui prit le nom de Célestin IV, mais qui mourut au bout de seize jours, avant qu'il eût été consacré. Après quoi, le S. Siège, en butte à tous les revers, vaqua près de vingt mois; c'est-à-dire jusques vers la fin du mois de juin 1243.

Alors les cardinaux, las de voir ravager les environs de Rome, sur-tout leurs propres terres & celles de l'Eglise Romaine, s'accorderent à élire le Cardinal Sinibale de Fiesque, né à Gênes de l'illustre maison des comtes de Lavagne. Il fut élu à Anagnin d'une voix unanime, nommé Innocent IV, & consacré au même lieu, le jour de S. Pierre & S. Paul, vingt-neuvième de juin. De tous les cardinaux, c'étoit celui que l'Empereur aimoit davantage. Il marqua néanmoins beaucoup d'inquiétude, à la nouvelle de son élection. Comme tout le monde en étoit surpris; le Pape & le cardinal, dit-il, sont deux personnages bien différens, & je crains fort, qu'au lieu d'un ami cardinal, nous n'ayons un Pape ennemi.

I  
à j  
agré  
mit  
pron  
poss  
d'en  
de  
n'av  
non  
le P  
avoir  
spir  
que  
mit  
qu'il  
par  
d'aut  
prop  
jugen  
dinau  
lesque  
qui n  
Frédé  
la dép  
tant d  
cune  
gnité  
sujets



La fuite des évènements ne tarda point à justifier ces appréhensions. Frédéric agréa d'abord les conditions qu'Innocent mit à sa réconciliation avec l'Eglise : il promit de rendre toutes les terres que possédoit le S. Siège avant la rupture, & d'en user de même à l'égard des alliés de Grégoire IX, d'écrire par-tout qu'il n'avoit jamais méprisé les sentences prononcées par ce Pontife. Il confessa que le Pape, quand même il seroit pécheur, avoit la plénitude de puissance quant au spirituel, sur tous les Fidèles tant clercs que laïcs, & même sur les Rois. Il promit de réparer généralement tous les torts qu'il avoit faits; & d'expier ses fautes par des aumônes, par des jeûnes & par d'autres bonnes œuvres. Quant à ses propres dommages, il s'en rapportoit au jugement du nouveau Pape & des cardinaux. Telles étoient les conditions sous lesquelles on devoit l'absoudre. Mais ce qui n'est pas moins remarquable pour Frédéric II que pour Frédéric I, après la déposition ordonnée contre lui avec tant de publicité, c'est qu'il n'est fait aucune mention de le réhabiliter à la dignité impériale, ni de faire rentrer ses sujets sous son obéissance. Ainsi les Ro-

maines dévoiloient-ils, par leur propre conséquence, la foiblesse de leurs prétentions sur la puissance politique.

Matth. L'Empereur, après ces engagements  
Par. pag. 556, 560. solennels qu'il parut oublier aussi-tôt qu'il les eut contractés, ne tendit qu'à surprendre Innocent. Ce Pontife étant sorti de Rome pour aller conclure avec ce Prince, se vit tout à coup en si grand péril, qu'il s'échappa de Sutri à l'heure du premier sommeil; & monté sur un excellent coureur; il fit onze lieues, avant qu'on se fût mis en devoir de le poursuivre. Il se retira d'abord à Civita-Vecchia, où il fut rejoint par sept cardinaux; & de là par mer, il se rendit avec eux à Gènes sa patrie, qui avoit envoyé pour cela vingt-trois galères, sous la conduite de son amiral, & de ses plus illustres citoyens, parens ou alliés du Pape. Craignant encore, soit les artifices de l'Empereur, soit la proximité de ses armées, il se résolut à chercher un asyle plus sûr, dans la nation qui avoit toujours tendu les bras aux Pontifes persécutés, & il en demanda l'agrément au Roi S. Louis. Des considérations d'Etat empêcherent ce pieux monarque, ou plutôt les seigneurs de son royaume, de con-

des  
ladi  
con  
de  
E  
à un  
& q  
mes  
sée.  
blesse  
toise  
moin  
heur  
religi  
des  
fit in  
peupl  
sangl  
& for  
& le  
le no  
prélat  
lui m  
rin po  
Reine  
Marg  
tendre  
guéri.  
cune

descendre aux désirs d'Innocent. La maladie dont le Roi fut attaqué dans ces conjonctures, détourna le Pape de faire de nouvelles instances.

En quelques jours, le Roi fut réduit à une telle extrémité, qu'on le crut mort, & qu'on l'eût enseveli, si l'une des dames qui le gardoient, ne s'y fût opposée. Tout Paris fut consterné, & la noblesse de toute la France accourut à Pontoise où étoit le malade, qui, à l'âge de moins de trente ans, faisoit déjà le bonheur du royaume, & le soutien de la religion. L'abbé de S. Denis tira les corps des SS. Martyrs de leur caveau, & l'on fit incontinent une procession où tout le peuple, par des prières entrecoupées de sanglots, redemandoit à Dieu son père & son Roi. La parole revint au Prince, & le premier mot qu'il articula, ce fut le nom de l'évêque de Paris. Dès que le prélat se fut présenté, Louis le pria de lui mettre sur l'épaule la croix de pèlerin pour le voyage d'outre-mer. Les deux Reines, Blanche sa mère & sa femme Marguerite de Provence, le prièrent d'attendre au moins qu'il fût entièrement guéri. Il déclara qu'il ne prendroit aucune nourriture, qu'on ne lui eût don-

né la croix ; & l'évêque n'osant la refuser, la lui attacha, en versant des ruisseaux de larmes. Le Roi prit deux ans, pour faire les préparatifs de son expédition.

Cependant le Pape avoit choisi pour le lieu de sa retraite, la ville de Lyon, place neutre alors, & qui ne dépendoit que de son archevêque. Il y arriva, vers la mi-décembre de l'an 1244. Dès le mois de janvier suivant, il y convoqua pour la S. Jean prochaine le concile général, que la sentence portée de nouveau contre l'Empereur Frédéric II rendit si fameux.

*Fin du Tome XII.*



CHRO

Depu

T

PA

CLXV. A

le 9 Juill.

2 Déc.

CLXVI.

Déc. 115

CLXVII.

7 Sept.

CLXVIII.

Sept. 11

CLXIX. Ur

1185. 19

CLXX. Gré

Oct. 1187.

CLXXI. Clé

Déc. 1187.

CLXXII. C

Mars 1191



# T A B L E

## CHRONOLOGIQUE ET CRITIQUE,

*Depuis l'an 1153, jusqu'à l'an 1245.*

### TOME DOUZIÈME.

#### P A P E S.

- CLXV. **A** Nastase IV, élu  
le 9 Juil. 1153. mort le  
3 Déc. 1154.
- CLXVI. Adrien IV, 3  
Déc. 1154. 1 Sept. 1159.
- CLXVII. Alexandre III,  
7 Sept. 1159. 30 Août  
1181.
- CLXVIII. Lucius III, 1  
Sept. 1181. 25 Nov.  
1185.
- CLXIX. Urbain III, Nov.  
1185. 19 Oct. 1187.
- CLXX. Grégoire VIII, 20  
Oct. 1187. 17 Déc. 1187.
- CLXXI. Clément III, 19  
Déc. 1187. 27 Mars 1191.
- CLXXII. Célestin III, 30  
Mars 1191. 8 Janv. 1198.

#### S O U V E R A I N S.

##### E M P E R E U R S D' O R I E N T.

- M** Anuel - Comnène,  
mort en 1180.
- Alexis-Comnène II, 1183.
- Andronic Comnène, 1185.
- Isaac l'Ange, détroné, 1185.
- Alexis l'Ange, 1203.
- Isaac l'Ange rétabli
- Alexis son fils, 1204.
- Nicolas Canabé, 1204.
- Alexis-Ducas, dit  
Mursuphle, ]
- Baudouin I, 1206.
- Henri I, 1216.
- Pierre de Courtenai, 1219.
- Robert de Courtenai, 1228.
- Baudouin II . . . ]
- Jean de Brienne, 1237.

T A B L E.

P A P E S.

CLXXIII. Innocent III,  
8 Janv. 1198. 16 ou  
17 Juill. 1216.

CLXXIV. Honorius III,  
18 Juill. 1216. 18 Mars  
1227.

CLXXV. Grégoire IX, 19  
Mars 1227. 21 Août  
1241.

CLXXVI. Célestin IV,  
Oct. 1241. mort, sans  
avoir été consacré, le  
17 ou le 18 Nov. de  
la même année.

CLXXVII. Innocent IV,  
25 Juin 1243.

A N T I P A P E S.

Octavien, dit Victor III,  
1159.

Gui de Crème, dit Pascal  
III, 1164.

Jean de Strum, dit Cal-  
liste III, 1168.

Lando Sitino, dit Innocent  
III, 1178.

E M P E R E U R S  
D' O C C I D E N T.

Frédéric I, 1190.  
Henri VI, 1197.

Frédéric II . . . }  
Philippe de Suabe, } 1208.  
Otton IV, } 1218.

R O I S D E F R A N C E.

Louis VII, 1180.

Philippe II, surnommé  
Auguste, 1123.

Louis VIII, 1226.  
S. Louis, IX<sup>me</sup> du nom...

R O I S D' E S P A G N E.

Alfonse VIII, 1157.

Sanche III, 1153.

Alfonse IX, 1214.

Henri I, 1217.

S. Ferdinand, III<sup>me</sup> du  
nom, qui réunit pour  
toujours le royaume de  
Léon à celui de Castille.

R O I S D' A N G L E T E R R E.

Etienne, 1154.

Henri II, 1189.

Richard I, 1189.

Jean Sans-terre, 1216.

Henri III, . . . . .

S

**D** Em  
1266  
mérai  
terpré  
tère, s  
rueuse  
ment  
Publicain  
Cathar  
espèce  
qui par  
du dou  
Pierre Va  
des Va  
Pauvres  
nistes.  
d'abord  
pauvres  
ferent e  
du clere  
fin plus  
nouveau  
Amauri de  
osa dogm  
niversité  
s'énouç  
faire cro  
le secour  
commen  
sous le n  
tion d'ex  
Stadngues  
d'un pe  
& de l  
ces impi  
nichéens

T A B L E.

*Seſſaires.*

*Perſécutions.*

**D**emetrius de Lampé, 1266, dogmatifſeur téméraire, qui, dans l'interprétation de l'écriture, s'écartoit préſomp- tueuſement du ſentiment des Pères.

Publicains ou Popéicains, Cathares ou Patarins, eſpèce de Manichéens qui parurent vers la fin du douzième ſiècle.

Pierre Valdo, 1184, chef des Vaudois, dits auſſi Pauvres de Lyon ou Léonifſtes. Ils ſe bornèrent d'abord à profeſſer une pauvreté oifive, mépriſèrent enſuite l'autorité du clergé, & prirent enfin pluſieurs erreurs des nouveaux Manichéens.

Amauri de Bène, 1210. Il oſa dogmatifſer dans l'univerſité de Paris, & il s'énonçoit de manière à

faire croire que le ſalut dépendoit de la foi ſeule, ſans le ſecours des œuvres. Ses diſciples allerent juſqu'à commettre des adultères & d'autres crimes honteux, ſous le nom de charité; prétendant que, par l'intention d'exercer cette vertu, le péché ceſſoit de l'être. Stadingues, découverts en 1232. Ils tiroient leur nom d'un peuple qui habitoit aux confins de la Friſſe & de la Saxe, & tenoient tant aux extravagances impies qu'aux pratiques abominables des Manichéens les plus odieux.

**P**erſécution de l'Empereur Frédéric-Barbe-rouſſe contre les Papes, depuis l'an 1156 juſqu'à l'an 1177.

Violences de Henri II & de ſes flatteurs contre Thomas de Cantorbéri, ſes proches & ſes partiſans. Cruautés, profanations & déſordres de toute eſpèce de la part des Albigéois, dans les provinces méridionales de la France, ſur la fin du douzième ſiècle, & au commencement du treizième.

Violens démêlés entre les Papes & l'Empereur Frédéric II, où il y eut des torts de part & d'autre, & qui cauſerent des déſordres & des maux déplorables dans l'Egliſe & dans l'Empire.

URS  
ENT.

1190.

1197.

1208.  
1218.

RANCE.

1180.  
ſurnommé

1123.

1226.

du nom...

PAGNE.

1157.

1153.

1214.

1217.

Illus du  
éunlt pour  
royaume de  
de Caſtille.

ESTERE.

1154.

1189.

1190.

1216.

e,

*Ecrivains Ecclé-  
siastiques.*

**P**ierre le Vénéable, 1156, l'un des plus grands docteurs de son temps, comme il parolt par ses écrits contre les Juifs & contre les sectateurs de Pierre de Bruis. Nous avons encore de lui six livres de lettres, & d'autres ouvrages intéressans & curieux. Tels sont particulièrement les deux livres des miracles opérés de sa connoissance.

Othon évêque de Frisingue, 1158, a laissé une Chronique depuis la création du monde jusqu'à l'an 1146, & qui a été continuée par Othon de S. Blaïse jusqu'à 1190. Il a fait aussi l'histoire de l'Empereur Frédéric, qui a été continuée par Radevic son disciple & chanoine de son Eglise.

Gratiën, Bénédictin de Bologne, 1160, auteur de la fameuse Concorde des canons discordans.

*Principaux Con-  
ciles.*

**C**oncile de Londres, 1145. On y fit revivre les anciens privilèges du clergé, & les coutumes énoncées dans la Charte de S. Edouard.

Concile de C. P. 1156. On y décida que le sacrifice de l'autel s'offrit aux trois personnes de la Trinité.

Concile d'Anagnin, 1160. Alexandre III, assisté des cardinaux & des évêques de sa suite, y excommunia solennellement Frédéric & délia du serment de fidélité tous les sujets de ce Prince, qui n'en fut pas moins obéi, ni moins reconnu Empereur.

Concile d'Oxford, 1160, où l'on condamna quelques hérétiques Vaudois ou Poplicains, & on les livra au bras séculier.

Concile de Toulouse, 1161, où les Rois de France & d'Angleterre, avec cent prélats des deux royaumes, reconnurent

*Ecrv  
st*

c'est-à-  
tion de  
pes &  
C'est  
aussi ex  
cation  
de l'Éc  
en part  
droit an  
éclipse  
noble  
maxime  
Pierre Lo  
plus dig  
de la cé  
tagea a  
surnom  
des Sent  
du livre  
sous ce  
peut reg  
la source  
scholastic  
se Latine  
menté pa  
par S. B  
par les  
théologie  
siècles s  
quels il  
la saine m  
tacher, d  
tion des c  
aux passa  
des Pères



T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-  
siastiques.*

*Principaux  
Conciles.*

c'est-à-dire de la collec-  
tion des décrets des Pa-  
pes & des conciles.  
C'est à cet ouvrage,  
aussi exalté à sa publi-  
cation qu'il méritoit peu  
de l'être, qu'on a dû  
en partie l'altération du  
droit ancien, & la triste  
éclipse qu'éprouva la  
noble simplicité des  
maximes primitives.  
Pietre Lombard, 1164,  
plus digne que Gratien  
de la célébrité qu'il par-  
tagea avec lui. On le  
surnomma le Maître  
des Sentences, à cause  
du livre qu'il composa  
sous ce titre, & qu'on  
peut regarder comme  
la source de la théologie  
scholastique dans l'Egli-  
se Latine. Il a été com-  
menté par S. Thomas,  
par S. Bonaventure &  
par les plus célèbres  
théologiens des deux  
siècles suivans, aux-  
quels il communiqua  
la saine méthode de s'at-  
tacher, dans l'explica-  
tion des dogmes sacrés,  
aux passages combinés  
des Pères, & à la chaîne

solemnellement Alex-  
andre III pour Pape lé-  
gitime.  
Assemblée d'Aix-la-Cha-  
pelle, 1165, tenue par  
Frédéric I<sup>er</sup> & ses parti-  
sans schismatiques, pour  
la canonisation de Char-  
lemagne, qui toutefois  
n'a été contredite par  
aucun Pape.  
Assemblée d'Avranches,  
1172, où le Roi Henri  
II se soumit à la pénit-  
ence devant les légats  
du Pape, leur fit le  
serment qu'ils deman-  
doient, cassa toutes les  
coutumes qui avoient  
donné lieu au trouble,  
& fut absous du meurtre  
de S. Thomas de Can-  
torbéri.  
Concile de Londres,  
1175. On y voit que  
l'usage avoit prévalu  
dès lors, de ne pas  
communier sous les  
deux espèces. Il y est  
défendu de donner le  
pain Eucharistique trem-  
pé dans le vin.  
Concile de Northampton,  
1176, où l'Eglise d'Es-  
cosse se maintint, contre

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-  
siastiques.*

de la tradition. Nous  
avons encore, de ce  
docteur judicieux, des  
commentaires sur les  
Pseaumes, & sur les  
Épîtres de S. Paul.

Jean de Sarisbéri ou Saltsbu-  
ri, 1180. Ses principaux  
ouvrages sont la Poli-  
cratique, qui est comme  
un corps de politique &  
de morale, & le Méta-  
logique, qui est une  
apologie de la bonne  
dialectique & de la vé-  
ritable éloquence. Il a  
laissé aussi un grand  
nombre de lettres. L'au-  
teur montre une érudition  
vaste, mais assez  
mal digérée, peu de  
justesse dans le raison-  
nement, & beaucoup  
d'affectation dans le style.

Il tient la doctrine dan-  
gereuse du tyrannide,  
& les nouvelles  
maximes concernant la  
puissance ecclésiastique.

Pierre, chantre de l'Eglise  
de Paris, 1197. Son  
livre intitulé *Verbum  
abbreviatum*, est sou-  
vent cité avec éloge  
par les écrivains des  
siècles suivans.

*Principaux  
Conciles.*

l'archevêque d'Yorck,  
dans la possession où  
elle se prétendoit,  
de n'avoir jamais été  
soumise qu'au Saint  
Siège.

Concile de Paris, 1215,  
où le Légat Pierre de  
Courçon fit, pour l'u-  
niversité de Paris, un  
règlement qui embrasse  
toute la discipline de  
l'école, & qui est le  
plus ancien monument  
de ce genre.

XIII<sup>me</sup> Concile général,  
quatrième de Latran,  
sous Innocent III, 1215,  
depuis le 14 Novem-  
bre jusqu'au 30 du  
même mois. Il s'y  
trouva 412 évêques,  
800 abbés ou prieurs,  
sans compter les pro-  
cureurs des abbés, &  
des ambassadeurs de  
presque tous les prin-  
ces Catholiques. On y  
exposa la foi de l'E-  
glise contre tous les  
hérétiques du temps; &  
le serment de Transub-  
stantiation y fut con-  
sacré, pour signifier le  
changement du pain

*Ecrivains*

Pierre C  
Son hist  
compre  
l'histoir  
le com  
la Gen  
fin des  
tres, av  
cideus o  
fane. Se  
été publ  
de Pierre  
sur l'un  
& des plu  
vains du  
On a de c  
tres, des  
traits en g  
mais la p  
ouvrages,  
de ce siècle  
de lieux c  
de passage  
ture, enfa  
choisis &  
avec just  
L'Abbé Joug  
Il a lanké  
d'écrits, P  
ses comme  
Prophètes  
purement  
lypse, ont  
lors le dur  
gérer dans

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-  
siastiques.*

Pierre Comestor 1198.  
Son histoire scholaſtique  
comprend en abrégé  
l'histoire ſainte depuis  
le commencement de  
la Genéſe juſqu'à la  
fin des actes des Apô-  
tres, avec quelques in-  
cidents de l'histoire pro-  
fane. Ses ſermons ont  
été publiés ſous le nom  
de Pierre de Blois, qui  
fut l'un des plus ſavans  
& des plus célèbres écri-  
vains du même temps.  
On a de celui-ci des let-  
tres, des ſermons & des  
traités en grand nombre:  
mais la plupart de ces  
ouvrages, ſelon le goût  
de ce ſiècle, ſont remplis  
de lieux communs, &  
de paſſages de l'Ecri-  
ture, entaſſés plutôt que  
choiſis & qu'appliqués  
avec juſteſſe.

L'Abbé Joachim, 1202.  
Il a laſſé grand nombre  
d'écrits, parmi leſquels  
ſes commentaires ſur les  
Prophètes, & princi-  
palement ſur l'Apoca-  
lypſe, ont fait ſentir dès-  
lors le danger de s'in-  
géner dans l'explication

*Principaux  
Conciles.*

& du vin au corps &  
au ſang de J. C. L'E-  
gliſe y parut entrepren-  
dre ſur le temporel des  
princes: mais les am-  
baſſadeurs qui ſ'y trou-  
voient, conſentoient à  
ces décrets, au nom  
de leurs maîtres. A plu-  
ſieurs canons, qui ſont  
en grand nombre, on  
appoſa cette claſſe, qui  
n'avoit encore été em-  
ployée qu'au troiſième  
concile de Latran:  
*Avec l'approbation  
du ſaint Concile.* On  
y ordonna la confeſſion  
annuelle à ſon propre  
prêtre, & la commu-  
nion paſcale dans ſa  
propre Egliſe; & c'eſt  
le premier décret con-  
traire, qui ordonne gé-  
néralement la confeſſion  
ſacramentelle. L'empê-  
chement de parenté  
pour le mariage, y fut  
réduit du ſeptième de-  
gré au quatrième. Les  
tribunaux ſont redeva-  
bles à ce concile, de  
l'ordre judiciaire qui  
ſ'observe encore au-  
jourd'hui dans les pro-  
cédures.

T A B L E.

*Ecrivains Ecclé-  
siastiques.*

*Principaux  
Conciles.*

de ces emblèmes my-  
stérieux, quelque vertu  
& quelque sagacité que  
l'on puisse avoir.

**Théodore-Balsamon, 1214.**

Il a fait des commen-  
taires sur toutes les par-  
ties du droit canonique  
des Grecs, & une ex-  
position du Nomoca-  
non de Photius. Dans  
la réponse à une con-  
sultation qu'on lui fit,  
il nous a laissé une  
preuve de la consumma-  
tion parfaite du schisme  
de la nation, en disant  
que le Pape de l'an-  
cienne Rome a été re-  
tranché des Eglises.

**Innocent III, 1216.**

Il nous reste de ce savant  
Pape, des lettres excel-  
lentes, un traité rempli  
d'onction sur le mépris  
du monde, & la belle  
prose de la pentecôte,  
*Veni Sancte Spiritus.*  
On lui a aussi attribué  
le *Stabat Mater*, &  
quelques autres pièces  
du même ordre.

**S. Antoine de Padoue,  
1231,** a laissé, outre  
ses sermons, des com-

**Concile de Melun, 1216.**

On y déclara que Phi-  
lippe-Auguste étoit ex-  
communé, pour ses en-  
treprises sur le royaume  
d'Angleterre: mais le  
concile refusa de croire  
que le Pape se fût at-  
tribué ce droit, pour  
un pareil sujet.

**Concile de Bourges, 1225.**

On y rejeta la demande,  
faite au nom du Pape,  
de deux prébendes dans  
chaque Eglise cathé-  
drale, & de deux pla-  
ces monacales dans  
chaque abbaye. Le cler-  
gé d'Angleterre en usa  
de même au concile  
tenu à Londres en 1226.

**Concile national, tenu à**

Paris en 1229, pour  
confirmer à Louis VIII  
& à ses hoirs, sur la  
cession d'Amauri de  
Montfort, la propriété  
des terres du comte de  
Toulouse, condamné  
comme hérétique.

**Concile de Toulouse 1229,**

pour éteindre l'hérésie,  
& rétablir l'ordre pu-  
blic. Quelques auteurs  
placent mal à propos ce

con-

*E*  
Il  
&  
me  
qu  
jou  
tés  
éto  
pré  
pag  
Jacque  
124  
sieur  
les p  
plus  
l'Hist  
puis  
1229  
ciden  
tat de  
son t  
Alexand  
ciscar  
me d  
corps  
consi  
core  
Il a f  
menta  
Bible  
des S

Tom

T A B L E.

*Ecrivains Ecclesiastiques.*

mentaires sur l'écriture, & une concordance morale. Ses Sermons, quoi qu'on en pense aujourd'hui, furent si goûtés de son temps, qu'il étoit souvent obligé de prêcher en pleine campagne.

Jacques de Vitri, cardinal, 1240. On a de lui plusieurs ouvrages, dont les plus curieux & les plus recherchés sont l'Histoire Orientale depuis Mahomet jusqu'en 1229, & l'Histoire Occidentale qui peint l'état de l'Eglise Latine de son temps.

Alexandre de Halès, Franciscain, 1245. Sa Somme de théologie est le corps d'ouvrage le plus considérable qui eût encore paru en ce genre. Il a fait aussi des commentaires sur toute la Bible, & sur le Maître des Sentences.

*Principaux Conciles.*

concile en 1219: le cardinal de S. Ange, qui le tint en qualité de légat du S. Siège, ne vint au plutôt en France qu'en 1224.

Conciles de Laon, de Noyon & de S. Quentin, 1233. Les évêques de cette province, dans un différend avec Saint Louis pour quelque conflit de juridiction, ayant jeté un interdit, les chapitres des cathédrales réclamèrent, parce qu'on n'avoit pas demandé leur consentement. L'interdit fut révoqué dans le second des deux conciles qui se tinrent à S. Quentin, & l'on y déclara que les évêques ne pouvoient rien ordonner de semblable sans la participation de leurs chapitres. L'évêque de Beauvais, particulièrement intéressé dans cette affaire, appela au Pape mais il mourut avant le jugement: & son successeur leva l'interdit. Quelques chrono-

## T A B L E.

### *Principaux Conciles.*

logistes placent en 1232 les deux premiers de ces conciles, tenus en carême, sans faire attention que l'année ne commençoit alors qu'à pâque. Assemblée de Francfort, 1234, composée d'évêques & de seigneurs. On y rejeta la forme de procéder contre les hérétiques, introduite par le Docteur Conrad de Marbourg, qui avoit donné la croix, afin de poursuivre les hérétiques Stadin-gués.

Concile de Compiègne, 1235. A son occasion, Saint Louis rendit une ordonnance, portant que ses vassaux & ceux des seigneurs ne seroient point tenus de répondre, en matière civile, aux ecclésiastiques, ni à d'autres, au tribunal ecclésiastique; que si le juge ecclésiastique les excommunioit pour ce sujet, on agiroit contre lui par saisie du temporel; qu'en toute cause civile, les prélats, les autres ecclésiastiques & leurs vassaux seroient soumis au jugement du Roi & des seigneurs. Le Pape exhorta inutilement le S. Roi à révoquer cette ordonnance.

Concile de Tours, 1236. On y défendit sévèrement aux Croisés & aux autres Chrétiens de tuer, de frapper & de tourmenter autrement les Juifs dans leurs personnes ou dans leurs biens.

Concile de Londres, 1237, pour faire dater exactement tous les actes publics, qui auparavant ne l'étoient point en Anglèterre, à la réserve des chartes royales.

Concile de Trèves, 1238. On y abolit le privilège nommé *Année de grace*; c'est-à-dire le pouvoir qu'avoient les bénéficiers de disposer d'une année du revenu de leurs bénéfices après leur mort.

Concile de Laval dans le Maine, 1240. On y défendit de donner aux religieux leur vestiaire en argent.

XIII  
de  
sui  
va  
plu  
tria  
ou  
cen  
tion  
pui  
clar  
quo  
cor  
au  
roie

T A B L E

*Principaux Conciles.*

XII<sup>me</sup> Concile général, premier de Lyon, 1245, depuis le 28 juin jusqu'au 17 du mois de juillet suivant. Avec le Pape Innocent IV, il s'y trouva 140 évêques, les députés des chapitres, & plusieurs procureurs des prélats absens. Les patriarches Latins de C. P. d'Antioche & d'Aquilée ou de Venise y étoient en personne. Ce fut dans cette auguste assemblée, mais sans son approbation, que le Pape déposa l'Empereur Frédéric II, puisque cet étrange décret n'est pas revêtu de la clause *Avec l'approbation du Saint Concile*, quoiqu'elle se trouve dans les autres. Ce fut encore dans ce concile, à ce qui disent différens auteurs, qu'il fut réglé que les cardinaux porteroient le chapeau rouge.

F I N.

## A P P R O B A T I O N .

**J**'Ai lu par ordre de Monseigneur le  
Garde des Sceaux, le Tome douzième  
de l'*Histoire Ecclesiastique*, par M. l'Abbé  
de BÉRAULT. Le Lecteur y trouvera l'or-  
dre, la critique, l'impartialité, l'intérêt qu'il  
a dû remarquer dans les Volumes précédens.  
En retraçant les funestes dissensions du Sa-  
cerdoce & de l'Empire, l'Auteur ne manque  
jamais de rappeler les maximes de l'anti-  
quité consacrées par l'Eglise Gallicane, &  
dont l'oubli fut la cause des malheurs qui  
affligerent si long-temps l'Eglise & l'Europe.  
En Sorbonne, ce 28 Mai 1781.

DUVOISIN.



le  
ième  
Abbé  
l'or-  
qu'il  
dens.  
Sa-  
nque  
l'anti-  
, &  
s qui  
rope.

